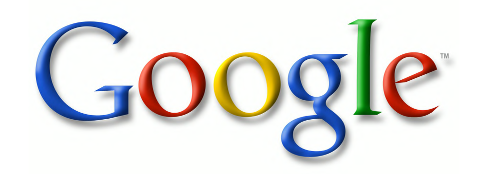
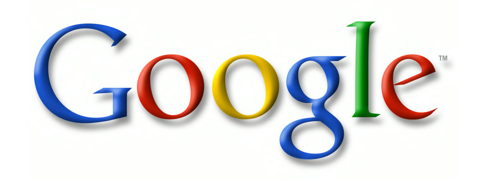
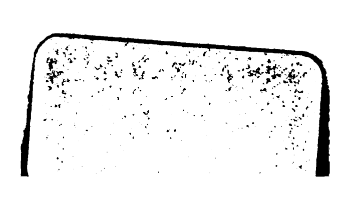


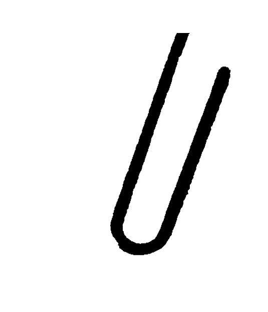



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



THIS package has reached you safely, insured against loss by a Parcel Post Policy in the St. Paul Fire and Marine Insurance Company, St. Paul, Minn. ..... Had it been lost in transit, neither the shipper nor you would have incurred a loss. A check for its value would have been issued by the insurance company—promptly, without any of the delays experienced in settling claims when other types of insurance are used.

Why not secure similar protection for your own shipments? It's more economical and more convenient. If you do not know the name of your local St. Paul agent, we will be glad to supply the information.



ŒUVRES

DE

M. COUSIN

IVe SÉRIE

LITTÉRATURE

SAINT-DENIS. — TYPOGRAPHIE DE PREVOT ET DROUARD.

ŒUVRES

DE



M. VICTOR COUSIN

QUATRIÈME SERIE

LITTÉRATURE

TOME III

NOUVELLE ÉDITION

revue et corrigée.

FOURIER. — DOMAT.
MADAME DE LONGUEVILLE.
KANT. — SANTA-ROSA.

PARIS

PAGNERRE, ÉDITEUR

14 BIS, RUE DE SEINE

1849

FRAGMENTS LITTÉRAIRES.

DISCOURS DE RÉCEPTION

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

M. Cousin, ayant été élu par l'Académie Française, à la place vacante par la mort de M. Fourier, y est venu prendre séance le 5 mai 1831, et a prononcé le discours qui suit :

Messieurs,

Si quelqu'un s'étonnait de voir aujourd'hui à l'Académie Française, un métaphysicien succéder à un géomètre, je lui montrerais la statue que vous avez élevée dans cette enceinte au père de la géométrie et de la métaphysique moderne[1].

Les lettres tendent la main à toutes les sciences qui honorent la raison humaine ; et vous ne demandez aux plus abstraites elles-mêmes, pour les accueillir parmi vous, que de savoir parler votre langue. Pourquoi donc la philosophie serait-elle ici une étrangère?

Non, Messieurs; il y a des liens étroits entre la philosophie et la littérature. Toutes deux travaillent sur le même fonds, la nature humaine : l'une la peint, l'autre essaie d'en rendre compte. Souvent elles ont échangé d'heureux

[1] La statue de Descartes.

services. Plus d'une fois les lettres ont prêté leur voix à la philosophie : elles ont accrédité, répandu, popularisé la vérité parmi les hommes; et quelquefois aussi la philosophie reconnaissante a apporté à la littérature des beautés inconnues. N'est-ce pas au génie même de la métaphysique que les lettres antiques doivent ces pages inspirées où la grâce d'Aristophane le dispute à la sublimité d'Orphée et le dithyrambe à la dialectique? C'est Aristote, c'est sa concision élégante qui a donné le modèle du style didactique. Et dans l'Europe moderne, parmi nous, Messieurs, celui dont l'image est ici présente, et qui a créé une seconde fois la géométrie et la philosophie, n'est-il pas aussi un des fondateurs de notre langue? Cherchez dans Rabelais et dans Montaigne cette précision sévère, cette dignité dans la simplicité, ce caractère mâle et élevé que prend tout à coup la prose française dans le *Discours sur la Méthode*. Quand on lit Descartes, on croit entendre le grand Corneille parlant en prose. Écoutez Malebranche : n'est-ce pas souvent Fénelon lui-même avec l'abondance et le charme de sa parole? Sans doute Condillac n'a point les dons éminents de ses deux illustres devanciers ; ne lui demandez ni la vigueur du premier ni les grâces du second ; mais vous y trouverez cette simplicité de bon goût, cette lucidité constante, cette finesse sans affectation, qui sont aussi des qualités supérieures. Mais qu'ai-je besoin d'aller chercher si loin des preuves de l'heureuse alliance de la littérature et de la philosophie? N'aperçois-je pas dans vos rangs deux philosophes célèbres, ailleurs divisés peut-être, ici rapprochés et réunis par l'amour et le talent des lettres? Tous deux appelés à occuper un jour un rang élevé dans l'histoire de la philosophie, dans cette histoire où il y a place pour tous les systèmes, pour tous les hommes de génie qui ont aimé et servi à leur manière la cause sacrée de la

raison humaine; l'un[1] disciple original de Condillac, qui semble avoir épuisé le système entier de l'école qu'il représente par l'étendue et la hardiesse des conséquences que sa pénétration en a tirées, et dont l'honneur est de n'avoir guère laissé à ceux qui viennent après lui que l'alternative de le suivre comme à la trace ou de l'abandonner pour être nouveaux; écrivain singulièrement remarquable par cette clarté suprême qui à elle seule est déjà un mérite si rare, et qui en suppose tant d'autres; l'autre[2] qui appartient à l'école de Descartes, et le premier parmi nous l'a réhabilitée en la rappelant à la sévérité de sa propre méthode; puissant orateur qu'une raison inflexible, secondée d'une imagination qui s'ignore, conduit involontairement et par sa rigueur même aux plus heureux effets de style, pittoresque, brillant, ingénieux comme malgré lui-même, parlant naturellement la langue des grands maîtres du dix-septième siècle, parce qu'il a vécu dans leur commerce intime et qu'il est en quelque sorte de leur famille.

Comment arriver jusqu'à moi après vous avoir rappelé tous ces glorieux modèles de la science philosophique et de l'art d'écrire? Mais je ne me suis point considéré, Messieurs; je n'ai pensé qu'à la philosophie, et j'ai cédé devant vous à mon plus cher et plus habituel sentiment, la foi à la dignité de la philosophie et le culte des grands hommes qui l'ont servie par la double puissance de la pensée et de la parole. Ce sentiment m'a conduit de bonne heure dans une carrière difficile; il m'a soutenu dans plus d'une épreuve; qu'il me protége aujourd'hui, et me soit un titre à votre indulgence!

Qui m'eût dit en effet que jamais je viendrais m'asseoir

[1] M. de Tracy.
[2] M. Royer-Collard.

à cette place qu'occupait naguère avec tant d'éclat le savant célèbre dont la perte est un deuil pour l'Institut tout entier, pour la France et pour l'Europe? Lui aussi avait voué sa vie à des études qui ne conduisent point ordinairement à l'Académie Française, et c'est là malheureusement la seule ressemblance qui soit entre nous; mais la gloire, qui est de toutes les académies, le désignait à vos suffrages dans les hautes régions de l'analyse mathématique; et l'homme de goût, l'homme excellent avait aisément introduit parmi vous le grand géomètre. Les titres de M. Fourier à l'admiration du monde savant trouveront ailleurs un digne interprète : il m'appartient à peine de vous les rappeler.

La science qui a pour objet les grands phénomènes de la nature doit sa naissance et ses progrès à trois causes, l'observation, le calcul, le temps. C'est l'observation dirigée par la méthode qui recueille, amasse, éprouve les matériaux de la science. Mais pour que la science se forme, il faut que le calcul s'ajoute à l'observation, le calcul, puissance merveilleuse qui métamorphose tout ce qu'elle touche, néglige dans les faits observés les détails arbitraires, fruits de circonstances passagères et indifférentes, pour en retenir seulement les éléments nécessaires qu'elle dégage, met en lumière et exprime, dans leur simplicité et leur abstraction, en formules générales sur lesquelles elle opère avec confiance, et dont elle tire des résultats aussi généraux que leurs principes, c'est-à-dire des lois, c'est-à-dire la science. Une fois sortie du berceau de l'expérience et lancée dans le monde par la main du calcul, la science marche, et s'avance avec le temps de conquête en conquête jusqu'au terme qui lui est assigné. Ce terme est une loi si générale qu'elle épuise l'expérience et n'admet aucune autre loi plus générale qu'elle-même. Mais les siècles, en poursuivant ce terme, le reculent sans cesse et le chassent pour ainsi dire devant

eux. Dans ce grand mouvement, chaque progrès de la science, chaque généralisation nouvelle est l'ouvrage de quelque homme de génie qui y attache son nom en caractères impérissables. La suite de ces grands noms est l'histoire même de la science. Ordinairement il faut bien des siècles, bien des hommes de génie pour porter une science à quelque perfection. Voyez celle du mouvement : combien de temps ne lui a-t-il pas fallu pour arriver à un certain nombre de lois générales? Appuyé sur deux mille ans de travaux accumulés, Képler n'avait pu s'élever plus haut : il a fallu un siècle entier, le renouvellement de la géométrie et Newton pour généraliser les lois de Képler; et il a fallu un siècle encore et Laplace pour généraliser en quelque sorte la loi de Newton, l'étendre à tous les corps célestes et à tous les temps. Voici maintenant un autre phénomène, presque aussi universel que le mouvement, qui accompagne partout la lumière et pénètre dans des régions où la lumière ne peut le suivre, qui se joue à la fois dans les champs illimités de l'espace et se mêle à tout sous nos yeux, qui produit la vie à tous ses degrés et sous toutes ses formes, remplit et anime l'univers comme le mouvement le mesure. Chose admirable! ce phénomène était à peine étudié, il y a un demi-siècle; et quand Laplace achevait la *Mécanique céleste*, à peine quelques observateurs en avaient fait le sujet d'expériences ingénieuses qui, même entre les mains les plus habiles, n'avaient pu rendre ce qu'elles ne renfermaient pas, des lois générales, une théorie, une science. Parmi tous les grands géomètres et les grands physiciens qui, d'un bout de l'Europe à l'autre, se disputaient alors les secrets de la nature, pas un n'avait su appliquer le calcul à ce phénomène. Il semble donc qu'il lui faudra bien du temps, selon la marche ordinaire de l'esprit humain, pour donner

naissance à une science digne de s'asseoir parmi celles qui font l'orgueil de notre siècle. Il n'en sera point ainsi. Un homme paraît tout à coup qui fait à lui seul plus d'observations que tous ses devanciers ensemble, et traverse le premier âge de la science, celui de l'expérience ; et qui non-seulement commence le second âge de la science, celui de l'application du calcul à l'expérience, mais, dérobant à l'avenir ses perfectionnements, développe, agrandit, assure la science qu'il a fondée, et en fait sortir, avec les applications les plus ingénieuses et les plus utiles au commerce de la vie, les lumières les plus inattendues et les plus vastes sur le système du monde. Ce phénomène si important et si longtemps négligé, devenu tout à coup la matière d'une théorie complète, d'une science très-avancée, c'est, Messieurs, le phénomène de la chaleur ; et M. Fourier est l'homme auquel le XIX[e] siècle doit cette science nouvelle.

Sans chercher à vous donner ici la moindre idée de la théorie de la chaleur [1], il me suffira de vous rappeler que la grandeur de ses résultats n'a pas été plus contestée que leur exactitude, et qu'au jugement de l'Europe savante la nouveauté de l'analyse sur laquelle ils reposent est égale à sa perfection. M. Fourier se présente donc avec le signe évident du vrai génie : il est inventeur. Supposez l'histoire la plus abrégée des sciences physiques et mathématiques où il n'y aurait place que pour les plus grandes découvertes, la théorie mathématique de la chaleur soutiendrait le nom de M. Fourier parmi le petit nombre de noms illustres qui surnageraient dans une pareille histoire. M. Fourier y serait à côté de ses deux grands contemporains, Lagrange et Laplace. Lagrange est comme le dieu de l'ana-

[1] Voyez plus bas, p. 91, la NOTE HUITIÈME sur la théorie de la chaleur.

lyse; il réunit en lui l'invention, la fécondité, la simplicité, la facilité, j'allais dire la grâce. Les beaux calculs s'échappent de son esprit comme les beaux vers de la bouche d'Homère. Mais des hauteurs où il règne, il abaisse à peine ses regards sur la nature. Laplace, au contraire, n'emploie guère l'analyse que pour arriver à la découverte ou à la démonstration de quelque loi naturelle : il appartient à l'école de Newton et de Galilée comme Lagrange à celle d'Euler et de Leibnitz. S'il n'a pas découvert le système du monde, il a su trouver dans les conditions même de son existence le secret et la garantie de son éternelle durée. Avec moins de grandeur, M. Fourier a plus d'originalité peut-être; car il n'a pas seulement perfectionné une science, il en a inventé une, et en même temps il l'a presque achevée. Et il n'avait pas devant lui plusieurs générations d'hommes supérieurs, Newton à leur tête : il est en quelque sorte le Newton de cette importante partie du système du monde.

Ne serait-il pas naturel de croire que l'auteur d'aussi grands travaux n'a pu les accomplir qu'à l'aide des circonstances les plus heureuses, dans le sein d'une paix profonde, et en leur consacrant, sans distraction et sans réserve, tous les jours d'une longue vie? Un étranger qui se trouverait dans cette enceinte serait fort étonné d'apprendre que le rival de Lagrange et de Laplace a consumé ses meilleures années dans les orages de la vie politique ou dans les affaires; que la fortune l'a jeté à travers les scènes les plus mémorables de la révolution et de l'empire; et que sa vie en elle-même, et sans les découvertes qui rendent son nom immortel, est encore une des destinées les plus intéressantes, les plus remplies et les plus utiles de notre âge.

Élevé à l'école militaire d'Auxerre que dirigeait l'ordre

savant et éclairé de Saint-Benoît, sans fortune et sans ambition, passionné de bonne heure pour les mathématiques, plein de reconnaissance pour les maîtres qui avaient formé son enfance et lui montraient parmi eux un avenir indépendant et tranquille, peu s'en fallut que M. Fourier ne se fit aussi Bénédictin[1]; et sans les événements qui survinrent, très-probablement sa paisible destinée se serait écoulée dans une modeste cellule; il n'eût jamais eu d'autre théâtre que l'école de sa ville natale, et ses courses dans le monde se seraient bornées à quelques voyages d'Auxerre à Paris, pour communiquer à l'Académie des sciences des mémoires d'algèbre. Mais la révolution française en décida autrement, et renversa tout le plan de sa vie. M. Fourier salua la révolution avec espérance; il l'embrassa avec amour, lorsqu'elle était noble et pure; et quand plus tard, condamnée, pour se défendre, à une dévorante énergie, elle devint coupable et malheureuse, il ne crut pas devoir l'abandonner dans ses mauvais jours, et il la servit encore, non pas dans ses fautes, mais dans ses périls : il a l'honneur de l'avoir traversée sans tache et de ne l'avoir jamais trahie. Son patriotisme lui fit accepter d'honorables fonctions que sa probité courageuse tourna bientôt contre lui-même[2]; et dénoncé, emprisonné, condamné à mort, le jeune géomètre eut bien de la peine à échapper au sort de Lavoisier. La tempête un peu apaisée, nous le retrouvons sur les bancs de l'École normale et dans une chaire de l'École polytechnique[3]. Sa première et studieuse carrière semblait se rouvrir pour lui. C'était encore une illusion.

[1] Plus bas, NOTE PREMIÈRE, p. 17.
[2] *Ibid.*, p. 21-25.
[3] *Ibid.*, p. 25-31.

Un autre géomètre, un peu plus ambitieux, le vainqueur d'Arcole, sentant que son génie n'était pas connu en France et qu'il manquait un homme à l'Orient, entreprit de lui donner cet homme, de recommencer le rôle d'Alexandre en attendant celui de César, et de réaliser les vues de Leibnitz sur l'Égypte. Il ne songeait pas seulement de soumettre cette belle contrée à la domination française; il allait la conquérir à la civilisation de l'Europe. Le membre de l'Institut, général en chef de l'armée d'Égypte, fit donc appel à la science, et la science s'élança à sa voix, aussi aventureuse, aussi confiante que l'armée. Voilà M. Fourier enlevé au courant de ses études chéries[1]. Qui ne sait les prodiges de l'expédition d'Égypte? Le Caire à peine soumis, l'Institut d'Égypte fut fondé sur le modèle de l'Institut de France. M. Fourier en était le secrétaire perpétuel. Son esprit vaste et flexible embrassait et animait tous les travaux. Il s'entretenait d'analyse avec Monge, de géodésie et de mécanique avec [illegible] et Girard, de physique et de chimie avec Malus et Berthollet; ou bien il discutait avec Denon et les antiquaires improvisés de l'expédition l'origine des mystérieux édifices de Dendérah et de Thèbes qu'ils avaient visités ensemble. Mais ces nobles jours s'évanouirent bientôt. Le général Bonaparte [illegible] Saint-Jean-d'Acre et repasser d'Orient en Europe [illegible]; les circonstances engagèrent une seconde fois M. Fourier dans les affaires. Kléber lui donna toute sa confiance, et le secrétaire de l'Institut devint [illegible] le ministre de la justice, le ministre de l'intérieur et quelquefois même le ministre des relations extérieures de la colonie française[2].

[1] Voir l'Éloge de M. Fourier [illegible]
[2] Ibid., p. [illegible]

Les habitants, les savants, l'armée, le respectaient et le chérissaient à l'envi : et quand les désastres s'accumulèrent sur cette vaillante colonie, quand le poignard frappa Kléber le même jour où Desaix tombait à Marengo, ce fut M. Fourier que la douleur commune voulut avoir pour interprète; noble mission, douloureux discours, où, malgré la résolution de l'orateur de soutenir les courages, la tristesse de ses paroles semblait avouer que les funérailles des vainqueurs d'Héliopolis et de Sédiman étaient celles de l'expédition elle-même. Quelle scène, Messieurs ! Représentez-vous à six cents lieues de la patrie, sur les bords du Nil, au pied des Pyramides, en face du désert, l'armée française réduite à une poignée de braves, ramenée des extrémités de l'Égypte, cernée en quelque sorte autour du cercueil de ses deux meilleurs capitaines, et associant involontairement à ces deux grandes ombres celles de tant de braves qui les avaient précédés. Aujourd'hui même, à la distance de trente années, en lisant les deux touchants discours [1] prononcés par M. Fourier, on ne peut se défendre des mêmes sentiments qui l'agitaient ainsi que l'armée entière, et de sentiments bien plus pénibles encore, quand on se demande où sont aujourd'hui tous ceux qui mêlaient alors leurs larmes à la voix de M. Fourier. Combien d'entre eux ne sont pas sortis de l'Égypte et dorment dans cette vieille terre ! Et ceux qui échappèrent aux derniers désastres, et ceux aussi qui, une année auparavant, avaient suivi en Europe la fortune de leur général, que sont-ils devenus ? Héros d'Égypte ! quelle qu'ait été votre destinée, dans quelque lieu que reposent vos cendres, et vous, en bien petit nombre, qui leur avez survécu, soldats ou savants, qui avez fait partie

[1] *Ibid.*, p. 45-54.

de cette grande expédition et de ces jours héroïques de notre histoire, soyez tous honorés ici dans l'un de vos plus dignes compagnons ! Jamais l'Institut, jamais la France n'oubliera ce qu'elle doit à votre courage, à vos vertus, à vos malheurs.

En revoyant le sol moins agité de la patrie, M. Fourier croyait avoir acheté le droit de revenir à ses premières études et de s'y livrer tout entier : son ambition se bornait à une place de professeur de mathématiques. Mais le chef du gouvernement ne consentit point à se priver de ses talents politiques, et l'administrateur du Kaire fut appelé à la préfecture de l'Isère. [1] M. Fourier y remplit dignement le programme et en quelque sorte le mot d'ordre de cette époque, union et grandeur. A la voix d'un sage, les ressentiments des partis, les jalousies d'intérêt ou d'opinion s'apaisèrent. Sous le compas hardi du savant, ce sentier escarpé des Alpes qui avait conduit Annibal en Italie, devint une route facile aux conquêtes pacifiques du commerce et de l'industrie. De vastes marais, inépuisable foyer de maladies de toute espèce, dévoraient une partie considérable du département : un zèle habile et persévérant les rendit à la culture et créa trente-sept communes florissantes. L'empire ajouta ses récompenses aux bénédictions du peuple, et les honneurs vinrent chercher M. Fourier. Mais les épreuves de sa vie n'étaient pas terminées. Bientôt il vit chanceler et tomber, se relever un moment et tomber encore celui qu'il avait connu tour à tour général, premier consul, empereur, et au milieu de ces grandes catastrophes, placé entre l'île d'Elbe et Paris, il ne trahit personne et ne servit que la France [2].

[1] NOTE TROISIÈME, *M. Fourier, préfet de l'Isère*, p. 54.

[2] NOTE QUATRIÈME, 1814 à 1825, p. 62.

Il lui était réservé de souffrir encore avec elle. Tombé dans la disgrâce, réduit à une honorable pauvreté, le dignitaire de l'empire vint demander un asile à l'Institut, et l'Institut lui tendit la main. Mais ceux qui persécutaient Monge, ne pouvaient épargner M. Fourier : la sanction royale fut refusée à sa nomination. L'Académie des Sciences répondit à cet acte par une nomination nouvelle faite à l'unanimité, et cette fois, grâce à de loyales interventions, sa voix généreuse fut entendue [1].

Ici finissent, Messieurs, les aventures, les longues agitations de la vie de M. Fourier. La science l'avait recueilli ; il ne vécut plus que pour elle. Il trouva dans son sein cette paix profonde après laquelle il soupirait depuis si long-temps. Il ne s'occupa plus que de rassembler et de mettre en ordre ses travaux épars. Le temps qu'il dérobait à la géométrie, il le donnait aux lettres qu'il avait toujours aimées. Familier avec les chefs-d'œuvre de l'antiquité et de la littérature française, il avait fait une étude approfondie de l'art difficile de faire parler à la raison un langage digne d'elle, et cet art, il l'avait pratiqué en maître dans la belle Préface digne de servir de frontispice au grand ouvrage de la Description de l'Égypte [2]. Aussi quand l'Académie des Sciences perdit Delambre, elle confia son héritage à M. Fourier. On peut dire avec la vérité la plus scrupuleuse qu'il n'y avait pas une qualité de son esprit et de son caractère qui ne le destinât à cette noble magistrature, et l'étendue de ses connaissances qui embrassaient toutes les parties des sciences ainsi que leur histoire, et l'impartialité supérieure de son intelligence secondée par sa modération naturelle, et le vif sentiment de la dignité de l'esprit hu-

[1] *Ibid.*, p. 66.

[2] NOTE SEPTIÈME, *Travaux sur l'Égypte*, p. 81.

main, et l'alliance si rare d'un vaste savoir et d'une imagination élégante. Moins piquant, mais plus profond que Fontenelle, aussi précis et plus orné que d'Alembert, aussi riche en vues générales, mais plus pur, plus délicat, plus artiste que Condorcet, l'auteur de l'Éloge d'Herschell est au premier rang des plus heureux interprètes des sciences. L'Académie Française voulut partager un aussi beau talent avec l'illustre compagnie à laquelle elle avait déjà emprunté Laplace et M. Cuvier. Ce nouveau lien l'attacha plus intimement encore à l'Institut. Il vivait en quelque sorte dans son sein. Ce n'est pas qu'il eût perdu ce vif intérêt, cette tendre sollicitude pour les destinées de la patrie et de l'humanité, qui jadis l'avait jeté au milieu des affaires. L'âge et le malheur n'avaient pas glacé son cœur, mais il croyait avoir payé sa dette à la vie active, et c'est du port qu'il contemplait les orages. Il aimait toujours le monde, mais il vivait dans la solitude. Il se plaisait à y recevoir, avec quelques amis éprouvés, des jeunes gens passionnés pour les sciences ou pour les lettres. Aucun d'eux ne le visitait sans en recevoir d'aimables encouragements et des conseils utiles. Il répandait autour de lui comme un parfum d'honnêteté et de bon goût. On ne pouvait le fréquenter, je le sais par expérience[1], sans aimer davantage et les sciences qui apprennent à connaître la nature, et ces études auxquelles il se plaisait à rendre leur antique nom d'humanités, parce qu'en effet elles sont comme les nourrices de l'humanité et les institutrices de la vie. Ce qui nous frappait surtout en lui, sans parler de la finesse de son esprit et de la richesse de sa mémoire, c'était son exquise bienveillance et son admirable désintéressement. C'étaient là ses deux vertus naturelles : il les prati-

[1] NOTE CINQUIÈME, *Mes relations avec M. Fourier*, p. 68.

peu de gloire, car c'est une parure qui lui sied bien, et il n'est si doux d'aimer la France et de la servir que parce qu'on sent que ses intérêts se confondent avec ceux de l'humanité et que sa grandeur est l'espérance du monde.

NOTES ADDITIONNELLES

A L'ÉLOGE

DE M. FOURIER,

Dont quelques-unes ont été lues à l'Académie dans une de ses séances particulières.

Quand Thomas publia son *Éloge de Descartes*, que l'Académie Française avait couronné, il y ajouta des notes tirées de l'estimable ouvrage de Baillet, et ces notes n'ont assurément pas déparé le discours qu'elles accompagnaient. Je crois donc pouvoir joindre utilement à l'éloge académique de M. Fourier des notes biographiques recueillies dans les conversations de quelques personnes qui ont eu des relations intimes avec l'auteur de la *Théorie mathématique de la chaleur*. Ce sont des détails souvent bien minutieux, il est vrai; mais rien de ce qui se rapporte à un homme illustre n'est sans intérêt pour les contemporains et pour l'histoire.

NOTE PREMIÈRE.

Jeunesse de M. FOURIER *jusqu'à son départ pour l'Égypte* [1].

Joseph FOURIER, et non pas FOURRIER, naquit à Auxerre en 1768. Sa famille était originaire de Lorraine, et elle avait produit au XVII[e] siècle une espèce de saint

[1] Je dois la plupart des renseignements que renferme cette note à M. Roux, un des plus anciens amis de Fourier, qui

dans la personne du révérend Pierre Four
formateur des chanoines réguliers de la
Notre-Sauveur, et instituteur des religieu
gation de Notre-Dame. La vie de Pier
écrite par le révérend père Jean Bédel,
branche de cette famille passa à Au
pauvre. Le père de Joseph Fourier était
Il le perdit ainsi que sa mère de fort b
près à l'âge de sept à huit ans. Une bo
remarqué en lui d'heureuses dispositi
à l'évêque d'Auxerre, M. de Cicé, frère
que de Bordeaux, lequel s'intéressa au
plaça à l'École militaire d'Auxerre, a
nédictins de la congrégation de Saint
s'y distingua par l'heureuse facilité d
prit. Il était toujours à la tête de sa
sans effort et sans que les jeux et
perdissent rien à ses succès; m
mathématiques, il se fit en lui
il devint appliqué, et se livra à
une constance remarquables.
journée il faisait une ample
chandelle, à l'insçu de ses maî
que la nuit, quand tout le mo
et descendait sans bruit dans
bouts de chandelle, et là pass
problèmes de mathématiques.

était avec lui professeur à l'Éco
compagné à l'École normale, r
l'Égypte, et n'a cessé depuis son
lui les relations les plus intim
mathématiques, est un homm
peut placer toute confiance.

sirait entrer dans l'artillerie ou le génie, et les inspecteurs de l'école d'Auxerre, M. le chevalier Raynaud et M. Legendre, le grand géomètre, appuyèrent sa demande auprès du ministre. La réponse fut que Fourier n'étant pas noble ne pouvait entrer dans l'artillerie ni dans le génie, quand il serait un second Newton [1]. Le prieur de l'école d'Auxerre profita de cette circonstance pour engager Fourier à entrer dans l'ordre de Saint-Benoît. Les Bénédictins étaient alors l'ordre religieux le plus éclairé. Sur douze écoles militaires que possédait la France, ils en dirigeaient six, et ils avaient à Paris une maison où, après avoir enseigné quelque temps, ceux qui se distinguaient parmi eux se retiraient pour se livrer à leurs études favorites. Fourier se laissa séduire à cette perspective, et on l'envoya comme novice à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loir. Il sortait à peine de cette abbaye, quand la révolution française vint ébranler tous les ordres monastiques. Fourier n'avait jamais été plus que novice : il n'avait point fait de vœux, et il déposa sans regret l'habit de bénédictin qu'il avait porté quelque temps. Mais sa réputation était déjà si bien établie que, malgré sa résolution de rester laïque ou de le redevenir, il ne fut pas moins appelé comme professeur de mathématiques à cette même école d'Auxerre où il avait été élevé. Il avait alors vingt-un ans. Nous voilà en 1789. Depuis cette époque jusqu'à celle où il fut nommé élève de l'École normale, il ne cessa d'être professeur à l'École militaire d'Auxerre, qui devint à la

[1] De nombreux exemples prouvent qu'avant la révolution on entrait dans l'artillerie et dans le génie sans être noble. Malgré ma remarque, M. Roux a persisté à m'affirmer l'exactitude de ce fait, et les termes mêmes dans lesquels le refus était exprimé. Peut-être fallait-il appartenir au moins à une famille aisée, et Fourier n'avait absolument rien.

révolution collége national, et ne souffrit aucune interruption, même pendant les plus mauvais jours.

Fourier eut les plus grands succès comme professeur de mathématiques. Il se chargea même pendant quelque temps de la rhétorique; et le professeur de philosophie étant venu à manquer, il le suppléa pendant une année, au grand contentement des élèves. Il m'a été impossible de retrouver aucune trace de l'enseignement philosophique de Fourier; mais je me souviens très-distinctement qu'un jour il me dit que, même avant la révolution, la philosophie de Condillac était loin de le satisfaire, et qu'il connaissait déjà la philosophie écossaise par les *Institutions de philosophie morale* de Ferguson, petit ouvrage dont il faisait grand cas [1]. Il donna aussi pendant quelque temps, tous les jeudis, une leçon d'histoire générale à laquelle assistaient les élèves de toutes les classes et les professeurs eux-mêmes. On voit que Fourier embrassait alors toutes les connaissances humaines. Mais son étude favorite était les mathématiques. C'est vers ce temps, en 1789, qu'il adressa à l'Académie des Sciences un Mémoire sur les équations algébriques, où il avait déposé le germe du grand ouvrage auquel il travailla toute sa vie, et qu'il imprimait avant sa mort. Les troubles qui survinrent interrompirent les travaux de l'Académie et empêchèrent qu'il ne fût rendu compte du Mémoire de Fourier, qui s'est égaré avec bien d'autres papiers. Fourier attachait le plus grand prix à ce Mémoire, parce qu'il fixait la date précise de la découverte de sa méthode. Il s'en était procuré une ancienne copie qu'un de ses amis d'Auxerre, M. Roux, a également attesté avoir connue en 1795. Elle

[1] Il y a en effet une traduction française des *Institutions*, Genève, 1775.

est aujourd'hui entre les mains de M. Navier, membre de l'Académie des Sciences, ami intime de Fourier et dépositaire de tous ses papiers scientifiques. Voilà ce que j'ai pu retrouver sur la vie et les travaux de Fourier avant la révolution. Il est temps de dire la part peu connue qu'il prit aux événements de cette grande époque.

Quand la révolution commença, Fourier avait à Auxerre une assez grande réputation comme mathématicien et comme professeur, et c'était sans contredit l'homme le plus distingué de cette ville. Il y devint aisément une puissance politique. Il fit partie de la société populaire d'Auxerre, qui, comme toutes les sociétés populaires de province, était affiliée à la société des Jacobins de Paris. Il fut aussi membre du comité de surveillance du département, qui était au comité de salut public, dans le système d'administration collective du temps, ce qu'un préfet est aujourd'hui au ministre de l'intérieur. Fourier participait donc et à l'action légale du gouvernement et à celle de la propagande. On voit par là qu'il était entré fort avant dans les voies de la révolution.

Ceux qui, comme moi, n'ont connu Fourier que dans les dernières années de sa vie, prudent, réservé, parlant même avec peine à cause de l'oppression qui l'étouffait, se le représentent difficilement comme un orateur ardent et entraînant. Cependant tous les témoignages déposent qu'alors, comme plus tard à l'École normale et à l'École polytechnique, il avait une élocution pleine de charme et d'une abondance inépuisable. Un jour, à l'occasion de la levée des trois cent mille hommes, il parla si bien à la société populaire d'Auxerre sur la nécessité de marcher à la défense de la patrie, qu'il y eut sur-le-champ assez d'enrôlements volontaires pour satisfaire à la loi sans qu'il fût besoin de tirer au sort.

En général, la révolution ne fut pas violente à Auxerre, et

Fourier y montra la modération et la bonté qui ne l'ont jamais abandonné, avec un courage poussé quelquefois jusqu'à l'imprudence. Voici un trait de bonté ingénieuse qui peut donner une idée de son âme [1]. Fourier avait été chargé, comme membre du comité de surveillance du département de l'Yonne, de je ne sais quelle mission pour Tonnerre. En s'y rendant, il rencontra dans la voiture publique un homme avec lequel il lia conversation; et celui-ci, séduit par l'amabilité de son interlocuteur, lui confia qu'il était aussi chargé pour Tonnerre d'une mission politique de la nature la plus grave. Il s'agissait de faire arrêter et de traduire au tribunal, c'est-à-dire à peu près d'envoyer à l'échafaud, une personne de Tonnerre que Fourier ne connaissait presque pas, mais qu'il avait toutes raisons de juger innocente. En descendant de voiture, le député devait requérir l'arrestation de cette personne. Fourier s'attacha à cet homme, s'insinua de plus en plus dans sa confiance, et, arrivés à Tonnerre, l'invita à déjeuner avec lui à son auberge; là, il mit en usage toute son habileté pour lui faire oublier sa mission. Impossible de prévenir la personne en question, car c'était mettre dans sa confidence un domestique qui aurait pu le trahir; et d'un autre côté, si Fourier quittait un moment son homme, celui-ci s'en allait tout droit à la municipalité requérir la force armée. Dans cet embarras, après avoir épuisé toutes ses ressources d'amabilité pour retenir volontairement son convive, il sortit sous quelque prétexte de la chambre où ils déjeunaient, et en s'en allant il ferma doucement la porte à double

[1] Je tiens cette anecdote de M. Pouillet, professeur de physique à la Faculté des Sciences, qui la tenait de Fourier lui-même ; la seconde me vient de M. Roux, et M. Navier m'a assuré l'avoir aussi entendu raconter à Fourier.

tour, et courut avertir celui que menaçait un si imminent danger. Cependant notre député ne voyant pas revenir Fourier, s'impatiente, veut sortir, et, se trouvant enfermé, se met dans une colère extrême. Bientôt Fourier arrive, s'excuse comme il peut, et ne voulant pas perdre de vue son redoutable compagnon, lui propose de l'accompagner jusqu'à la municipalité. Chemin faisant, ils rencontrent l'homme menacé et averti, qui gagnait la porte de la ville. Que le député l'eût vu, et c'en était fait du pauvre diable. Fourier s'avise alors d'un singulier stratagème : il s'arrête devant une enseigne de boutique qu'on venait de peindre, et se met à en commenter les beautés avec une éloquence qui tient les yeux et l'esprit de notre homme fixés de ce côté de la rue, pendant que de l'autre l'homme suspect s'écoule inaperçu.

Je citerai encore un trait de courage qui réussit moins bien à Fourier. Un nommé Ichon, membre de la Convention, était alors à Auxerre avec les pleins pouvoirs d'un représentant du peuple, et spécialement chargé de la remonte des chevaux. Il envoya Fourier à cet effet dans le département du Loiret. Celui-ci, arrivé à Orléans, y trouve le conventionnel Laplanche qui, pour se rendre populaire, faisait faire au peuple des distributions de vin et de viande, et en même temps s'entourait d'un appareil de luxe qui contrastait avec la misère générale et la rudesse des habitudes du temps. Notre jeune patriote s'indigne, et attaque à la société populaire d'Orléans la conduite du représentant. Laplanche, irrité, écrit à Paris au comité de salut public qui, à son tour, écrit à Ichon pour le gourmander d'avoir confié une mission à un homme qui osait entraver les opérations d'un représentant du peuple ; et il y eut un décret de la Convention qui déclara Fourier indigne de la confiance du gouvernement.

A la réception de ce décret, Ichon perd la tête, et de peur qu'on ne l'accuse de complicité avec Fourier, lance contre celui-ci un arrêté pour qu'il soit appréhendé partout où il se trouvera et guillotiné sur-le-champ. Fourier, après avoir achevé sa tournée dans le Loiret, s'en revint à Auxerre, où il aurait couru le plus grand danger si la société populaire et le comité de surveillance ne se fussent mis entre Ichon et lui. More, député du département de l'Yonne à la Convention, qui était alors à Auxerre, s'employa efficacement pour son jeune et savant compatriote. C'était la première injustice qu'éprouvait Fourier : elle le révolta, et il voulut avoir raison du décret du Comité de salut public. Il vint donc à Paris plaider lui-même sa cause. Il fut présenté à la société des Jacobins et introduit auprès de Robespierre; mais il paraît qu'il réussit fort médiocrement auprès de ce dernier, car peu de temps après son retour à Auxerre, il fut incarcéré par ordre du Comité de salut public. Tout ce qu'il y avait d'honnêtes gens à Auxerre réclamèrent en sa faveur, et il fut mis en liberté. Huit jours après, nouvel ordre d'arrestation. L'estime dont Fourier jouissait à Auxerre était si grande, qu'une députation officielle de la ville fut chargée d'aller à Paris demander sa mise en liberté. Saint-Just reçut la députation avec beaucoup de hauteur. Il convint des talents de Fourier, et n'accusa pas même ses sentiments, mais il lui reprocha de la tiédeur. « Oui, dit-il, il parle bien, mais nous n'avons plus besoin de patriotes en musique. » En effet, il se préparait à agir quand le 9 thermidor l'arrêta et délivra la France.

Telle fut la première leçon que reçut Fourier : ce ne fut pas la dernière.

Plus tard, quand la réaction thermidorienne égala presque les excès qu'elle voulait punir, ce même Fourier que

le Comité de salut public avait si fort maltraité, fut arrêté comme jacobin et fauteur de Robespierre. On vint le prendre un matin chez lui, à Paris, rue de Savoie, et sans presque lui donner le temps de s'habiller, on le conduisit en prison avec des propos qui ne sont jamais sortis de sa mémoire. Quand la garde qui l'emmenait passa au bas de l'escalier, près de la portière de la maison : « J'espère, leur dit celle-ci, que vous allez bientôt nous le renvoyer. — Tu pourras toi-même, lui répondit le chef des sbires, venir le prendre en deux. » Et cette fois c'en était fait de Fourier, si ses collègues de l'École polytechnique ne fussent intervenus. Mais il faut expliquer comment il se trouvait à Paris.

Sorti des prisons d'Auxerre le 9 thermidor, Fourier reprit ses occupations à l'École militaire, alors collége national. La Convention venait de créer une institution à laquelle il ne pouvait demeurer étranger, je veux parler de l'École normale. Le but de cette grande institution était de former des professeurs pour toute l'étendue de la République. Dans les autres écoles, on enseignait seulement les diverses branches des connaissances humaines; là on enseignait l'art de les enseigner; de là le titre d'École normale [1]. Les élèves devaient être des citoyens appartenant à toutes les parties de la France, au nombre de quinze cents, choisis et présentés par leurs districts, comme se destinant à l'enseignement de telle ou telle branche des sciences. Ces quinze cents élèves étaient entretenus aux frais de leurs districts, et ils devaient y être renvoyés après le cours normal pour y répandre l'instruction qu'ils avaient puisée

[1] On appelait cette école tantôt les Écoles normales, tantôt l'École normale. Le pluriel se rapporte à la diversité des cours normaux; le singulier exprime la réunion de ces cours dans un même établissement.

à Paris. Les professeurs étaient les premiers hommes de la nation en tout genre. Chaque cours[1] devait se composer de leçons où le professeur parlerait seul, et de conférences où les élèves l'interrogeraient et seraient interrogés par lui. Un sténographe recueillait et un journal spécial publiait tout ce qui se disait dans les leçons et dans les conférences[2]. Fondée par un décret de la Convention, du 9 brumaire an III (30 octobre 1794), organisée par un arrêté des représentants du peuple délégués pour veiller à l'exécution du décret, l'École normale devait bientôt s'ouvrir. Le district d'Auxerre ayant déjà fait choix d'un élève, celui de Saint-Florentin présenta Fourier; c'est ainsi qu'il vint habiter Paris. L'hiver de 1795 était fort rude; il gelait à pierre fendre, et le verglas était tel qu'on pouvait à peine faire un pas dans les rues. Cependant il fallait aller tous les jours au bout de Paris, au Jardin des plantes, dans l'amphithéâtre du Muséum d'histoire naturelle, chercher des leçons dans une salle sans feu

[1] Voici la liste des cours et des professeurs :

1° Mathématiques,	*Lagrange* et *Laplace*.
2° Physique,	*Haüy*.
3° Géométrie descriptive,	*Monge*.
4° Histoire naturelle,	*Daubenton*.
5° Chimie,	*Berthollet*.
6° Agriculture,	*Thouin*.
7° Géographie,	*Buache* et *Mentelle*.
8° Histoire,	*Volney*.
9° Morale,	*Bernardin Saint-Pierre*.
10° Grammaire,	*Sicard*.
11° Analyse de l'entendement,	*Garat*.
12° Littérature,	*La Harpe*.

[2] C'est l'ouvrage intitulé : *Séances des Écoles normales*. Il y en a une seconde édition, 1800 à 1801. 10 vol. in-8° de *leçons*, 3 de *débats*.

et pour ainsi dire en plein air. On recevait d'abord cent francs par mois; mais bientôt cette somme devint insuffisante, la disette survenant, et les élèves qui n'avaient pas d'autres ressources vivaient dans une gêne extrême. Mais l'enthousiasme surmontait tout; et, en vérité, ces leçons devaient avoir un bien vif intérêt pour ceux des auditeurs qui étaient capables de les suivre. En quelques leçons, le professeur déroulait l'ensemble de la science avec une méthode supérieure, et l'agrandissait par ses propres recherches; la réunion des diverses leçons formait une encyclopédie des connaissances humaines animée d'un même esprit, qui était l'esprit du temps. L'École normale d'alors avait tout ce qu'il fallait pour imprimer une direction une et forte, mais elle supposait des connaissances préalables, qui malheureusement manquaient à la plupart des élèves. Aussi ces leçons admirables portèrent peu de fruits, et l'école, ouverte en pluviôse, fut fermée en prairial, sur le rapport de M. Daunou. Il aurait fallu 1° que les cours de l'École normale durassent plusieurs années; 2° que les élèves, en arrivant, fissent preuve des connaissances préliminaires indispensables; 3° qu'un réglement intérieur, à la fois libéral et sévère, donnât le moyen de s'assurer du travail et des progrès des élèves. Ce sont là les bases sur lesquelles a été fondée l'École normale de l'empire, école moins gigantesque mais plus pratique, qui a duré parce qu'elle était appropriée à son but, qui en quelques années a changé la face de trois grands enseignements, celui de la langue grecque, celui de l'histoire, celui de la philosophie, ou qui pour mieux dire les a créés tous les trois; école qui a eu l'insigne honneur d'être frappée la première par les ennemis des lumières en 1822, et dont le rétablissement et le perfectionnement, en 1830, sont un

des premiers bienfaits du nouveau gouvernement [1]. En 1795, le plus grand mal était l'ignorance des élèves. Les conférences, qui étaient la vie même de l'École, cessèrent bientôt, faute d'élèves qui voulussent et qui pussent y prendre part. Fourier s'attacha particulièrement au cours de géométrie descriptive de Monge. Il prit plus d'une fois la parole dans les conférences, et s'y fit remarquer par une grande clarté et des connaissances historiques en géométrie [2]. Monge, c'est-à-dire le professeur par excellence, distingua Fourier, et lui conseilla d'ouvrir un cours élémentaire de mathématiques à l'usage des élèves de l'École normale. Fourier suivit ce conseil; et ce cours était suivi par un nombreux auditoire. C'est dans cette situation que le trouva la clôture de l'École normale, au milieu de l'année 1795. Il avait alors vingt-quatre ans. Il s'était fait connaître avantageusement de Lagrange, de Laplace, et surtout de Monge; il entra sous leurs auspices à l'École polytechnique.

L'École polytechnique avait été fondée et organisée dans l'an III sur un rapport de Fourcroy. Son nom primitif était : École centrale des travaux publics ; elle devait former des ingénieurs en tout genre, des hommes habiles dans les sciences et les arts d'application, et on y enseignait les parties des mathématiques et de la physique qui s'y rapportent. De là deux branches d'enseignement : 1° analyse mathématique avec ses applications à la géométrie et à la mécanique; 2° géométrie descriptive divisée en trois parties, stéréoto-

[1] Voyez *le Moniteur* du 31 octobre 1830, et notre écrit : L'ÉCOLE NORMALE, *réglements, programmes et rapports*, 1837.

[2] *Débats de l'École normale*, t. I, p. 29. Quelques mots sur la définition de la ligne droite d'Archimède.

mie, architecture, fortification ; à cette seconde branche se rattachaient la physique, la chimie, etc. Le cours complet était de trois ans. Et comme le Bureau des longitudes, cette autre grande création de la même époque, publiait un annuaire et l'École normale un journal, l'École polytechnique avait son journal aussi qui rendait compte des travaux intéressants qui se faisaient dans son sein, soit par des professeurs, soit par quelques-uns des élèves. Fourier ne fut pas d'abord professeur en titre à l'École polytechnique, mais seulement un des substituts de ce qu'on appelait alors l'administrateur de police. Il y en avait trois, et chacun d'eux coopérait à plusieurs parties de l'enseignement. Fourier était chargé de la surveillance des études de fortification. Là, ayant à faire à des auditeurs tout autrement instruits que ceux de l'École normale, il eut occasion de faire connaître la méthode d'analyse algébrique qu'il avait découverte à Auxerre et consignée dans le mémoire envoyé à l'Académie des Sciences, sur la résolution des équations. Il est certain qu'à l'École polytechnique il professait cette méthode ; car on a encore des programmes de son cours où elle est indiquée, programmes de la propre main de M. Dinet, un des élèves de l'école à cette époque, lequel a depuis reconnu authentiquement son écriture et la date du manuscrit. Ce fait incontestable, joint à la copie légalisée du mémoire antérieurement envoyé à l'Académie des Sciences, ne peut laisser aucun doute sur la parfaite originalité de la méthode que Fourier a portée dans une des parties les plus difficiles de l'analyse algébrique. Je trouve aussi un autre monument de ses travaux d'alors dans le journal de l'École, cinquième cahier ; c'est un mémoire de statique contenant une démonstration nouvelle du principe des vitesses virtuelles. Plus tard il parlait lui-même avec satisfaction de

cet écrit. Ce qu'il y a de plus remarquable peut-être est ce qui frappe déjà dans le peu de paroles qu'il prononça à l'École normale, je veux dire le besoin d'éclaircir et de simplifier les principes des sciences et une connaissance approfondie de leur histoire. Ici, pour la mécanique, il remonte jusqu'aux Grecs et jusqu'à Aristote. Il y a un passage curieux qui jette de la lumière sur plusieurs endroits très-obscurs des *Questions mécaniques* [1]. Le style de ce mémoire, clair et précis, a de plus toute l'élégance que comporte le genre : on sent que l'auteur a passé par l'étude des bonnes-lettres. Ses leçons étaient célèbres par l'agrément qu'il savait répandre sur l'enseignement sévère des mathématiques, agrément qui naissait sans effort d'une clarté parfaite, d'heureux et fréquents retours sur l'histoire des sciences, et du vif intérêt qu'il prenait lui-même aux choses et qu'il inspirait à ses audi-

[1] *Journal de l'Ecole polytechnique, cinquième cahier*, p. 20.

« Les plus anciens traités qui nous soient parvenus sur la mé-
« canique rationnelle, sont ceux d'Aristote; ils ont été loués sans
« mesure par ses commentateurs, et depuis négligés sans examen.
« Ce philosophe paraît avoir connu les principes les plus impor-
« tants de la mécanique. Il expose, en termes précis, celui de la
« composition des mouvements (*Quæst. mechan.*, ch. II); il a même
« eu quelque idée de la manière dont les forces centrales agissent
« dans les mouvements en ligne courbe (*Ibid*). Son explication
« physique de la cause de l'équilibre des poids inégaux dans le
« levier est ingénieuse, quoique imparfaite. Il rapporte à cette
« première machine le tour, les moufles, les roues dentées, le coin
« (*ibid.* ch. I,) etc. : ailleurs, il enseigne que les forces sont égales,
« lorsque les masses sont réciproquement égales aux vitesses (*phy-
« sique*, liv. VII, ch. VI.) Voilà ce qu'il me semble avoir reconnu
« dans ces traités, à travers mille obscurités et une foule d'idées
« singulières ou qui paraissent aujourd'hui incohérentes. On peut
« ajouter que ses écrits offrent les premières vues sur *le principe
« des vitesses virtuelles*.»

teurs. Son amabilité personnelle ajoutait encore au charme de ses leçons. Il a laissé dans l'école une mémoire vénérée et chérie. Le seul événement politique de cette époque de sa vie est l'arrestation dont nous avons parlé. Entré à l'École polytechnique dès sa première formation, il y resta jusqu'à l'expédition d'Égypte, c'est-à-dire jusqu'au mois de mai 1798. Il avait alors vingt-huit ans. Tout le monde sait que ce fut à Monge et à Berthollet que le général Bonaparte confia le soin de recruter les savants qu'il pouvait emmener utilement en Égypte ; et Monge n'eut pas de peine à décider Fourier à le suivre. L'ardeur de la jeunesse n'était pas éteinte dans son âme, et il ne résista pas à l'idée de visiter cette vieille terre qui passait alors pour le berceau des sciences et en particulier des mathématiques.

NOTE DEUXIÈME.

Fourier en Égypte.

Il faut considérer la conduite de Fourier en Égypte sous deux rapports, celui de la science et celui de l'administration.

Ici, à défaut de renseignements particuliers, nous avons les journaux mêmes publiés au Kaire, pendant l'expédition ; ces journaux sont ;

1° L'Annuaire de la République française, composé à l'instar de celui de Paris, par une commission de l'Institut d'Égypte formée dans la première décade de fructidor an VI. Cette commission avait préparé un annuaire pour l'an VII, qui n'a pu être imprimé, toute l'imprimerie étant

encore à Alexandrie. On n'a publié que l'annuaire de l'an VIII et celui de l'an IX.

2° La Décade égyptienne, journal littéraire et d'économie politique, in-8°. C'était un journal purement littéraire, qui renfermait le compte rendu des séances de l'Institut d'Égypte, des extraits des mémoires qui s'y lisaient ou des communications qui y étaient faites. Il paraissait, comme le titre l'indique, tous les dix jours. La collection se compose de trois volumes, qui comprennent tous les travaux de l'Institut, depuis sa fondation, le 3 fructidor an VI (20 août 1798), jusqu'au 21 fructidor an VIII; depuis ce temps on ne trouve plus rien dans la Décade qui se rapporte à l'Institut.

3° Le Courrier de l'Egypte, destiné aux nouvelles en général, et à la publication des actes des autorités civiles et militaires. Chaque numéro a quatre pages in-8°, sur deux colonnes. Il paraissait tous les quatre jours. Le premier numéro est du 12 fructidor an VI; le dernier, au moins dans l'exemplaire de la bibliothèque de l'Institut de France, est le numéro 105 du 12 ventôse an IX.

Je vais d'abord extraire de ces journaux tout ce qui se rapporte aux travaux littéraires et scientifiques de Fourier dans l'Institut d'Égypte.

Le caractère philosophique de l'expédition d'Égypte serait unique dans les annales du monde, si on ne se rappelait Alexandre parcourant cette même Égypte et l'Orient avec Callisthène, Pyrrhon, Anaxarque, faisant faire partout des recherches d'histoire naturelle et de physique pour Athènes et pour Aristote. Le nouvel Alexandre, dans sa course civilisatrice, avait aussi les yeux sur Paris et sur l'Institut. La création de l'Institut d'Égypte et son organisation sur le modèle de celui de Paris, est une idée simple, grande et féconde. L'Institut était placé

dans un des palais des beys. La grande salle du harem servait pour les séances, et le reste de l'édifice pour le logement des savants. De ce palais dépendait un vaste jardin qui s'étendait dans la campagne et qui devint le jardin de botanique. Dans les salles étaient toutes les machines de physique, de chimie et d'astronomie, apportées de France, et l'on forma successivement un musée d'histoire naturelle où toutes les curiosités du pays, soit du règne animal, soit du règne végétal ou minéral, étaient réunies. Un laboratoire de chimie fut établi au quartier-général. Comme l'esprit martial, le mépris du danger et l'habitude des souffrances régnaient parmi les savants, de même l'esprit de la science avait pénétré dans l'armée. Les officiers du génie, de l'artillerie et de l'état-major, qui avaient cultivé les sciences et les arts, concoururent avec les savants de profession pour enrichir l'Institut d'Égypte de curieux mémoires.

L'Institut devait avoir deux séances par décade : dès le le milieu de l'an VII il n'y en eut plus qu'une seule. Il était divisé en quatre sections : 1° mathématiques; 2° physique; 3° littérature; 4° économie politique. Chaque section pouvait être composée de douze membres. L'Institut devait principalement s'occuper 1° du progrès et de la propagation des lumières en Égypte; 2° de la recherche, de l'étude et de la publication des faits naturels, industriels et historiques de l'Égypte. Bonaparte était l'âme de l'Institut. C'est lui qui a posé la plupart des questions les plus importantes, surtout au point de vue pratique; c'est lui, par exemple, qui proposa de fonder un observatoire pour l'astronomie et la météorologie. Le premier trimestre Monge fut nommé président, et Bonaparte vice-président, destiné par là à la présidence pour le trimestre suivant. Bonaparte est alors président et Berthollet vice-président. Dès la première

séance Fourier est désigné comme secrétaire perpétuel. Il était donc le centre de tous les travaux. C'est pour la section de mathématiques, dont il faisait partie, qu'il travaillait le plus; mais il prenait part aussi aux recherches des autres sections; et, quand même il ne se serait pas mêlé un seul moment d'administration, l'activité littéraire et scientifique qu'il déploya serait vraiment étonnante. Voici la simple liste de ses travaux d'Institut.

Décade. Séance du 21 fructidor an VI. Fourier lit un mémoire sur la résolution générale des équations algébriques. On voit que, sur les bords du Nil, il s'occupait toujours du problème qui l'avait tant exercé à Auxerre et à l'École polytechnique, et ceci me rappelle ce que m'a dit M. Navier, que plusieurs de ses mémoires sur les équations algébriques sont écrits avec de l'encre et sur du papier évidemment fabriqués en Égypte.

Séance du premier jour complémentaire de l'an VI. Il lit une note sur un projet d'une machine mue par la force du vent, qu'on pourrait employer pour arroser les terres.

Séance du........ an VII. Il fait un rapport au nom d'une commission sur un mémoire de Ripault intitulé : *Recherches sur les oasis*. Ce rapport est imprimé page 150 de la Décade.

Même année, séance du 26 brumaire. Il lit un rapport sur l'aquéduc qui porte les eaux du Nil au château du Kaire ; il détermine le temps de la construction de ce monument, et en fait la description, ainsi que des machines qui y sont employées.

Séance du 6 frimaire. Il lit la première partie d'un écrit intitulé : *Recherches sur la mécanique générale*.

Séance du 26 frimaire. Il lit la seconde partie de ces *Recherches*.

Séance du 16 pluviôse. Mémoire de mathématiques, intitulé : *Recherches sur la méthode d'élimination.*

Séance du 11 messidor. Mémoire de mathématiques, qui contient la *Démonstration d'un nouveau théorème d'algèbre.*

Complétons cette liste à l'aide des renseignements qui se trouvent dans le *Courrier d'Égypte*, et qui manquent dans la *Décade.*

Le n° 27, an VII, porte que le général Andréossy et les citoyens Berthollet et Fourier, membres de l'Institut d'Égypte, sont de retour du voyage qu'ils ont fait aux lacs de Natron; d'où il suivrait que Fourier, ainsi que Berthollet, pourraient bien être pour quelque chose dans le célèbre travail d'Andréossy sur ces lacs.

N° 37, 29 fructidor an VII. Nomination de deux commissions scientifiques pour la Haute-Égypte. Bonaparte lui-même, avant son départ pour la France, avait organisé avec un soin particulier et une parfaite intelligence toute cette expédition. Déjà plusieurs savants étaient partis avec Desaix pour la Haute-Égypte, entre autres Denon, Girard, etc.; mais les deux commissions officiellement désignées ne partirent que quand l'administration française fut établie dans la Haute-Égypte. La première commission était composée de Costaz, Nouet, Méchain, Coquebert, Coutelle, Savigny, Ripault, Balzac, Coraboeuf, Lenoir, Labatte, Lepeyre (l'architcte), Saint-Genis, Viard; la seconde, de Fourier, Parseval, Villoteau, Delille, Geoffroy-Saint-Hilaire, Lepère (l'ingénieur), Redouté, Lacypière, Chabrol, Arnollet et Vincent. C'est dans ce même numéro que se trouve la proclamation de Bonaparte annonçant son départ à l'armée, et celle de Kléber qui en prend le commandement.

N° 44. Retour des deux commissions scientifiques de la Haute-Égypte.

N° 47. Lettre de Kléber où il exprime sa satisfaction aux deux commissions de la Haute-Égypte, et approuve l'*idée vraiment libérale et patriotique* de réunir les belles choses rapportées de cette expédition dans un même ouvrage. Il invite ceux des Français qui, avant la formation des deux commissions et pendant leurs recherches, ont visité la Haute-Égypte, à se joindre aux deux commissions et à concourir à *élever un monument littéraire digne du nom français*. « Je désire en conséquence, dit-il, que l'on prenne des mesures promptes pour assurer la rédaction des différents travaux, pour distribuer la matière, et désigner celui qui sera chargé d'ordonner l'ensemble de ce beau tableau et d'en lier toutes les parties. L'Institut sentira la nécessité d'une introduction générale.... » Signé Kléber, au quartier-général du Kaire, 1er frimaire an VIII.

N° 48. Réponse de l'Institut à Kléber, pour lui déclarer qu'il adopte avec reconnaissance l'idée d'un monument unique et d'une introduction générale, et qu'il désigne Fourier pour réunir et publier l'ensemble des travaux.

Voilà donc Fourier président, à tous les travaux sur l'Égypte, et chargé du monument qui doit les recueillir; et comme cette idée ne pouvait guère être venue spontanément à Kléber, que Fourier était dans son intimité et secrétaire-perpétuel de l'Institut d'Égypte depuis sa fondation, il est très-probable et tout le monde m'a assuré que c'est à lui qu'il faut rapporter ce projet.

Le voici maintenant à la tête d'une institution moitié scientifique et moitié administrative. Le n° 47 annonce la création d'un bureau chargé de recueillir tous les renseignements propres à faire connaître l'état moderne de l'Égypte sous le rapport du gouvernement, des lois, des usages civils, religieux et domestiques, de l'enseignement public et du commerce. Ce bureau devait rassembler les

chartes, les inscriptions des monuments; son travail devait s'étendre aux relations actuelles de l'Égypte avec les peuples d'Afrique. Il était autorisé à correspondre avec les fonctionnaires publics, français et musulmans. Desgenettes, Gloutier, Fourier, Livron, Talien, Rossetti, Baudot, Dubois et Protain le composaient. Il avait à ses ordres un écrivain arabe et deux interprètes. Cet arrêté de Kléber est du 28 brumaire an VIII.

N° 51. Division et répartition du travail de la Commission des renseignements sur l'état moderne de l'Égypte, créée par l'arrêté qui précède. Fourier est ici désigné comme président de la Commission tout entière et comme membre de la section relative à la législation et aux usages civils et religieux, et même comme membre d'une autre section chargée de recueillir des documents relatifs au gouvernement et à l'histoire.

N° 54. 3 pluviôse an VIII. Lettre de Kléber au Directoire, datée du 18 nivôse an VIII, sur le travail de la Commission scientifique d'Égypte. Kléber donne avis au Directoire que la Commission s'occupe d'un *travail un et national*, et que Fourier a été choisi à l'*unanimité* par ses collègues pour publier leurs travaux. Il annonce en même temps le retour en France de plusieurs membres de la Commission avec quelques objets d'art et d'antiquité. C'est dans ce même numéro que se trouve, entre autres nouvelles, celle de l'arrestation de Dolomieu, ancien chevalier de Malte, naturaliste très-distingué, membre de la Commission scientifique de l'Égypte, pendant qu'il traversait la mer pour revenir en France. Le gouvernement de Naples le jeta dans un cachot en Sicile, et les chevaliers de Malte siciliens demandèrent qu'il fût traduit devant une commission militaire comme coupable de haute trahison envers leur ordre.

N° 55. 9 pluviôse. Lettre de l'Institut d'Égypte au général Kléber en faveur de Dolomieu. Cette lettre, pleine de noblesse et écrite avec élégance, trahit à toutes les lignes la main de Fourier, qui l'a signée comme secrétaire perpétuel de l'Institut, ainsi que Leroy, président, et Conté, vice-président.

N° 56. 13 pluviôse. Tableaux pour servir à la section de géographie et d'hydraulique de la Commission des renseignements sur l'état de l'Égypte moderne. Ce sont des cadres de statistique à remplir, probablement de la même main qui a tracé le plan et écrit l'introduction à la *Statistique du département de la Seine.*

N° 84. 24 vendémiaire an IX. Dans la séance publique de l'Institut du 2 courant, Fourier lit la première partie d'un *Tableau des révolutions et des mœurs de l'Égypte.* Cette première partie comprend le précis des révolutions de l'Égypte jusqu'après la conquête de Sélim.

N° 95. Séance du 6 nivôse an IX. Il présente à l'Institut un mémoire de mathématiques sur l'*analyse indéterminée.*

N° 104. 6 nivôse. Rapport à l'Institut sur les recherches à faire dans l'emplacement de l'ancienne Memphis et dans toute l'étendue de ses sépultures. Une Commission avait été nommée à cet effet, et Fourier en était membre. Ce rapport très-bien fait se trouve dans les numéros 104 et 105. La suite en est remise au numéro suivant, qui manque dans l'exemplaire de la bibliothèque de l'Institut. Là finit pour nous le *Courrier de l'Égypte.*

On voit que Fourier embrassait tous les genres de travaux dont pouvaient s'occuper les diverses sections de l'Institut d'Égypte, les mathématiques, la physique, l'histoire et l'économie politique. C'est à lui qu'on attribue

l'heureuse idée d'élever un monument unique aux travaux des Français sur l'Égypte ; et le choix que ses collègues firent de lui à l'unanimité pour présider à l'ordonnance des diverses parties de ce monument et pour en élever le frontispice, est un hommage éclatant rendu à ses lumières. Au retour de l'expédition, cette grande idée fût peut-être demeurée stérile, si Fourier ne l'eût souvent rappelée au premier consul, qui était bien digne de l'apprécier, mais auquel il répugnait un peu de se faire l'exécuteur d'un décret de Kléber. Il arrangea tout en prenant l'idée pour son compte et en faisant du grand ouvrage de l'Égypte un monument à sa propre gloire.

Passons au rôle de Fourier en Égypte comme administrateur.

Bonaparte dit dans ses Mémoires sur l'expédition d'Égyte qu'il nomma Monge et Berthollet commissaires auprès du grand divan qu'il avait assemblé pour s'occuper des affaires générales de l'Égypte, et Fourier auprès du divan spécial du Kaire. Mais je ne trouve ni dans le *Courrier de l'Égypte*, ni dans la *Décade*, aucune trace de la nomination de Monge et de Berthollet auprès du grand divan, ni même de l'existence de ce grand divan au temps de Bonaparte. Je ne vois pas non plus qu'il soit fait mention d'un divan spécial du Kaire et d'aucune commission de Fourier. Comme l'Annuaire manque pour l'an VII, je n'ai pu vérifier le fait ; je ne rencontre les deux institutions du divan du Kaire et du divan de l'Égypte qu'en l'an VIII et sous Kléber.

Aussitôt que Kléber est en possession du commandement, le rôle politique de Fourier s'étend et s'agrandit avec son influence scientifique, et son crédit ne diminua pas sous Menou. Nous le trouvons dès l'an VIII commissaire auprès du divan suprême de l'Égypte. On m'as-

sure[1] que la relation de la bataille d'Héliopolis, envoyée par Kléber au Directoire, est de la main de Fourier. Il y a dans le *Courrier de l'Égypte*, n° 75, un extrait d'un ordre du jour de Kléber, du 27 thermidor an VIII, où sont déterminées les formes pour l'admission dans les différents corps de l'artillerie, du génie civil et militaire, des ingénieurs-constructeurs de vaisseaux et des ingénieurs géographes. Fourier est désigné comme examinateur pour les connaissances de théorie exigées par les lois.

N° 79. 15 fructidor an VIII. Formation d'une commission chargée de rédiger un plan général d'administration de la justice en Égypte. Cette commission est composée de Fourier, de Regnier, commissaire des guerres, et du général Baudot. Dans l'Annuaire de l'an VIII, il est fait mention d'une administration générale de la justice dont le chef est Fourier. Dans le tome III de la *Décade*, il est plusieurs fois appelé chef de l'administration de la justice, et en cette qualité on le voit chargé de transmettre à Desgenettes une lettre du divan du Kaire, où cette assemblée remercie Desgenettes de son ouvrage sur le traitement de la petite vérole.

N° 80. 24 fructidor an VIII. Formation d'un conseil général d'administration pour toute l'Égypte, sous le nom de conseil privé d'Égypte. Le conseil se composait de deux ordres de conseillers ; les uns que désignaient leurs fonctions, et qui étaient inamovibles ; les autres à la nomination du général en chef. Fourier est à la tête de ces derniers conseillers avec Lepère, Conté, Champy, Costaz, Jacotin, Thévenin, Reynier, Regnier, Chanaleilles et Girard. Le conseil s'occupait de tout ce qui a rapport au commerce, à l'agriculture, aux finances, à la législation

[1] M. Jomard.

civile et criminelle, aux sciences et aux arts, des rapports à établir entre la métropole et l'Égypte, entre les habitants du pays et les Français y résidant, enfin de tout, hormis la guerre et la politique extérieure. Le conseil était divisé en sections et pouvait prendre l'initiative sur tous les objets dont il croyait utile de s'occuper. Le travail préliminaire était fait par les différentes sections, qui présentaient leur travail au conseil assemblé. L'avis du conseil était envoyé au général en chef, qui adoptait, rejetait, modifiait, selon qu'il le jugeait convenable. Ce conseil est aussi mentionné dans l'*Annuaire*.

N°91. 15 frimaire. Institution d'un journal arabe destiné à répandre dans toute l'Égypte les actes du gouvernement français, à prémunir les habitants contre toutes les inquiétudes qu'on pourrait leur inspirer, enfin à entretenir la confiance et l'union entre la population et les Français. Ce journal portera le nom de *Tanbyeh* (Avertissement). Plusieurs exemplaires de ce journal seront remis aux chefs des caravanes qui arrivent en Égypte, et on prendra tous les moyens pour le répandre dans l'Hyemen, la Syrie, l'Asie-Mineure. Les Ulémas formant le divan d'Égypte devront connaître tout ce qui sera contenu dans ce journal, et la surveillance de la part du gouvernement français devait être entre les mains de Fourier, chef de l'administration de la justice en Égypte. La rédaction en était confiée au cheikh Elkachab.

N° 96. 18 nivôse an IX. Lettre du grand divan d'Égypte au général Abdallah-Menou, dans laquelle le divan lui fait savoir que, sur la demande du citoyen Fourier, commissaire auprès du divan et chef de l'administration de la justice, il a été décidé d'interdire aux soi-disant *saints* le droit de paraître nus dans les rues et de se livrer à aucune

indécence. En conséquence, arrêté de Menou contre les désordres de cette espèce.

N° 99. Fourier fit prendre aussi au divan la résolution d'établir des listes de décès et de naissances, de les rassembler et de les conserver dans un registre authentique. On trouve ici une lettre du divan à Menou, où il est établi que cette pratique, qui apprend aux États ce qu'ils perdent de citoyens et ce qu'ils en acquièrent, n'est nullement contraire à la religion, et peut très-bien être observée dans toute l'Égypte. Cette lettre est d'une certaine étendue, et sous des formes musulmanes contient, sur les rapports de la science et de la foi, des déclarations qui font le plus grand honneur au bon sens du divan et à Fourier qui l'inspirait. C'est encore une institution de statistique tout à fait semblable à celle que Fourier dirigea plus tard à la préfecture de la Seine.

Tout ceci nous donne quelque idée de la conduite du préfet du Kaire, du ministre de l'intérieur et du ministre de la justice en Égypte. J'arrive au diplomate.

Fourier fut chargé de négociations importantes avec les beys et les chefs de l'armée ottomane. Sa principale négociation fut son traité avec Mourâd-Bey, par l'entremise de la célèbre Sitty-Neficah. Cette femme, qui joignait, à ce qu'il paraît, un caractère et des talents supérieurs à une rare beauté, avait joui d'une grande influence sous Aly-Bey, et ensuite sous Ibrahim. Elle avait inspiré une grande passion à Mourâd-Bey, qui l'avait enlevée à leur commun maître.

On lit dans les *Mémoires de Napoléon* :

« Napoléon envoya Eugène, son beau-fils, complimenter la femme de Mourâd-Bey, qui avait sous ses ordres une cinquantaine d'esclaves appartenant à ce chef mameluck et à des katchefs. C'était une espèce de couvent

« de religieuses dont elle était l'abbesse. Elle reçut Eugène « sur son grand divan, dans le harem, où il entra par « exception et comme envoyé du sultan Kébir. Toutes les « femmes voulurent voir le jeune et joli Français, et « les esclaves eurent beaucoup de peine à contenir « leur curiosité et leur impatience. L'épouse de Mourâd-« Bey était une femme de cinquante ans, et avait la « beauté et les grâces que comporte cet âge. Elle fit, sui-« vant l'usage, apporter du café et des sorbets dans de « très-riches services et avec un appareil somptueux. Elle « ôta de son doigt une bague de mille louis, qu'elle donna au « jeune officier. Souvent elle adressa des réclamations au « général en chef, qui lui conserva ses villages et la pro-« tégea constamment. Elle passait pour une femme d'un « esprit distingué. »

La femme dont parle ici Napoléon est évidemment Sitty-Neficah. En effet, Sitty-Neficah ne devait plus être jeune, puisque Mourâd l'avait enlevée à Ibrahim-Bey, et qu'elle avait eu du crédit sur Ali, le prédécesseur d'Ibrahim. Elle avait dû être très-belle pour gouverner ainsi ces maîtres farouches. Bonaparte relève sa réputation de mérite, et il la peint comme à la tête de la maison de Mourâd et investie de sa confiance. Déjà elle traite avec les Français au Kaire, tandis que son mari se bat contre eux dans la Haute-Égypte. Il est naturel que plus tard elle ait servi d'intermédiaire entre le gouvernement nouveau et Mourâd. Celui-ci lutta longtemps pour ressaisir par la force ce qu'il avait laissé au Kaire, et il ne se rendit qu'à la dernière extrémité sous Kléber. Napoléon rapporte qu'une fois, après l'expédition de Syrie, Mourâd descendit dans le Fayoum, se porta par le désert sur le lac de Natron, puis retournant sur ses pas, erra quelque temps sur la lisière du désert et autour des Pyramides, monta sur la plus

haute, et y resta une partie de la journée à considérer avec sa lunette toutes les maisons du Kaire et sa belle campagne de Gizeh. De toute la puissance du Mameluck, il ne lui restait que quelques centaines d'hommes fugitifs et découragés ; mais ce qu'il regrettait par-dessus tout, c'était sa femme, cette Sitty-Neficah, pour laquelle il avait bravé autrefois les hasards de la révolte et des combats. Il paraît que Fourier le devina, et ce fut par Sitty qu'il arriva jusqu'à son cœur. Le fier Mameluck consentit à recevoir le titre de gouverneur de la Haute-Égypte, au nom des Français. Avant la bataille d'Héliopolis, il fut assez sage pour répondre à ceux qui voulaient l'attirer dans la révolte : « Je suis actuellement un sultan français ; les Français et moi ne sommes qu'un. » Aussi le trouve-t-on dans l'*Annuaire* de l'an IX, comme gouverneur du Saïd pour la république française. Après avoir été notre ennemi le plus obstiné, il fut notre allié le plus constant : il ne nous abandonna qu'avec la fortune. Avoir désarmé un si rude adversaire qui nous inquiétait sans cesse, et nous forçait d'entretenir de nombreuses garnisons à Syène et à Éléphantine, était un service de la plus haute importance. On le dut principalement à la sagacité de Fourier et à l'amabilité de ses manières.

Il ne reste plus qu'à dire un mot de la dernière et triste mission qu'il eut à remplir aux funérailles de Kléber et à celles de Desaix. Il avait été l'ami et le ministre de l'un, et il avait eu occasion d'apprécier l'autre dans l'expédition de la Haute-Égypte, dont il avait fait partie. Il était naturel qu'il fût chargé de leur éloge funèbre. L'éloquence de Fourier y consiste dans la noblesse et l'élévation des sentiments et dans l'expression simple d'une douleur vraie. Le style en est d'une élégance achevée, qui nuit peut-être à la rapidité et à l'énergie. Ce sont deux mor-

ceaux extrêmement distingués, et qui méritent d'être conservés ; j'ai cru qu'on ne me saurait pas mauvais gré de les rapporter ici.

Extrait du Moniteur, du 19 fructidor an VIII.

Ce fut le 28 prairial au matin qu'eurent lieu les obsèques du général Kléber. Le convoi arriva à onze heures sur l'esplanade du fort de l'Institut, et s'avança ensuite dans l'enceinte. On déposa le corps du général sur un socle entouré de candélabres de forme antique. L'état-major général mit pied à terre pour saluer les restes du général. Des militaires de toutes les armes et de tous les grades s'avancèrent spontanément en foule, et jetèrent sur le tombeau des couronnes de cyprès et de laurier, en accompagnant ce dernier hommage des accents vrais et flatteurs de leurs regrets.

Alors le citoyen Fourier, commissaire français près du divan, chargé par le général en chef d'exprimer dans ce jour la douleur commune, alla se placer, environné de l'état-major général et des grands officiers civils et militaires du Kaire, sur un bastion qui dominait l'armée rangée en bataille, et, d'une voix émue par la sensibilité, il prononça le discours suivant :

« FRANÇAIS,

« Au milieu de ces apprêts funéraires, témoignages fugitifs mais sincères de la douleur publique, je viens rappeler un nom qui vous est cher, et que l'histoire a déjà placé dans ses fastes. Trois jours ne se sont point encore écoulés depuis que vous avez perdu Kléber, général en chef de l'armée française en Orient. Cet homme que la mort a tant de fois respecté dans les combats, dont les faits

militaires ont retenti sur les rives du Rhin, du Jourdain et du Nil, vient de périr sans défense sous les coups d'un assassin.

« Lorsque vous jetterez désormais les yeux sur cette place dont les flammes ont presque entièrement dévoré l'enceinte, et qu'au milieu de ces décombres qui attesteront longtemps les ravages d'une guerre terrible et nécessaire, vous apercevrez cette maison isolée où cent Français ont soutenu, pendant deux jours entiers, tous les efforts d'une capitale révoltée, ceux des Mamelucks et des Ottomans, vos regards s'arrêteront, malgré vous, sur le lieu fatal où le poignard a tranché les jours du vainqueur de Maestricht et d'Héliopolis. Vous direz : c'est là qu'a succombé notre chef et notre ami. Sa voix tout à coup anéantie n'a pu nous appeler à son secours. Oh ! combien de bras, en effet, se seraient levés pour sa défense ! combien de vous eussent aspiré à l'honneur de se jeter entre lui et son assassin ! Je vous prends à témoin, intrépide cavalerie qui accourûtes pour le sauver sur les hauteurs de Koraïm, et dissipâtes en un instant la multitude d'ennemis qui l'avaient enveloppé. Cette vie qu'il devait à votre courage, il vient de la perdre par une confiance excessive qui le portait à éloigner ses gardes et à déposer ses armes.

« Après qu'il eut expulsé de l'Égypte les troupes de Youseph pacha, grand visir de la Porte, il vit fuir ou tomber à ses pieds les séditieux, les traîtres ou les ingrats. C'est alors que, détestant les cruautés qui signalent les victoires de l'Orient, il jura d'honorer par la clémence le nom français qu'il venait d'illustrer par les armes ; il observa religieusement cette promesse, et ne connut point de coupables. Aucun d'eux n'a péri, le vainqueur seul expire au milieu de ses trophées. Ni la fidélité de ses gar-

des, ni cette contenance noble et martiale, ni le zèle sincère de tant de soldats qui le chérissaient, n'ont pu le garantir de cette mort déplorable : voilà donc le terme d'une si belle et si honorable carrière ! C'est là qu'aboutissent tant de travaux, de dangers et de services éclatants !

« Un homme agité par la sombre fureur du fanatisme est désigné dans la Syrie par les chefs de l'armée vaincue pour commettre l'assassinat du général français ; il traverse rapidement le désert ; il suit sa victime pendant un mois, l'occasion fatale se présente, et le crime est consommé !

« Négociateurs sans foi, généraux sans courage, ce crime vous appartient : il sera aussi connu que votre défaite. Les Français vous ont livré leurs places sur la foi des traités ; vous touchiez aux portes de la capitale, lorsque les Anglais ont refusé d'ouvrir la mer. Alors vous avez exigé des Français qu'ils exécutassent un traité que vos alliés avaient rompu ; vous leur avez offert le désert pour asile.

« L'honneur, le péril, l'indignation ont emflammé tous les courages ; en trois jours vos armées ont été dissipées et détruites ; vous avez perdu trois camps et plus de soixante pièces de canon ; vous avez été forcé d'abandonner toutes les villes et les forts depuis Damiette jusqu'au Saïd : la seule modération du général français a prolongé le siége du Kaire, ville malheureuse où vous avez laissé répandre le sang des hommes désarmés. Vous avez vu se disperser ou expirer dans les déserts cette multitude de soldats rassemblés du fond de l'Asie ; alors vous avez confié votre vengeance à un assassin.

« Mais quels secours, citoyens, nos ennemis attendent-ils de ce forfait ? En frappant ce général victorieux, ont-ils cru dissiper les soldats qui lui obéissent ? Et si une main

abjecte suffit pour faire verser tant de pleurs, pourra-t-elle empêcher que l'armée française ne soit commandée par un chef digne d'elle? Non, sans doute, et s'il faut dans ces circonstances plus que des vertus ordinaires, si pour recevoir le fardeau de cette mémorable entreprise, il faut un esprit élevé qu'aucun préjugé ne peut atteindre, un dévouement sans réserve à la gloire de sa nation, citoyens, vous trouverez ces qualités réunies dans son successeur. Il possédait l'estime de Bonaparte et de Kléber : il leur succède aujourd'hui. Ainsi, il n'y aura aucune interruption ni dans les honorables espérances des Français ni dans le désespoir de leurs ennemis.

« Armée, qui réunissez les noms de l'Italie, du Rhin et de l'Égypte, le sort vous a placée dans des circonstances extraordinaires; il vous donne en spectacle au monde entier, et, ce qui est plus encore, la patrie admire votre sublime courage, elle consacrera vos triomphes par sa reconnaissance. N'oubliez pas que vous êtes ici même sous les yeux de ce grand homme que la fortune de la France a choisi pour fixer la destinée de l'état ébranlé par les malheurs publics : son génie n'est point borné par les mers qui nous séparent de notre patrie; il subsiste encore au milieu de vous; il vous anime, il vous excite à la valeur, à la confiance en vos chefs sans laquelle la valeur est inutile, à toutes les vertus guerrières dont il vous a laissé tant et de si glorieux exemples. Puissent les douceurs d'un gouvernement prospère couronner les efforts des Français! C'est alors, guerriers estimables, que vous jouirez des honneurs dus aux vrais citoyens; vous vous entretiendrez de cette contrée lointaine que vous avez deux fois conquise, et des armées innombrables que vous avez détruites, soit que la prévoyante audace de Bonaparte aille les chercher jusque dans la Syrie, soit que l'invinci-

ble courage de Kléber les dissipe dans le cœur même de l'Égypte. Que de glorieux et touchants souvenirs vous aurez à reporter dans le sein de vos familles! Puissent-elles jouir d'un bonheur qui adoucisse l'amertume de vos regrets! Vous mêlerez souvent à vos récits le nom chéri de Kléber; vous ne le prononcerez jamais sans être attendris, et vous direz : Il était l'ami et le compagnon des soldats, il ménageait leur sang, il diminuait leurs souffrances.

« Il est vrai qu'il s'entretenait chaque jour des peines de l'armée, et ne songeait qu'aux moyens de les faire cesser. Combien n'a-t-il pas été tourmenté par les retards alors inévitables de la solde militaire! Indépendamment des contributions extraordinaires, objet des seuls ordres sévères qu'il ait jamais donnés, il s'est appliqué à régler les finances, et vous connaissiez les succès de ses soins. Il en a confié la gestion à des mains pures et désignées par l'estime publique. Il méditait une organisation générale qui embrassât toutes les parties du gouvernement. La mort l'a interrompu brusquement au milieu de cet utile projet. Il laisse une mémoire chère à tous les gens de bien : personne ne désirait plus et ne méritait mieux d'être aimé. Il s'attachait de plus en plus à ses anciens amis, parce qu'ils lui offraient des qualités semblables aux siennes. Leur juste douleur trouvera du moins quelque consolation dans l'estime de l'armée et l'unanimité de nos regrets.

« Réunissez donc tous vos hommages, car vous ne composez qu'une seule famille, guerriers que votre pays a appelés à sa défense; vous tous, Français, qu'un sort commun rassemble sur cette terre étrangère, vos hommages s'adressent aussi, dans cette journée, aux braves qui dans les champs de la Syrie, d'Aboukyr et d'Héliopolis,

ont tourné vers la France leurs derniers regards et leurs dernières pensées.

« Soyez honoré dans ces obsèques, vous qu'une amitié particulière unissait à Kléber, ô Caffarelli, modèle de désintéressement et de vertus, si compatissant pour les autres, si stoïque pour vous-même.

« Et vous, Kléber, objet illustre et dirai-je infortuné de cette cérémonie qui n'est suivie d'aucune autre, reposez en paix, ombre magnanime et chérie, au milieu des monuments de la gloire et des arts ! Habitez une terre si longtemps célèbre ; que votre nom s'unisse à ceux de Germanicus, de Titus, de Pompée et de tant de grands capitaines et de sages qui ont laissé, ainsi que vous, dans cette contrée d'immortels souvenirs. »

Un recueillement religieux succéda un instant aux émotions vives et profondes qu'avait produites l'orateur.

Courrier de l'Égypte.

Le 11 brumaire an IX eut lieu la cérémonie funèbre en l'honneur du général Desaix. Les troupes prirent les armes et se rendirent dans la plaine de Qaubbéh, où elles furent placées par des officiers de l'état-major sur le terrain qu'elles devaient occuper.

Les officiers supérieurs se rendirent ensuite avec le général en chef vers le cénotaphe qu'on avait élevé à l'est du dôme de la Qaubbéh, et ce fut au pied de ce cénotaphe que fut prononcé l'éloge funèbre suivant par le citoyen Fourier, secrétaire perpétuel de l'Institut.

« FRANÇAIS,

« La voix de la patrie éplorée vient encore une fois se faire entendre ; elle prononce, au milieu de ce deuil triom-

phal, le nom de Desaix, général de division dans les armées de la république. Il parut tout à coup en Italie dans l'un des plus grands événements de la guerre, où il semblait qu'il vînt représenter l'armée d'Égypte ; il eut l'honneur de commencer la victoire, et aussitôt après il expira sur le champ de bataille.

« La vertu n'eut jamais de titres plus évident à l'admiration et aux regrets. Desaix fut grand dans un temps fertile en actions extraordinaires, où l'intrépidité est une qualité nationale qui ne distingue personne. Il servit souvent de modèle, et eut plutôt des imitateurs que des rivaux. Comme sa modestie lui réconciliait sur-le-champ ceux que sa supériorité pouvait offenser, il n'excita jamais l'envie; bonheur rare, dont peu de grands hommes ont joui, et que la fortune accorde à quelques-uns comme une prérogative naturelle.

« On est porté à croire que, puisqu'il était homme, il ne fut point exempt de défauts ; mais s'il en eut, ils échapperont à l'impartialité de l'histoire. On n'a connu de lui que des qualités estimables et de nobles sentiments. La simplicité et la bonté étaient ses habitudes naturelles. Il ne se montrait extraordinaire que dans les grandes circonstances ; on le voyait intrépide à la tête des avant-gardes, infatigable et opiniâtre dans les marches, terrible dans la déroute de l'ennemi. Le reste de sa vie coulait uniformément, et il ne conservait de sa grandeur que l'élévation des vues et du caractère.

« Il s'appliquait, dans les loisirs que lui laissait la guerre, à devenir utile pendant la paix : c'est dans ces temps plus calmes qu'il s'exerçait aux vertus civiles, s'efforçant pour ainsi dire de se confondre dans la foule des gens de bien.

« La science du gouvernement était l'objet ordinaire de

ses études ; mais une pente naturelle le ramenait au récit des faits militaires. Qui fut plus sensible que lui à l'honneur du nom français ? Quel tribut d'admiration ne paierait-il point aujourd'hui à l'armée d'Égypte dont l'héroïque constance répond à l'attente de la patrie, sous les yeux du monde entier ? Il fut heureux du moins en ce qu'il n'a connu que les triomphes de cette armée ; il n'a point eu la douleur d'apprendre le crime qui lui a enlevé un chef illustre et chéri.

« Desaix connaissait les moindres détails de toutes les actions d'éclat ; et lorsque la fortune lui avait refusé de participer à une victoire, il fallait du moins qu'il vît le champ de bataille ; il semblait qu'il devait concourir à tout ce qui se faisait de grand et d'utile. Il eût envié de pouvoir, dans le même temps, porter nos armes au delà du Rhin, disperser les Ottomans à Héliopolis, et vaincre à Marengo ; il aurait voulu être le contemporain de tous les héros.

« L'admiration, l'amitié et le désir d'obtenir, en l'imitant, une gloire immortelle, l'unissaient au premier général de l'armée d'Orient, qui lui accorda l'honneur de conquérir le Saïd. Desaix fit jouir de la paix la plus profonde le pays où il porta nos armes. Homme sensible et guerrier philosophe, il regardait le bonheur de civiliser comme le seul prix digne de la victoire ; il pensait que l'on doit des respects à tous les peuples, de quelque manière qu'on arrive sur leur territoire. Il avait repoussé les Mameloucks au delà des déserts et des rochers de Syène. Dès ce moment, il n'y eut plus de conquérant dans la Haute-Égypte, et il eût été difficile de reconnaître s'il était le vainqueur, ou s'il n'était point un ancien ami à qui les habitants donnaient une honorable hospitalité.

« Les lettres qui ne perdent jamais le souvenir de ce

qu'on a fait pour elles, ne laisseront point effacer sa mémoire; il les aimait, il les a servies, elles lui doivent cette sécurité inaccoutumée avec laquelle on a observé les monuments de l'ancienne Égypte, dans les lieux où jusques avant lui l'âme était partagée entre l'admiration et le sentiment du péril de la vie.

« Je ne rapporterai pas les traitements injustes qu'il éprouva de la part des ennemis, lors de son passage en Europe; il n'est pas toujours donné aux âmes communes de pouvoir offenser un grand homme, et leurs injures ne l'ont pas atteint.

« Les triomphes des armées françaises étaient tous présents à sa mémoire; et l'âme remplie de tant de souvenirs, il pensait que l'on distinguerait difficilement ses propres actions parmi cette multitude de faits éclatants qui se trouvent accumulés et pressés dans le court intervalle de quelques années; il craignait de n'avoir point assez fait pour vivre dans la postérité : ses regrets sont un hommage rendu à la gloire militaire de son siècle et surtout au héros qu'il avait choisi pour modèle. Desaix pensa que toutes les places de l'immortalité étaient occupées par ses contemporains, et n'osa reconnaître la sienne. Mais l'histoire ne manquera point à ses vertus. Son nom a retenti sur les rives du Rhin; il a été porté jusqu'aux rochers de la Nubie qui marquent les anciennes limites de l'empire romain; il est écrit en lettres immortelles sur la terre de Marengo, il est consacré par la douleur de la patrie et la reconnaissance empressée de tous les bons citoyens.

« Si Desaix venait à paraître au milieu de vous avec cet extérieur simple et modeste qui convenait si bien à cette âme extraordinaire, il vous dirait : « O mes amis et mes « compagnons d'armes, j'ai contemplé votre gloire, et j'ai « craint d'être oublié. Reprenez tous ces lauriers que vous

« venez déposer sur ma tombe : ils vous appartiennent, et « c'est vous que ces inscriptions honorent. Je vous recon-« nais, guerriers qui illustrâtes la retraite de la Bavière, et « vous qui concourûtes à la défense de Kehl ; vainqueurs « d'Italie, j'ai vu sans regret couler mon sang dans une « contrée remplie de vos souvenirs ; et vous qui marchâtes « avec moi dans le Saïd, tous les succès que vous m'at-« tribuez sont le prix de vos travaux et de votre cou-« rage. »

« Tels furent, citoyens, les vrais sentiments de ce grand homme de guerre ; il pensait avec raison que les monuments qui perpétuent la mémoire des généraux sont des titres de gloire pour les soldats. C'est ainsi que la patrie élève des autels à beaucoup de vertus ignorées. Elle n'honore point un seul homme lorsqu'elle assemble les trophées d'un guerrier illustre ; elle célèbre moins son nom que ses grandes actions, et les mêmes hommages s'adressent à tous ceux qui ont concouru aux services éclatants qu'il a rendus. »

NOTE TROISIÈME [1].

M. FOURIER, *préfet de l'Isère*.

Au retour d'Égypte, Fourier voulait rester à Paris pour se livrer à ses travaux, et il demandait à être employé dans l'instruction publique qu'on organisait alors. Le premier

[1] Je dois les éléments de cette note à l'obligeance de M. Augustin Périer, qui, après avoir suivi les cours de Fourier à l'École polytechnique, avait formé avec lui à Grenoble des relations intimes qui ont duré jusqu'à sa mort.

consul lui fit offrir par Berthollet la préfecture de l'Isère. Cette offre était un ordre, et, le 2 janvier an XI, il fut nommé à cette place qu'il occupa jusqu'en 1815. En 1808, l'empereur le nomma baron avec dotation.

Le grand travail auquel Fourier a attaché son nom pendant sa préfecture de l'Isère est le desséchement des marais de Bourgoin. Imaginez d'immenses marécages qui s'étendent jusque dans trente-sept communes et forment des terrains vagues, dangereux par l'air infect qu'ils exhalent, et à peu près inutiles à tous les riverains. Depuis Louis XIV, le gouvernement avait plusieurs fois entrepris d'assainir ces terrains et de les rendre à l'agriculture. A diverses époques, cette opération avait été reprise sans pouvoir être terminée, à cause des prétentions contraires de toutes les communes riveraines et du conflit des intérêts opposés. Il ne s'agissait pas moins que d'amener toutes ces communes à des sacrifices mutuels dont elles ne voyaient pas l'avantage immédiat, et qu'elles se rejetaient les unes sur les autres. Fourier fut obligé de négocier avec chaque commune et presque avec chaque famille, et ce ne fut qu'à force de raison et de bonté, surtout au moyen d'une patience à toute épreuve, qu'il parvint à obtenir le concert nécessaire à une pareille opération. M. Augustin Périer, qui était sur les lieux, et qui connaît particulièrement cette affaire, m'a paru, en 1831, encore tout pénétré d'admiration pour le talent déployé par Fourier dans cette négociation.

Il fallut faire régler à la fois la quotité de terrain qui serait remise aux communes après le desséchement en compensation de leurs droits, et un grand nombre de conditions accessoires. Ce traité eut lieu le 7 août 1807.

Trente-sept conseils municipaux reconnaissant en même temps le bienfait de l'intervention paternelle de l'admi-

nistration, adoptant les mêmes bases pour le réglement de leurs intérêts, trente-sept maires comparaissant à la fois et parfaitement d'accord pour souscrire une transaction en 28 articles, qui touche aux intérêts les plus importants, attestent la sage influence de l'administrateur, exercée dans l'utilité réelle de cette nombreuse population.

Le desséchement des marais de Bourgoin, terminé en 1812, a livré des terrains immenses à l'agriculture, créé de riches pâturages, et mis de riches moissons à la place de semences de mort. Franklin eût envié un pareil résultat, et pour l'obtenir il ne fallait pas moins qu'une grande réputation de lumières et de justice, une patience, une adresse et, pour ainsi dire, un charme de bienveillance digne du sage Américain.

Un travail moins important, mais encore fort utile, est la route nouvelle que traça Fourier pour aller directement de Grenoble à Turin, par le Lantaret et le Mont-Genèvre, et qui devait, en formant une communication facile entre Lyon et Turin, rapprocher la France et l'Italie. L'ancienne route était beaucoup plus longue, mais elle enrichissait des populations que l'entreprise de la route nouvelle alarmait, et qui avaient auprès du gouvernement un zélé défenseur dans leur compatriote, M. Crétet, ministre de l'intérieur. Après s'être inutilement adressé au ministre, Fourier prit le parti de faire présenter un mémoire à l'empereur par une députation de l'Isère; mais il se garda bien de rédiger un long mémoire; il savait qu'il ne fallait pas demander beaucoup d'instants à celui qui avait l'Europe à gouverner, et il savait aussi qu'on pouvait se fier à sa pénétration merveilleuse. La note, présentée par quelques notables de l'Isère, n'avait pas plus d'une page; elle contenait, nettement indiqués, les avantages de la route nouvelle et les moyens de l'exé-

cuter : une petite carte y était jointe. Deux jours après la présentation de cette requête, elle était accordée. L'empereur avait vu, il avait compris; à l'instant même toutes les résistances du ministre de l'intérieur avaient été vaincues, et l'ordre de procéder à l'exécution de la nouvelle route envoyé au préfet de l'Isère.

Le département de l'Isère avait consacré près de deux millions à cette belle entreprise, que les événements de 1814 sont venus interrompre. Le Piémont se refusa naturellement à ouvrir ses frontières de ce côté; mais du moins l'Isère espère que le gouvernement français n'oubliera pas ses sacrifices, et rendra la route complétement praticable aux voitures jusqu'à Briançon. Cette route, suspendue pendant l'espace d'une lieue sur le flanc d'une montagne où la main du mineur pouvait seule la tracer, s'enfonce dans le sein des rochers, sous deux immenses galeries qu'éclairent de distance en distance des ouvertures latérales pratiquées dans l'épaisseur du roc. Le pays voit avec douleur ce superbe travail s'altérer chaque jour faute des réparations nécessaires.

Indépendamment du desséchement des marais de Bourgoin et de l'ouverture de la route du Mont-Genèvre, qui suffiraient pour recommander son administration, Fourier sut faire exécuter des travaux considérables pour les chemins vicinaux; travaux qui, dans l'absence d'une législation précise, étaient presque entièrement dus à l'action personnelle de l'administrateur en chef.

Tels sont les services effectifs et matériels qui marqueront longtemps le passage de Fourier dans l'Isère. Mais il est un travail d'une tout autre nature, qui exigeait au plus haut degré et qui fit paraître toutes les ressources de son esprit, les nobles et aimables qualités de son cœur. Napoléon avait le principe opposé à celui de Coblentz et

des Jacobins. Au lieu de se faire un parti en France et encore de l'épurer toujours et de le réduire, il voulait fondre tous les partis dans le commun attachement à son gouvernement et peu à peu à sa personne. Fourier était fait tout exprès pour être l'instrument d'un pareil plan. La tâche était digne de lui, mais elle n'était pas facile dans l'Isère. Le Dauphiné, pays de parlement, possédait de vieilles traditions de liberté qui lui firent embrasser avec ardeur la révolution française; on se rappelle et l'assemblée de Visille, et la conduite d'une partie considérable de la noblesse dauphinoise, et Mounier, et Duport, et Barnave. Mais l'habitude même de la liberté sauva le Dauphiné de l'enivrement révolutionnaire, et on a remarqué que cette province si libérale avait été très-modérée. On avait résisté aux folies de la république : on résistait à celles de l'empire. En général il n'y a pas d'enthousiasme dans le Dauphiné, et c'est surtout la liberté pratique que l'on aime. Chacun y tient à ses opinions et veut qu'on les respecte. Fourier trouva là bien des républicains qui voyaient l'empire de mauvais œil, et bien des nobles qui, retirés dans leurs châteaux, entravaient sourdement la marche du gouvernement. L'art de Fourier fut de les rallier peu à peu à la cause de l'empereur, qui était alors celle de la France. Ce n'était point du tout un administrateur dans le sens ordinaire, bureaucrate et paperassier : il écrivait très-peu, mais il voyait beaucoup de monde, parlait à chacun le langage de sa position et de son intérêt. Homme nouveau, il lui était aisé de s'attacher le parti populaire; homme aimable, il séduisait le parti aristocratique; et, sans descendre à des feintes indignes de lui, il trouva, dans une tolérance sincère et d'habiles ménagements, le secret de gagner le clergé. Bientôt les partis, qui jusqu'alors avaient vécu dans cet éloignement fâcheux les uns des autres où les

préjugés et les inimitiés se nourrissent de l'ignorance, attirés à la préfecture, apprirent à se connaître, et finirent par déposer leurs ressentiments sous la main d'une autorité éclairée. Fourier, en obligeant tout le monde, conquit tout le monde au gouvernement nouveau. L'empereur étonné lui demandant un jour comment il s'y prenait pour conduire ainsi des esprits si difficiles : « Rien de plus simple, ré-
« pondit Fourier : je prends l'épi dans son sens, au lieu
« de le prendre à rebours [1]. »

Il vivait beaucoup avec la noblesse. C'était son devoir, car il fallait clore la révolution et unir tous les membres de la grande famille française. Il rendit souvent à des émigrés d'importants services qu'il était quelquefois forcé de déguiser pour ne pas trop effaroucher le parti contraire. Un jour, on allait vendre, sur la mise à prix de 40,000 francs, un bien d'émigré qui en valait le triple. L'émigré, nouvellement rentré, alla voir le préfet et lui confia qu'à la rigueur il pourrait bien se procurer les 40,000 francs, mais que l'enchère irait beaucoup plus haut, et qu'il allait perdre la seule occasion de recouvrer à bon marché son ancienne propriété. La vente sur enchère devait se faire le lendemain à huit heures; il y avait toujours une heure ou deux de grâce pour laisser arriver le monde et s'accroître le nombre des acheteurs. Fourier s'y transporta à huit heures précises, et là, au bout d'un quart d'heure, sous prétexte de faire exécuter la loi, et en feignant beaucoup de mauvaise humeur contre les acheteurs en retard, il ordonna à l'huissier de commencer la vente, quand il n'y avait à peu près personne dans la salle. L'émigré eut donc

[1] Je tiens ce mot de M. Bérenger, alors avocat général à la Cour impériale de Grenoble, longtemps député de la Drôme, aujourd'hui membre de l'Institut et de la Cour de cassation.

aisément son bien pour 40,000 francs. D'ailleurs Fourier s'était assuré que cela ne serait pas mal vu du public, cet émigré jouissant de l'estime et de l'affection générale [1].

Souvent malgré le plan conciliateur du maître, il arrivait du bureau du ministre des ordres sévères; Fourier les recevait et ne les exécutait pas. Il laissait le ministre écrire lettre sur lettre, et sans rien contester il ne faisait que ce qui lui paraissait convenable. Ainsi, à l'époque où la levée des gardes d'honneur menaçait les anciennes familles d'être violemment privées de tous les jeunes gens qu'elles n'avaient pas destinés à la carrière militaire, il sut éluder avec adresse les ordres rigoureux qu'il avait reçus, et procurer le contingent demandé en y faisant concourir, à l'aide de sacrifices pécuniaires, ceux qui, par leur situation sociale et leurs opinions politiques, répugnaient trop au service personnel. Il eut le talent de composer le contingent du département de l'Isère de volontaires pris dans des conditions convenables, et qui furent équipés par des subventions spontanément confiées à l'administration; en définitive, il y eut des gardes d'honneur qui satisfirent aux besoins de l'Etat, sans épuiser les familles.

Quand il voulait une chose, il savait y intéresser tout le monde et prendre chacun par où il était prenable. Il s'adressait à l'amour-propre de celui-ci, à la bonté de celui-là, aux défauts et aux bonnes qualités de tous ceux dont il avait besoin, et sans violences comme sans écritures il vous conduisait si bien qu'on avait l'air d'agir ou plutôt qu'on agissait avec la sincérité et la vivacité de zèle qu'on aurait mise à ses propres affaires. M. Augustin Périer m'en a cité

[1] Ceci me vient de M. M[illegible] et de sa fille, proches parents de Fourier.

plusieurs exemples, entre autres celui d'un bal que la ville de Grenoble donna à Monsieur, depuis Charles X. Personne, d'abord, dans le parti libéral, ne voulait aller à ce bal, et toute la ville finit par s'y rendre et même par s'y amuser.

Non-seulement Fourier avait la confiance absolue de l'Isère pour tout ce qui regardait les affaires publiques, mais chacun s'empressait de le consulter sur ses affaires privées. Le bon Fourier admettait toutes les confidences et prodiguait à tout le monde, avec une bonté inépuisable, les trésors de sa longue expérience des hommes et des choses. En un mot, avec des lumières, de l'esprit et de la bonté, il résolut le problème de l'administration, beaucoup faire sans se donner un grand mouvement.

Cependant les occupations du préfet n'empêchaient pas les méditations du savant; et après avoir terminé rapidement toutes les affaires, retiré dans son cabinet solitaire, Fourier mettait en ordre ses papiers sur l'Égypte, poursuivait le développement de ses Méthodes analytiques, et jetait les fondements de la Théorie de la chaleur. Il trouva à Grenoble les deux frères Champollion auxquels il donna le goût des études égyptiennes. C'est à lui peut-être que nous devons Champollion qui pourtant était destiné à porter le coup mortel à l'antiquité du Zodiaque de Dendérah si chère aux savants de l'expédition. Mais les travaux d'archéologie et de mathématiques de Fourier ne peuvent pas même être effleurés ici. Il suffit de rappeler que c'est dans une campagne, près de Grenoble, qu'il écrivit sa célèbre introduction au grand ouvrage sur l'Égypte, au sujet de laquelle M. de Fontanes lui écrivit qu'*il avait su réunir les grâces d'Athènes à la sagesse d'Égypte*. Je termine cette note, exclusivement consacrée à la conduite de Fourier dans l'Isère, en assurant qu'en traversant ce dépar-

tement en 1820, j'y trouvai sa mémoire vénérée. Il avait su, pendant sa longue administration, se concilier l'estime et l'affection des hommes de toutes les classes et de toutes les opinions, dans un pays qui ne se montre pas facile à accorder ces sentiments, mais qui sait y rester fidèle quand on y a de justes droits. Aussi depuis quinze ans qu'il était éloigné de l'Isère, Fourier n'avait pas cessé de recevoir, dans les situations diverses où il s'était trouvé, les témoignages empressés de la reconnaissance et du profond intérêt que lui conservaient ses anciens administrés, et sa mort prématurée a excité parmi eux des regrets unanimes. La famille Périer est toute pleine de sa mémoire. M. Aug. Périer ne m'a jamais parlé de son illustre ami sans une véritable émotion. M. Bérenger, ancien avocat-général à la cour de Grenoble, a consacré à l'éloge de Fourier, comme préfet de l'Isère, une page remarquable dans son ouvrage sur l'*Administration de la justice criminelle.*

NOTE QUATRIÈME.

1814 *à* 1825. *Les cent jours. Bureau de statistique de la préfecture de la Seine. L'Académie des Sciences. L'Académie Française.*

En 1814, à la première restauration, Fourier se trouva en quelque sorte sous la protection du bien qu'il avait fait : les nobles et les émigrés, qu'il avait ou ménagés ou servis sous l'Empire, le soutinrent auprès de la nouvelle dynastie. Mais il fut bien embarrassé lorsqu'il apprit que l'on diri-

geait Napoléon sur l'île d'Elbe par Grenoble. Que serait-il devenu en face du général de l'armée d'Égypte, du premier consul de la république française, de l'empereur auquel il devait tout? Il éluda habilement le danger en écrivant au préfet de Lyon, qu'il ne pouvait répondre de son département et particulièrement de Grenoble, si l'empereur passait de ce côté. Son embarras fut bien plus grand encore, quand l'échappé de l'île d'Elbe s'avança sur Grenoble. Fourier regardait cet événement comme un très-grand malheur; il voyait une guerre universelle inévitable, l'impossibilité de résister, le peu de fruits que la France et la civilisation pouvaient gagner à tout cela, et sans aimer les Bourbons il leur fut fidèle. Sa conduite fut de tout point celle du digne général Marchand. Il fit une proclamation modérée mais loyale, et quitta Grenoble par une porte quand Napoléon y entrait par l'autre. Celui-ci se mit dans une colère extrême en apprenant la conduite de Fourier. Il le fit chercher et voulut l'entendre. L'entrevue eut lieu sur la route de Lyon, dans une mauvaise auberge. Fourier n'était pas sans inquiétude, quand le général Bertrand l'introduisit dans une chambre où Napoléon était étendu par terre sur des cartes, un compas à la main; « Eh bien, Fourier, lui dit l'empereur en se relevant, « vous vouliez donc aussi me faire la guerre! comment « avez-vous pu hésiter entre les Bourbons et moi? Qui « vous a fait ce que vous êtes? Qui vous a donné vos ti- « tres? Comment avez-vous pu croire que jamais les Bour- « bons pourraient adopter un homme de la révolution? » Ce début n'annonçait rien de favorable; mais Napoléon connaissait trop et sa position et la nature humaine pour ne pas être indulgent, et il ajouta : « Allons, après ce qui « s'est passé, vous ne pouvez plus retourner à Grenoble : je « vous nomme préfet du Rhône. » C'est une singulière ma-

nière de se venger de ses ennemis. Cependant jamais conduite ne fut plus raisonnable et plus politique; car Fourier fut aussi bon préfet dans le Rhône qu'il l'avait été dans l'Isère. Mais le génie de Napoléon ne pouvait rien contre une situation fausse. La coalition européenne s'avançait, tandis qu'à l'intérieur l'ancien parti républicain, qui n'avait rien appris et beaucoup oublié, ne consentait à servir le gouvernement qu'en l'entraînant dans ses voies; et l'empereur, qui avait trouvé toute la France mécontente des Bourbons, ne retrouvant pas non plus sa France impériale, était forcé, contre tous ses instincts et toutes ses habitudes, de donner la main à un parti qu'il détestait et qu'il méprisait. On essayait donc un peu de jacobinisme. Carnot, grand au Comité de salut public, déplacé dans la France nouvelle, était ministre de l'intérieur. Il donna au préfet de Lyon des ordres d'une rigueur bien superflue; il voulait que non-seulement on surveillât les *royalistes*, mais qu'on fît parmi eux des arrestations nombreuses. Fourier avait marché avec son siècle : il ne se prêta point à ce recrépissement de terrorisme, et refusa d'appliquer à 1815 le régime de violence qui avait pu être nécessaire à la révolution pour faire son œuvre, mais qu'elle avait décrié et usé. Carnot mécontent envoya à Lyon un commissaire extraordinaire qui se plaignit vivement à Fourier de sa tiédeur à exécuter les ordres de Paris. « Monsieur le com-
« missaire extraordinaire, lui répondit Fourier, c'est à
« vous à vous charger des mesures extraordinaires. Je suis
« tout prêt à mettre à votre disposition la force armée;
« quant à moi, il ne m'appartient pas de sortir du cercle
« de mes attributions. » Le commissaire extraordinaire ne manquait pas de lui représenter le danger des réunions royalistes : « Hé, mon Dieu! je connais toutes
« ces réunions, disait Fourier; tout s'y passe en bavarda-

« ges ridicules. Si vous voulez frapper des vieillards, des « femmes, ou quelque étourdi sans expérience, vous aurez « l'air d'avoir peur, vous augmenterez les mécontents, et « vous ferez ce que l'empereur ne doit pas vouloir faire, un « gouvernement irrégulier, un état révolutionnaire. » Fourier était bien sûr d'être en cela d'accord avec l'empereur ; mais il ne l'était point avec son gouvernement, et Monsieur le commissaire extraordinaire lui fit entendre assez clairement que sa conduite ne convenait point au ministre : « Je le sais, répondit Fourier, et ma démission « est prête. » Aussi fut-il bientôt remplacé par un homme à la hauteur des circonstances [1]. La révocation de Fourier est du 1er mai. Il vint alors habiter Paris. Sur ces entrefaites arriva la bataille de Waterloo, la dernière chute de Napoléon et la seconde restauration [2].

On peut se faire une idée de la situation de l'ancien préfet de l'Isère, devenu tout récemment préfet du Rhône de la main de Napoléon, au milieu des violences de la réaction de 1815 et de 1816. Il songea un moment, dit-on à quitter la France et à accepter l'asile que lui offrait l'Angleterre. Il n'avait pas devant lui plus de vingt mille francs. Le traitement considérable qu'il avait eu pendant longtemps avait été dépensé en expériences de physique et en bonnes œuvres envers sa famille. Le baron de l'empire se trouva donc fort mal à son aise. Heureusement il rencontra dans M. de Chabrol, préfet du département de la Seine, son ancien élève à l'Ecole polytechnique et son

[1] M. Pons de l'Hérault, le même qui fut quelque temps préfet du Jura dans les premiers mois de la révolution de 1830.

[2] Je dois ces détails peu connus à Fourier lui-même ainsi qu'à M. Champollion-Figeac, qui était alors à Grenoble dans l'intimité de Fourier, et prit une part active aux événements des cent jours.

compagnon en Égypte, un ami puissant qui vint à son secours. M. de Chabrol lui donna la direction supérieure d'un bureau de statistique à la préfecture de la Seine, qui, sans exiger de lui une grande assiduité, lui rapportait quatre ou cinq mille francs et le mit à l'abri de la misère. C'est de ce bureau que sont sortis les beaux travaux de statistique qui ont tant honoré l'administration de M. de Chabrol. Fourier ne s'occupa plus que de travaux scientifiques. Il lut plusieurs mémoires à l'Académie des Sciences, et s'y présenta le 27 mai 1816. L'Académie le nomma, mais le roi Louis XVIII refusa de ratifier cette élection. On ne pouvait à la cour lui pardonner la préfecture du Rhône. Il est juste de rendre hommage à la conduite de M. Dubouchage, gentilhomme du département de l'Isère, alors ministre de la marine, qui autrefois avait eu à se louer de Fourier et qui ne l'abandonna pas dans cette circonstance. Il fit sentir au Roi, en conseil des ministres, tout ce qu'une pareille mesure avait d'injuste envers le plus modéré des hommes ; et, le 5 septembre étant survenu, le nouveau ministre de l'intérieur, M. Lainé, secondé par M. Dubouchage, finit par désarmer le roi Louis XVIII. L'Académie des Sciences ayant choisi une seconde fois Fourier à l'unanimité, le 11 mai 1817, en remplacement de M. Rochon, la nouvelle nomination fut confirmée. C'est encore par M. Lainé, et grâce à ses bons offices, que plus tard, à la mort de Delambre, M. de Richelieu fit confirmer par le roi la nomination de Fourier à la place de secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, pour les sciences mathématiques. Depuis nulle contrariété ne troubla sa vie. La place de secrétaire perpétuel, jointe à celle qu'il conserva à la préfecture de la Seine, lui permit de vivre honorablement. La Société royale de Londres et d'autres sociétés étrangères l'inscrivirent sur leur liste. L'Académie

Française, en 1826, l'appela dans son sein pour succéder à M. Lemontey; et, après la mort de Laplace, il fut nommé à la présidence du conseil de perfectionnement de l'Ecole polytechnique.

Il a publié, de 1815 à sa mort, 1° son grand ouvrage de la *Théorie analytique de la chaleur*, in-4, 1820; 2° deux mémoires où il exprime, sans calcul, les principaux résultats de cette théorie (*Annales de physique et de chimie*); 3° *Principes mathématiques de la population*, et d'autres travaux analogues dans les *Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine*, dont trois volumes ont paru en 1821, 1826 et 1829; 4° *Rapport sur les tontines et les caisses d'assurance*; 5° comme secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, outre l'analyse annuelle des travaux mathématiques de cette académie, il a donné cinq Éloges, à savoir : ceux de Delambre, de Breguet, de Charles, de Laplace et d'Herschel. En succédant à M. Lemontey à l'Académie Française, il en a fait l'Éloge.

Fourier avait beaucoup aimé le monde, et il y était très-aimable. On se demandait comment il avait pu acquérir ce ton, ces manières, cette aisance supérieure, lui qui sortait d'une congrégation de moines et de l'armée. Sa conversation était remplie d'intérêt. Il avait dû être très-bien dans sa jeunesse. Il était petit, mais bien fait; il avait les traits les plus fins, une belle tête et de beaux yeux. Comme tous les hommes distingués, il avait toujours aimé et recherché la société des femmes. Mais, depuis 1815, il se renferma peu à peu dans la retraite. Il aimait à y recevoir des jeunes gens dont il encourageait les travaux, et qui sont devenus des hommes du plus grand mérite. Il suffit de citer M. Navier, de l'Académie des Sciences, M. Libri, de Florence, M. Dirichlet, aujourd'hui professeur de mathématiques à l'u-

niversité de Berlin ; M. Pouillet, élève de l'Ecole normale, professeur de physique à la Faculté des Sciences et à l'Ecole polytechnique; M. Duhamel, répétiteur à cette même école, et beaucoup d'autres.

Aussitôt qu'il l'avait pu, il avait été utile à toute sa famille. Il avait à Paris un frère de père qui faisait un petit commerce et y réussissait médiocrement. Plus d'une fois Fourier releva la modeste boutique, et même, à la fin, il fit une rente à ce frère pour qu'il pût vivre sans travailler. Il avait un autre frère, auquel il fit aussi du bien. Il prit soin de ses neveux et de ses nièces, et les établit convenablement selon leur condition. Un de ses neveux est aujourd'hui curé auprès d'Auxerre; une de ses nièces a épousé un employé du ministère des finances. Il vivait dans sa propre maison à peu près comme chez les bénédictins d'Auxerre. Son domestique de confiance, Joseph, touchait pour lui ses appointements, et faisait aller le ménage sans que son maître s'en mêlât. Il n'a rien laissé. A ce désintéressement il joignait une bonté inépuisable ; mais il faut convenir que, sur la fin de sa vie, cette bonté allait jusqu'à la faiblesse. Naturellement sage et modéré, l'expérience et le malheur l'avaient rendu réservé jusqu'à la timidité : ses sentiments seuls et son cœur n'avaient pas vieilli.

NOTE CINQUIÈME.

Mes relations avec FOURIER, *pendant les dernières années de sa vie.*

Je rencontrai Fourier chez M. Lainé en 1825, à mon retour de Berlin, et l'y retrouvai plusieurs fois sans qu'il s'établît aucune relation particulière entre nous. Il ne

cachait pas la libéralité de ses sentiments, mais après tant d'épreuves il était circonspect en général, et encore plus avec un homme qui revenait des prisons de l'étranger, et qui était officiellement en disgrâce. Nous nous liâmes un peu plus, à l'occasion de la nomination de M. Royer-Collard à l'Académie Française; et lorsqu'il vint demeurer rue d'Enfer, à quelques pas de moi, je le vis assez souvent. Je trouvais un vif plaisir à l'entendre parler de l'histoire des sciences, et des événements de la grande époque qu'il avait si honorablement traversée. Je crus m'apercevoir qu'il n'aimait guère Laplace. Il paraît qu'il avait eu à s'en plaindre, et il me dit plusieurs fois ce que d'autres m'ont aussi répété, que Laplace avait beaucoup fait sans doute, mais qu'il voulait avoir tout fait ou tout inspiré.

« Il n'y a pas de plus grands barbares, me disait-il souvent, que certains mathématiciens; ils n'estiment que les mathématiques, et voudraient qu'on y appliquât d'abord les jeunes gens. C'est l'idée la plus fausse, la plus contraire à l'esprit philosophique, à la société et à l'humanité. Il faut maintenir soigneusement dans les colléges l'étude des langues anciennes, du grec et du latin. Car en apprenant le latin, ce n'est pas seulement une belle langue qu'on étudie, c'est un commerce intime qu'on institue avec des hommes sages et d'un génie excellent, un Cicéron, un Virgile, un Horace, un Tite-Live, un Sénèque. Que de belles et bonnes choses on y apprend! Cela passe insensiblement dans l'âme et nous fait une seconde nature qui est l'humanité proprement dite. Par exemple, les Vies de Cornélius Népos que l'on explique en sixième et en cinquième sont merveilleusement adaptées aux besoins du jeune âge qu'il faut nourrir de grands modèles. Cette vie d'Épaminondas, comme elle est touchante! comme elle est propre à émouvoir et à élever

une jeune âme! « Et là-dessus le bon Fourier ne tarissait pas; il entrait dans les détails les plus minutieux. Il me citait des phrases de Cornélius, il en essayait des traductions, hésitant, tâtonnant, s'arrêtant une demi-heure sur une seule expression, pour m'en bien faire sentir la justesse et la délicatesse; et quand il en venait à Horace, bien plus difficile que Cornélius, ses explications, toujours instructives et fines, étaient quelquefois un peu longues.

« Les humanités terminées, il faut résumer et développer les études grecques et latines par un cours de philosophie dans lequel on insistera particulièrement sur la morale. Vous vous plaignez de ce qu'il y a si peu de livres élémentaires de philosophie à mettre entre les mains de la jeunesse : mais il semble au contraire qu'il y a une foule d'excellents livres à son usage. N'avez-vous pas le traité de Cicéron *De officiis*, et même les traités de Sénèque? » Parmi les modernes, il me recommandait beaucoup les *Institutions de Philosophie morale* de Ferguson; et c'est en effet un excellent cahier de philosophie morale.

« Quand l'homme est ainsi formé, alors appliquez-le aux mathématiques. Il y marchera d'autant plus vite, et il s'en servira comme il faut s'en servir, dans un esprit philosophique et pour la plus grande utilité des hommes. »

Fourier revenait sans cesse avec moi sur l'amour de l'humanité; et, avec des réserves infinies, en protestant de son respect pour toutes les croyances, il me disait avec force : « Mon cher Monsieur, c'est là notre religion. »

C'est encore cet amour de l'humanité, considéré comme le but de toute espèce d'études et comme leur impri-

mant à toutes un caractère élevé, qu'il appelait esprit philosophique. J'éludais soigneusement avec lui toute discussion sur la métaphysique. Tout homme est de son temps; et je pensais que Fourier, dont les études philosophiques étaient achevées avant la révolution, devait avoir la philosophie de cette époque, et qu'ayant été élevé par des prêtres, il avait fort bien pu tomber dans les extrémités de la réaction qui emportait alors les meilleurs esprits. Il n'en était rien ; et j'atteste qu'une fois, chez M. Royer-Collard, en présence de M. Damiron, il me dit très-sérieusement : « On ne peut pas s'arrêter à la philosophie de Condillac, et il y a longtemps que je suis convaincu comme vous que cette philosophie omet bien des choses importantes, et je place bien au-dèssus votre philosophie écossaise. Je suis charmé qu'on l'enseigne dans nos écoles, car elle a rétabli des faits certains; sa méthode est la bonne; sa direction morale est parfaite; mais il y a longtemps aussi que je suis convaincu qu'on peut aller beaucoup plus loin. C'est un excellent commencement. » Il pouvait y avoir de la politesse dans ces paroles, mais tout n'était pas politesse, et je me souviens qu'il s'expliqua cette fois-là même sur la philosophie de M. de Tracy avec une sévérité qui devait être bien sincère, puisqu'en parlant ainsi il ne pouvait être poli envers moi sans cesser de l'être envers un autre.

A cette occcasion, je me souviens encore que M. Augustin Périer, un de ses amis les plus intimes, m'a dit et répété plusieurs fois que Fourier ne partageait nullement les préjugés des savants, et que sans être dévot le moins du monde il était loin d'être dépourvu de sentiments religieux. M. Augustin Périer m'a rapporté que souvent dans l'intimité Fourier lui avait dit avec force, en faisant allusion au système d'athéisme alors si répandu : « Si l'exis-

tence de Dieu et l'état futur de l'homme ont leurs [illegible] et leurs nuages, il ne faut pas oublier que le [illegible] traire n'en a pas moins, et que la vraisem[illegible] core du côté de la foi à la Providence. D[illegible] tudes inévitables en pareille matière, il [illegible] sentiment du juste et de l'injuste, et [illegible] duite, afin de se mettre en harmonie a[illegible] sel dont le premier principe et les der[illegible] échappent quelquefois à notre fail[illegible] m'empêcher de faire remarquer à [illegible] que c'est là précisément le caract[illegible] Socrate.

Il me questionnait souvent sur [illegible] philosophiques, et quand je lui [illegible] le dessein de ressusciter la [illegible] lui sacrifier toute autre philos[illegible] m'efforçais de prouver qu'i[illegible] main pour toutes les ph[illegible] gement tempérées, pour [illegible] celle de Platon, pour [illegible] Zénon, et même par [illegible] peu de mysticisme, [illegible] pas de et ne manquait [illegible] augmenter le « Ainsi, vous [illegible] dans la respiration; [illegible] était devenue telle qu'il [illegible] debout, et que pour écrire

[illegible] cliner et par là de provo- [illegible] dans une espèce de [illegible] et ne laissait passer que [illegible] le risque d'être étouffé au [illegible] l'a été presque subitement [illegible] heures de l'après-midi. [illegible] soins pendant sa maladie,

...veuse chronique compliquée d'une
... principaux organes de la

... d'adminis-
..., et ses fonc-
... d'Égypte, en ou-
... en ce genre, les
... ut voir de sa main,
... 56, 13 pluviôse, des
... ar la commission des ren-
... pte moderne. Tout cela était
... préfecture de l'Isère. Je suis
... les archives de cette préfecture,
... es d'entreprises analogues de Fou-
... plus grande importance à des statisti-
... Jamais il ne fut en meilleure position
... ilement à de pareils travaux qu'au bureau
... du département de la Seine. La création de ce
... veur de Fourier alors en disgrâce est une bonne
... M. de Chabrol. La statistique sérieuse a deux con-
... : 1° que les renseignements soient d'une parfaite
... ude ; 2° que le nombre des faits observés soit très-
grand. En effet, dans le premier cas, les chiffres, ne représentant pas des faits, n'ont aucune valeur ; et dans le deuxième, les inductions qu'on voudrait tirer de faits trop peu nombreux seraient arbitraires : il faut pouvoir opérer sur de grands nombres pour que la part du hasard soit

petite. Or, en Égypte, les renseignements ne pouvaient être assez certains, et dans l'Isère les nombres étaient trop bornés. A Paris, les deux conditions exigées pouvaient être remplies. Fourier y appliqua le calcul des probabilités à de très-grands nombres, rigoureusement constatés. Le premier résultat du travail du bureau de statistique furent les *Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine*, ou Recueil de tableaux dressés et réunis d'après les ordres de M. le comte de Chabrol, conseiller d'Etat, préfet du département; Paris, 1821, in-8°; recueil précédé de notions générales sur la population, où Fourier expose avec précision et lucidité les règles de critique qui doivent présider à ces recherches et sur lesquelles avaient été faits les tableaux dont se compose ce petit ouvrage. Toutes les causes qui agissent sur la population, la diminuent ou l'augmentent, y sont déterminées, et leur action calculée. Mais ce n'était là qu'une esquisse d'une œuvre plus importante. M. de Chabrol se proposait de publier régulièrement les résultats des travaux du bureau de statistique, et d'élever un monument au département qu'il administrait, à l'économie et à l'hygiène publiques. Le premier volume de ce bel ouvrage parut en 1823 sous le même titre que le petit écrit qui lui avait servi de préambule. C'est un grand in-4° qui comprend toutes les matières auxquelles pouvait s'appliquer l'observation dans le département de la Seine pendant les années écoulées depuis la première publication. Il a pour introduction un mémoire sur la population de la ville de Paris depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'à l'année 1821. Il parut un second volume en 1826, et un troisième en 1829. Ces deux derniers volumes renferment deux mémoires, l'un *sur les résultats moyens déduits d'un grand nombre d'observations*; l'autre, *sur les*

résultats moyens et sur les erreurs des mesures. Pour donner une idée de ces deux mémoires, il suffira de transcrire le sommaire des articles que chacun d'eux renferme.

PREMIER MÉMOIRE.

ART. I[er]. L'objet du mémoire est de donner une règle usuelle et générale pour estimer la précision des résultats moyens.

ART. II. Le degré d'approximation pourrait être indiqué par la comparaison des deux valeurs moyennes que fournissent deux séries d'observations.

ART. III. L'expérience fondée sur des observations nombreuses et très-variées peut faire connaître exactement les lois des phénomènes dont la cause est ignorée.

ART. IV. Remarque sur le calcul de la durée des générations humaines.

ART. V. Conditions nécessaires à l'exactitude des recherches de ce genre.

ART. VI. Énoncé de la règle qui donne la mesure du degré d'approximation.

ART. VII. Définition mathématique de l'erreur du résultat moyen.

ART. VIII. Forme commune à toutes les solutions que l'on déduit de l'analyse des probabilités.

ART. IX. Erreur de mesure dans l'usage des instruments; définition de l'erreur moyenne.

ART. X. Les mêmes notions s'appliquent aux erreurs des résultats moyens.

ART. XI. On peut déterminer quelle probabilité il y a

que l'erreur du résultat moyen est comprise entre des limites proposées : table relative à ce calcul.

ART XII. On facilite l'application de la règle de l'article VI, 1° en retranchant une quantité commune de chacune des valeurs particulières; 2° en réunissant comme sensiblement égales des valeurs qui diffèrent très-peu. Remarque générale sur l'usage du calcul des probabilités.

ART. XIII. On peut aussi trouver la mesure du degré d'approximation en divisant par le nombre des valeurs la racine carrée du double de la somme des carrés des différences entre le résultat moyen et chaque valeur particulière. Le quotient est la quantité désignée par 9 dans l'article VI.

ART. XIV. Le quotient de l'unité divisée par le nombre 9 est la mesure exacte de la précision d'un résultat moyen.

ART. XV. Cette précision augmente proportionnellement à la racine carrée du nombre des valeurs observées.

ART. XVI. Résumé et conclusion.

DEUXIÈME MÉMOIRE.

ART. Ier. Exposé de la question. Elle a pour objet de découvrir suivant quelle loi l'erreur d'un résultat dépend des erreurs partielles des mesures.

ART. II. Exemples propres à faire connaître la nature de cette question.

ART. III. Expression différentielle de l'erreur du résultat calculé. Cette expression ne suffirait point pour résoudre la question que l'on doit se proposer.

ART. IV. Énoncé de la règle générale qui résout cette dernière question ; calcul de la limite de l'erreur.

ART. V. Application de la même règle au calcul de l'erreur moyenne.

ART. VI. Remarques sur l'emploi de cette règle : énoncé exact de la conséquence qu'elle fournit.

ART. VII. Application au cas où l'inconnue est égale à la somme des quantités mesurées.

ART. VIII. Remarque sur le résultat que l'on trouverait, en ne considérant que les plus grandes limites des erreurs partielles.

ART. IX. Expression de l'erreur moyenne dans le cas général.

ART. X. Mesure de la probabilité d'une erreur quelconque.

ART XI. L'erreur que l'on déduirait de l'expression différentielle serait excessive. Exemple particulier qui montre la vérité de cette recherche.

ART. XII. Cette dernière conséquence est générale. Construction qui la rend très-sensible.

ART. XIII. La même analyse s'applique à la question qui a pour objet d'estimer la limite de l'erreur de la mesure d'une longueur composée d'un grand nombre de parties ; résultat général de la solution.

ART. XIV. Exemple de cette dernière question.

ART. XV. Coefficients différentiels qui mesurent l'influence de chaque erreur partielle sur l'erreur du résultat.

ART. XVI. Règle pratique qui fait connaître facilement la première partie de l'erreur du résultat et le coefficient différentiel propre à cette partie.

ART. XVII. La même règle fait connaître toutes les parties de l'erreur du résultat et tous les coefficients différentiels qui s'y rapportent.

Art. XVIII. En prenant la racine carrée de la somme des carrés des termes que l'on a déduits de la règle précédente, on trouve : 1° la limite de la plus grande erreur de l'inconnue; 2° l'erreur moyenne.

Art. XIX. Exemple simple de l'usage de cette règle; erreur sur la mesure du volume prismatique.

Art. XX. Définition de l'erreur relative, différentielle, logarithmique.

Art. XXI. Dans la question actuelle, on suppose que la limite de la plus grande erreur est la même pour chacune des trois dimensions; on en conclut la limite de la plus grande erreur relative du volume calculé.

Art. XXII. Calcul d'une hauteur verticale; expression de la limite de l'erreur.

Art. XXIII. L'erreur de la mesure d'un angle n'est point relative, mais elle est toujours exprimée par un nombre abstrait.

Art. XXIV. Dans la question actuelle, l'erreur relative de la hauteur inconnue est formée de deux parties.

Art. XXV. Expression de la limite de cette erreur relative, et expression de l'erreur relative moyenne.

Art. XXVI. Conséquence remarquable de la dernière solution; on détermine par les solutions de ce genre les conditions les plus favorables à la précision. Application à la question actuelle.

Art. XXVII. Résumé et remarques diverses.

Ces principes répandus dans la plupart des journaux savants de l'Europe qui se sont empressés de s'enrichir de ces deux importants mémoires, ont servi de base à la statistique, et l'ont en quelque sorte élevée au rang et à la dignité d'une science en lui donnant une méthode rigoureuse.

C'est aussi dans les mêmes vues de bien public que Fourier écrivit son Rapport sur les établissements appelés *Tontines*. Paris, 1821, in-4°.

NOTE SEPTIÈME.

Travaux de M. Fourier sur l'Égypte.

La préface de la *Description de l'Égypte* est un exposé des diverses époques de l'histoire de l'Égypte, des événements qui précédèrent l'expédition française, des motifs et des vues qui la firent entreprendre et la dirigèrent, des principales circonstances dont elle se compose, et des avantages scientifiques qui en furent le résultat. C'est une vraie préface, une annonce où tout est indiqué avec netteté et élégance; mais, s'il m'est permis d'exprimer mon opinion tout entière, rien n'y est approfondi. L'habileté et l'éclat tempéré du langage y soutiennent l'attention. Pour les idées en elles-mêmes, elles ont peu d'originalité, et ce morceau tant vanté pourrait bien n'arriver à la postérité qu'à la faveur du grand monument auquel il sert de frontispice.

Je trouve Fourier beaucoup trop sévère envers Mahomet. Il l'accuse de n'avoir pas su toute la portée de ce qu'il faisait. Mais nul grand réformateur ne l'a su.

Il compare les Arabes aux Goths, aux Vandales, aux Gépydes, et les appelle les *Scythes du midi*. Mais les Scythes ont-ils créé un grand empire? Ont-ils donné au genre humain la civilisation arabe, persane et mauresque? C'est confondre les Arabes avec les Turcs.

Le Koran vaut bien mieux que ne le croit Fourier : c'est à mon sens une seconde édition de l'Évangile, très-inférieure sans doute à la première, relativement à l'hu-

manité entière, mais plus appropriée aux besoins particuliers des Orientaux. Fourier reproche au Koran d'avoir arrêté par la suite l'essor du génie arabe, après avoir été la première cause de ses succès. Mais n'est-ce pas là le destin de tous les grands livres, de toutes les grandes opinions, aujourd'hui paradoxes, préjugés demain? Les doctrines les plus retardataires ont commencé par être progressives, pour parler le langage du jour; et il en est des choses comme des opinions. La démocratie n'est pas toujours un progrès, et l'aristocratie en est un quelquefois. La démocratie athénienne, qui était un progrès en face des Pisistratides et de leurs alliés les Perses, était contraire à tout progrès devant la monarchie de Philippe et d'Alexandre; et le dernier des Brutus, cet ultra sublime, avait commencé par être libéral dans la personne du premier de sa race qui était progressif, quoique aristocrate, en comparaison des fils de Tarquin. Comment Fourier, qui faisait tant de cas de l'amour de l'humanité, a-t-il oublié que la charité, introduite ou du moins propagée dans le monde par le christianisme, est le fond pratique du Koran? Et le dogme de l'unité de Dieu que Moïse et Jésus-Christ avaient déjà si fort répandu, n'est-ce pas le Koran qui l'a porté dans l'Afrique et dans l'Asie, par de là l'Indus et jusqu'à la Chine? C'est peut-être l'islamisme qui a enlevé le plus de créatures humaines au paganisme. Mahomet a donc été civilisateur. Il ne faut pas oublier que les Arabes ont été pendant cinq cents ans la nation la plus polie. Nous leur devons notre système de numération, les orgues, les cadrans solaires, les pendules et les montres. Ils ont une poésie, toute une littérature, une architecture admirable, une philosophie. Napoléon, dans son chapitre sur la Religion de l'Égypte, a pénétré bien plus profondément que Fourier dans le génie du mahométisme.

Toutes les inductions tirées du passé tendent à faire regarder l'émancipation de la Méditerranée comme une conquête certaine de l'avenir. La civilisation européenne qui, un siècle après Mahomet, ne paraissait plus dans la Méditerranée, y rentre peu à peu et de siècle en siècle y obtient une supériorité marquée. D'abord les Croisades et saint Louis y montrent le drapeau de l'Europe. Depuis, Lepante prépara Tschesmé et Tchesmé Navarin. L'expédition d'Égypte, les îles Ioniennes réunies d'abord à la France, puis à l'Angleterre, le passage des Balkans, l'établissement d'un gouvernement national en Grèce, l'occupation de la régence d'Alger par la France, tous ces événements révèlent assez dans leur enchaînement leur dernière conséquence et prophétisent l'avenir de la Méditerranée.

L'expédition d'Égypte n'était pas une saillie de générosité chevaleresque : elle avait pour elle des raisons positives et des calculs profonds.

D'abord, on s'était permis envers les sujets français en Égypte des violences, des extorsions, des insultes, contre les traités existants, et nulle satisfaction n'avait été donnée par Constantinople. Il fallait donc renoncer au commerce du Levant ou prendre quelque grande mesure pour l'assurer.

Ensuite l'Égypte échappait à la Porte. A proprement parler, c'était aux Mameluks qu'on l'enlevait.

Fourier énumère avec soin tous les avantages attachés à l'expédition d'Égypte :

1° Commerce d'Égypte très-utile à la France comme exportation et comme importation.

2° Commerce avec l'Inde, en réparant et en achevant le canal du Nil à la mer Rouge et en perçant un autre canal qui unirait le golfe Arabique à la mer Méditerranée.

3° Occupation de l'Égypte, nécessaire à la défense de l'Italie et des îles de la Méditerranée.

4° Sûreté de cette occupation, à l'abri de toute attaque imprévue et avec des défenses naturelles formidables, excepté du côté de la Syrie où mille hommes de garnison à El-Arisch sont une protection suffisante.

5° Enfin, dans l'avenir, une influence immense sur toute l'Asie-Mineure, et peut-être la civilisation de l'Afrique.

Mais la base de tout ce plan, c'est une puissance maritime qui assure la communication avec la France. Aussi le grand philosophe, qui est le vrai auteur de ce plan, Leibnitz, le proposait-il au roi Louis XIV dont les flottes rivalisaient encore avec celles de l'Angleterre; et un autre grand philosophe, Kant, ne voyant pas à l'expédition du général Bonaparte sa condition nécessaire, n'y crut pas, et pensa que l'expédition était dirigée contre le Portugal [1]. C'est en effet le défaut d'une marine suffisante qui fit échouer notre entreprise. La France fit les plus grands efforts pour donner à Brueys une superbe flotte qu'il perdit à Aboukir. Elle en équipa une seconde, fort belle encore, que l'incapacité de Gantheaume rendit inutile.

Il est certain qu'une expédition et une colonisation française en Égypte ne peuvent réussir qu'autant qu'on sera libre du côté de la mer. Mais, cette difficulté vaincue, il était aisé de se maintenir en Égypte. Bonaparte avait fait la conquête; c'était à Kléber à la garder. Tel était aussi le premier projet de Kléber, consigné dans sa lettre au directoire, du 26 septembre 1799, lettre où il propose et promet, tout en traitant avec le Grand-Seigneur, de

[1] Voyez l'article : *Kant dans les dernières années de sa vie*, à la fin de ce volume.

conserver l'Égypte à des conditions avantageuses. La bataille d'Héliopolis, gagnée par six mille hommes contre quatre-vingt mille, prouve le peu de crainte que devaient inspirer les diversions parties de Constantinople et opérées par des troupes orientales. L'expédition de la Haute-Égypte jusqu'aux cataractes, où l'on eut d'abord à combattre, sur une grande étendue de pays, les révoltes des indigènes, les troupes de Mourad et l'armée de la Mecque, n'employa pas plus de six mille hommes. Du côté de la Syrie, le fort d'El-Arisch avec une garnison d'un millier d'hommes suffisait. Mourad-Bey soumis, la Haute-Égypte exigeait à peine une garnison de six cents hommes à Siène ou à Eléphantine. De Siouth à Alexandrie, il n'y eut d'autre mouvement d'insurrection que celui du Kaire, et la justice terrible et bien entendue qu'en fit Kléber, assura l'ordre pour longtemps. Le reste était l'affaire d'une administration à la fois vigoureuse et paternelle; aussi à la mort de Kléber tout nous souriait en Égypte, et jamais ce grand pays n'avait été aussi heureux ni aussi tranquille.

Menou, incapable comme officier, ne l'était pas comme administrateur, et sous son gouvernement l'Égypte fut encore très-florissante. Estève rédigea un plan de finances qui enrichit le trésor sans opprimer le peuple. Une commission fut formée pour rédiger un code de lois approprié aux mœurs et à la religion des Égyptiens. Un tribunal suprême fut même institué au Kaire pour maintenir la religion dans toute sa pureté. Partout les canaux d'irrigation, si longtemps négligés, furent nettoyés, et, par ce moyen, les eaux mieux distribuées et les campagnes mieux arrosées. Plusieurs tributs errantes d'Arabes furent fixées et rendues à la société par des cessions de terre. Le Kaire devint une ville européenne. De belle places, des rues bien alignées s'élevèrent comme par enchantement. Déjà du

temps de Bonaparte, Menou avait épousé une femme de Rosette et la traitait à la française. Cette conduite tourna la tête aux femmes musulmanes, qui rêvèrent un changement dans les mœurs, et signèrent une demande au sultan Kébir pour obtenir que leurs maris les traitassent comme Abdallah-Menou traitait sa femme. Peu à peu toutes les femmes furent pour nous, et il y eut un très-grand nombre de mariages de Français avec des Égyptiennes.

N'oubliez pas qu'on pouvait se recruter avec des Cophtes, des Grecs (Corfou était à nous), des Syriens et des noirs de Darfour et de Sennâr.

Enfin une bonne diplomatie eût pu laisser entrevoir à la Russie vers le Caucase quelque compensation à notre conquête de l'Égypte.

C'est la mort de Kléber, l'insuffisance de Menou, et l'impatience du parti du retour qui ont perdu l'expédition. Le choix de Menou comme général en chef est vraiment incroyable. Il fut porté au commandement comme le plus ancien, raison déplorable qui atteste seulement la jalousie des généraux entre eux. Le tort de Bonaparte, mais il est grand, est d'avoir maintenu et approuvé la nomination de Menou. Le départ de Desaix a été une calamité pour l'armée d'Égypte.

Bonaparte prouve sans réplique que l'Égypte bien gouvernée pouvait se suffire sans secours étrangers ; que ce n'est pas une forteresse ni une île stérile, mais un immense pays qui peut vivre sur lui-même. D'Eléphantine au Kaire, la vallée du Nil a cent trente lieues de longueur et souvent cinq de largeur ; du Kaire à la mer cinquante lieues ; de la Tour-des-Arabes à Péluse au moins soixante lieues.

L'armée d'Égypte, au moment de son débarquement, était de trente mille hommes ; elle fut augmentée de trois

mille avec les débris de la flotte de Brueys ; elle avait pu recevoir un millier d'homme de renfort.

Lorsqu'au mois d'octobre et de novembre 1801, elle revint en France, elle y ramena vingt-sept mille hommes, dont vingt-quatre mille appartenaient à l'armée. Elle n'avait donc perdu, pendant trois années entières, que neuf mille hommes morts aux hôpitaux ou sur le champ de bataille.

L'Égypte, au rapport des historiens arabes, comptait, à la conquête d'Hamrou, vingt millions d'babitants, sans doute en y comprenant les oasis. Elle en avait un peu moins de trois millions, quand l'expédition française eut lieu.

Elle nourrissait Rome et nourrit encore aujourd'hui Constantinople. Elle sert d'intermédiaire à l'Afrique et à l'Asie. Il vient au Kaire des caravanes de l'Abyssinie, de l'intérieur de l'Afrique et de pays en rapport direct avec le cap de Bonne-Espérance et le Sénégal. Il en arrive de Maroc, de Fez, de Tunis, d'Alger, de Tripoli, qui vont à la Mecque. Il en arrive enfin de l'Arabie et de la Syrie, qui mettent l'Égypte en communication avec la Perse et l'Inde. La mer Rouge est comme un canal entre l'Égypte et l'Inde. L'Égypte pourrait redevenir le principal entrepôt pour le commerce de l'Inde avec l'Europe. La possibilité de la reconstruction du canal de Suez étant résolue, Kosséir, Suez et Alexandrie deviendront des villes de premier ordre. Le port d'Alexandrie est admirable.

Il y a trois populations en Égypte, les Mameluks, les Ottomans, les Arabes. Il fallait écraser les Mameluks, ménager les Ottomans et relever les Arabes.

Tout conquérant doit adopter la religion du pays. Depuis Montesquieu on comprend enfin l'admirable conduite d'Alexandre en Égypte. Les rapports du paganisme grec et

du paganisme égyptien permettaient à Alexandre d'adorer Ammon sans renoncer à Jupiter. En Perse, il ne trouva pas Jupiter-Ammon, et il fut presque réduit à abjurer; ce qui le rendit cher à la Perse, mais mécontenta les Macédoniens, dont peu à peu il parvenait à se passer. A la fin du XVIIIe siècle, il y avait dans tous les esprits un système de naturalisme avec un Dieu abstrait par-dessus, ce qui ressemble fort au mahométisme. Bonaparte, qui se respectait et songeait à la France, n'abjura pas; mais il professait la plus profonde vénération pour le prophète. Si Abdallah-Menou eût été Alexandre, son abjuration, qui ne fut que ridicule, aurait pu lui assurer un grand empire. Au reste, la civilisation par la conquête est toujours inférieure à celle que produit l'apparition d'un grand homme indigène comme Mahomet ou Confucius; il faudrait à l'Égypte un homme de génie, de race arabe et musulman; un réformateur qui se prétendrait orthodoxe et ne choquerait point les masses, qui en même temps innoverait assez pour soulager leurs besoins, souvent en contradiction avec leurs croyances. Il n'y a qu'un homme de l'Orient qui puisse agir sur l'Orient; il n'y a qu'un Arabe qui puisse recréer la nation arabe, si toutefois les nations sortent du tombeau, et si d'anciens acteurs peuvent reparaître sur la scène du monde. Mais à défaut de cet homme ou en l'attendant, une expédition française en Égypte n'était nullement un rêve, et Fourier, et après lui Napoléon, ont parfaitement établi, avec la possibilité du succès, les solides avantages qui y étaient attachés.

Je me suis trop arrêté sur la préface de la *Description de l'Égypte* pour qu'il ne me soit pas permis d'ajouter quelques mots sur l'ouvrage même auquel elle se lie intimement.

On peut distinguer ce grand ouvrage en deux parties,

l'une descriptive, l'autre systématique. La première est au-dessus de tout éloge, et malgré quelques défauts inévitables, nés de la précipitation et du premier enthousiasme, on peut dire que c'est un monument immortel qui restera à jamais la base de tous les travaux ultérieurs sur l'Égypte ancienne et moderne. Quant à la partie systématique, elle est fort inférieure à la première, et telle que devaient la faire la mauvaise philosophie et la mauvaise archéologie du temps.

La philosophie du temps était athée, panthéiste, matérialiste. Or, la religion égyptienne est en grande partie fondée sur des phénomènes physiques et astronomiques. De là l'enthousiasme pour cette religion proclamée la religion par excellence, la religion primitive.

De là encore les monuments égyptiens placés à une antiquité infinie, et tous les récits de la Genèse ébranlés.

M. Letronne m'a assuré tenir de la bouche de M. Mongez que Monge, avec lequel il était très-lié, débarquant avec Bonaparte à Fréjus au retour d'Égypte, lui écrivit de Fréjus même un billet de quelques lignes où, au lieu de lui donner des nouvelles de toutes les personnes de l'expédition qui lui étaient chères, il lui mandait qu'ils avaient trouvé en Égypte des zodiaques auxquels Fourier donnait plus de quinze mille ans d'antiquité.

Ce qui charmait surtout nos philosophes, c'est l'analogie trompeuse de la religion de l'Égypte avec la religion juive et la religion chrétienne.

Plus tard la critique a démontré : 1° que le théisme juif est précisément l'opposé du panthéisme égyptien, et que tous ces rapprochements des douze signes du zodiaque et des douze apôtres, d'Osiris, d'Isis et d'Orus avec Dieu, la Vierge et le Christ sont des folies au-dessous des légendes les plus absurdes, etc. ; 2° que la ressemblance

même de la mythologie égyptienne et de la mythologie grecque, est plus apparente que réelle, que la mythologie grecque peut bien avoir été égyptienne dans quelques-uns de ses éléments primitifs, mais que son caractère général n'a rien à voir avec celui de l'art et de la religion des Égyptiens; 3° que si la Grèce a en effet emprunté quelque chose à l'Égypte, elle le lui a rendu avec usure, et qu'il y a beaucoup de grec et même du grec des Ptolémées dans plusieurs des prétendues antiquités de l'Égypte; 4° que le zodiaque de Dendérah, ce chef-d'œuvre si vanté de l'antique astronomie égyptienne, est une puérilité assez moderne; 5° que l'Égypte est bien inférieure à l'Inde dont la civilisation est infiniment plus riche et plus avancée, particulièrement dans les sciences et dans les lettres. J'ajoute que les prétendues conquêtes des Égyptiens et de Sésostris en Asie Mineure et en Perse, sont encore des hypothèses, et que l'histoire réelle nous montre l'Égypte fréquemment conquise depuis les héros persans jusqu'à nos jours. Il me semble enfin que l'Égypte a sans doute été un puissant empire, mais un empire africain.

En général, l'Institut d'Egypte était composé de savants très-habiles en mathématiques, en chimie, en physique, mais il ne possédait pas d'érudit véritable. Tout le monde improvisa de l'archéologie sur les riches données qui se présentaient de toutes parts; et au lieu de se borner à recueillir des faits, sans chercher d'abord à les expliquer, on se mit à bâtir à la hâte des systèmes. Il faudrait qu'un homme courageux et éclairé, M. Letronne par exemple, osât donner une édition nouvelle de l'ouvrage sur l'Egypte, laquelle ne contiendrait pour l'antiquité que les descriptions des monuments et les faits, et retrancherait impitoyablement les hypothèses arbitraires. Au reste, malgré toutes ses imperfections, la *Description de l'Égypte* n'en est pas

moins un immense travail et un admirable monument. Ce qui rachète, ce qui domine tout c'est l'enthousiasme sincère pour cet ancien monde qu'on vient en quelque sorte de retrouver; c'est la patience passionnée qui amasse au prix du sang d'innombrables matériaux; c'est cette ardeur généreuse qui, ayant conquis si chèrement des trésors d'un grand prix, les admire trop pour être capable de s'en bien rendre compte. La *Description de l'Égypte* et la préface de Fourier qui en représente les qualités et les défauts, forment donc assurément un fort bel ouvrage, mais tel qu'on pouvait le faire dans l'état de la critique, à la fin du XVIII[e] siècle.

NOTE HUITIÈME.

De la théorie de la chaleur.

Dans un discours qui devait embrasser beaucoup d'objets, sans dépasser une demi-heure, j'ai dû choisir, entre les divers travaux scientifiques de M. Fourier, celui qui par sa célébrité et son originalité met le nom de son auteur parmi les noms immortels. Je n'ai parlé que de la théorie de la chaleur, et encore n'en ai-je pu dire qu'un mot : je me suis borné à indiquer la place qui lui appartient dans l'histoire des grandes découvertes. Je voudrais aujourd'hui la faire un peu mieux connaître, et, sans entrer dans les profondeurs mathématiques de cette théorie, qui me sont inaccessibles, la considérer du moins et la présenter dans ses résultats les plus frappants et dans ses grands rapports avec le système du monde.

Quand on essaie de se rendre compte de la chaleur ré-

pandue sur notre terre, rien de plus naturel que d'en chercher d'abord le principe dans le soleil. C'est en effet le soleil qui, en paraissant ou en se retirant, produit les variations de la chaleur pendant le jour, la fraîcheur des nuits, la différence des saisons et celle des climats, et les phénomènes de tout genre que cette différence amène à sa suite. C'est la différente position du soleil qui fait tantôt les feux de l'équateur et tantôt les glaces des pôles. C'est encore le soleil qui, échauffant la surface de la terre, en tire les trésors de la vie végétale et animale. C'est la chaleur forte mais variable qu'il dépose dans les premières couches, et la chaleur plus faible mais plus constante qu'il a lentement accumulée dans les couches qui suivent, c'est cette répartition inégale de la chaleur solaire, ajoutée aux autres causes déjà indiquées, qui entretient et fixe, à l'aide des siècles, la différence des saisons et des climats. En un mot, des faits aussi variés qu'éclatants proclament la puissante influence du soleil sur la chaleur de la terre et sur sa distribution. Aussi le genre humain à son berceau l'a-t-il salué comme le père à la fois de la lumière, de la chaleur et de la vie. La science a fait comme le genre humain ; aussitôt qu'elle s'est occupée de la chaleur, elle l'a rapportée au soleil. Et le soleil est certainement une cause de ce grand phénomène ; mais est-il la seule? La science, dans sa faiblesse et dans sa témérité, a d'abord répondu oui ; plus avancée et plus circonspecte, elle a fini par répondre non.

Si la chaleur de la terre venait uniquement de celle du soleil, elle aurait ce caractère nécessaire de décroître sans cesse à mesure qu'elle s'éloigne davantage de son principe; et c'est aussi ce qui s'observe jusqu'à une certaine profondeur. Mais passé un certain degré, c'est un fait incontestable que la chaleur s'élève toujours : de là les

sources d'eau chaude, la chaleur des mines, les feux des volcans, etc. Et cette chaleur nouvelle ne s'épuise pas comme la première, en s'éloignant de la surface : à mesure qu'on s'enfonce dans les abîmes du globe, elle s'accroît dans des proportions gigantesques. Ces proportions ont été mesurées. Trente-deux mètres donnent un degré entier, de sorte que l'on est conduit à admettre au centre de la terre un brasier immense.

Voilà donc un foyer de chaleur différent du soleil. Au lieu d'un seul principe en voilà deux. Il y a plus : des raisons puissantes portent à penser que la chaleur propre de la terre n'a pas toujours été distribuée comme elle l'est aujourd'hui, qu'elle n'a pas toujours été ramassée dans le centre de notre terre, mais qu'autrefois elle l'a embrasée tout entière, et que d'abord ce globe lui-même a été une matière enflammée qui, se refroidissant avec le temps, a peu à peu permis à la vie de paraître à la surface. Ainsi nous sommes ramenés à l'idée de Descartes et de Leibnitz [1], que la terre est une espèce de soleil à moitié éteint. Buffon, au XVIII[e] siècle, s'empara de cette idée, qui avait passé presque inaperçue, et la développa avec la puissance de son admirable talent; mais allant d'une extrémité à l'autre, comme auparavant on n'avait vu dans la chaleur de la terre qu'une émanation de la chaleur solaire, Buffon n'y reconnut plus qu'une émanation affaiblie du feu central, et il en vint jusqu'à prédire que le refroidissement du globe, qui d'abord avait produit la vie, s'augmentant avec le temps, la détruirait, et réduirait peu à peu les régions intermédiaires et celles de l'équateur lui-même à l'état des régions polaires : triste,

[1] Descartes : Petit soleil éteint dont la surface seule est refroidie. Leibnitz : Toutes les planètes sont de petits soleils encroûtés.

mais rigoureuse conséquence du nouveau principe considéré exclusivement. Grâce à Dieu, ce n'était là que la menace d'une hypothèse. S'il est vrai que notre terre est une planète refroidie, que ce refroidissement a été et est encore la condition des phénomènes de la vie, et qu'il doit aller sans cesse en s'augmentant, il est vrai aussi que ce refroidissement est d'une lenteur qui peut rassurer les imaginations les plus craintives, et que, fût-il arrivé demain à son dernier terme, les phénomènes de la vie qui se passent à la surface de la terre, n'en souffriraient presque aucune altération, parce que le soleil serait encore là, et que le soleil joue un très-grand rôle dans la production de ces phénomènes.

Voulez-vous savoir, en effet, combien à peu près cette matière enflammée que fut la terre à son origine, a pu mettre de temps à se refroidir dans un degré appréciable ? Supposez-la échauffée à telle température qu'il vous plaira d'imaginer, et devinez ce qu'en ce cas il lui faudra de temps pour se refroidir tout juste autant que le ferait en une seconde une sphère d'un mètre de diamètre semblablement composée et semblablement échauffée ? Quel nombre d'années répond, pour notre terre, à la seconde pour cette petite sphère ? douze cent quatre-vingt mille années. Voilà pour nous l'équivalent de cette seconde. Jugez combien de secondes pareilles il a fallu à notre globe de feu pour arriver au refroidissement actuel ? Et ne vous étonnez pas de ces nombres. Le temps est relatif à l'espace, et les siècles sont à leur aise dans un système planétaire qui a plus de douze cents millions de lieues d'étendue. L'univers est vieux si l'homme est jeune. Que de temps, que de révolutions il a fallu pour préparer à ce merveilleux personnage une scène stable où il pût déployer librement son génie ! L'homme désormais n'a plus

rien à craindre pour sa demeure : d'une part, la durée et la stabilité de notre globe résident dans les conditions mêmes du système solaire, et la vie qui se développe à sa surface n'a besoin que du soleil; et d'une autre part, l'action de la chaleur intérieure, qui pourrait bouleverser cette surface, soulever les mers en montagnes, ou convertir les montagnes en vastes bassins, cette action perturbatrice, ou plutôt ordonnatrice, a presque partout cessé; et l'immense foyer contenu dans les entrailles de la terre n'exhale plus qu'une chaleur à peine sensible. Les siècles, sans doute, pourront modifier encore la chaleur des couches inférieures, mais à la surface tous les grands changements sont accomplis, et nulle déperdition de chaleur ne peut causer aucun refroidissement de climat. Depuis l'École d'Alexandrie, la température de la surface terrestre n'a pas diminué, par suite du refroidissement progressif de la terre, de la trois-centième partie d'un degré; et cette influence à peine sensible que conserve la chaleur centrale sur celle de la surface, pour la diminuer de moitié, il faudrait trente mille années. Nous n'habitons, il est vrai, que des débris de révolutions de toute espèce; mais ces débris nous pouvons les habiter avec sécurité. Les monuments de la société humaine n'ont plus rien à redouter que des hommes. Et encore les révolutions humaines, comme celles de la nature, sont-elles aussi des pas calculés d'avance par l'éternel géomètre vers un état meilleur et un ordre plus beau.

Nous avons reconnu deux foyers de chaleur, l'un sous nos pieds, l'autre sur nos têtes, et la théorie de la chaleur doit admettre deux principes au lieu d'un seul; ni l'un ni l'autre exclusivement, mais tous les deux combinés et réunis. Mais n'y a-t-il pas d'autres principes encore? La vraie science ne peut répondre à cette question qu'en recherchant si les deux principes admis épuisent l'explication de

tous les phénomènes observables, et s'il n'y a pas encore quelques phénomènes, inexplicables par ces deux principes, et qui en demandent un nouveau. Une observation délicate, dirigée par un raisonnement sévère, atteste l'existence de pareils phénomènes.

Si la chaleur centrale agit à peine à la surface, et s'il faut rapporter au soleil presque toute la chaleur qui s'y observe, il ne reste plus, aussitôt que le soleil se retire, pour expliquer les phénomènes de la vie qui subsistent, que le peu de chaleur déposé par le soleil et accru par ses retours périodiques dans les premières couches de la terre. Or, quand on mesure l'influence de cette cause, on la reconnaît évidemment insuffisante à expliquer un très-grand nombre de phénomènes thermométriques.

Comment, dans le jour, quand le soleil est subitement intercepté, un froid soudain, d'une rigueur extrême, ne succède-t-il pas à une extrême chaleur? Comment, quand le soleil n'est plus sur l'horizon, la fraîcheur de la nuit arrive-t-elle par des approches aussi légères et avec des gradations aussi délicates, et comment cette fraîcheur n'est-elle pas incomparablement plus grande? Comment le passage de la nuit au jour est-il ménagé avec tant de mesure? Comment, sur une plus grande échelle, y a-t-il tant de gradations d'une saison à l'autre? Comment les différences des climats ne sont-elles pas plus tranchées? Comment tant d'harmonie dans la distribution de la chaleur à la surface du globe, s'il n'y a d'autres principes de chaleur qu'un foyer interne, aujourd'hui sans influence, et le soleil qui paraît et disparaît sans cesse avec une régularité parfaite, mais sans gradation? Si l'espace dans lequel roule la terre, était condamné à un froid absolu, il arrêterait aisément, dans l'absence du soleil, la faible action de la chaleur des premières couches, rendrait la nuit affreuse,

mettrait l'hiver à côté de l'été, et les glaces des pôles à deux pieds de l'équateur. Il faut donc, pour expliquer des phénomènes incontestables, que les autres causes n'expliquent pas entièrement, supposer que l'espace où se meut la terre est doué d'une certaine température, et encore d'une température constante qui, s'interposant partout, ménage partout des transitions heureuses aux changements nécessaires des jours et des nuits, des saisons et des climats.

Mais d'où peut venir cette température de l'espace terrestre et cette température constante? Ici la théorie s'agrandit; elle sort des limites de la terre, et se lie au système du monde. Il est admis que toutes les étoiles que comprend ce système, ont été primitivement comme la terre à l'état d'incandescence, qu'aujourd'hui elles ne sont pas plus éteintes que la terre, et qu'elles émettent une chaleur qui leur est propre. De là, dans le champ des espaces stellaires, d'innombrables rayons de chaleur émis et réfléchis, et qui, combinés entre eux, composent la température de l'espace [1]. Reste à savoir comment cette température est constante, lorsque les causes en sont tellement diverses, et que les astres la versent dans l'espace avec tant d'inégalité. Rien de plus simple. La loi de l'attraction universelle n'est pas autre chose qu'une induction de cette attraction en vertu de laquelle le fruit suspendu à un arbre, la pierre que vous lâchez, tend vers la terre. Cette induction si simple et si grande explique le système du monde. Une induction semblable va vous expliquer la température constante de l'espace dans lequel le monde se meut. N'est-ce pas un fait vulgaire que, dans la plus petite enceinte, deux corps diversement échauffés tendent, l'un en

[1] Théorie de la chaleur rayonnante.

recevant, l'autre en donnant de la chaleur, à se mettre en équilibre, et qu'il en est de chaque point de l'espace enfermé dans cette petite enceinte comme des corps qui y sont contenus? Transportez ceci dans l'immense enceinte du ciel, et vous aurez, en vertu de la même loi, ce résultat, que tous les points de l'espace stellaire, inégalement échauffés, mais agissant perpétuellement les uns sur les autres, tendent à se mettre en équilibre de chaleur. De là la température moyenne et constante de l'espace. La loi est la même, le résultat seul est plus grand; pour l'accomplir, il ne faut qu'une différence de temps; or, nous l'avons déjà dit, le temps est aussi infini que l'espace, la nature prodigue l'un comme l'autre, et fournit des siècles en proportion de l'étendue des effets qu'elle veut obtenir. Ainsi s'explique la température moyenne et constante de l'espace, laquelle explique à son tour ce qui échappe à l'action solaire et à l'action du feu central dans la distribution de la chaleur à la surface de la terre et dans les phénomènes qu'elle y produit.

Tels sont, autant que j'ai pu les saisir moi-même et les présenter dans ce cadre étroit, les aspects les plus populaires de la théorie de la chaleur. Je désirerais surtout qu'ils pussent donner quelque idée de la méthode qui préside à cette théorie, méthode profonde qui, attachée avec une constance admirable à l'explication complète des phénomènes, les décomposant dans tous leurs éléments, les suivant partout où ils mènent, s'est trouvée conduite, par la rigueur même, à la grandeur et à l'originalité. Mais jamais cette méthode n'eût pu parvenir à de pareils résultats sans un instrument digne d'elle, qui répondît à sa pénétration, à sa précision, à son étendue; je veux parler de l'analyse mathématique. Que d'obstacles se rencontraient ici de toutes parts! Il fallait d'abord instituer une

revue sévère des observations anciennes, et faire soi-même une foule d'observations et d'expériences nouvelles. La distribution de la chaleur solaire dans les premières couches de la terre, celle de la chaleur centrale dans les couches inférieures, se fait à travers des milieux sans nombre et d'une diversité extrême, solides, liquides, gazeux, qui semblent s'opposer à toute généralisation. Partout des différences dont il faut tenir compte, et à travers lesquelles il faut se faire jour pour arriver à quelque loi [1]. Néglige-t-on quelque différence importante, on court risque de n'obtenir qu'une fausse loi que l'expérience ne confirme pas. S'arrête-t-on à des différences stériles, on n'arrive à aucune loi. Distinguer les différences insignifiantes de celles dont il faut tenir compte, saisir les éléments généraux et constitutifs d'un phénomène, et ceux-là seulement, c'est là ce qui demande une analyse rationnelle, subtile et profonde, qui est le secret et l'âme de l'analyse mathématique. Il n'y a qu'un esprit profondément analytique qui puisse manier puissamment l'analyse. C'est un instrument qui demande la main d'un grand artiste ; et tout grand artiste fait le sien pour son usage. Toute espèce de calcul ne s'applique pas à toute espèce de phénomènes. Le calcul n'étant autre chose que l'expression abrégée des conditions fondamentales d'un phénomène, s'appuye nécessairement sur le phénomène qu'il résume et qu'il généralise. C'est ainsi que les problèmes particuliers de physique, amenant la nécessité de calculs nouveaux, ont successivement développé et agrandi les mathématiques. Il n'y a pas un grand problème de physique qui n'ait produit un grand calcul. L'auteur de la Théorie de la chaleur fut donc comme forcé d'inventer de nouveaux calculs pour résoudre de nouveaux

[1] Théorie des équations différentielles.

problèmes, et ces calculs ont été pour lui la source d'une double gloire. D'abord, avec eux, il a résolu les grandes questions que soulevait le phénomène le plus universel de la nature, après le mouvement; il a jeté de vastes lumières sur le monde et sur son histoire; il a enrichi à la fois l'astronomie, la physique et la géologie; et de plus, l'instrument de ces belles découvertes, considéré en lui-même, indépendamment de ses résultats, par les difficultés que présentaient son invention et son application, a placé son auteur parmi les plus grands géomètres.

Mais il ne s'est point arrêté sur ces hauteurs; il en est descendu pour être utile. C'est à M. Fourier qu'est dû cet ingénieux instrument qui, mesurant la conductibilité des diverses substances selon leur ordre de superposition, pourrait rendre tant de services à l'hygiène et à l'industrie; comme ce sont quelques formules du calcul des probabilités qui ont fondé la statistique [1], et fixé les règles des compagnies d'assurance [2].

N'avez-vous pas entendu quelquefois accuser la géométrie comme la métaphysique, et leur demander pourquoi tant d'efforts sur des abstractions qui fuient toute borne? Pourquoi? Il faut répondre d'abord pour la gloire de l'esprit humain, afin que l'esprit humain ait un puissant exercice et qu'il déploie toute sa grandeur et son amour désintéressé de la vérité dans des luttes sans fin, loin de la sphère des passions vulgaires. Le triomphe de la haute géométrie, comme celui de la haute métaphysique, est précisément dans leur apparente inutilité; je dis apparente, car, sans la connaissance de l'humanité, n'espérez pas la conduire; comme, sans l'analyse, n'espérez pas com-

[1] Principes mathématiques de la population.
[2] Rapport sur les Tontines et les Caisses d'assurance.

prendre la nature ni la tourner à votre usage. Les nombres gouvernent le monde, a dit Pythagore : sans eux, le monde est inintelligible, car sans eux, il n'y a point de lois générales ; il n'y a plus que des faits isolés sans lien et sans lumière, incapables de fonder aucune science ni par conséquent aucun art véritable. Ne dédaignez donc pas ces abstractions, comme on les appelle ; car il ne faut qu'un moment, une heureuse application, pour les rendre fécondes et en tirer des trésors pour la société tout entière. Non-seulement la dignité de l'esprit humain, mais la puissance matérielle de l'homme, son industrie, les arts qui embellissent la vie, et ceux même qui la défendent, le bonheur des particuliers comme la fortunedes empires, sont engagés dans la culture ou dans l'abandon de cette noble science ; et il a fallu, dans une nation, une civilisation très-avancée et du caractère le plus élevé, pour que cette nation ait possédé à la fois trois hommes comme Lagrange, Laplace et Fourier. Ces trois grands hommes ouvrent magnifiquement le XIXe siècle. Tandis que Lagrange semait à pleines mains les calculs dans les champs de l'infini, Laplace assurait au système du monde d'inébranlables bases, Fourier découvrait les lois de la propagation de la chaleur dans toutes les régions du ciel et de la terre ; il déterminait l'état primitif et déroulait la plus antique histoire et les changements intérieurs de ce monde que nous habitons, et dont plus tard M. Cuvier devait décrire les changements extérieurs et les dernières révolutions dans le règnede la nature animale. Puisse ce XIXe siècle ne pas finir sans produire encore un autre travail qu'amènent et préparent tous ces travaux, et pour lequel tant de matériaux s'amassent, une histoire de l'homme !

DISCOURS

PRONONCÉ

AUX FUNÉRAILLES DE M. CHARLES LOYSON,

MAITRE DE CONFÉRENCES A L'ÉCOLE NORMALE,

Le 29 juin 1819.

Ne craignez pas, Messieurs, que je vienne troubler votre douleur par une vaine formalité. Je ne veux dire qu'un dernier adieu à celui que nous avons tant aimé et que nous pleurerons toujours.

Mon cher Loyson, nos cœurs sont devant ton cercueil dans la disposition où toi-même aurais voulu qu'ils fussent. Nous y apportons une douleur que le temps ne pourra ni effacer ni distraire, mais que la raison et la foi éclairent. Oui, l'intervalle qui semble nous séparer n'a point de réalité pour ton âme et pour la nôtre. Le coup qui t'enlève frappe tes amis plus que toi-même. Tout ce qu'il y avait de meilleur en toi, tout ce que nous avons aimé et honoré, est et sera toujours. Les révolutions du temps et de l'espace, les troubles de la nature, ce phénomène d'un jour qu'on appelle la vie, a cessé pour toi; mais l'immortelle existence t'a recueilli dans son sein : reposes-y en paix, pauvre jeune homme; ta journée a été dure, que ton sommeil soit doux!

Il est vrai, tu n'as paru qu'un instant sur la terre, mais pendant cet instant si court et si bien rempli, tu as cru à la sainteté de l'âme, à celle du devoir, à tout ce qui est beau, à tout ce qui est bien, et tu n'as cessé de nourrir dans ton cœur les seules espérances qui ne trompent point. Ta vie a été pure, ta mort chrétienne. J'ai besoin de me souvenir que c'est là l'unique éloge que ta pieuse modestie voulut recevoir. Mon silence est la dernière preuve de mon dévouement. O le meilleur des fils et des frères, le plus sûr des amis, noble esprit, âme tendre, jeune sage, combien ne faut-il pas que ton ombre m'impose, pour arrêter ainsi le cri de mon cœur et de mes plus chers sentiments!

Encore un mot, mon cher Loyson. J'ai la confiance que tu as été jusqu'à la fin fidèle à l'amitié, et qu'à tes derniers instants, où nos consolations te manquèrent, tu n'as pas cessé de croire que tu avais été et seras toujours présent à ceux qui te connaissaient, et particulièrement à celui auquel tu aurais du survivre, et que tu n'attendras pas longtemps[1].

[1] On trouvera une notice détaillée sur M. Loyson, de la main de M. Patin, dans un recueil périodique auquel ils travaillaient tous deux, *Le Lycée*, t. V, p. 63-72. M. Loyson avait déjà publié, quoique jeune encore, de nombreuses poésies, des articles de critique littéraire, et des écrits politiques qui mériteraient d'être réunis, et qui soutiendraient honorablement sa mémoire, même parmi ceux qui ne l'ont pas connu.

DISCOURS

PRONONCÉ

AUX FUNÉRAILLES DE M. LARAUZA,

ANCIEN MAITRE DE CONFÉRENCES A L'ÉCOLE NORMALE,

Le 30 septembre 1825.

Ce n'est pas la première fois que la mort frappe un élève de l'École normale, mais on peut dire que jamais elle ne choisit dans ses rangs une victime plus pure et plus irréprochable. Plus tard un autre que moi, surmontant sa douleur, nous entretiendra dignement de celui qu'il a plus particulièrement connu et aimé. Invité à le suppléer en cette triste circonstance, je ne veux qu'acquitter ici en peu de mots la dette commune envers le bon et parfait camarade que nous allons quitter pour toujours.

Plusieurs d'entre nous se rappellent encore les brillants succès du jeune Larauza au lycée Napoléon, et vous savez tous quelle estime et quelle affection ses talents et son caractère lui concilièrent à l'École normale. Déjà M. Larauza était chrétien rigide envers lui-même, doux et facile pour les autres, austère dans ses principes et serein jusqu'à la gaieté la plus aimable, grâce à la candeur de son âme et à la vivacité de son imagination. Déjà il mettait dans tous

ses travaux ce zèle opiniâtre de la vérité et cette sagacité rare qui peu à peu le conduisaient à des résultats inattendus. Il montra successivement ces belles qualités dans les différents postes qui lui furent confiés; et après plusieurs années d'un enseignement honorable à Montpellier et à Alençon, il vint de bonne heure les rapporter à l'École normale où il trouva l'occasion de les accroître et de les développer. Chargé de l'enseignement approfondi des langues anciennes, M. Larauza rencontra ces questions de grammaire générale qui couvrent les questions les plus épineuses de la métaphysique. Il ne traversa pas ces graves matières sans y laisser des traces lumineuses de sa patience et de sa pénétration, et nous avons eu entre les mains plus d'une dissertation dirigée avec un esprit d'analyse qui prouve une tête pensante.

Ces occupations sévères avaient jusqu'alors contenu sans l'étouffer l'instinct secret qui portait M. Larauza vers des régions plus poétiques. La suppression de l'École normale en 1822, en lui faisant un loisir forcé, lui donna le temps d'allier à ses travaux littéraires des études de musique et d'harmonie qu'il poursuivit avec sa patience accoutumée, et où les plus rapides progrès, récompensant bientôt ses efforts, permirent à cette âme pure et tendre d'exhaler en chants mélodieux l'ardente sensibilité qu'il réprimait dans ses mœurs et dans sa conduite. Pourquoi n'est-il pas resté parmi nous à cultiver doucement ces heureux talents? Mais la passion de s'instruire l'entraîne en Italie. Le besoin de tout voir, et de tout bien voir en peu de temps, lui fait braver les plus rudes fatigues. Un problème d'érudition le retient des mois entiers autour de ces routes des Alpes, escarpées et couvertes de neige, qui se disputent l'honneur d'avoir servi de passage à Annibal. Il croit, après tant d'autres, avoir résolu le célèbre

problème. Il revient, mais déjà tout blanchi et portant dans son sein des germes destructeurs. A peine de retour, il se livre à un travail excessif, et compose en quelques mois un volume entier, monument de labeur, de bonne foi, de sagacité et d'exactitude. Enfin son travail est achevé ; il va être admis à l'honneur de le lire devant une savante compagnie [1] ; il ne s'agit plus que de choisir le jour ; tout est prêt ; il n'y a pas deux semaines encore, je m'entretenais avec lui de ses prochains succès, de la carrière qu'ils allaient lui ouvrir ; et le voilà aujourd'hui étendu sans vie, foudroyé par une maladie terrible et à jamais enlevé au bonheur et à la gloire ! Voilà donc où viennent aboutir tant de nobles efforts, tant de douces vertus, tant de science et d'innocence ! La mort vient nous chercher dans un cabinet paisible comme au milieu des hasards. Celui qui pour suivre une étoile aventureuse se jette dans les tempêtes de la vie, au risque d'y être brisé mille fois, a quelquefois traversé l'orage et regagné le port ; et toi, pauvre jeune homme, sans avoir quitté le rivage, sans avoir connu ce monde, ni ses biens, ni ses maux, ni l'inquiétude de ses espérances, ni la misère de ses promesses, tu tombes à la fleur de l'âge comme affaissé sur toi-même !

Et toi qu'il m'est impossible de séparer de ton ami, toi qui remplissais son âme comme il remplissait la tienne, mon cher Viguier, à Dieu ne plaise que je cherche à te consoler ! Après une si longue absence, tu le revois un jour, et il t'échappe sans retour ! La perte que tu fais est amère, inattendue, irréparable. Elle doit être et profondément et éternellement ressentie. Mais que la volonté et l'exemple de Larauza te soutiennent. Sa première loi fut

[1] L'Académie des inscriptions et belles-lettres.

de bien faire, vis pour bien faire aussi. Il faut supporter l'existence alors même qu'elle est flétrie, s'attacher à cette vie que l'on méprise parce qu'on peut y être utile encore, et on peut toujours l'être ; on le peut puisqu'on le doit. Supporte donc avec force et douceur le malheur que Dieu t'envoie pour t'éprouver, non pour t'accabler.

Et vous, Messieurs, nous surtout élèves de l'École normale, en quittant notre digne et excellent camarade, promettons-lui de l'imiter dans ses mœurs, dans ses fortes croyances, dans son zèle pour la science et dans cette fraternité d'âme qui l'unissait à chacun de nous. Débris de jour en jour plus rares d'une école qui eût pu être grande et qui voulut être utile, puisque son nom seul nous reste, soutenons-le par notre union, par notre constance, par notre dévouement à tout ce qui est bien. Si nous ne pouvons changer la destinée, élevons-nous au-dessus d'elle par notre courage. Disputons à la mort et à l'injustice des hommes le souvenir de notre école bien-aimée. Sa gloire ne peut plus être dans le nombre de ses enfants, mais dans les travaux et les vertus de ceux qui lui restent. Sous tous les rapports, nous ne pouvons prendre un meilleur modèle que l'homme vertueux et aimable auquel nous allons dire le dernier adieu. Pour moi, qui m'étonne d'être encore debout sur tant de tombes qui m'appellent, puissé-je à la fin de ma carrière ne pas paraître indigne d'avoir été un de ses amis !

Adieu, mon cher Larauza, nous te remettons avec confiance entre les mains de Dieu [1] !

[1] Voyez sur M. Larauza une excellente notice de M. Viguier en tête du mémoire posthume intitulé : *Histoire critique du passage des Alpes par Annibal*, in-8°, 1826.

DISCOURS

PRONONCÉ

AUX FUNÉRAILLES DE J.-G. FARCY,

ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE,

Le 29 juillet 1831, jour anniversaire de sa mort.

Honneur à la mémoire de Farcy !

Celui qui repose sous cette tombe était le 28 juillet 1830 un jeune homme aimable, modéré dans ses opinions politiques, attaché à la vie par les plus douces affections et les plus nobles projets ; et, le 29, il a tout sacrifié à la patrie. Il s'est indigné qu'on eût osé jeter le gant à la France, et il l'a ramassé avec cette colère généreuse qui fait faire les grandes choses, mais qui presque toujours aussi conduit à la mort.

Adieu les frais ombrages d'Aulnay, les douces conversations, les beaux vers, les rêveries philosophiques. Il n'a pas même vu le triomphe de la sainte cause pour laquelle il a versé son sang. Mais n'ayons pas la faiblesse de croire que, mort ou vivant, et quelles que soient les apparences, celui qui a bien fait soit jamais à plaindre. Non, Farcy, nous te pleurons, nous ne te plaignons pas. Là haut, tu as dû rencontrer cette Providence bienfaisante qui préside

à la mort comme à la vie, et qui, sans aucun doute, ne manque pas plus à l'âme des héros qu'à ce brin de paille que tout transforme et rien ne détruit. Ici bas la patrie a recueilli ton nom ; il est inscrit sur les murs du Panthéon, attaché à l'un des plus grands événements de l'histoire ; longtemps il fera battre les cœurs généreux ; longtemps les braves le répéteront et l'apprendront à leurs enfants. Qui sait si trente années de travaux pénibles l'eussent conduit à un aussi grand résultat? L'âge mûr ne tient pas toujours les promesses de la jeunesse ; la vie a ses distractions qui souvent ont enlevé à la gloire les plus heureux génies. Aujourd'hui, rien ne peut te ravir l'immortalité que t'a donnée une heure d'une énergie divine. Que cette heure soit donc bénie ! Encore une fois, Farcy, nous te pleurons, nous ne te plaignons pas.

Espérons que la France de 1830, après une crise nécessaire et féconde, poursuivra paisiblement ses nobles destinées, et retrouvera en Europe le rang qui lui appartient par l'énergie et la modération de l'esprit public, par l'expérience et la sagesse du prince que nous avons mis à notre tête, par la sympathie des peuples et la prudence des rois. Mais s'il en était autrement, si de mauvais jours revenaient pour la France, si les factions ou si l'étranger, appuyé sur elles, venaient ternir ou arrêter notre belle révolution, c'est alors, Farcy, que tes amis se souviendront de toi, et que ton sang versé pour la patrie parlera à tous ceux qui sont dignes de l'entendre. Alors comme aujourd'hui en souffrant ou en tombant pour la France, nous répéterons avec amour : honneur à Farcy ! Vive la France [1] !

[1] Nous avons aussi dédié à la mémoire de M. Farcy la traduction des *Lois*, t. VIII des œuvres de Platon.

DISCOURS

PRONONCÉ

AUX FUNÉRAILLES DE M. LAROMIGUIÈRE,

AU NOM DE LA SECTION DE PHILOSOPHIE,

Le 14 août 1837.

Pardonnez-moi, Messieurs, de vous retenir un moment encore sur les bords de ce tombeau; mais la section de philosophie, qu'une plus étroite confraternité d'études unissait à celui que nous pleurons tous, a souhaité que sa douleur fût particulièrement marquée dans le deuil commun de l'Académie; et c'est en son nom que je vous demande la permission d'ajouter quelques mots aux touchantes paroles que vous venez d'entendre.

Votre section de philosophie n'a pas été épargnée dans les pertes cruelles que vous avez faites en si peu de temps. Vous avez vu disparaître du milieu de vous presque à la fois les plus éclatantes lumières de l'Académie, et ces grands publicistes dont les noms demeureront à jamais dans l'histoire de la liberté et de la législation en France, et les hommes qui avaient su trouver une gloire différente, mais égale, dans l'austère étude de l'esprit humain. Quand Sieyes allait rejoindre Mirabeau, quand Rœderer allait retrouver et attendre ses immortels compagnons de l'Assemblée constituante et du Conseil d'État de l'Empire, M. de

Tracy était enlevé à la philosophie, et voilà qu'aujourd'hui nous venons rendre les honneurs suprêmes à M. Laromiguière. Ainsi s'en vont peu à peu et tombent, pour ainsi dire, les uns sur les autres, les glorieux restes de la forte génération de 1789. O mes confrères ! et vous tous, vous surtout, jeunes gens, qui assistez à cette triste cérémonie, conservons pieusement ces nobles mémoires, et inclinons-nous avec respect devant les cercueils de ceux qui nous ont faits tout ce que nous sommes.

M. de Tracy et M. Laromiguière se succèdent dans la science comme ils se suivent dans la mort et dans vos regrets. Tous deux appartiennent à la même famille philosophique, et chacun d'eux pourtant a ses traits particuliers. Ils se ressemblent beaucoup, ils diffèrent plus encore : l'un emporte avec lui la philosophie d'un grand siècle, l'autre commence celle de notre temps.

Le dix-huitième siècle avait établi et comme consacré la célèbre maxime : *Il n'y a rien dans l'entendement qui n'y soit entré par les sens.* Ne pouvant donc inventer cette maxime après Condillac, il ne restait à M. de Tracy [1] que d'en tirer le système le plus régulier et le plus complet qu'elle eût encore produit entre les mains d'aucun philosophe; et c'est aussi ce qu'il a fait, avec une sévérité de méthode qui n'a été ni surpassée ni égalée. De là ce corps de doctrine où la netteté et la précision des détails le disputent à l'étroit enchaînement des parties, et dont l'unité fait la grandeur.

Mais quand un esprit de cette trempe s'applique à un système, il l'épuise, et ne laisse guère à ceux qui viennent après lui que l'alternative de le répéter ou de s'en séparer.

[1] Sur M. de Tracy, voyez plus haut, p. 3.

M. Laromiguière sut trouver le secret d'être original sans abandonnner la philosophie de son illustre devancier. Comme M. de Tracy, il reconnaît, il proclame que les matériaux primitifs de toutes nos idées sont en effet dans les impressions sensibles. Ce principe est le lien fidèle qui rattache M. Laromiguière à M. de Tracy et à toute la philosophie du dix-huitième siècle. Mais si les sensations sont les indispensables matériaux de nos connaissances, pour les mettre en œuvre, pour convertir les sensations en idées, il faut un instrument différent des matériaux auxquels il s'applique, il faut une puissance indépendante des sensations sur lesquelles elle travaille, il faut une intelligence, il faut une âme. Oui, c'est l'âme, Messieurs, c'est l'activité, c'est l'énergie dont elle est douée, qui tire des sensations, en y ajoutant une empreinte particulière, toutes les notions primitives dont les développements et les combinaisons composeront toute la science humaine.

La réhabilitation de l'intelligence dans l'activité, dans l'indépendance, dans la dignité qui lui appartiennent, telle est l'œuvre à laquelle est attaché le nom de M. Laromiguière.

D'autres, peut-être, après lui, ont marché d'un pas plus hardi ou plus téméraire dans cette route une fois ouverte; mais on ne peut lui contester l'honneur d'y être entré le premier, d'avoir été le premier et le plus brillant interprète de la philosophie nouvelle, au moins dans l'enseignement public.

L'enseignement, ce mot ne vous rappelle-t-il pas la partie la plus populaire de la gloire de M. Laromiguière? O beaux jours de la philosophie à l'École normale et à la Faculté des lettres de l'Académie de Paris, quand M. Laromiguière enseignait avec tant d'éclat et de charme dans cette même chaire où bientôt après M. Royer-

Collard devait enseigner, à son tour, avec tant d'autorité et d'élévation ! C'est là, Messieurs, c'est à l'École normale et à la Faculté des lettres, dans les premières années du dix-neuvième siècle, entre 1810 et 1815 qu'a été fondée la philosophie nouvelle. Depuis, à une autre tribune, la France a souvent entendu et elle entendra longtemps encore, je l'espère, la forte parole, la dialectique austère et pourtant si vive de M. Royer-Collard. Mais qui nous rendra désormais l'éloquence de celui que va recouvrir cette tombe? Qui nous rendra ces improvisations dont le style le plus heureux n'offre encore qu'une image affaiblie, ces incomparables leçons où dans une clarté suprême s'unissaient sans effort les grâces de Montaigne, la sagesse de Locke, et quelquefois aussi la suavité de Fénelon? M. Laromiguière éclairait, charmait, entraînait. Sa parole exerçait une fascination véritable. J'ai vu des hommes vieillis dans ces méditations s'imaginer, en entendant M. Laromiguière, que leur esprit s'ouvrait pour la première fois à la lumière, tandis qu'à côté d'eux les plus simples, trompés par cette lucidité merveilleuse, croyaient comprendre parfaitement les plus profonds mystères de la métaphysique.

Si un petit nombre d'entre vous ont assisté aux triomphes du professeur, du moins vous avez tous connu l'homme, et l'aménité de son commerce a pu vous donner quelque idée du charme de sa parole. La bonté de M. Laromiguière était proverbiale. Il aimait tendrement les hommes, et surtout la jeunesse; mais il n'aimait pas moins l'étude et la retraite, et il s'y complaisait. Sa vie a traversé, innocente et paisible, les orageuses vicissitudes de notre époque, et il s'est éteint plein de jours, au sein de la vénération publique, en possession d'une belle et pure renommée.

Adieu, ô le plus indulgent des hommes! ô le plus aimable des philosophes! Tant que le goût de la saine philosophie et de la vraie sagesse dureront parmi nous, à l'Académie, à la Faculté des lettres, à l'École normale, ton nom ne sera jamais prononcé qu'avec respect et avec amour; et s'il est permis à celui qui porte ici la parole de laisser paraître un moment son émotion personnelle dans l'expression de la douleur des autres, ô toi que, depuis vingt-cinq années, je suis accoutumé à nommer mon maître, ô mon bon, mon vénéré maître, mon vieil ami, cher Laromiguière, tes leçons, ta douce sagesse, ton amitié me seront toujours présentes, et ton souvenir fera toujours battre mon cœur, comme au premier jour où je t'entendis, et comme à cette heure fatale où ta main mourante serra la mienne une dernière fois!

Académie des sciences morales et politiques.

Séance du 27 juillet 1844.

« Messieurs, je regrette de ne m'être pas trouvé ici au commencement de la séance, pour avoir le plaisir et l'honneur de présenter moi-même à l'Académie la nouvelle édition de l'ouvrage de M. Laromiguière. M. Charles Dupin m'a prévenu, mais il me permettra d'ajouter quelques mots à ce qu'il a dit.

Naguère, dans une occasion douloureuse, sur la tombe de M. Jouffroy[1], j'appelais les *Leçons de philosophie* un livre consacré. En voici, en effet, une sixième édition, succès bien rare pour un ouvrage de métaphysique; et on ne peut soupçonner aucun charlatanisme, puisque cette édi-

[1] Plus bas, p. 126.

tion paraît longtemps après la mort de l'auteur. Elle mérite bien le titre qu'elle porte d'édition *revue et augmentée*. Elle s'est accrue de plusieurs écrits qui avaient paru à différentes époques de la vie de M. Laromiguière; je citerai le plus remarquable, les *Paradoxes de Condillac*, vrai tour de force de dialectique et de langage. Je veux encore signaler quelques pages entièrement inédites *sur le génie philosophique*.

Ce sont là de précieux ornements de l'édition nouvelle; elle a d'ailleurs été revue avec un soin pieux et sévère par un ami de M. Laromiguière, bien fait pour le comprendre, et même au besoin pour le suppléer. Cet ami n'a pas voulu être nommé, et je dois ici garder son secret; mais il ne m'est pas interdit d'exprimer le désir qu'une modestie injuste ne condamne pas toujours à l'obscurité une âme élevée, un esprit ferme et sain, une plume élégante.

J'ai profité de cette occasion pour relire les *Leçons de Philosophie*. Cette lecture nouvelle n'a point, je l'avoue, dissipé les doutes que j'avais autrefois exprimés [1] sur l'exactitude de la brillante analyse, qui met entre nos différentes facultés un parallélisme si commode, assigne trois facultés à l'entendement, trois également à la volonté, et nous peint la volonté comme le dernier degré et la dernière forme du désir. Mais je n'ai pas pris la parole pour renouveler et défendre les dissentiments qui, de bonne heure, m'éloignèrent de la doctrine d'un des hommes les meilleurs que j'ai connus, qui fut un de mes premiers maîtres, et qui est toujours resté mon ami. Non, j'ai pris la parole, parce que j'éprouvais le besoin de vous

[1] IIIe série, *Fragments philosophiques*, t. IV, *Philosophie contemporaine*, p. 238-279.

dire ce que j'ai ressenti en relisant, après trente années, ces leçons que j'ai eu le bonheur d'entendre de la bouche même de M. Laromiguière en 1811 et 1812. Elles ont décidé de ma carrière, et je leur rapporte une fidèle reconnaissance.

L'édition nouvelle m'a rendu toutes les impressions de ma jeunesse : j'y ai retrouvé M. Laromiguière tout entier. C'est bien là cette méthode heureuse, cette exposition lucide, cette modération constante qui, même au sein d'un système très-arrêté, fuit les extrémités systématiques, et se complaît à se frayer une route, à chercher une sorte de juste-milieu entre les écoles opposées qui nous divisent, celle de Condillac et de M. de Tracy, et celle de leurs récents adversaires; cette doctrine ingénieuse, dont on peut contester la vérité sur plusieurs points, mais qu'il est impossible de ne pas reconnaître toujours tempérée et toujours honnête, ennemie de tout excès, de tout esprit de secte attirant, et pour ainsi dire séduisant au culte de la vérité, de la raison, de la vertu ; ce style enfin que tout le monde a loué, incomparable mélange de simplicité et de grâce!

Je suis heureux d'avoir pu appeler sur ce beau livre et sur M. Laromiguière un honneur nouveau et particulier. Vous savez que l'enseignement de la philosophie est dirigé dans les écoles nationales par une liste d'ouvrages classiques qui seuls sont prescrits ou recommandés [1]. Elle contient tous les grands monuments et tous les grands noms qui ont reçu la consécration du temps. Ai-je besoin de dire qu'aucun de mes ouvrages n'a jamais eu la prétention et que j'ai toujours décliné pour eux l'honneur d'être admis en une telle compagnie? Cette liste semblait fermée

[1] Voyez notre *Défense de l'Université et de la philosophie*, p. 184.

pour longtemps. J'ai proposé au Conseil de l'instruction publique de la rouvrir pour y faire entrer les *Leçons de philosophie*. C'est le seul ouvrage d'un contemporain qui y soit inscrit. L'honneur est grand, j'en conviens, mais il est mérité. On ne peut arriver là qu'à travers la mort et une renommée incontestée. C'est par ce chemin qu'y est arrivé M. Laromiguière. L'Académie sera peut-être touchée d'apprendre que le premier livre moderne honoré d'une telle distinction est celui d'un de ses membres [1].

Je regrette d'avoir un moment suspendu les travaux de l'Académie; mais je n'aurais pas voulu qu'une nouvelle édition des *Leçons* de M. Laromiguière lui fût présentée, sans que j'eusse rendu ce dernier hommage à une mémoire qui m'est particulièrement chère. »

[1] Depuis, on y a joint les leçons de M. Royer-Collard, publiées par M. Jouffroy.

DISCOURS

PRONONCÉ

AUX FUNÉRAILLES DE M. POISSON,

PAR LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

AU NOM DU CONSEIL ROYAL,

Le 30 avril 1840.

J'aurais cru manquer à mes devoirs, si je n'étais venu moi-même dire un dernier adieu à l'un de mes plus illustres confrères de l'Institut et de l'Université.

Nous avons perdu, Messieurs, le premier géomètre de l'Europe. Ce titre n'était plus disputé à M. Poisson depuis la mort de Laplace et de Fourier. M. Poisson appartenait à cette grande école de mathématiciens, qui reconnaît pour chefs dans les temps modernes Galilée et Newton, pour qui le calcul n'est qu'un instrument, et dont l'objet est la découverte des lois de la nature. M. Poisson est le disciple direct et l'héritier de Laplace. Son nom demeurera attaché à une foule d'écrits où les problèmes les plus difficiles de la physique mathématique sont abordés avec la méthode la plus rigoureuse, poursuivis sous toutes leurs fa-

ces, et résolus toujours avec précision, souvent avec grandeur. Le caractère de son esprit était une sagacité puissante; il y avait en lui de la finesse et de la force. Quand son attention se portait sur un objet, quel qu'il fût, elle s'y concentrait tout entière, et ne l'abandonnait qu'après en avoir pénétré les profondeurs et en avoir tiré des trésors de vues nouvelles et inattendues.

Mais d'autres vous entretiendront du grand géomètre ; il m'appartient plus particulièrement d'honorer dans M. Poisson le membre éminent du Conseil royal de l'instruction publique qui, non content d'agrandir la science par ses propres travaux, la servait encore par le mouvement régulier qu'il imprimait aux études mathématiques, et l'ardeur féconde qu'il savait inspirer pour ces belles études à tous ceux qui l'approchaient. Il avait fait deux parts de sa vie : la première était consacrée à ses travaux personnels; la seconde appartenait à quiconque avait besoin de ses lumières. Depuis qu'il était entré au conseil de l'Université, il s'était fait comme une religion de présider chaque année le concours d'agrégation des sciences. Il suivait les jeunes professeurs dans toute leur carrière. Aux agrégés il montrait le doctorat; aux docteurs, il montrait l'Institut. Qu'il soit permis à l'ancien directeur de l'école normale de renouveler ici le tribut de la reconnaissance de cette école pour les encouragements qu'il prodiguait à tous les élèves, dès qu'ils faisaient preuve de zèle et de goût pour les mathématiques. Il répétait sans cesse que les mathématiques ne repoussent personne, mais qu'elles exigent un culte assidu. Il était lui-même l'exemplaire vivant de cette maxime. Sans être étranger à aucun des intérêts de la vie, de la société et de la littérature, au fond, il était voué aux mathématiques, à leur avancement et à leur propagation : c'était la véritable pas-

sion de son âme; et elle l'a suivi jusque dans les bras de la mort; car M. Poisson a rendu le dernier soupir sur les épreuves d'un grand ouvrage qu'il corrigeait de sa main défaillante. Il n'a cessé de cultiver les mathématiques qu'en cessant de vivre. Il est tombé en quelque sorte au champ d'honneur, vétéran infatigable de la science.

Du moins, il faut reconnaître que la patrie avait décerné à M. Poisson toutes les récompenses qu'elle réserve à ceux qui l'honorent. Toute la carrière de M. Poisson a été facile; son génie pour les mathématiques, déclaré de bonne heure, lui avait gagné d'abord toutes les sympathies. Jeune encore, à l'école polytechnique, ses camarades s'étaient cotisés pour le retenir parmi eux, afin de ne pas priver la science d'une telle espérance. Depuis, il avait été nommé successivement membre de l'Académie des sciences, du Bureau des longitudes, examinateur de l'école polytechnique, conseiller de l'Université, et pair de France comme avant lui l'avaient été Prony, Laplace, Monge et Lagrange; et ce m'est une sorte de consolation personnelle d'avoir pu le placer à la tête de la Faculté des sciences quand M. Thénard accepta d'autres fonctions.

Le Conseil royal de l'instruction publique a fait en lui la perte la plus grande qu'il pût faire encore depuis la mort de Cuvier; mais il nous reste l'enseignement de sa vie et la protection de sa renommée. Avoir possédé trente ans M. Poisson est pour l'Université un engagement sacré de ne jamais laisser dépérir ou s'affaiblir dans ses écoles l'étude des mathématiques, qui n'est pas une médiocre part du patrimoine de l'esprit humain et de la gloire de notre patrie.

Adieu, pour la dernière fois, adieu, notre excellent et illustre confrère! Nos regards se tourneront souvent sur la place que tu laisses vide parmi nous; et ton souvenir

vivra dans nos cœurs, comme ton nom dans l'histoire des sciences!

Du 8 mai 1840.

(Le Conseil royal de l'instruction publique, désirant consigner dans les procès-verbaux de ses séances un témoignage des profonds regrets qu'il éprouve de la perte de M. Poisson, vient de décider que le discours prononcé par M. le ministre de l'instruction publique sur sa tombe serait inséré en entier au registre de ses délibérations, et qu'une copie de ce discours et de la présente délibération serait transmise officiellement à la famille de M. Poisson.)

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR LE PRESIDENT DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES,

aux funérailles de M. le comte de Cessac, le 18 juin 1841.

L'Académie des sciences morales et politiques vient mêler sa douleur à celle de l'Académie française dans le deuil commun de l'Institut. Nous aussi, nous voulons dire un dernier adieu à celui qui était parmi nous un monument vénéré de l'ancienne Académie, le doyen et l'exemple de la nouvelle.

Un attachement éclairé, mais austère, à tout ce qu'il regardait comme un devoir, une sorte de stoïcisme envers lui-même, qui n'excluait ni la bonté ni l'indulgence pour les autres, tel fut le trait dominant du caractère de M. de Cessac. C'est là ce qui le distingua de bonne heure et ne l'abandonna jamais dans le cours de sa longue carrière.

Avant 1789, M. de Cessac, né en 1752, était déjà retiré du service, et se faisait connaître honorablement par de savants articles, insérés dans l'*Encyclopédie*, sur les diverses parties de l'art militaire. Il embrassa avec une sérieuse conviction les principes de l'assemblée constituante; mais il en posa d'abord le terme, et rien ne put l'entraîner au

delà. Il pensait alors, il a toujours pensé que la monarchie constitutionnelle est le seul gouvernement qui convienne à la France. Député à l'assemblée législative, on le remarqua parmi les intrépides défenseurs d'une constitution qui renfermait au moins une ombre de monarchie. Plus tard, quand un enchaînement fatal de fautes réciproques eut perdu la royauté et compromis la révolution, M. de Cessac n'aperçut plus qu'une seule bonne cause à défendre, la grande cause de l'intégrité du territoire, et il s'y voua obscurément dans les bureaux du ministère de la guerre, sous la direction de Carnot. Plus d'une fois, m'entretenant de ces jours difficiles : « Nous étions placés, me disait-il, entre l'échafaud des clubs et l'épée de l'étranger. » Il ne vit que celle-ci, et ne songea qu'à la France ; car la France devait survivre à l'anarchie, et il fallait la sauver pour des temps meilleurs. Ces temps arrivèrent, grâce à ceux qui n'avaient pas désespéré de la patrie. Le premier consul discerna bientôt la capacité et la haute probité de M. de Cessac, et il l'appela successivement au conseil d'État et à la tête de l'école polytechnique. Quelques années après, l'Empereur lui confia toute l'administration de la guerre. La fortune et les honneurs vinrent chercher M. de Cessac ; il les mérita par ses services ; il les porta avec modestie.

Il était du nombre de ces hommes que la nature semblait avoir faits tout exprès pour l'Empereur. A défaut de facultés extraordinaires, M. de Cessac possédait toutes les qualités que Napoléon recherchait. Il fallait à Napoléon des esprits droits, habiles à discerner les meilleurs moyens, sans trop examiner le but dernier de ses entreprises, ce but qui était comme un secret entre la destinée et lui ; il lui fallait cette capacité limitée dans ses objets, mais accomplie en son genre, qui s'exerce impunément sur les détails les plus compliqués de la

guerre, des finances ou de l'administration ; cette loyauté rigide qui sert et ne flatte pas, qui contredit même quelquefois par fidélité ou par dévouement ; des mœurs sévères, une vie retirée, consacrée tout entière au service de l'État, enfin une puissance de travail que rien n'effraie, que rien ne lasse. Voilà les vertus rares par elles-mêmes, plus rares encore dans leur réunion, que Napoléon demandait, et qu'il suscitait autour de lui en les couvrant de ses bienfaits, surtout en les honorant de son estime : car l'estime d'un grand homme est la plus flatteuse de ses récompenses. Ainsi se forma une école de hautes capacités spéciales, au sommet desquelles était l'Empereur, qui les dominait toutes et les dirigeait. M. de Cessac était de cette famille des grands administrateurs et des grands conseillers d'État, les Bassano, les Merlin, les Daru, les Rœderer. Il se faisait même remarquer parmi eux par la fermeté judicieuse de ses avis, par la franchise de sa parole, surtout par sa simplicité dans une si haute fortune.

Mais que peut l'expérience, que peuvent les plus savantes combinaisons, que peut le génie lui-même quand le but qu'il poursuit est au delà des forces humaines? Après les victoires, les revers ; après l'empire du monde, une prison et un tombeau solitaire au milieu de l'Océan. C'est ici que parut dans sa pureté et dans sa force le caractère de M. de Cessac : il s'était attaché à la fortune de l'Empereur, il lui demeura fidèle ; il avait tout reçu de lui, il n'accepta rien que de lui. Pendant quinze ans entiers, il vécut dans la retraite. Il fallut la mort de Napoléon et la révolution de 1830 pour lui faire accepter la pairie de la main de M. Casimir Périer. Et quand, l'année passée, la France enfin redemanda les cendres du prisonnier de Sainte-Hélène, M. de Cessac, déjà glacé par l'âge, se ranima un moment à cette nouvelle inattendue; il voulut assister à cette

grande cérémonie; il imposa silence à sa famille : « Je le dois, je le veux; j'irai, dussé-je y rester »; et, malgré le froid le plus rigoureux, on le vit, à quatre-vingt-neuf ans, prosterné sur le pavé des Invalides, verser des larmes et prier Dieu sur la bière de celui qu'il avait servi et aimé presque à l'égal de la patrie!

Oui, Messieurs, il pria Dieu; il y avait déjà bien des années que l'âme de M. de Cessac se reposait dans les pensées qui conviennent à une vieillesse vertueuse. Sans éclat, sans faiblesse, une conviction sincère l'avait ramené à toutes les pratiques d'une piété éclairée, et le dernier des encyclopédistes est mort en chrétien. Jusqu'au dernier moment, il remplit toutes les obligations que sa foi lui imposait avec la même régularité, avec le même scrupule qu'il avait apporté jadis à l'accomplissement de tous ses devoirs.

Le devoir, dans toute son étendue et dans toute sa rigidité, était la règle inflexible de M. de Cessac, dans la vie et dans la mort, au ministère, à la chambre, à l'Académie. Jamais, Messieurs, vous ne retrouverez un confrère plus assidu, plus heureux de vous appartenir, plus dévoué à l'honneur de notre compagnie. Il était parmi nous, comme partout, simple et digne, grave et affable, vénéré et aimé. Il s'est éteint doucement, emportant avec lui de saintes espérances, et laissant une renommée sans tache. Honorons-le; efforçons-nous de l'imiter : ne le pleurons pas.

DISCOURS

PRONONCÉ

AUX FUNÉRAILLES DE M. JOUFFROY,

AU NOM DE LA SECTION DE PHILOSOPHIE,

Le 13 mars 1842.

Lorsque, il y a plusieurs années, nous conduisions M. Laromiguière à sa dernière demeure, j'étais du moins soutenu par cette pensée que mon vénéré maître avait rempli toute sa carrière, et que ce qu'il y avait eu de meilleur en lui vivrait dans un livre consacré. Mais ici toute consolation manque : devant cette tombe qui engloutit tant d'espérances, je demeure frappé moi-même d'un mortel abattement, et j'ai peine à rassembler quelques paroles pour dire un dernier adieu à celui qui nous est sitôt ravi.

Des voix éloquentes viennent de vous rappeler, plus tard le digne historien de notre Académie appréciera les travaux inachevés de M. Jouffroy ; je ne puis ici que marquer rapidement les traits distinctifs de ce rare esprit, ce qui, à quarante-cinq ans, avec un petit nombre d'écrits, l'avait fait illustre.

Lorsque, au commencement de notre siècle, trois hom-

mes supérieurs, Maine de Biran, Laromiguière, Royer-Collard, renouvelèrent la philosophie, de jeunes esprits pleins d'ardeur et de talent s'empressèrent sur leurs traces : parmi eux se distingua de bonne heure M. Théodore Jouffroy.

Dans les modestes conférences de l'école normale, il apportait déjà cette précoce sobriété de jugement, ennemie de toute hypothèse, rebelle à toute impulsion étrangère, cet impérieux besoin de s'entendre avec lui-même et de voir clair en toutes choses : qualités éminentes qu'il n'emprunta à personne, et qui, développées par une culture régulière et assidue, et transportées successivement sur de dignes théâtres, lui ont composé une renommée solide, et lui donnent un rang à part et très-élevé dans l'enseignement public et parmi les écrivains philosophiques de notre temps. Il était chez nous le véritable héritier de Laromiguière. Parmi les étrangers, il faut le mettre entre Reid et Dugald Stewart, semblable à l'un par le sens et la gravité, à l'autre par la finesse et par la grâce. Nul ne posséda, nul surtout ne pratiqua mieux la vraie méthode philosophique, la méthode d'observation appliquée à l'âme humaine. Il interrogeait la conscience avec tant de bonne foi et tant de sagacité, il en exprimait la voix avec une telle fidélité, qu'en l'écoutant ou en le lisant on croyait entendre la conscience elle-même racontant les merveilles du monde intérieur dans un langage exquis, pur, lucide, harmonieux. Son style, comme sa parole, éclaircissait, ordonnait, gravait toutes ses pensées. Il était, sans contredit, le plus habile interprète que la science pût avoir non-seulement dans l'école, mais auprès du monde, solide et profond parmi les doctes, et en même temps accessible à tous. C'était là, parmi nous, le véritable rôle, le rôle original, grand et bienfaisant de M. Jouffroy.

Peut-être sa circonspection était-elle portée un peu trop loin, comme la confiance de quelques autres peut paraître téméraire. De peur de s'égarer sur les pas mêmes du génie dans la haute métaphysique, oubliant un peu trop les puissants instincts et le dogmatisme immortel de l'esprit humain, M. Jouffroy se plaisait à demeurer sur le ferme terrain de la psychologie, dans ces régions lumineuses et sereines que l'observation éclaire toujours, et où la sagesse peut jeter avec sécurité les fondements d'une science qui ne craint point les vicissitudes du temps et des systèmes.

Hâtons-nous de le dire : l'âme de tous les travaux de M. Jouffroy, de ceux que vous connaissez et de ceux qu'il a laissés et que la postérité connaîtra, était un vif sentiment de l'excellence et de la dignité de la philosophie. Trop sage pour rechercher le bruit qu'on fait parmi la foule, il aimait profondément la science à laquelle il avait voué sa vie, il l'aimait de cet amour fidèle qui résiste au malheur et peut braver la prospérité.

Elèves de l'école normale, qui assistez à cette triste cérémonie, sachez y trouver une leçon salutaire. Ceux qui vous ont précédés ont traversé des épreuves que vous ne connaîtrez point. Ils n'ont pas toujours rencontré, comme vous, un gouvernement ami, un public favorable, un auditoire préparé à les comprendre. Ils ont eu souvent à lutter contre le pouvoir même qui devait les protéger ; il leur a fallu conquérir peu à peu le suffrage public occupé par une opinion contraire. C'est à cette rude école que s'est formé M. Jouffroy. Vous qui l'avez vu au faîte de nos modestes dignités universitaires, savez-vous bien par où et comment il y était parvenu? De 1815 à 1830, la route a été longue et pénible. Il a lentement parcouru tous les degrés de l'enseignement, et partout il a laissé une trace

ineffaçable. Aussi lorsque, il y a deux ans, la philosophie eut besoin d'un représentant au conseil de l'instruction publique, si de libres élections avaient eu lieu dans l'université, un suffrage unanime eût désigné M. Jouffroy et consacré le choix qui fut fait. Qui pouvait mieux que lui guider l'enseignement philosophique à travers des écueils sans cesse renaissants, l'éclairer à la fois et le défendre, si jamais il avait besoin d'être défendu? Quel homme pénétré d'un respect plus sincère pour ces nobles croyances qui ont été le berceau de la philosophie moderne, et en même temps plus fermement attaché à l'indépendance de la raison, dans les limites qu'elle se prescrit à elle-même!

Ma vieille amitié eût été fière des nouveaux et importants services que M. Jouffroy allait rendre à la philosophie; et voilà que tout à coup la mort l'arrête au milieu de sa carrière et me renvoie à moi-même la mission que je lui avais confiée! O fragilité de nos meilleurs desseins! ô vanité de toutes choses, excepté de la science et de la vertu! C'est moi qui aujourd'hui viens mettre au tombeau celui en qui reposaient mes plus fermes espérances pour notre cause commune, celui qui semblait destiné à me rendre un jour à moi-même ce pieux office! C'est moi qui viens lui dire : Adieu, Jouffroy; adieu pour la dernière fois!

DISCOURS

PRONONCÉ

AUX FUNÉRAILLES DE M. DE GÉRANDO,

AU NOM DE LA SECTION DE PHILOSOPHIE,

Le 14 novembre 1842.

Oui, la mort a des rigueurs particulières pour la section de philosophie. Qui nous eût dit que cette année, avant d'être terminée, lui enlèverait trois de ses membres, et que je serais condamné à venir ici, dans un intervalle de quelques mois, adresser un dernier adieu à un disciple si cher et à un maître vénéré? La tombe de M. Jouffroy, celle de M. Edwards sont à peine fermées, et nous voilà autour du cercueil de M. de Gérando. Nous perdons aujourd'hui notre doyen et notre guide, toute la compagnie une de ses lumières, une de ses plus vieilles et de ses plus pures renommées.

Membre déjà célèbre de l'ancienne Académie, M. de Gérando était un des pères de la nouvelle. Il y donnait la main à deux générations, à deux époques, comme dans la science il était le lien de deux grandes philosophies, immortelles dans leurs principes, incompatibles seulement

par leurs excès : l'une qui s'appelle la philosophie de l'expérience, l'autre celle de la raison, toutes deux se relevant de noms diversement glorieux : celle-ci d'Aristote, de Bacon et de Locke ; celle-là de Platon et de notre Descartes. M. de Gérando dut à la première les brillants succès de sa jeunesse [1] ; et sans la désavouer jamais, à mesure qu'il avança dans la vie, il se rapprocha de la seconde.

L'Histoire comparée des systèmes de philosophie, dans les deux éditions qui en parurent à vingt ans d'intervalle [2], marque excellemment le progrès toujours mesuré de l'esprit de M. de Gérando. C'était en 1804 une idée heureuse et nouvelle d'appeler l'histoire au secours de la science, d'interroger les deux grandes écoles rivales au profit de la

[1] M. de Gérando se fit connaître d'abord par un mémoire qu'il composa étant simple soldat (grenadier à cheval) dans l'armée de Masséna, sur la question proposée pour la seconde fois, en l'an VI, par l'Académie des sciences morales et politiques : *Déterminer l'influence des signes sur la formation des idées*. M. de Gérando reçut la nouvelle qu'il avait remporté le prix quelques jours après la bataille de Zurich, à laquelle il avait pris part. Ce mémoire est le fond de l'ouvrage : *Des signes et de l'art de penser, considérés dans leurs rapports mutuels*. (Paris, 1800, 4 vol. in-8°.)—Il remporta un autre prix à l'Académie de Berlin sur la question de la *Génération des connaissances*. Le mémoire couronné est devenu l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie, relativement aux principes des connaissances humaines*. (Paris, 1804, 3 vol. in-8°.) Cet ouvrage a été traduit en allemand par Tennemann (Marb., 1806-7).

[2] *Histoire comparée des systèmes de philosophie*, deuxième édition, Paris, 1822 et 1823, 4 vol. in-8°. Cette édition n'est point terminée ; elle devait comprendre encore quatre volumes. Le manuscrit du cinquième a été sous nos yeux il y a déjà bien des années. Les quatre premiers volumes embrassent l'antiquité et le moyen âge ; le cinquième était consacré à la philosophie de la renaissance. — On dit que M. de Gérando, entre autres manuscrits, laisse un traité inachevé de l'*Existence de Dieu*.

la vérité, et de dresser l'inventaire impartial de l'héritage qu'elles lèguent au dix-neuvième siècle. Le temps emportera peut-être quelques parties de ce bel ouvrage, mais la pensée première en demeurera, et conservera le nom de M. de Gérando[1].

N'oublions pas ici un autre livre d'un caractère différent, d'un mérite au moins égal, ce livre du *Perfectionnement moral et de l'éducation de soi-même* [2] où parvenu au seuil de la vieillesse, M. de Gérando reporte ses regards sur la route qu'il a suivie, et nous enseigne avec une autorité pleine de charme le grand art de la vertu, car c'est un art aussi, qui a ses règles et ses pratiques, qui demande sans doute une nature heureuse, mais surtout de généreux efforts, un exercice modéré mais soutenu. Le dessein et toute la conduite de cet écrit est vraiment admirable. Resserrez un peu ces riches développements, donnez à ce style élégant et facile un peu plus de sobriété et de force, et cet ouvrage, digne de Socrate ou de Franklin, sera l'un des meilleurs et des plus bienfaisants de notre siècle.

La bienfaisance, Messieurs, la bienfaisance sous toute ses formes, dans ses applications les plus hautes ou les plus humbles, tel était l'objet constant de M. de Gérando. Il le poursuivait avec une ardeur infatigable. C'était la seule passion que sa sagesse eût peine à contenir et à gouverner. Elle se répandait par toutes les voies, trouvant en elle, comme le véritable amour, des ressources infinies, se prodiguant sans jamais s'épuiser, et, à mesure qu'elle

[1] Voyez une appréciation plus étendue des deux éditions de cet ouvrage, IIIe série, t. IV, *Philosophie contemporaine*, p. 280.

[2] Paris, 1825, 2 vol. in-8°; traduit en allemand par Schelle, Halle, 1828-29.

donnait, aspirant à donner davantage. Quel est l'auteur de ce touchant écrit [1] où une expérience consommée enseigne aux maîtres des plus petites écoles la dignité et aussi les devoirs pénibles de leur utile profession? Est-ce un homme dont la vie ait été exclusivement vouée au saint ministère de l'éducation du peuple? Est-ce Pestalozzi? Est-ce le Père Girard? Quel est encore celui qui, servant de guide à la Charité, l'a conduite dans la demeure du pauvre, et l'a faite ingénieuse à surprendre toutes les misères pour la rendre habile à les soulager [2]? Qui, parmi nous, avec une énergie plus persuasive, a demandé à la charité publique et privée de mesurer les heures de travail des enfants, employés dans nos manufactures, sur leur âge et sur leurs forces, et d'accorder au moins à la culture de leur âme quelques instants d'une journée jusqu'alors dévorée par un labeur sans relâche?

Mais je m'arrête, dans l'impuissance d'indiquer même tous les côtés de la vie de M. de Gérando par lesquels il nous appartient. J'ai écarté en lui le secrétaire ou le président de tant de sociétés utiles, l'administrateur de plusieurs grands établissements, le professeur qui a fondé l'enseignement du droit administratif en France, l'ancien secrétaire général du ministère de l'intérieur, l'un des vice-présidents du conseil d'État, le pair de France; je n'ai dû considérer dans M. de Gérando que le membre de notre Académie, et il m'échappe encore de toutes parts par la multitude de ses écrits et de ses services. En voyant ces députations des plus grands corps, ce concours de tant de personnes de toute condition, je me demande si les fu-

[1] *Cours normal des instituteurs primaires*, ou *Directions relatives à l'éducation physique, morale et intellectuelle dans les écoles primaires*, 1832.

[2] *Le Visiteur du pauvre*, 1820, troisième édition, 1826.

néralles de plusieurs citoyens illustres se sont donné rendez-vous dans cette enceinte. Non, ce sont les funérailles d'un seul homme, mais d'un homme à qui rien d'humain n'était étranger. O vous qui ne voulez voir dans la philosophie que le mal qu'elle peut faire en s'égarant, venez apprendre ici quel dévouement peut inspirer aussi cette religion de la raison et du cœur !

Adorateur de Dieu, ami des hommes, M. de Gérando a passé sur la terre en faisant du bien, et il s'est éteint doucement, satisfait de sa destinée, regardant avec une modeste assurance les souvenirs de sa longue vie, et rempli des meilleures espérances. La section de philosophie perd en lui le seul nom illustre qui lui restât de tant de noms illustres : elle n'est plus composée que d'hommes nouveaux. Mais leur fidélité à ces mémoires vénérées les soutiendra, et ils penseront souvent à M. de Gérando pour affermir et animer en eux le sentiment de la dignité de la philosophie, et s'efforcer sans cesse de représenter en leurs travaux les deux qualités du vrai philosophe : l'indépendance et la modération.

DISCOURS ADRESSÉ AU ROI

le 1er mai 1841,

AU NOM DE L'INSTITUT.

SIRE,

L'Institut présente à Votre Majesté les vœux reconnaissants des lettres, des sciences et des arts. Vous ne vous bornez point à leur prodiguer en toute occasion les plus flatteuses récompenses; vous faites mieux, vous les honorez, et c'est avant tout l'honneur qui inspire les grandes pensées et vivifie l'esprit humain.

Elle appartient au règne de Votre Majesté, cette loi qui de la qualité de membre de l'Institut fait un titre pour être appelé par vous dans les conseils de ce grand corps où toutes les illustrations se donnent la main.

Le génie de la victoire avait eu peur de l'Académie des sciences morales et politiques: il l'avait rayée de l'Institut. Vous, roi constitutionnel, placé au-dessus de tous les ombrages par la conscience de la force que vous puisez dans le vœu national, dans le bon sens populaire et dans une expérience chèrement acquise, vous avez rappelé de l'exil des études généreuses; vous avez eu confiance en elles, et,

par un juste retour, elles poursuivent paisiblement, et non sans quelque gloire, la carrière que vous leur avez ouverte.

Dociles à votre voix, les arts sous nos yeux renouvellent Paris, et y sèment de toutes parts les monuments utiles en respectant ceux des vieux âges. Il ne manquait plus à cette grande cité, pour jouir avec sécurité des trésors de magnificence que chaque jour répand dans son sein, il ne lui manquait qu'un rempart inviolable : elle va le devoir à votre courageuse et patriotique persévérance.

Jouissez, sire, du fruit de vos travaux ! Aujourd'hui plus que jamais, témoin de l'universelle allégresse qui éclate autour du berceau de votre petit-fils, appuyé sur le noble prince qui plus d'une fois a si bien porté le drapeau de la France, vous pouvez contempler d'un œil satisfait l'avenir de votre race et celui de la patrie.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DES CINQ ACADÉMIES

Du lundi 3 mai 1841.

DISCOURS D'OUVERTURE

DU PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

La séance annuelle des cinq académies de l'Institut est comme le symbole de l'unité de ce grand corps. Cette unité n'est pas le fruit de circonstances passagères, c'est la conquête sérieuse et durable de plusieurs siècles : elle s'est formée peu à peu, comme celle de la France, avec le progrès de la puissance publique et par l'instinct heureux du génie français. Dans la plupart des pays de l'Europe, les individus, les communes, les provinces semblent se complaire à vivre d'une vie qui leur soit propre ; en France, une généreuse sympathie, qui est l'esprit même de la société humaine, tend sans cesse à tout rapprocher et à faire de la nation entière un seul homme qui grandit toujours. Le même génie qui porta si haut la royauté sur les ruines des pouvoirs anarchiques qui divisaient et tourmentaient la France, eut aussi la pensée de donner aux lettres leur magistrature, et en quelque sorte un gouvernement qui pût

influer heureusement sur les destinées de la langue et du goût. Fidèle héritier de tous les desseins de Richelieu, Louis XIV ajouta à l'Académie Française les académies des inscriptions et belles-lettres, des sciences physiques et mathématiques. La révolution de 1789, qui acheva l'œuvre de ces deux grands hommes, en mettant la dernière main à la centralisation dans l'ordre civil, devait la porter dans l'ordre scientifique et littéraire; et d'académies sans aucun lien entre elles, elle a fait l'Institut de France, c'est-à-dire la représentation de toutes les parties des connaissances humaines dans un conseil où toutes les sciences, tous les arts ont leurs interprètes, et dont l'unité exprime celle de la patrie commune et celle aussi de l'esprit humain. Une habile organisation, successivement perfectionnée, a déterminé les attributions de chaque académie en maintenant et en fortifiant les liens qui les unissent. Non, elle n'est pas vaine, cette fraternité dont nous nous honorons, qui fait asseoir Gérard à côté de Cuvier, et donne une place égale dans le même sanctuaire à l'imagination, au savoir, à la raison, à toutes les gloires de l'intelligence. On dit encore bien du mal des académies, mais on désire toujours en être ; on s'agite même un peu pour cela : chaque place est vivement disputée. Quelle renommée avons-nous écartée? quels progrès avons-nous arrêtés? quelle doctrine un peu compatible avec la raison humaine avons-nous repoussée? La plus entière indépendance préside à vos choix; vos libres élections ont prévenu toutes les autres et leur ont comme servi de modèle. La médiocrité même des avantages attachés au titre de membre de l'Institut en relève la dignité. Notre culte, à nous, ce n'est pas la fortune, c'est la gloire, c'est l'estime au moins, avec la passion du vrai et du beau.

Chaque année l'Institut tout entier se présente au public,

et l'initie aux travaux de toutes les académies par des lectures appropriées à l'objet de cette solennité. Chaque académie est appelée à son tour à présider cette réunion. C'est aujourd'hui celui de la plus jeune. L'Académie des sciences morales et politiques, arrivée la dernière dans la famille académique, s'efforce de ne pas être indigne de ses aînées. Le sort a voulu qu'elle fût ici représentée par un membre d'une section vouée à des études qui ne peuvent être populaires. La philosophie n'est pas accoutumée à tant d'honneur; et elle s'empresse de céder la parole aux interprètes éprouvés de la littérature, des sciences et des arts.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

MORALES ET POLITIQUES

15 mai 1841.

DISCOURS

DU PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

Les sciences diverses dont la culture est confiée à cette Académie se rapportent toutes à un sujet unique, et ce sujet, c'est la nature humaine. La philosophie étudie cette merveilleuse intelligence qui, de ce point de l'espace et du temps où elle semble enchaînée, s'élance dans l'infini, embrasse le système du monde et s'élève jusqu'à son auteur. La morale s'applique à reconnaître les différents motifs qui sollicitent notre libre volonté : ici les passions qui charment ou agitent la vie, là le devoir qui lui donne sa dignité et son prix. La législation et la jurisprudence travaillent sur les constitutions civiles et politiques qui jadis se dérobaient à l'examen dans leur majesté mystérieuse, et qui aujourd'hui comparaissent et s'expliquent elles-

mêmes devant la raison publique, depuis que leur principe avoué est le développement le plus libre et le mieux assuré de toutes les facultés humaines. L'économie politique recherche quelles sont les véritables sources du bien-être et de la prospérité pour les États et pour les particuliers. L'histoire enfin, j'entends l'histoire générale et philosophique, appuyée sur les travaux accumulés de l'érudition et de la critique, interroge tous les grands événements, toutes les grandes époques, pour leur arracher le secret des lois qui gouvernent le monde moral, soutiennent l'humanité et l'élèvent sans cesse au milieu du perpétuel renouvellement des générations et des empires.

Le lien de ces grandes études est manifeste ; elles ne sont en réalité que les branches diverses d'une seule et même science, celle de l'homme.

Qui pourrait contester à une telle science ses droits et sa dignité? Qui oserait dire à l'humanité qu'il ne lui a point été donné de se connaître?

Une fois la légitimité de la science de l'homme ébranlée, que deviendrait celle de toutes les autres sciences? L'esprit humain, condamné à s'ignorer lui-même, répandrait ses propres ténèbres sur toutes les connaissances dont il est le principe et l'instrument.

Les sciences vraiment dignes de ce nom se reconnaissent à deux signes éclatants, leur durée et leur progrès.

Ce qui dure toujours doit avoir une racine immortelle : ce qui brille un jour et s'évanouit n'est qu'un fantôme de l'imagination ou du cœur. Où sont aujourd'hui tant de fausses sciences qui, plus d'une fois, ont abusé l'humanité! Ecloses dans la nuit de l'esprit humain et dans les rêves de quelques génies égarés, la lumière de la raison, en se levant, les a fait disparaître ; l'état passager du monde

qui leur avait donné naissance les a emportées sans retour. Il n'en a point été ainsi de la science de l'homme. Dans quel pays un peu civilisé, à quelle noble époque de l'histoire ne la rencontrez-vous pas! Elle accompagne l'humanité dans toutes ses vicissitudes; elle grandit et s'accroît avec elle. Platon et Aristote s'élèvent à côté de Périclès et d'Alexandre; Descartes et Leibnitz ont respiré le même air que Richelieu, Louis XIV et Pierre-le-Grand, et la dernière révolution philosophique est contemporaine de la révolution française.

Grâce à ses succès toujours croissants, la science de l'homme a conquis enfin le rang qui lui appartient parmi les sciences dont s'enorgueillit notre siècle. Mais combien de mauvais jours n'a-t-elle pas traversés pour arriver jusqu'à celui-ci! Pendant combien de siècles ne lui a-t-il pas fallu se cacher sous un vêtement étranger! Les plus libres académies de l'Europe ne l'admettent pas encore pour elle-même : elles lui demandent ou de parler un langage harmonieux, ou de s'allier à une érudition profonde ou au génie des sciences mathématiques. Il était réservé à la révolution française, qui a émancipé l'homme tout entier, d'en émanciper aussi la science, et de créer, au sein de l'Institut de France, une Académie spéciale pour les sciences morales et politiques. Regardez autour de vous : nulle part vous ne trouverez une institution semblable. Partout les sciences morales ne reçoivent qu'une hospitalité clandestine. Ici, et ici seulement, elles paraissent sous leur nom propre et avec les titres qui font leur gloire. L'existence de cette académie est un fait considérable qui atteste un progrès immense.

Mais vous ne l'avez point oublié : l'Académie des sciences morales et politiques, à peine créée par la révolution française, a été une fois supprimée; elle n'a reparu qu'a-

vec cette seconde révolution, qui est venue consacrer la première, remettre en honneur ses principes, rétablir ses légitimes résultats.

Les sciences morales et politiques ont retrouvé leurs droits quand le pays retrouvait les siens ; et aujourd'hui, comme la liberté elle-même, cette Académie n'a plus qu'à affermir de plus en plus son autorité par les monuments solides d'un zèle réglé et persévérant.

Nous nous efforçons de ne pas manquer à cette tâche, et cette année particulièrement nous pouvons montrer avec quelque confiance les travaux que nous avons exécutés nous-mêmes et ceux que nous avons inspirés.

Le troisième volume de nos Mémoires vient de paraître : chaque section y est représentée par des écrits d'un ordre élevé, et l'histoire de l'Académie, retracée par la plume habile de M. le secrétaire perpétuel, fait connaître de quelles riches communications le zèle de nos confrères n'a cessé d'animer nos séances.

A côté de ce volume en paraît un autre, le premier du nouveau recueil consacré aux ouvrages de savants, étrangers ou nationaux, dont l'Académie a voulu honorer les travaux en les publiant avec les siens ; noble institution que nous avons empruntée à l'Académie des sciences, et qui fait de la nôtre le centre et le foyer du mouvement des sciences morales et politiques dans toutes les parties de la France et de l'Europe. On trouve ici des mémoires venus des bords du Rhin, de l'Italie, de l'Écosse, avec des dissertations ou profondes ou ingénieuses que nous devons à de jeunes savants de Paris, et même de la province, dont l'Académie peut se féliciter d'avoir suscité le talent et encouragé les premiers efforts.

Parmi ces travaux qui se présentent à l'estime publique, sous la garantie de la vôtre, permettez-moi de distin-

guer celui d'un jeune Piémontais, M. Pallia, que la science vient de perdre, encore à la fleur de l'âge, au moment où il poursuivait avec ardeur ses recherches sur la philosophie arabe, et lorsque à peine il venait de terminer un premier essai sur Algazali, un des philosophes les plus célèbres de l'école de Bagdad. La tempête politique avait jeté M. Pallia sur cette terre de France qui autrefois avait recueilli Campanella au sortir de sa prison de vingt-sept années. Plusieurs de ses amis, qui portaient une épée, la mirent au service de nobles causes, aujourd'hui triomphantes, alors incertaines. Quelques-uns d'entre eux allèrent arroser de leur sang les champs de la Grèce et ceux du nouveau monde; lui, il est mort aussi au champ d'honneur : car il s'est éteint au milieu des peines de l'exil supporté avec dignité, et dans les luttes d'une pauvreté fière et laborieuse. L'Académie, qui l'avait entendu avec intérêt, a voulu publier ses travaux inachevés, et je crois être l'interprète de ses sentiments en rendant ce modeste hommage à une mémoire qu'elle honore et qui m'est particulièrement chère.

Mais c'est surtout dans ses concours annuels que l'Académie cherche à donner une impulsion utile aux sciences qui composent son domaine. Elle ne propose que de grands sujets qui puissent produire de sérieux travaux, et elle tient un peu haut ses couronnes pour exciter une généreuse ambition.

Cette année elle avait à juger quatre concours.

La section de morale avait provoqué l'examen de la question délicate de l'*abolition de l'esclavage dans nos colonies*. Six mémoires lui ont été adressés : elle a distingué les mémoires n° 4 et n° 5, sans toutefois les juger dignes du prix; et comme la question est passée récemment des régions de la théorie dans les conseils du gouverne-

ment. [illegible]
grands [illegible]
en [illegible]
législat[illegible]
mens [illegible]
vant [illegible]
que [illegible]
de l'industrie [illegible]
vail [illegible]
intérieure [illegible]
aux mœurs [illegible]

La [illegible]
lettres [illegible]
que [illegible]
[illegible]
et sur [illegible]
[illegible]
le [illegible]
le traitement [illegible]
[illegible]
ses [illegible]
paître [illegible]
plusieurs [illegible]
La perpétuité [illegible]
avec un [illegible]
pour [illegible]
ma [illegible]
perte [illegible]
cette [illegible]
ses [illegible]
ma [illegible]
roi [illegible]
pl[illegible]

prudemment hardie, avait mis au concours cette question : — « Indiquer les moyens de mettre en harmonie le système de nos lois pénales avec un système pénitentiaire à instituer, dans le but de donner de plus efficaces garanties au maintien de la paix et de la sûreté générale et privée, en procurant l'amélioration morale des condamnés. »

— De nombreux concurrents ont répondu à notre appel. Cependant, malgré le mérite de plusieurs des mémoires qui ont été envoyés, l'Académie s'est décidée à ne point décerner le prix; mais elle partage la somme qui y est attachée, à titre de récompense et d'encouragement, entre le mémoire n° 2 dont l'auteur est M. Alauzet, et le mémoire n° 5 qui appartient à M. Moreau (Christophe), inspecteur-général des prisons du royaume. Elle accorde une mention honorable au n° 4 qui a pour auteur M. Lefran, de Colmar. L'Académie a voulu reconnaître les recherches exactes et l'esprit judicieux dont les auteurs des mémoires n° 2 et n° 5 ont fait preuve, en regrettant de n'avoir pas trouvé dans ces deux mémoires plus de force dans la pensée, plus de noblesse et d'élévation dans le langage.

La section de philosophie avait ouvert deux concours : l'un sur le cartésianisme, l'autre sur la philosophie allemande, c'est-à-dire sur les deux plus grandes époques de la philosophie moderne. La pensée de l'Académie n'est point douteuse, elle l'a plus d'une fois marquée dans ses différents programmes. Non, elle n'abandonne point la philosophie spéculative, mais elle croit la servir en invoquant les leçons de l'expérience. En face de questions purement abstraites, on peut aisément s'éblouir et se perdre en rêveries stériles, ou recommencer de vieilles erreurs et rentrer dans des voies depuis longtemps condamnées. Mais quand on se place entre Descartes, Spinoza, Locke et Leibnitz, ou bien entre le philosophe de Kœnisberg et ses célèbres disciples, on est

assurément au milieu des plus grands problèmes que puisse agiter l'esprit humain, et en même temps on est déjà en possession de solutions sérieuses qui préviennent les solutions chimériques, excitent puissamment l'esprit et l'avertissent de ne s'arrêter qu'à des opinions profondément réfléchies, dignes de se soutenir devant celles de tant de beaux génies. Il faut soi-même s'élever bien haut pour faire ainsi comparaître devant son tribunal les héros de la philosophie et leur distribuer le blâme et l'éloge. C'est donc dans l'intérêt de la philosophie que l'Académie a constamment posé les problèmes philosophiques sous une forme historique. L'an prochain, à pareil jour, elle fera connaître son jugement sur le concours relatif à la philosophie allemande ; aujourd'hui elle se plaît à proclamer la force de celui qu'elle avait institué sur le cartésianisme. Ce grand sujet a produit six mémoires, dont trois sont des ouvrages du plus grand mérite. La section de philosophie n'a point hésité à décerner le prix, et même elle a dû le partager entre le mémoire n° 2 et le mémoire n° 5 ; il lui a paru aussi de la justice la plus rigoureuse d'accorder une mention très-honorable au n° 4 qui, dans un autre concours, aurait pu aspirer à un prix. Le mémoire n° 2 est particulièrement remarquable par la vigueur et par l'originalité, qualités éminentes qui auraient emporté notre préférence si elles n'eussent été balancées par plus d'un grave défaut que nous n'avons pas voulu autoriser ; par exemple, un caractère théologique parfois trop marqué, et quelques jugements injustes en eux-mêmes et durement exprimés sur des hommes de génie dont il n'est permis de prononcer les noms qu'avec une vive admiration et une pieuse reconnaissance. On peut préférer, nous l'admettons volontiers, Platon à Aristote et Leibnitz à Newton ; mais Aristote n'en reste pas moins la tête puissante et vaste qui a constitué trois ou quatre scien-

ces : la métaphysique, la logique, la haute critique, l'histoire naturelle ; et, malgré quelques faiblesses, Newton est cet esprit perçant et profond qui, d'inductions en inductions et de calculs en calculs, sans jamais abandonner le fil de l'expérience, a fini par conquérir le système du monde. Le respect, disons mieux, l'amour des grands hommes est une religion aussi, digne d'avoir sa place dans une âme vraiment philosophique, à côté de la religion de la vérité. Le mémoire n° 5 a des mérites et des défauts tout opposés : loin d'être trop théologien, l'auteur n'a pas toujours, pour cette grande pensée qu'on appelle le christianisme, la vénération que lui doivent tous ceux qu'elle a nourris et élevés ; ne pas professer pour elle un respect sincère, c'est ne la pas comprendre, c'est ne pas être assez philosophe. Nous avons été surpris de rencontrer cette erreur dans un esprit qui paraît si sage ; car d'ailleurs il est difficile de montrer plus de justesse, de raison, de mesure. Le système de Descartes est exposé avec une étendue et une clarté qui ne laissent rien à désirer, et Spinoza est traité pour la première fois avec cette forte équité qui relève le génie de cet homme extraordinaire, sans dissimuler les erreurs où l'a précipité sa fidélité téméraire à quelques principes abstraits mal protégés par l'appareil de la géométrie et repoussés par la conscience du genre humain.

L'auteur du n° 2 est M. Demoulin ; celui du n° 5 est M. Boullier, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Lyon.

Encouragée par les résultats de ce concours et de ceux qu'elle avait ouverts précédemment, l'Académie persiste dans la voie où elle est entrée, et elle propose, pour le 1er juin 1843, le sujet suivant, où se présentent en foule les plus grandes questions de la philosophie et de l'histoire.

Examen critique de l'école d'Alexandrie.

« 1° Faire connaître, par des analyses étendues et approfondies, les principaux monuments de cette école depuis le deuxième siècle de notre ère, où elle commence avec Ammonius Saccas et Plotin, jusqu'au sixième siècle, où elle s'éteint, avec l'antiquité philosophique, à la clôture des dernières écoles païennes, par le décret célèbre de 529, sous le consulat de Décius et sous le règne de Justinien;

2° Insister particulièrement sur Plotin et sur Proclus;

3° Montrer le lien systématique qui rattache l'école d'Alexandrie aux religions antiques, et le rôle qu'elle a joué dans la lutte du paganisme expirant contre la religion nouvelle;

4° Après avoir reconnu les antécédents de la philosophie d'Alexandrie, en suivre la fortune à travers les écoles chrétiennes du Bas-Empire et du moyen-âge, et surtout au seizième siècle, dans cette philosophie qu'on peut appeler philosophie de la renaissance;

5° Apprécier la valeur historique et la valeur absolue de la philosophie d'Alexandrie; déterminer la part d'erreur et la part de vérité qui s'y rencontrent, et ce qu'il est possible d'en tirer au profit de la philosophie de notre siècle. »

En même temps, l'Académie rappelle que quatre questions demeurent au concours; une de jurisprudence pour l'année 1844 *sur le contrat d'assurance et les nouveaux développements qu'il pourrait recevoir dans l'état de notre commerce et de notre industrie;* une autre d'économie politique pour l'année 1842, *sur les différents modes de loyer de la terre et leur influence sur la prospérité agricole;* deux d'histoire pour la même année, la première *sur l'his-*

toire du droit de succession des femmes, dans l'ordre civil et politique, au moyen âge; la seconde, *sur l'histoire des états généraux en France, depuis* 1302 *jusqu'en* 1614. Ces questions sont développées dans le programme imprimé de cette séance. Enfin, le prix quinquennal de 5,000 fr., fondé par M. Félix de Beaujour, sera décerné en 1843.

Tous ces nombreux concours ont ranimé et répandu le goût des sciences morales et politiques. En moins de dix années ils ont porté les plus heureux fruits. Combien de jeunes esprits qui s'agitaient à l'entrée des voies diverses de la science n'ont-ils pas appris à régler leur ardeur inquiète sous la discipline des graves études auxquelles les appelait l'Académie! On nous doit déjà plus d'un livre utile, plus d'un homme distingué. Reconnaissons-le : le rétablissement de l'Académie des sciences morales et politiques a pu paraître en 1832 un acte hardi. Aujourd'hui, la nouvelle Académie est fondée dans ses succès mêmes; et par la sage direction imprimée à ses travaux, elle a surmonté toutes les défiances, elle a peu à peu conquis les suffrages de ceux-là mêmes qu'elle avait d'abord intimidés, et elle a pris définitivement sa place parmi ces grandes institutions du dix-neuvième siècle qui servent à la fois la cause de l'ordre et celle des lumières.

DOCUMENTS

INÉDITS

SUR DOMAT.

Domat est, par excellence, notre jurisconsulte philosophe. Cujas habite en quelque sorte avec l'antiquité romaine : ce qui l'occupe, c'est l'édit du préteur, la restitution et l'interprétation légitime du texte authentique. Dumoulin s'enfonce dans les coutumes et le droit canon, pour y disputer la raison et l'équité à la barbarie qui l'enveloppe lui-même. Domat a travaillé pour la société nouvelle que Richelieu et Louis XIV tiraient peu à peu du chaos du moyen âge. C'est au profit du présent qu'il interroge le passé, les lois romaines et les coutumes, les soumettant les unes et les autres aux principes éternels de la justice et à l'esprit du christianisme. Il est incomparablement le plus grand jurisconsulte du dix-septième siècle; il a inspiré et presque formé d'Aguesseau; il a quelquefois prévenu Montesquieu, et frayé la route à cette réforme générale des lois entreprise par la révolution française et réalisée par l'empire. *Les lois civiles dans leur ordre naturel* sont comme la préface du code

Napoléon. La même législation pour la même société, sur le fondement immuable de la justice et à la lumière de cette grande philosophie qu'on appelle le christianisme, tel est l'objet de l'ouvrage de Domat. Sa méthode est celle de la géométrie. Comme la plupart de ses amis de Port-Royal et à l'exemple de Pascal, Domat avait étudié avec succès les mathématiques; il en transporta les habitudes dans la composition des *Lois civiles*. Il y part des maximes les plus générales pour arriver, de degré en degré et par un enchaînement rigoureux et lumineux, aux dispositions les plus particulières, imprimant ainsi à tous les détails des lois la grandeur de leurs premiers principes, et à l'édifice entier une simplicité austère et majestueuse. Le style de Domat n'est point, il est vrai, du premier ordre : il n'a ni l'énergie passionnée du style de Pascal, ni ces traits de grandeur qui éclatent de loin en loin dans la diction abondante et un peu diffuse d'Arnauld; il n'a pas non plus l'élégance et l'aménité répandue dans les *Essais* de Nicole; mais il possède au moins les qualités essentielles de la belle prose du dix-septième siècle, le naturel, la correction, la clarté, l'ordre, la gravité.

A ces titres divers le nom de Domat est illustre, mais sa vie est très-peu connue. Tandis que l'on compte plusieurs biographies étendues et savantes de Cujas, qui assurément mérite bien cet honneur, tandis que les éloges et les notices historiques s'accumulent chaque jour sur la mémoire de Pothier, à peine quelques pages obscures ont-elles été accordées à Domat, et nous en sommes encore à ces belles paroles tant de fois répétées de d'Aguesseau, dans ses instructions à son fils sur l'étude de la jurisprudence (*OEuvres de d'Aguesseau*, t. I. p. 273.) : « Personne n'a mieux approfondi que cet auteur le véritable principe des lois, et ne l'a expliqué d'une manière

plus digne d'un philosophe, d'un jurisconsulte et d'un chrétien. Après avoir remonté jusqu'au premier principe, il descend jusqu'aux dernières conséquences. Il les développe dans un ordre presque géométrique : toutes les différentes espèces de lois y sont détaillées avec les caractères qui les distinguent. C'est le plan général de la société civile le mieux fait et le plus achevé qui ait jamais paru, et je l'ai toujours regardé comme un ouvrage précieux que j'ai vu croître et presque naître entre mes mains par l'amitié que l'auteur avait pour moi. Vous devez vous estimer heureux, mon cher fils, de trouver cet ouvrage fait avant que vous entriez dans l'étude de la jurisprudence. Vous y apporterez un esprit non-seulement de jurisconsulte mais de législateur, si vous le lisez avec l'attention qu'il mérite; et vous serez en état, par les principes qu'il vous donnera, de démêler de vous-même, dans toutes lois que vous lirez, ce qui appartient à la justice naturelle et immuable de ce qui n'est que l'ouvrage d'une volonté positive et arbitraire, de ne vous point laisser éblouir par les subtilités qui sont souvent répandues dans les jurisconsultes romains, et de puiser avec sûreté dans ce trésor de la raison humaine et du sens commun..... » Et ailleurs (p. 275) : « Vous serez en état, après celà, de commencer à lire les Instituts de Justinien; et, quoique l'ordre n'en soit pas vicieux, vous souhaiterez néanmoins plus d'une fois qu'il eût pu être tracé par M. Domat au lieu de l'être par M. Tribonien. »

On connaît aussi la lettre de Boileau à Brossette, où il appelle Domat le *restaurateur de la raison dans la jurisprudence* (*OEuvres de Boileau*, édit. de Saint-Surin, t. IV, p. 515).

Après ces hommages rendus à Domat par le poëte de la raison et par l'illustre auteur des ordonnances de 1731 et

de 1735, nous rencontrons, parmi les *Additions* de Ferrière à la nouvelle édition des Vies des plus célèbres jurisconsultes de Taisant (Paris 1737, p. 634-38), une notice biographique fort courte, mais puisée à de bonnes sources qui ne sont pas indiquées. Terrasson en a tiré la page unique qu'il accorde à Domat dans l'histoire de la jurisprudence romaine (Paris 1740, p. 482). Les deux derniers éditeurs de Domat, M. Carré (1re édition in-8°, Paris, 1822) et M. Rémy (Paris, 1835), ont été encore plus brefs que Terrasson ; ils déclarent l'un et l'autre que *c'est dans ses ouvrages qu'il faut chercher Domat, car ils sont, pour ainsi dire, sa vie entière* [1]. Enfin, la Biographie universelle (article Domat par M. Bernardi) est, s'il est possible, plus vide encore de tout renseignement historique.

Par une sorte de compensation, un article de cette même Biographie universelle sur Prévost de la Jannès nous apprend que ce maître et prédécesseur de Pothier à l'Université d'Orléans, qui s'était formé lui-même à la grande Jurisprudence dans les écrits de Domat, avait laissé manuscrite « une Histoire de la vie et des ouvrages de Jean Domat, qu'en 1742 il était dans l'intention de publier. Mais l'impression éprouva divers obstacles, dont le principal était l'opposition du censeur royal Hardion, qui, taxant, on ne sait trop sur quel fondement, l'ouvrage de jansénisme, exigeait de nombreuses corrections qui l'eussent défiguré, et par-dessus tout le retranchement absolu de tout ce qui, dans cet écrit, avait trait à Pascal, compatriote et ami de Domat. Cet éloge, réuni à deux ouvrages inédits de Prévost, faisait partie de la bibliothè-

[1] M. Carré, *Notice sur Domat*, p. 1. M. Rémy (p. 1), répète cette phrase : « C'est donc seulement dans ses ouvrages qu'il faut le chercher tout entier. »

que publique de la ville d'Orléans. Ce recueil, indiqué au catalogue de 1777 par D. Fabre, a disparu, ainsi que plusieurs autres, lors du désordre momentané qui exista dans cet établissement à l'époque des troubles révolutionnaires. » L'éloquent et savant éditeur de Pothier, M. Dupin, dans sa dissertation sur la vie et les ouvrages de ce célèbre jurisconsulte (*OEuvres de Pothier*, Paris, 1824, tome Ier, p. 89), après avoir cité ce passage curieux de la Biographie universelle, remarque qu'il est commode de tout rejeter sur les troubles révolutionnaires. « Sans disputer, dit-il, sur l'époque où cet enlèvement d'un manuscrit suspect de jansénisme a pu avoir lieu, je crois qu'on peut assurer que cet enlèvement a eu lieu avec discernement par un de ceux à qui l'ouvrage avait déplu, et qui voyaient dans l'abolition de l'ancienne censure l'anéantissement de l'obstacle apporté jusque-là à la publication du manuscrit. *Is fecit cui prodest.* »

Nous n'avons point retrouvé l'écrit si regrettable de Prévost de la Jannès; mais nous sommes à peu près certain de connaître et de posséder la source à laquelle il avait puisé lui-même les documents authentiques dont il avait pu se servir. Dans le manuscrit de la Bibliothèque royale, *Supplément français*, n° 1485, qui contient les Mémoires de Marguerite Périer sur sa famille et sur les amis de sa famille, avec une foule de lettres et de pièces de toute sorte, nous trouvons (p. 268) un écrit intitulé : *Mémoire pour servir à l'histoire de la vie de M. Domat, avocat du roi au présidial de Clermont en Auvergne.* Ce mémoire ne paraît pas de la main de Marguerite Périer, puisqu'elle y est citée, mais il a été composé évidemment sur des renseignements fournis par elle. Il est plus étendu que l'article de Ferrière, et c'est la source première et parfaitement sûre de tout ce qui a été écrit sur Domat;

car Marguerite Périer l'avait longtemps connu à Paris et à Clermont, à différentes époques ; elle partageait ses opinions, elle avait vécu dans le même parti et avait été mêlée à toute sa vie. Plusieurs écrivains jansénistes, par exemple l'auteur du Recueil de plusieurs pièces pour servir à l'histoire de Port-Royal (Utrecht, 1740) et celui du Supplément au Nécrologe de Port-Royal (Ire partie, 1735), ont eu connaissance de ce mémoire. Prévost de la Jannès, qui était imbu de l'esprit de Domat, et qui, comme Pothier, était lié au parti janséniste, l'avait eu probablement sous les yeux, ainsi que les pièces qui l'accompagnent, c'est-à-dire plusieurs lettres inédites, les seules de Domat qui soient venues jusqu'à nous, et des Pensées ou trouvées dans ses papiers après sa mort ou recueillies dans sa conversation et qui portent un caractère manifeste d'authenticité. Nous publierons ici intégralement le mémoire, en y joignant divers morceaux de Domat, que contient notre manuscrit, et nous terminerons par les Pensées ellesmêmes dont quelques-unes s'élèvent au-dessus du style ordinaire des Lois civiles et jusqu'à la manière énergique et mélancolique de Pascal. Ces divers documents, en faisant mieux connaître Domat, et ajouteront à l'admiration universelle excitée par le jurisconsulte le respect singulier que mérite l'homme par la beauté de l'âme et la vigueur soutenue du caractère.

MÉMOIRE POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA VIE DE M. DOMAT, AVOCAT DU ROY AU PRÉSIDIAL DE CLERMONT EN AUVERGNE.

« M. Jean Domat naquit à Clermont, le 30 novembre 1625. Son père, qui s'appeloit Jean comme lui, étoit bourgeois. Sa mère s'appeloit Marguerite Vaugron, petite

fille de M. de Basmaison, célèbre commentateur de la coutume d'Auvergne. Il avoit un frère qui se fit jésuite [1], et deux sœurs qui furent mariées. Le père Sirmond, jésuite, grand oncle de M. Domat, confesseur du roi Louis XIII, se chargea de son éducation. Il le conduisit à Paris, le mit au collége de Clermont, où, avec les humanités et la philosophie, il apprit encore le grec, l'italien, l'espagnol et la géométrie. La vivacité, la beauté, l'élévation et la justesse de son esprit, lui donnoient une merveilleuse facilité pour toute sorte de sciences [2].

Après le cours des études du collége, il revint dans sa famille. Il fut ensuite prendre ses licences en droit dans l'université de Bourges. M. Emérilius [3] lui trouva tant de capacité, qu'il lui offrit le bonnet de docteur, quoiqu'il n'eût que vingt ans. Au retour de Bourges, il suivit le barreau et commença à plaider avec un succès extraordinaire. Il continua cet exercice durant neuf à dix ans, et, pour remplir plus dignement cet emploi, il s'appliqua sérieusement à l'étude du droit. A cette étude il joignit celle de la religion, et se désabusa bientôt des fausses préventions qu'on lui avoit inspirées dans le collége des jésuites.

Il fit une liaison étroite avec le célèbre M. Pascal. Leurs premiers entretiens et leurs premières conférences

[1] Les manuscrits jansénistes contiennent une lettre de Domat à ce frère.

[2] Ferrière, dans Taisand, ajoute que « après avoir fait son cours de philosophie, il en soutint des thèses générales avec le fils de M. le prince de Conti. »

[3] Ferrière : *Émerville*. Terrasson, avec raison : *Edmond Mérille*, professeur de droit à Bourges, mort en 1647, et dont la notice est dans Taisand, tandis qu'Émerville ou Émérille est absolument inconnu.

furent sur les mathématiques; ils firent ensemble plusieurs expériences sur la pesanteur de l'air, etc. Dans la suite ils s'entretinrent sur les importantes affaires de l'église, troublée, comme l'on sait, par la faction des jésuites. Personne ne fut plus parfaitement uni de sentiments avec M. Pascal sur les affaires de la religion que M. Domat; c'est sans doute ce qui engagea M. Pascal à lui confier, préférablement à tout autre, quelques écrits qu'il avait faits sur la signature du formulaire. Mlle Perrier a dit au P. Guerrier que son oncle avoit prié M. Domat, en lui remettant ces papiers, de les brûler, si les religieuses de Port-Royal, se soutenoient dans la persécution qu'elles souffroient à ce sujet, et de les rendre publics, si elles plioient. M. Domat fut aussi très-lié avec la famille de M. Pascal, et avec messieurs de Port-Royal, qui l'estimoient beaucoup et prenoient ses avis sur des matières de théologie. S'étant trouvé à Paris durant la dernière maladie de M. Pascal, après lui avoir rendu les devoirs d'un ami sincère, il reçut ses derniers soupirs.

A l'âge de vingt-deux ans, M. Domat épousa mademoiselle Blondel, de bonne famille, suivant plutôt la volonté de son père, à qui il étoit parfaitement soumis, que sa propre inclination. Dieu bénit ce mariage en leur donnant plusieurs enfants [1], après la naissance desquels, l'épouse n'étant pas moins chrétienne que l'époux, ils firent connoître par leur conduite le motif qui les avoit unis.

[1] Ferrière, l. l. : « Son père l'avait marié, le 8 juillet 1648, avec la fille du sieur Blondel, avocat au présidial de Clermont. Il en eut treize enfants. Huit moururent très-jeunes, et les cinq autres, qui restèrent, étaient trois filles et deux garçons, Jean Domat, chanoine de la cathédrale de Clermont, et Gilbert Domat, conseiller à la cour des aides de la même ville. »

Sept ou huit ans après son mariage, il fut pourvu d'une charge d'avocat du roy au siége présidial de Clermont, dont il remplit les devoirs avec dignité pendant près de trente années; ces conclusions furent toujours suivies à l'exception de trois ou quatre. Il étoit ferme dans l'exercice de ses fonctions; nulle considération humaine ne l'affaiblissoit : ayant fait mettre en prison un homme qui fut surpris dans une action contraire aux bonnes mœurs et à la police, et M. l'intendant de la province, dans une visite aux prisons, après avoir appris du prisonnier la cause de sa détention, l'ayant élargi, M. Domat le fit remettre en prison.

Les grands jours étant venus à Clermont en 1665, M. Domat fit avec MM. les présidents de Novion, Pelletier et Talon, une étroite liaison qui a duré jusqu'à la mort. Ces messieurs, après avoir reconnu sa capacité et son intégrité, lui confièrent le soin de plusieurs affaires importantes, et en particulier la recherche de la noblesse qui abusoit de son autorité [1]. Ny les menaces de plusieurs gentilshommes qui avoient juré sa perte, ny quelques coups de fusil tirés sur lui, ne furent point capables de l'intimider dans les fonctions de sa charge.

Au commencement de l'année 1662, les jésuites employèrent bien des artifices et des fourberies pour s'emparer du collége de Clermont. MM. les chanoines de l'église cathédrale écrivirent à M. Domat, qui étoit à Paris, et lui envoyèrent une procuration, en le priant de s'opposer en leur nom à cet établissement, *qui ne peut*, disoient-ils,

[1] Terrasson dit que les présidents de Novion, Lepelletier et Talon, lui confièrent le soin de plusieurs affaires importantes, sans désigner la nature de ces affaires. Les détails donnés dans cette partie du mémoire sont entièrement nouveaux.

produire d'autre effet que l'interruption de cette quiétude que nos pères nous ont conservée depuis tant d'années. M. Domat fit de son mieux pour rendre service en cette occasion à sa patrie, mais sans succès, le père Annat, confesseur du roy, ayant sçu tromper ce prince par ses impostures [1].

Quelques années après, un ecclésiastique, M. Légerat, de la communauté de Saint-Joseph, établie à Lyon, qui est mort leur supérieur général, après avoir prêché deux années consécutives deux avents et deux carêmes dans la cathédrale de Clermont avec un concours, un applaudissement et un succès extraordinaires, fit un bon et beau discours sur l'amour de Dieu. Les jésuites, ennemis jurés de ce grand précepte, engagèrent M. l'évêque (M. Barbouze) à interdire ce prédicateur, qui se disposoit à prêcher l'avent et le carême suivant à Riom. M. Domat, ne pouvant faire autre chose pour réparer l'injure faite à la religion et au premier précepte par l'interdit de cet excellent prédicateur des vérités de l'Évangile, ramassa plusieurs attestations de gens d'honneur qui rendoient témoignage qu'il n'avoit rien dit que de conforme à la doctrine de l'Eglise, et les lui remit entre les mains.

Vers le même temps, M. Domat fit un voyage à Aleth pour consulter le grand évêque (M. Pavillon) qui en remplissait le siége. Sa famille et plusieurs de ses amis le pressoient de se défaire de sa charge d'avocat du roy, afin qu'ayant plus de temps à travailler dans son cabinet, les émoluments qui lui en rèviendroient le missent en état de fournir aux besoins de sa famille, car il n'étoit pas riche. M. d'Aleth, connaissant la manière dont il remplissoit les fonctions de sa charge, fut d'avis qu'il ne s'en défît pas [2].

[1] Voyez plus bas p. 171-179.
[2] *Hist. de Port-Royal*, t. IV, p. 465.

Le désintéressement de M. Domat ne pouvoit être plus grand; il aimoit tendrement sa famille, qui étoit assez nombreuse, il en sentoit les besoins, et néanmoins ses amis ne pouvoient lui persuader de diminuer les gratis dans les affaires où il étoit employé; il refusa même constamment le don d'un bien considérable qu'un ami le pressa longtemps d'accepter, et lorsqu'on lui représentoit qu'il laisseroit ses enfants sans bien : Si c'est la volonté de Dieu, disoit-il, je ne dois pas m'y opposer [1].

L'estime générale qu'il s'étoit acquise par son savoir, par son intégrité et par sa droiture, le rendoit l'arbitre de toutes les grandes affaires de la province.

Il avoit un grand amour pour les pauvres [2] et les soulageoit selon son pouvoir, et prenoit un soin particulier des affaires des hôpitaux [3]. Mais, s'appliquant ainsi à rendre service au prochain, il ne négligeoit en rien les devoirs de sa charge; il étoit laborieux et n'étoit jamais détourné par aucun amusement. Si on le pressoit de prendre quelque repos : Travaillons, disoit-il, nous nous reposerons dans le paradis [4].

Ayant partagé, dans les premières années de son établissement, la succession d'un oncle chanoine, il remit aux pauvres, dans la suite, avec une scrupuleuse exactitude, tout ce qu'il put soupçonner y avoir de bien ecclésiastique dans cette succession [5].

Dieu avoit donné à M. Domat de grands sentiments de religion; il s'affligeoit sur tous les maux de l'Église, il

[1] *Suppl. au Nécrologe*, p. 461.

[2] *Suppl. au Nécrologe*, p. 461; *Hist. de Port-Royal*, t. IV, p. 465.

[3] *Additions* de Ferrière, p. 638.

[4] *Suppl. au Nécrologe* et *Hist. de Port-Royal*. C'est le mot qu'adressa aussi, dit-on, Arnauld à Nicole.

[5] Ibid.

gémissoit continuellement du déluge d'erreurs qui, par la négligence ou la faiblesse des pasteurs, ternissoient la pureté de la foy, renversoient la règle sainte des mœurs, et faisoient mépriser celle de la discipline. « N'aurai-je jamais, disoit-il, la consolation de voir un pape chrétien sur la chaire de saint Pierre [1] ! » Il n'estimoit que les prédicateurs qui annonçoient les vérités de l'Évangile avec une simplicité digne de la parole de Dieu.

Il ne permit point à M. son fils, l'ecclésiastique, de prendre des grades en Sorbonne, parce qu'il étoit fort opposé aux signatures que l'on y exige. Quoiqu'il lui eût été très-facile d'obtenir un bénéfice pour ce fils, et que les affaires de sa famille dussent, selon l'usage du monde, le porter à faire quelque démarche pour cela, il ne voulut ni en faire ni consentir qu'on en fît [2]. Les jésuites dans la province, le regardoient comme leur grand ennemi [3]; il l'étoit en effet, non de leurs personnes, mais de leurs mauvaises doctrines, de leur morale corrompue et de leurs pratiques dangereuses; aussi ne voulut-il jamais leur confier l'éducation de ses enfants.

La confusion que M. Domat remarqua dans les lois le détermina à en faire une étude singulière, et à s'appliquer en même temps à un travail qui ne devoit être que pour son usage particulier et pour ses enfants qui voudroient prendre le parti de la robe; mais, l'ayant fait voir à quelques-uns de ses amis, ils le trouvèrent si beau, et jugèrent qu'il pourroit être si utile au public, qu'ils l'engagèrent à le commu-

[1] *Supp. au Nécrologe.*

[2] *Suppl au Nécrologe.*

[3] Le Supplément au Nécrologe parle de l'énergie avec laquelle, en 1673, « il réprima le P. Duhamel, jésuite, qui avait osé, dans la cathédrale de Clermont, prêcher l'infaillibilité du pape et contredire les maximes du royaume et les sentiments de l'église gallicane. » Voyez plus bas le détail de cette affaire.

niquer à des personnes habiles et constituées en dignité.

En 1681, il fit un voyage exprès à Paris. Le plan de son ouvrage et ce qu'il avait déjà fait, fut si goûté, que S. M. lui ordonna de le continuer, avec promesse d'une pension de 2,000 livres [1].

M. Domat se retira donc tout à fait à Paris, pour s'appliquer uniquement à cet ouvrage, c'est-à-dire aux Lois civiles dans leur ordre naturel, et travailler sous les yeux de ceux qui l'y avoient engagé; il le leur communiquoit à mesure qu'il avançoit. Ces messieurs goûtoient de plus en plus l'ouvrage, et M. d'Aguesseau, conseiller d'État, lui dit en lui remettant un cahier où étoit le traité de l'usure : « Je savois, monsieur, que l'usure étoit défendue par l'É-« criture et par les lois; mais je ne la savois pas contraire « au droit naturel : votre écrit m'en a persuadé [2]. » M. Domat ne pouvoit s'empêcher d'applaudir lui-même à son ouvrage et de marquer en quelques occasions l'estime qu'il en faisoit; s'en étant expliqué de la sorte à un ami, il dit tout de suite : « Je suis surpris que Dieu se soit servi « d'un petit homme, d'un homme de néant comme moi, « pour faire un si bel ouvrage, pendant qu'il y a à Paris « des personnes d'un si grand mérite [3]. »

Lorsque son amour pour la justice et pour la vérité

[1] Ferrière dit que ce fut M. Lepelletier qui fut le protecteur de Domat auprès du roi. « L'attention que M. Lepelletier avait pour le bien public fit qu'il se résolut d'en parler à Sa Majesté de manière à en être écouté favorablement. Le roi, qui connaissait sa candeur, sa probité et son discernement, très-satisfait du rapport qu'il lui venait de faire, lui répondit qu'il fallait que l'auteur restât à Paris pour le conduire à sa perfection, pour raison de quoi Sa Majesté lui accordait une pension de 2,000 livres. » Terrasson fait le même récit.

[2] Cf. le Recueil d'Utrecht. Il s'agit ici de M. d'Aguesseau, conseiller d'État, père de l'illustre chancelier.

[3] Cf. *Suppl. au Nécrologe* et *Hist. de Port-Royal.*

l'obligeoit a s'élever avec force contre tout ce qui y étoit contraire, il conservoit dans son cœur de vifs sentiments de mépris pour lui-même, et ces sentiments se produisoient quelquefois malgré lui au dehors, comme il parut dans une rencontre où un ecclésiastique de mérite, parlant dans une compagnie très-avantageusement d'une personne, après en avoir fait un éloge accompli : Il vous ressemble, lui dit-il. M. Domat, par un mouvement subit, répondit avec sa vivacité naturelle : C'est donc quelque chose de bien horrible !

L'application au travail causa à M. Domat de grandes infirmités qui le conduisirent au tombeau; il souffroit de violents accès d'asthme et de vives douleurs de la pierre : ces deux maux furent l'exercice de sa patience et le moyen dont Dieu se servit pour le purifier plus parfaitement. Il disoit souvent avec actions de grâces, pendant ses grandes douleurs : « C'est un excellent moyen dont Dieu se sert pour purifier les hommes. » Un de ses amis l'étant venu voir dans un violent accès d'asthme, M. Domat, voyant cet ami touché de son état : « Ce mal n'est rien, lui dit-il, en comparaison « de l'autre (c'est-à-dire des douleurs de la pierre); vous « voyez, ajouta-t-il, que je suis bien impatient, mais je ne « puis m'empêcher de crier. » Il disoit encore à cet ami que, s'appliquant quelquefois au travail durant les plus vives douleurs de la pierre, il ne les sentoit plus; il lui dit aussi que, par oubli, lui étant arrivé de faire deux fois les mêmes titres et les mêmes sections, il les avoit trouvés si parfaitement conformes qu'il n'y avoit pas eu un mot de différence. Souvent, après avoir médité pendant la nuit la section ou le titre sur lequel il devoit travailler en se levant, il l'écrivoit couramment, et le donnoit en même temps au copiste pour le distribuer aux personnes à qui il le communiquoit.

Il s'étoit fait une si grande réputation à la cour, que feu M. le régent, qu'on nommoit alors M. le duc de Chartres, voulut avoir avec lui une conférence sur son ouvrage, dont le prince parut fort content [1].

Les Lois civiles dans leur ordre naturel furent imprimées par Coignard, en 1694, en 3 tomes in-4°; le Droit public, qui est une suite des Lois civiles, fut aussi imprimé chez le même libraire, après la mort de M. Domat, en 1697. M. Domat pendant l'exercice d'avocat du roy, avoit fait plusieurs harangues que l'on trouvoit belles, mais qu'il n'a point revues, et qu'il auroit même jetées au feu, si ses enfants ne l'en avoient pas détourné [2].

Enfin, consumé par le travail et par ses grands maux, il mourut à Paris, le 14 mars 1696 [3], dans une grande paix, âgé de 70 ans 3 mois 4 jours. Il voulut être enterré dans le cimetière de Saint-Benoît, sa paroisse; il laissa en mourant cinq enfants, dont trois filles et deux fils. Mesdemoiselles ses filles sont mortes dans un âge assez avancé; elles ont été le modèle des vierges chrétiennes de leur temps par leur piété, leur modestie, la retraite et l'éloignement de ce que le monde estime et recherche. M. son fils aîné est chanoine de la cathédrale de Clermont, et le

[1] Ferrière et Terrasson disent seulement que Domat, conduit par M. Lepelletier, fut admis à présenter à Louis XIV les premiers volumes des Lois civiles à mesure qu'ils parurent.

[2] Ces harangues se trouvent dans l'édition in-folio de Domat, de 1735. Elles furent prononcées de l'année 1657 à l'année 1683. Elles occupent quarante pages in-folio à deux colonnes. Presque toutes ces harangues roulent sur les devoirs des juges et des avocats. Elles ont un caractère particulier de sévérité. Les lois romaines y sont très-rarement citées; mais en revanche, la Bible et l'Évangile y reviennent si fréquemment qu'on prendrait ces harangues pour des sermons, si l'on ne connaissait le nom de l'auteur.

[3] Terrasson donne la même date. Ferrière, mars 1695.

second, conseiller à la cour des aides de la même ville. »

Le mémoire jusqu'alors inédit sur la vie de Domat, que nous venons de transcrire, contient bien des particularités nouvelles. Il nous initie aux sentiments les plus intimes et nous découvre le fond de cette âme qu'une religion forte et éclairée avait préparée et en quelque sorte consacrée au service de l'humanité et de la science. Deux points obscurs de la vie de Domat reçoivent surtout ici de vives lumières, ses rapports avec Pascal et ses démêlés avec les jésuites.

On sait déjà que les mathématiques avaient été un des liens de Pascal et de Domat. Le Recueil de plusieurs pièces pour servir à l'histoire de Port-Royal le dit expressément (p. 274) : « L'amour qu'il (M. Domat) avait pour les mathématiques fut ce qui lui donna occasion de se lier si étroitement avec M. Pascal. » L'Histoire de l'abbaye du Port-Royal (t. IV, p. 464) le répète; mais ce que nous ignorions jusqu'ici, c'est que Domat eût fait avec Pascal les célèbres expériences sur la pesanteur de l'air. Il est fâcheux que ce renseignement ne soit pas plus détaillé.

Nous connaissons beaucoup mieux le rôle que joua Domat dans l'affaire alors si importante de la signature du formulaire que l'autorité ecclésiastique imposait aux religieuses de Port-Royal. Ce qui se trouve, à cet égard, dans notre mémoire est confirmé et développé par les deux écrits jansénistes que nous avons cités. Le supplément au Nécrologe de Port-Royal (p. 460) s'exprime ainsi : « Se trouvant à Paris dans le temps que l'on commença à exiger la signature du formulaire, il (Domat) assista à toutes les assemblées qui se tinrent pour chercher les moyens de faire signer les religieuses de Port-Royal d'une manière qui contentât les supérieurs sans donner atteinte à la pureté de leur foi ni aux règles de la sincérité chrétienne... M. Pascal n'approuva aucune des résolutions où l'on s'arrêta. Il

prétendit que non-seulement on ne devait pas laisser soupçonner que l'on attribuât les cinq propositions à Jansénius, mais encore qu'il fallait avoir soin, en signant leur condamnation, de mettre à couvert le sens de Jansénius, parce que c'était celui de la grâce efficace par elle-même, et par conséquent la pure doctrine de Saint-Augustin et de toute l'Église. M. Domat fut de l'avis de M. Pascal. » Le Recueil d'Utrecht, qui expose d'après Marguerite Perrier tout le détail de cette affaire, raconte, page 312, que, dans une dernière conférence qui eut lieu à ce sujet, chez Pascal ; celui-ci, voyant la plupart de ceux qui étaient présents passer à l'avis d'Arnauld et de Nicole, « en fut si pénétré de douleur, qu'il se trouva mal et perdit la parole et la connaissance ; tout le monde fut surpris et on s'empressa pour le faire revenir. Ensuite ces messieurs se retirèrent et il ne resta que M. de Roannès et M. Domat (qui eut grande part aux écrits de M. Pascal) et M. Perrier le fils. »

Quels peuvent être ces écrits de Pascal auxquels Domat aurait eu une grande part? Seraient-ce quelques parties des Provinciales? Cela n'est guère admissible. Il reste donc que ce soient les *factums* pour les curés de Paris, que la tradition janséniste attribue à Pascal, ou ses écrits aujourd'hui perdus contre la signature du formulaire. Nous inclinerions à penser qu'il s'agit de ces derniers; du moins le Supplément au Nécrologe de Port-Royal nous apprend que Domat écrivit comme Pascal pour défendre leurs sentiments communs : « Quel sujet le public n'a-t-il pas de se plaindre de ce que, pour des raisons qu'il ne saurait approuver, on l'a privé jusqu'à présent des lumières qu'il eût pu tirer de ce que ces deux grands hommes avaient écrit en cette occasion ! » Le Recueil d'Utrecht, en 1740, confirme ce que disait en 1735 le Supplément au Nécrologe. Recueil, page 322 : « Pour les écrits de M. Pascal

on ne sait s'ils existent encore. Il les confia à M. Domat préférablement à tout autre, et le pria de les brûler, si les religieuses de Port-Royal se soutenaient, et de les faire imprimer, si elles pliaient. M. de Roanès qui en avait des copies, les brûla. Pour M. Domat une lettre de M. l'évêque d'Aleth témoigne qu'il fut vivement sollicité d'en faire autant. » Notre manuscrit contient quatre lettres de cet évêque à Domat où cette affaire est rappelée. Il paraît qu'il s'était élevé quelque différend entre Domat et la famille de Pascal, particulièrement en ce qui regardait les écrits que Pascal avait confiés à Domat, et que celui-ci refusait de rendre à MM. Périer. Troisième lettre de M. d'Aleth à Domat : « J'ai regardé, monsieur, comme une marque de confiance et de votre amitié la connaissance que vous avez voulu me donner par M. Pège de ce qui s'est passé entre vous et la famille de M. Périer. La part que je prends à ce qui vous touche et l'estime particulière que j'ai pour votre personne me portèrent dès lors à vous écrire pour vous porter à faire toutes les avances qui dépendent de vous pour une réconciliation sincère et vraiment chrétienne..... Il y a encore un autre point qui n'a rien de commun avec cette affaire et qui néanmoins peut beaucoup nuire ou beaucoup contribuer à votre réconciliation : c'est touchant certains écrits de feu M. Pascal qui vous ont été confiés. On croit, par la qualité de ces écrits et vu l'état de votre famille, qu'il y a beaucoup d'inconvénients que vous les gardiez ; et comme on ne voit pas quelle utilité on en pourrait tirer à l'avenir, et qu'il y a au contraire tout sujet de craindre qu'on en abuse d'une manière préjudiciable à la vérité et à la mémoire de M. Pascal, on pense que vous êtes dans l'obligation de les remettre à ses parents, entre les mains desquels ils ne courent pas le même risque, ou de les brûler en leur présence, sans en retenir de copie,

comme a fait une personne de qualité et de mérite, ami de M. Pascal, qui avait une copie des mêmes écrits. C'est, monsieur, ce que je crois que vous devez faire par principe de conscience et d'honneur, et même vous servir de cette occasion comme d'un moyen pour faciliter et affermir votre réconciliation... Nicolas, évêque d'Aleth, à Aleth, ce 26 septembre 1676. » On ignore ce que fit Domat ; on voit seulement par une autre lettre de M. d'Aleth qu'il se réconcilia avec les Périer. « Je n'ai point eu, monsieur, l'occasion de vous écrire depuis que j'ai su votre parfaite réunion avec la famille de mademoiselle Perrier : j'en ai été extrêmement consolé et édifié... 1er août 1677 [1]. »

Puisque Domat fut le confident, et peut-être le collaborateur de Pascal, puisqu'il l'assista dans sa dernière maladie et reçut ses derniers soupirs, comme nous l'apprend l'auteur inconnu de notre mémoire, nul n'était plus capable que lui de témoigner des derniers sentiments de son ami et de la fausseté de la prétendue rétractation que Pascal aurait faite à son lit de mort, entre les mains de M. Beurier, curé de Saint-Étienne [2]. Aussi, quand M. de Péréfixe, archevêque de Paris, voulut faire usage de cette prétendue rétractation, personne n'eut plus d'autorité que

[1] Les quatre lettres de M. d'Aleth sont terminées par cette note dans le manuscrit : « On a copié ces quatre lettres sur les originaux, qui sont entre les mains de M. Domat, conseiller à la cour des aides, fils de celui à qui elles ont été écrites. » On peut voir dans l'APPENDICE du t. II, aux catalogues d'un manuscrit de la Mazarine et d'un manuscrit de la Bibliothèque royale, l'indication de divers écrits de Pascal et de Domat contre Arnauld et Nicole sur la signature du formulaire, lesquels sont probablement les écrits en question.

[2] Voyez, sur cette rétractation, le *Recueil d'Utrecht*, p. 347, et le *Supplément au Nécrologe*, p. 280.

Domat pour s'opposer à ces bruits mensongers et attester que Pascal était mort comme avait écrit l'auteur des Provinciales. Un M. Audigier, ayant eu l'idée de publier la déclaration que M. l'archevêque avait surprise au curé de Saint-Étienne, Domat se joignit à madame Périer, afin d'empêcher la propagation de cette calomnie. Notre manuscrit renferme la lettre suivante, jusqu'ici entièrement inconnue, de Domat à ce M. Audigier : « Vous serez peut-être surpris de la liberté que je prends de vous écrire sur le même sujet dont madame Périer vous écrit aussi, parce que la considération que je sçay que vous avez pour son mérite, et pour le grand intérêt qui l'oblige à vous faire la prière qu'elle vous fait, devroit me persuader que rien de ma part ne peut vous toucher à l'égal de sa prière et de ses raisons. Mais, monsieur, j'ai cru par une autre veue que je manquerois à ce que je dois à la mémoire de M. Pascal, si je négligeois de témoigner, dans une occasion de cette conséquence, combien je m'attache à tout ce qui peut intéresser l'honneur de son nom. Vous savez, monsieur, les raisons qui me donnent ces sentiments; car vous connoissez beaucoup mieux que le commun le mérite extraordinaire de M. Pascal, et surtout quelle étoit sa sincérité et sa fermeté proportionnée à l'élévation de son esprit. Et, quand je n'aurois pas eu la part singulière qu'il m'a fait l'honneur de me donner dans son amitié, je ne pourrois me dispenser, en cette rencontre, de vous faire connoître, monsieur, que le sujet de sa prétendue rétractation est une calomnie, la moins vraisemblable à tous ceux qui ont connu M. Pascal, et la plus fausse en effet qui ait jamais été pensée. Et aussi le malentendu qui en fut la cause s'est expliqué par la rétractation de la personne qui avoit donné sujet à ce bruit, de la manière que madame Périer vous l'expliquera par sa lettre ; et je dois

ajouter à son témoignage et à son récit que personne au monde n'a jamais sçu mieux que moy les sentiments de M. Pascal sur ce sujet et pendant sa vie et pendant sa maladie et à sa mort; et je puis, monsieur, vous assurer par ma connoissance de la vérité de cette histoire, dont je ne répète pas le récit que vous en fait madame Périer. Ainsi, monsieur, je m'assure avec elle et sa famille et tous les amis de M. Pascal, et pour l'estime que vous avez de son mérite, que vous laisserez à madame Périer le droit naturel du sort de la pièce qui est tombée entre vos mains, et qu'au lieu de l'obligation du bon office que vous pensiez rendre, on vous aura celle de n'en pas rendre un très-mauvais et à la mémoire de M. Pascal et au repos de madame sa sœur. En voilà trop pour vous recommander une demande aussi juste, et où vous êtes sans autre intérêt que d'obliger les personnes qui vous prient de le faire d'une autre manière; je profite de cette occasion pour vous assurer..... DOMAT. A Clermont, le 15 janvier 1682. Copié sur l'original. »

Mais, sans contredit, la partie la plus curieuse de notre mémoire est celle qui nous peint Domat comme l'adversaire infatigable des jésuites. Quand tout pliait sous leur autorité, lui seul, après la mort de Pascal, avec quelques amis fidèles, luttait, dans un coin du royaume, contre leur astucieuse tyrannie. Vaincu dans une première rencontre, il revient à la charge et leur tient tête jusqu'à sa mort.

Cette première rencontre, où Domat se montra le digne ami de Pascal, est l'affaire du collége de Clermont en Auvergne, dont les jésuites s'emparèrent à l'aide de leurs artifices accoutumés. Notre mémoire nous donne à cet égard des détails intéressants, et qui ne sont point ailleurs. Le Recueil de Marguerite Périer les confirme et les déve-

loppe : il contient plusieurs pièces où paraissent les efforts des jésuites pour attirer à eux l'éducation de la jeunesse, jusqu'alors confiée, dans Clermont, à la savante et libérale congrégation de l'Oratoire, et en même temps la vive résistance et de l'Oratoire et de la ville entière, et la part de Domat dans ce démêlé. Voici quelques lignes d'une plainte des pères de l'Oratoire de la ville de Clermont contre les jésuites, p. 342 de notre manuscrit : « Aussitôt, dit cette plainte, qu'un des nôtres prêche avec quelque succès, ils l'accusent d'hérésie. Ils ne parlent jamais de nous à leurs écoliers sans nous traiter de suspects en la foi. Ils ont dit à quelques-uns de nos écoliers qu'on s'expose à la damnation éternelle quand on étudie dans notre collége. » A cette plainte les jésuites répondent (p. 297) par une *Relation de l'état présent du jansénisme dans la ville de Clermont*, où ils représentent la ville de Clermont comme un foyer de jansénisme et Domat comme le chef du parti. « Le jansénisme n'a pas plutôt paru en France, qu'il a eu des sectateurs dans Clermont ; et, si l'Auvergne a fomenté cette secte dans sa naissance, ayant été le lieu d'origine de MM. Arnauld, Bourzées, Brousse, Rebours, Laporte, Mauguin et Pascal, la ville de Clermont contribua beaucoup à son progrès et à sa conservation..... La secte est composée de plusieurs laïques des deux sexes ; les plus considérables sont les sieurs Montorcier, président en la cour des aides, le sieur Perrier, conseiller en ladite cour, la demoiselle Pascal, sa femme, le sieur Guerrier, avocat..... Mais le plus signalé est le sieur Domat, avocat du roi audit présidial, lequel, ayant quelque vivacité d'esprit et s'étant employé uniquement à l'étude de ces matières, passe pour le plus habile, fait leçon à ses confédérés, et corrompt une partie de la jeunesse..... Pour fomenter leur liaison factieuse, ils font beaucoup d'assemblées se-

crètes... Le lieu des conventicules ordinaires et réglés est la maison de *Bienassis*, à deux cents pas des murailles de la ville, appartenant audit Perrier. C'est là où ils s'assemblent hommes et femmes, les dimanches et jours de fête... Les précautions qu'ils prennent pour le secret font conjecturer quelque mystère d'iniquité. » Après avoir habilement semé la calomnie, les jésuites s'occupèrent d'en recueillir le fruit, et, par le crédit de leur P. Annat, confesseur du roi, ils firent rendre un ordre du cabinet, qui les mettait en possession du collége de Clermont, en dépit des anciennes et des nouvelles ordonnances, qui portaient qu'aucune communauté religieuse ne pourrait s'établir dans aucune ville sans le consentement de cette ville. Dès que cet ordre du cabinet fut connu à Clermont, ce fut une réclamation universelle. On s'adressa à Domat pour qu'il prît en main cette affaire. Domat n'hésita pas à s'en charger. Il écrivit lui-même (ms. p. 301) une requête au roi Louis XIV, au nom de la ville de Clermont, et, à la tête d'une députation de vingt de ses compatriotes, il alla à Paris la porter au roi. Nous donnons ici cette pièce (ms. p. 290), qui est un des meilleurs morceaux sortis de la plume de Domat.

REQUÊTE PRÉSENTÉE PAR LES HABITANTS DE LA VILLE DE CLERMONT EN AUVERGNE CONTRE LES R. P. JÉSUITES.

« AU ROY.

« Sire, vos très-humbles, très-obéissants et très-fidèles sujets les échevins et habitants de cette ville de Clermont viennent se jeter aux pieds de V. M. pour lui demander justice contre les jésuites, qui, pour s'établir dans Clermont, malgré toute la ville, sont venus supposer à votre conseil qu'on les y demande, et, ayant obtenu sur ce faux

exposé un arrêt et des lettres de cachet, en ont abusé d'une manière injurieuse à la clémence de V. M., et digne de cette attention avec laquelle elle écoute lès plaintes de tous ses sujets.

Ces pères, Sire, voyant les habitants plus aliénés que jamais par cette conduite et prêts d'en venir informer V. M., feignirent d'avoir du scrupule et du repentir de ce qu'ils avoient ainsi obtenu cet arrêt et ces lettres de cachet, et promirent par écrit aux échevins une surséance qu'ils demandoient pour recourir à V. M.; et, comme ensuite les habitants s'alloient assembler promptement dans l'hôtel de ville pour députer, ils envoyèrent de nouveau leur recteur de Montferrand pour protester à cette assemblée qu'ils ne vouloient point du tout entrer dans Clermont sans le consentement de toute la ville, et porter parole que, quand même on les y voudroit forcer sous prétexte de cet arrêt et de ces lettres de cachet, ils n'y consentiroient jamais. Et cependant, Sire, dès le lendemain, ils vinrent avec ce recteur et s'emparèrent du collége à la vue de ces mêmes habitants à qui ils avoient donné cette parole le jour précédent et qui accouroient à cette surprise, mais qui n'opposèrent que la modération à toute cette conduite des jésuites; car la fidélité si ancienne et perpétuelle de la ville de Clermont est à toute épreuve, non seulement pour le service de ses roys, dont cette ville a cet honneur singulier de ne s'être jamais départie, mais pour les moindres choses qui portent leur nom. Ces habitants, Sire, osent espérer que V. M. ne permettra pas que, sous un règne tel que le sien, les jésuites jouissent du succès de leurs artifices, et que, pour être ainsi entrés dans Clermont et pour empêcher que cette ville n'ait eu l'honneur d'être ouïe de V. M., elle soit condamnée à les y souffrir contre ses intérêts et contre son gré.

Ces intérêts, Sire, sont si grands et appuyés de raisons si fortes, et de la part des habitants de Clermont et de la part même des jésuites et de leur propre conscience, que ces habitants osent s'assurer que V. M. en seroit touchée, si elle vouloit souffrir qu'on l'en informât. Mais ces raisons, Sire, sont en si grand nombre et fondées sur tant de titres, édits, traités, arrêts, priviléges, et sur tant d'autres considérations, qu'ils n'oseroient l'en importuner.

Mais comme les roys, prédécesseurs de Votre Majesté, dont les jésuites ont autrefois obtenu de pareils ordres pour s'établir dans Clermont sur de semblables faux exposés qu'on les y demandoit, ont toujours révoqué ces ordres aussitôt qu'ils ont seulement connu la répugnance des habitants, il y a présentement, Sire, bien plus que cette raison si naturelle du gré des villes : par une déclaration solennelle de l'année 1659, qu'elle a voulu faire publier dans tout son royaume, elle a très-effectivement deffendu tous établissements de communautés religieuses sans le consentement des villes. Ces deffenses de Votre Majesté ne doivent pas être nécessaires pour les jésuites ; car leurs statuts, Sire, leur font encore d'autres deffenses bien plus étroites, non-seulement de s'établir malgré les villes, mais de demander même d'y être reçus.

Et cependant, Sire, non-seulement ils demandent et ils insistent d'entrer dans Clermont contre les statuts qu'ils font vœu d'observer, mais ils y entrent par force et s'opiniâtrent à y demeurer, quoyqu'on persévère à leur dire qu'on ne les veut pas, et contraignent les habitants à venir importuner V. M.

Ils espèrent, Sire, qu'elle leur fera cette justice de ne pas souffrir cette désobéissance des jésuites à vos ordonnances et à leurs statuts, et qu'elle n'obligera pas de très-

fidèles sujets, pleins de zèle et d'amour pour son service, à recevoir contre leur gré des religieux qui, professant d'enseigner la piété et les bonnes mœurs, commencent par forcer ceux qu'ils veulent instruire à venir d'abord demander justice contre eux, et qui, pour le premier exemple de leur piété, violent en un jour ordonnances, édits, traités, vœux, statuts, parole, et qui ont violé le respect même qu'ils devoient à V. M. sacrée, par la supposition qu'ils ont faite à votre conseil qu'on les demandoit, et par la manière dont ils ont usé des lettres de cachet qu'ils ont obtenues par cette surprise.

La ville de Clermont, Sire, a fait élever sa jeunesse jusqu'à présent par d'autres maîtres que par ces pères; elle a eu la gloire de produire, dans tous les siècles, des personnes de mérite pour la religion et pour l'État; mais surtout, Sire, elle a eu l'honneur de n'élever dans tous les temps que de véritables serviteurs des rois, et qui même par leurs services en ont mérité ce que demandent aujourd'hui à Votre Majesté avec tant d'instance les habitants de cette même ville, d'être dispensés de recevoir les jésuites.

Le roy Henry le Grand, ayeul de Votre Majesté, a été l'un des roys qui a conservé la liberté de la ville de Clermont contre les entreprises de ces pères. Ce grand prince, Sire, aimoit cette ville, et avoit la bonté de vouloir bien reconnoître qu'elle lui avoit rendu un service bien important, et d'autant plus considérable qu'il regardoit aussi l'État. Car, pendant la ligue, les habitants de Clermont ne s'étoient pas seulement conservés fidèles au milieu de la rébellion de presque tout le royaume, mais, par un zèle extraordinaire et tout inouï, étant sortis de leurs murailles et avec le peu de sujets qui restoient au roy, qui s'y étoient réfugiés, avoient exposé leurs vies, attaqué l'armée des li-

gueurs, repris sur eux une ville, et gagné cette bataille d'Issoire dont toutes les histoires remarquent qu'ayant rendu au roy l'Auvergne entière et toutes les provinces voisines, et qu'étant arrivée, comme par une espèce de miracle, le même jour que ce prince gagna en personne celle d'Yvry, ces deux batailles avoient été la fin de la ligue et le rétablissement de ce grand roy dans son patrimoine, qui est aujourd'hui l'héritage de Votre Majesté.

Les habitants de Clermont, Sire, ont cette confiance que Votre Majesté aura toujours pour cette ville les mêmes bontés qu'ont eues pour elle tous les roys ses prédécesseurs, pour tous lesquels elle a conservé une fidélité plus ferme et plus inviolable qu'aucune autre ville de son royaume, et qu'elle ne leur refusera pas la même grâce qu'elle accorde à tant de villes qui résistent aux jésuites, de ne pas les obliger, non plus que les autres, à les recevoir, et qu'elle ordonnera à ces pères de retourner dans leur collége de Montferrand ; si ce n'est que cette affaire étant trop peu digne d'occuper les soins de Votre Majesté, elle veuille la renvoyer à son parlement de Paris, qu'elle a rendu juge naturel, à cause des déclarations et des édits qu'elle a fait vérifier en ce parlement et qui font une partie des moyens décisifs contre cette entreprise des jésuites ; et toute cette ville redoublera, Sire, les prières publiques et particulières qu'elle fait incessamment pour Votre Majesté, et s'animera de plus en plus de zèle et d'ardeur pour son service et de tous les roys que Dieu fera naître jusqu'aux derniers siècles, du sang de Votre Majesté, le plus illustre de toute la terre comme elle en est le plus grand roy. »

« M. Domat, avocat du roy, ajoute notre manuscrit, fut député pour présenter à Sa Majesté la requête cy-dessus. Étant arrivé à Paris, il rassembla vingt Auvergnats, avec

lesquels il alla porter sa plainte au roy [1], qui ayant fait avertir le P. Annat, son confesseur, pour lui dire que c'étoit contre ses confrères qu'on agissoit, ce jésuite répondit que Sa Majesté ne devoit point s'inquiéter de cette affaire, qu'elle étoit accommodée, et par cette fourberie il obligea les suppliants de se retirer. Ceci se passait en 1663. Ainsi les jésuites s'établirent à Clermont malgré M. l'évêque, les doyens, chanoines et chapitre de la cathédrale, syndic du diocèse, le gardien des cordeliers, le sous-prieur des carmes et les échevins de la ville de Clermont.... »

Ce n'est pas la seule affaire où Domat ait osé combattre ouvertement les jésuites. Dix ans après, un de leurs prédicateurs, le père Duhamel, ayant fait, dans la cathédrale de Clermont, un sermon où il soutenait l'infaillibilité absolue du pape, ce qui était contre les maximes de l'église gallicane et contre l'ordonnance du roi, qui interdisait de traiter des matières étrangères au salut des âmes et préjudiciables à la paix publique, Domat, comme avocat du roi, et chargé de l'exécution des ordonnances royales, informa contre le père Duhamel, dressa lui-même un procès-verbal détaillé, et écrivit à M. le procureur général une lettre pour accompagner ce procès-verbal. Nous donnons ici ces deux pièces pour montrer et l'esprit généreux de l'ancienne magistrature et l'intrépidité de Domat en face du parti puissant qui persécutait le cartésianisme, menaçait l'Oratoire, écrasait Port-Royal, et dominant sur la conscience du roi, entraînait l'État dans ses querelles et en faisait l'instrument de ses desseins.

[1] On raconte que la reine à laquelle la députation avait été présentée, dit à Domat avec vivacité : « Il faut que vous soyez bien janséniste, puisque vous vous opposez si fort à recevoir les jésuites dans votre ville, vous qui avez un frère de cette société. »

Procès-Verbal.

« L'an 1673 et le dernier jour de février, nous, Jean Domat, avocat du roy en la sénéchaussée et siége présidial d'Auvergne, à Clermont, ayant appris par le bruit commun que ce jourd'huy mardy d'après le deuxième dimanche de carême, le père Duhamel, jésuite, qui prêche pendant ledit carême dans l'église cathédrale de ladite ville, ayant pris pour texte *Super cathedram Moysi sederunt, etc.*, auroit pris pour son sujet l'infaillibilité de l'Église et celle du pape, et auroit traité en deux points de ces deux sortes d'infaillibilité, et entrepris de prouver séparément celle du pape seul; nous aurions été obligés par le devoir de notre charge, en l'absence du S^r procureur du roy audit siége, de nous informer plus particulièrement des propositions que ledit père Duhamel avoit avancées touchant ladite infaillibilité, pour exécuter, en ce qui dépend de nous, l'arrêt de la cour du parlement du 30 may 1663, par lequel la cour auroit ordonné la publication et enregistrement de six articles de certaine déclaration de la faculté de théologie de Paris, du 3 may... touchant l'autorité du pape avec deffense de soutenir aucune doctrine contraire, et aussi la déclaration de Sa Majesté avoir ordonné que ladite déclaration de la faculté de théologie de Paris seroit publiée et enregistrée dans tous les parlements et autres jurisdictions de son royaume, avec deffense à toutes personnes de soutenir, deffendre et enseigner aucune proposition contraire à ladite déclaration, à peine de punition exemplaire, lequel arrêt et déclaration ont été publiés et enregistrés à ladite sénéchaussée; et à cette fin, comme nous n'aurions pas ouy ledit sermon, nous étant enquis de plusieurs per-

sonnes qui y auroient assisté, nous aurions appris par tous les récits conformes que ledit père Duhamel a pris pour son texte dans ledit sermon ce passage de l'Évangile du jour, *Super cathedram Moysi sederunt, etc.*, et pour son sujet l'infaillibilité de l'Église et celle du pape; qu'il a divisé son sermon en deux points, le premier pour l'infaillibilité de l'Église, et le deuxième pour l'infaillibilité du pape; que, dans le premier point, rapportant quelques preuves de l'infaillibilité de l'Église, il a dit que comme celle du pape s'établissoit aussi sur les mêmes preuves, il prouveroit l'une et l'autre dans les deux points, et que, dans l'un et dans l'autre, il rapporte diverses preuves de l'infaillibilité du pape seul, et a avancé entre autres preuves de cette infaillibilité les propositions suivantes :

« 1° Que les théologiens étant souvent contraires dans « leurs opinions sur les matières de la foy, comme les « horloges qui ne s'accordent pas, il falloit une règle, et « que, comme le cadran solaire est la règle infaillible des « horloges, le pape est le cadran solaire de l'Église, qui est « la règle infaillible dans les matières de la foy.

« 2° Que Notre-Seigneur avoit dit à Saint-Pierre : *Ego « autem rogavi pro te ut non deficiat fides tua et tu aliquando conversus confirma fratres tuos*, pour marquer « l'infaillibilité qui lui a été communiquée et à ses successeurs, et que ce passage se doit entendre de l'infaillibilité « de saint Pierre et de ses successeurs, et non de celle de « l'Église, ce qu'il a prouvé par deux réflexions sur ce passage, l'une sur ces mots *pro te*, en disant que c'étoit le « pronom de la seconde personne qui s'adressoit à la personne de Pierre et non à l'Église, qui ne s'appelle pas « Pierre, l'autre sur ce mot *fratres*, en disant que ce mot « s'entendoit des papes successeurs de saint Pierre, qui sont « ses frères, et non de l'Église, et que, si Notre-Seigneur

« avoit prétendu parler de l'Église, il auroit dit ses enfants « et non ses frères.

3° « Qu'il est impossible que le pape enseigne une « doctrine fausse, erronnée et scandaleuse, et qu'il arri- « veroit plutôt de ces trois choses l'une, ou qu'il change- « roit de sentiment comme il arriva au pape Vigile, ou « que le Saint-Esprit se mêleroit dans ses expressions « pour lui faire dire la vérité malgré qu'il en eût et lors « même qu'il voudroit dire une fausseté, comme il est « arrivé à Balaam et à Caïphe, ou qu'il mourroit d'une « mort subite avant que de prononcer une erreur selon « le sentiment de B.

4° « Que le pape est infaillible dans les décisions qui « concernent la foi, la doctrine et les mœurs, et que « dans le reste il est homme comme les autres et sujet à « faillir; sur quoy il a ajouté et fait remarquer qu'il se « rendoit d'autant plus exact en cette matière qu'il s'y « agissoit du salut.

5° « Que certains théologiens de robe courte semblent « jeter des scrupules dans les esprits foibles, lesquels il « est important de lever et qu'il y en a qui vont déterrer « de vieux grimoires pour prouver qu'il y a eu des papes « qui ont failli.

6° « S'étant objecté comment il se pouvoit faire que « le pape fût infaillible, il a répondu que, dans les cho- « ses de la foi; il ne falloit pas demander comment. Je « sçay, a-t-il dit, que, dans le mystère de la Trinité, « Dieu est un en trois personnes; mais si on me de- « mande comment cela se peut faire, je n'en sçay rien. « Je sçay que, dans le mystère de l'eucharistie, le corps « et le sang de Notre-Seigneur sont sous les espèces du « saint sacrement; mais comment, je n'en sçay rien. Je « sçai que d'abord qu'un homme est élevé à la chaire de

« Saint-Pierre, il ne peut plus enseigner une doctrine « fausse, erronnée, scandaleuse; mais si on demande « comment, je n'en sçay rien. »

« Et comme toutes lesdites propositions de ce sermon tendent à persuader l'infaillibilité absolue du pape, et que cette doctrine que ledit P. Duhamel a prétendu établir par ledit sermon est directement contraire auxdits articles de la déclaration de ladite faculté, et notamment au sixième, concernant l'infaillibilité du pape, nous avons cru qu'il étoit d'une nécessité indispensable de faire, en cette rencontre, ce qui peut dépendre de nous dans notre fonction pour contribuer à réprimer une telle entreprise contre lesdits arrêts et ladite déclaration de Sa Majesté et contre les lois de son État, et, ne pouvant y pourvoir avec prudence par d'autres voies, nous avons jugé qu'en une affaire de telle conséquence, où nous voyons cette doctrine de l'infaillibilité du pape aussi publiquement enseignée avec l'approbation et l'applaudissement de la plus part des ecclésiastiques et principalement des religieux, et consentement tacite du peuple qui, n'étant pas informé de la fausseté et des pernicieuses conséquences de cette doctrine, la reçoit comme véritable, nous devons au moins en donner avis à M. le procureur général, affin qu'il lui plaise d'informer la cour de cette entreprise contre son arrêt, et Sa Majesté, s'il le juge à propos, de cet attentat contre sa déclaration; et nous nous voyons aussi obligés en même temps de supplier très-humblement mondit seigneur le procureur général d'agréer que nous lui remontrions l'importance singulière que nous y remarquons d'employer son zèle, sa prudence et son autorité, comme il a fait cy-devant si utilement en toutes sortes de pareilles occasions, pour achever en celle-cy d'arrêter toutes les entreprises semblables de ceux qui publient ou débi-

tent en particulier cette doctrine au préjudice dudit arrêt et de ladite déclaration. Et ce qui nous oblige à ces remontrances, c'est que nous voyons en cette ville un exemple de la nécessité d'y exécuter avec éclat ladite déclaration et ledit arrêt, parce que cette ville étant le siége d'un des plus grands évêchés du royaume, et une ville capitale des plus fidèles au service des roys, comme elle en donna d'insignes preuves pendant les ligues, nous y voyons néanmoins que le sentiment de l'infaillibilité du pape y est insinué et s'y répand comme une doctrine de foi, et que la plus part croyent que la doctrine contraire est une doctrine hardie, ce qui est arrivé non par des prédications ou leçons publiques que nous n'aurions pas dissimulées, mais par le cours universel que donne à cette doctrine le grand nombre de ses partisans, et particulièrement des réguliers et autres ecclésiastiques.

« Et il est facile de juger que si ce sermon du P. Duhamel demeure impuni, cette doctrine de l'infaillibilité du pape, publiquement établie par cette voie et sans contredit, passera pour une vérité de foy et un dogme qui ne peut être contesté; et comme nous apprenons de ladite déclaration de Sa Majesté que c'est son intention que les sentiments de ses sujets soient uniformes sur lesdits articles, et que nous voyons que, tout au contraire, ils se rendent uniformes dans la créance de l'infaillibilité du pape, et que cette créance s'établissant pourroit mettre les sujets du roy, dans cette ville si fidèle à son service, en péril de tomber dans les suites pernicieuses qu'elle pourroit produire contre leur devoir, s'il arrivoit des occasions où l'autorité des papes pût les porter à s'en départir, nous croyons que ces considérations nous obligent à supplier mondit seigneur le procureur général d'y faire les réflexions qui lui sont plus propres qu'à nous et qu'il

saura beaucoup mieux faire, et de souffrir que nous lui exposions les faits et les considérations particulières qu'il ne peut apprendre que de nous, et dont le devoir de notre charge nous oblige de l'avertir par ce présent procès-verbal que nous avons dressé de tout ce que dessus, affin qu'il plaise à mondit seigneur le procureur général d'y pourvoir ainsi qu'il avisera par sa prudence, et nous sommes souscrits avec notre greffier en toutes pages, et avec M. Claude Labourieux, ancien chanoine de l'église cathédrale et ancien official de Clermont; M. Étienne de la Mare, docteur en théologie, chanoine et théologal de ladite église; M. Antoine Dufour, chanoine de la même église; M. Étienne Périer, conseiller en la cour des aydes de ladite ville; M. François Pascal, prieur et seigneur de Termes et de la Faghe; M. Robert Mauguin, avocat au parlement; M. Antoine Bourlin, avocat en ladite cour; M. Georges du Gourd, docteur en médecine; M. Jacques-Antoine-Sarret, avocat au parlement; aussi souscrits avec nous en toutes pages, pour attester, par leur signature, la vérité du contenu en notredit présent procès-verbal touchant ledit sermon, après qu'ils ont fait lecture d'iceluy et des propositions avancées par ledit P. Duhamel dans ledit sermon, auquel ils ont assisté. Fait ledit jour et an. Signé DOMAT, premier avocat du roy; LABOURIEUX, etc... BAPTISTE, greffier. »

LETTRE DE M. DOMAT A M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL POUR ACCOMPAGNER LE PROCÈS-VERBAL.

« Ce 1er mars 1673.

« Monseigneur, m'étant rencontré dans la nécessité, par le devoir de ma charge, en l'absence de M. le procureur du roy d'entreprendre la deffense de l'intérêt du roy

et du public en une affaire importante et qui regarde aussi l'Église, je me trouve obligé, monseigneur, de vous en rendre raison et de la mettre entre vos mains. Le père Duhamel, jésuite, qui prêche présentement le carême en cette ville, fit, hier mardy, un sermon exprès pour prouver l'infaillibilité du pape. Vous verrez, monseigneur, par le procès-verbal que je prends la liberté de vous envoyer, le récit du dessein et de quelques propositions de ce sermon. Je n'ay rien à y ajouter de particulier pour ce qui est du fait, si ce n'est que je me suis rendu très-certain de la vérité telle que je l'expose et qu'elle est prouvée par ce procès-verbal; mais je crois, monseigneur, devoir adjouter qu'il est d'une conséquence extrême de réprimer cette entreprise, car je puis rendre ce témoignage que les réguliers et quelques ecclésiastiques de leur cabale ont tellement répandu cette doctrine de l'infaillibilité du pape, ou dans les confessions, ou dans les entretiens, ou par d'autres voies qui ne viennent pas à notre connoissance et qu'il ne nous est pas possible de réprimer, qu'encore que les personnes intelligentes, et particulièrement ceux qui sont instruits de l'arrêt et de la déclaration du roy sur cette matière, qui sont en très-petit nombre, ayent été extrêmement scandalisés de ce sermon, le peuple et la pluralité des personnes même de condition, qui ne sont pas instruits de ces matières ny des conséquences de cette doctrine contre l'autorité légitime de l'Église et contre l'intérêt du roy et de l'État, se laissent persuader de cette infaillibilité; et je crois, monseigneur, en cette occasion, que cette doctrine est devenue si commune que non-seulement elle passe pour catholique, mais que même la doctrine contraire passe, dans les esprits de ces personnes, pour une hérésie; mais cette opinion si pernicieuse demeureroit bien plus forte-

ment établie, si un tel sermon restoit impuni. Car vous sentez, monseigneur, quelles sont les impressions que fait dans l'esprit de la multitude une doctrine enseignée comme la parole de Dieu et dans la chaire de vérité, et quelles en sont les conséquences surtout quand il s'agit des premières règles de la religion et du discernement de l'autorité légitime qui peut régler les points de la foi. Mais l'entreprise de ce jésuite est d'une conséquence d'autant plus importante, qu'il a prêché cette doctrine si contraire à l'Écriture et à la tradition, aux conciles, aux canons, aux libertés de l'Église gallicane, à cet arrêt, à cette déclaration, et si pernicieuse dans l'Église et dans l'État, comme une doctrine et une règle de la foi, et par un sermon exprès, en séparant exprès et distinguant l'infaillibilité du pape, qui fut son principal sujet, d'avec celle de l'Église, qu'il ne toucha quasi qu'en passant, et en traitant de ridicules, de théologiens de robe courte, ceux qui deffendent la véritable doctrine de l'Église, ce qui tourne, par une conséquence nécessaire, contre les premiers magistrats du royaume et les officiers de la cour, qui se sont rendus les protecteurs de cette doctrine par l'arrêt du 30 may 1663, et enfin par un sermon prêché dans le cours d'un carême, dans une église cathédrale, à la face d'un des plus amples auditoires du royaume et des mieux remplis d'officiers de trois compagnies, d'ecclésiastiques d'une cathédrale, de trois collégiales, un grand séminaire et onze communautés de réguliers de divers ordres, de tous lesquels corps il y a toujours bon nombre au sermon; et je dois encore ajouter, monseigneur, à toutes ces circonstances, que je ne vois pas d'autre partie ny d'autre juge dont il faille attendre de justice contre ce sermon que vous, monseigneur, et le parlement. Toutes ces considérations me font espérer, monseigneur, que vous aurez la bonté, non-seule-

ment d'approuver ma conduite, mais de la protéger et d'en faire votre affaire, comme elle l'est plus que de personne. J'aurois bien souhaité, monseigneur, de vous envoyer une information, au lieu d'un simple procès-verbal, mais il m'a été nécessaire de me réduire à cette voye en attendant que je puisse faire faire une information. Je vous prie de considérer qu'un procès-verbal de la qualité de celui que je vous envoye, en une affaire de cette nature, peut tenir lieu d'information, sinon pour établir toutes les peines que ce jésuite peut mériter, et que la cour pourra ordonner après une plus ample procédure, si elle le juge à propos, du moins pour effacer et réparer promptement les mauvaises impressions de ce sermon qui subsistent dans le public, par les voies que vous jugerez, monseigneur, le plus à propos par votre prudence... »

Le procureur général auquel cette lettre et ce procès-verbal étaient adressés était M. de Harlay, probablement Achille de Harlay, troisième de ce nom, celui dont Saint-Simon nous a laissé un portrait peu flatté, et qui, avant d'être président du parlement de Paris, en 1689, aurait été d'abord et se trouvait, en 1673, procureur général. M. de Harlay rendit compte de la lettre de M. Domat à M. le premier président Lamoignon, et il fut convenu entre eux que, d'une part, on approuverait la conduite de Domat, que, de l'autre, on ne donnerait point un éclat trop grand à cette affaire; que pourtant on exigerait une double réparation du père Duhamel : d'abord un désaveu de ce qu'il y avait de blâmable dans son sermon par-devant M. l'évêque de Clermont, en son palais épiscopal et en présence de l'avocat du roi (Domat) et du lieutenant criminel, et, de plus, des paroles de paix et de soumission en chaire devant l'assemblée des fidèles. Notre manuscrit contient la lettre où M. de Harlay écrit à Domat pour l'informer de ces résolutions,

et le procès-verbal de l'acte de soumission du père Duhamel devant l'évêque de Clermont, le lieutenant criminel et Domat.

Mais les jésuites ne se tinrent pas pour battus. Selon leur méthode accoutumée, ils agirent auprès du roi, et lui persuadèrent d'enlever cette affaire au parlement de Paris, et de l'évoquer à sa propre personne, en son conseil ; et là ils obtinrent un ordre enjoignant aux gens du roi, à Clermont, d'assoupir toute cette affaire, de se dessaisir des minutes mêmes des divers procès-verbaux et de toutes pièces écrites en cette circonstance, et de les envoyer à Paris, au conseil d'État, et encore faisant défense au parlement de Paris et à tous officiers du présidial de Clermont de plus faire aucune poursuite contre le père Duhamel, comme aussi au père Duhamel et à tous autres prédicateurs de parler ni traiter, dans leurs prédications, de semblables matières. M. de Marle, conseiller d'État et commissaire en la généralité de Riom, fut chargé de l'exécution de cet ordre, et il l'exécuta fidèlement. Le procureur du roi et le greffier criminel durent remettre toutes les minutes qui étaient entre leurs mains ; mais voici qui témoigne de la manière la plus vive du sentiment d'honneur qui animait toute l'ancienne monarchie : le greffier criminel pria que les minutes à lui demandées fussent laissées au greffe pour sa propre décharge, et il ne les remit que sur l'injonction réitérée du commissaire du roi. Quant au procureur du roi, au nom duquel avait agi Domat, il alla plus loin que le greffier criminel ; il fit une respectueuse mais ferme *remontrance*, et requit un sursis à l'exécution de l'arrêt du conseil. Ce procureur du roi s'appelait Pierre Pascal. On ne pouvait mieux porter un tel nom. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer ici une partie du procès-verbal de cette dernière pièce.

« L'an 1673 et le vingt-deuxième jour d'avril, par-devant nous Bernard de Marle, chevalier, seigneur de Vercigny, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, et commissaire départi pour l'exécution des ordres de Sa Majesté en la province d'Auvergne et généralité de Riom, est comparu Me Pierre Pascal, écuyer, seigneur du Montel, procureur de Sadite Majesté en la sénéchaussée et siége présidial de Clermont, lequel nous auroit dit qu'ayant eu avis de la signification que nous aurions fait faire à M. le greffier criminel de l'arrêt du conseil d'État, portant évocation de la procédure faite contre le père Duhamel, jésuite...., il est obligé de nous remontrer par le devoir de sa charge que, par l'expositif dudit arrêt, il paroît que Sa Majesté n'a pas été informée de la vérité de ce que ledit père Duhamel a avancé dans ladite prédication, et laquelle ne peut être connue que par la procédure qui en a été faite à la requête dudit procureur du roi, de laquelle ayant été envoyées des expéditions à M. le procureur général, cette affaire auroit été consommée suivant des ordres envoyés audit procureur du roi et ceux de M. le premier président, d'eux envoyés à M. l'évêque de Clermont, par le moyen de la rétractation que le père Duhamel avait faite de ce qu'il aurait avancé dans sa prédication, par acte fait, le 27 du mois dernier, par-devant ledit lieutenant criminel, en présence du procureur du roi, et sa soumission à l'arrêt du parlement de Paris, du 30 mai 1663, et déclaration de Sa Majesté du 4e août audit an, et les défenses faites audit père Duhamel de contrevenir directement ou indirectement à ladite déclaration et arrêt, duquel acte ledit procureur du roi auroit envoyé une expédition audit sieur procureur général, et partant, ladite procédure se trouvant transmise suivant lesdits ordres, il est important audit procureur du roy que

ledit acte du 27 mars demeure au greffe dudit siége, pour justifier de ses diligences et de l'exécution des ordres qu'il a reçus dudit sieur procureur général, ce qu'il nous a requis de vouloir ordonner, et qu'il soit sursis à l'exécution dudit arrêt sous le bon plaisir de Sa Majesté, en ce qu'il est ordonné par iceluy que lesdites minutes seront mises en nos mains, jusqu'à ce que Sa Majesté ait été pleinement informée de la conduite dudit père Duhamel par la grosse de ladite procédure, que ledit procureur du roy offre de faire délivrer incessamment par ledit greffier, ou qu'il en ait été par elle autrement ordonné sur les remontrances par lui présentement faites, et a signé PASCAL. »

Enfin, nous citerons une lettre du procureur général de Harlay à Domat, dans laquelle il s'excuse auprès de l'austère magistrat de l'arrêt du conseil, et l'invite à ne pas se décourager.

« Monsieur l'avocat, nous avons été aussi surpris que vous de l'arrêt du conseil que vous m'avez envoyé. Si le roi eût été ici, je ne doute pas que Sa Majesté n'y eût apporté les remèdes nécessaires, sur les très-humbles remontrances que nous lui en eussions faites. Mais, en son absence, nous verrons, dans la première occasion, ce que l'on pourra faire pour y remédier. On ne peut écrire tout ce que l'on pense et tout ce que l'on sait sur ce sujet, et je finirai en vous assurant que des choses de cette nature ne doivent pas vous empêcher de témoigner votre zèle avec prudence dans toutes les occasions qui se présenteront. Je suis, monsieur l'avocat, votre frère et bon ami. DE HARLAY. »

Les *pensées* de Domat que nous trouvons dans le recueil de Mlle Périer (p. 273) y occupent plusieurs feuilles et font connaître des côtés nouveaux et inattendus de l'esprit

et de l'âme de notre grand jurisconsulte. Commençons par celles qui peignent le magistrat, l'impartial exécuteur ou l'intelligent réformateur des lois, l'homme qui avait un sentiment si profond et un amour si ferme de la vérité et du droit.

Nous ne connaissons point dans d'Aguesseau, de plus belles et de plus hautes pensées que celles-ci :

« Les avocats ont pour objet la vérité même.

« L'éloquence de l'avocat consiste à faire connaître la justice par la vérité.

« Fins différentes de l'éloquence : plaire, instruire, persuader, exhorter, louer : toutes doivent avoir pour règle la vérité.

« Le geste est un effort de l'âme pour se communiquer à travers le corps, et faire passer dans l'âme de celui qui entend ce qu'elle sent et ce qu'elle voit.

« Les gens d'épée appellent les officiers [1] gens d'écritoire ; il faut appeler les officiers gens de tête, et eux gens de main.

« Il y a une infinité de lois qui ne subsistent que parce qu'on n'a pas le temps de les réformer.

« Les passions sont des lois que les juges suivent.

« Nous faisons dans le palais, qui est le temple de la justice, ce que faisaient les marchands dans le temple.

« N'y a-t-il pas quelque compagnie où l'on examine su le bon sens comme sur la loi ? »

Écoutons maintenant l'ami du peuple, l'ami des pauvres et de la pauvreté, un digne élève de cette grande école de stoïcisme chrétien qui s'appelle Port-Royal :

« Le superflu des riches devrait servir pour le néces-

[1] *Officiers*, gens pourvus d'offices, les magistrats.

saire des pauvres, mais tout au contraire le nécessaire des pauvres sert pour le superflu des riches.

« Cinq ou six pendards partagent la meilleure partie du monde et la plus riche. C'en est assez pour nous faire juger quel bien c'est devant Dieu que les richesses.

« On doit plus craindre d'avoir trop à l'heure de la mort que trop peu pendant la vie.

« On se sert du prétexte de ce que l'on mendie pour ne pas donner à l'hôpital, et de l'hôpital pour ne pas donner aux mendiants. »

Les pensées morales qui suivent, sans avoir une grande originalité, valent assurément la peine d'être tirées de l'oubli.

« Comme le corps s'appesantit et s'affaiblit par l'âge et la durée de la vie, le cœur s'appesantit et s'affaiblit par la durée des mauvaises habitudes.

« Les événements sont hors de nous; notre volonté seule est à nous; ne pouvant régler aucun événement, nous devons nous mettre en état que nul événement ne nous trouble et ne nous empêche d'être heureux.

« Il n'y a que deux voies pour se rendre heureux et content, l'une de remplir tous nos désirs, l'autre de les borner à ce que nous pouvons posséder. La première est impossible en cette vie; ainsi c'est une folie que d'entreprendre de se contenter en ce monde par cette voie.

« Les maximes de morale des païens sont des règles particulières pour de certaines actions, et en de certaines rencontres, pour certaines conditions; celles de l'Évangile sont universelles; car elles changent le fond du cœur et s'étendent à toute la conduite en tous lieux et en toutes rencontres.

« Il y a une différence extrême entre la manière dont nous sentons les injustices qui nous regardent et celle

dont nous jugeons de celles qui ne regardent que le prochain.

« Pourquoi souffrons-nous les douleurs sans nous mettre en colère, et que nous ne souffrons pas les injustices et les maux que nous causent les hommes sans mouvement de colère ?

« Nous voulons tellement plaire que nous ne voulons pas déplaire aux autres lorsque nous nous déplaisons à nous-mêmes, et que nous voulons plaire à ceux qui nous déplaisent.

« Quand on est dans la vérité, il ne faut pas craindre de creuser ; on trouve toujours un bon fond, on ne saurait manquer d'être soutenu ; mais dans les choses vaines et incertaines, il est périlleux de creuser.

« Les hommes ne jugent de la malice des actions et du cœur de l'homme que par rapport à ce qui les touche. Une incivilité à leur égard leur paraît plus criminelle que de grands péchés devant Dieu qui ne choquent pas les hommes.

« Tout homme qui a la moindre expérience dans le monde juge facilement que tous les autres, sans exception des plus raisonnables, raisonnent mal quelquefois, et raisonnent mal pour l'ordinaire dans leurs intérêts. Ainsi il faut être fou de présomption pour s'imaginer qu'on soit l'unique au monde raisonnable dans son intérêt, et ne pas se défier toujours de son jugement quand il s'en agit. D'où j'admire l'extravagance de la plupart des gens, surtout des plaideurs, qui s'imaginent toujours tous avoir le meilleur droit du monde.

« On juge aussi témérairement en bien qu'en mal. Il y a du péril en l'un et en l'autre. Si on juge mal en mal, on blesse la charité ; si on juge mal en bien, on blesse la vérité ; c'est-à-dire que, jugeant mal d'une bonne action,

on fait tort à son prochain, et que, jugeant bien d'une mauvaise action, on fait tort à la vérité.

« Les louanges, quoique fausses, quoique ridicules, quoique non crues, ni par celui qui loue, ni par celui qui est loué, ne laissent pas de plaire; et, si elles ne plaisent par un autre motif, elles plaisent au moins par la dépendance et par l'assujétissement qu'elles marquent de celui qui loue. »

Si les deux pensées suivantes étaient plus travaillées pour le tour et l'expression, on les attribuerait aisément à celui qui a pris la défense des répétitions et qui réduisait toute la poésie à des figures, *fatal laurier*, *bel astre*.

« On hait si fort les redites que, quand elles sont nécessaires, on veut au moins à chaque fois être averti que c'est une redite : dans le palais, *ledit*, *ladite;* c'est l'excuse de celui qui redit... Mais d'où vient cette haine des redites ? La nouveauté et l'ennui des mêmes choses. L'orgueil y a sa part ; car il y a apparence qu'on veut inculquer par redites, et qu'on n'aime pas paraître dur à comprendre.

« La poésie a d'ordinaire plus d'éclat et plus d'agrément que la prose ; mais ce n'est que comme les grotesques dans la peinture : ce qui y plaît est plus surprenant, mais assurément moins solide et moins beau que le naturel. »

Maximes toutes empreintes de l'esprit de Port-Royal, et qui auraient pu échapper à la plume de Pascal dans un moment de négligence :

« Aujourd'hui la dévotion et la vertu sont choses fort différentes.

« Il est bien à craindre que les dévotions extérieures de ce temps, scapulaires, etc., ne soient dans la nouvelle loi ce qu'étaient dans l'ancienne les traditions superstitieuses des pharisiens, par lesquelles et sous prétexte desquelles

ils quittaient l'essentiel de la loi, s'imaginant qu'ils étaient purifiés par ces cérémonies. »

Voici les fondements même de ce qu'on pourrait appeler la logique et la philosophie de Pascal :

« Nous n'agissons pas par raison, mais par amour, parce que ce n'est pas l'esprit qui agit, mais le cœur qui gouverne; et toute la déférence qu'a le cœur pour l'esprit est que, s'il n'agit pas par raison, il fait au moins croire qu'il agit par raison [1].

« Il y a deux manières de venir à la connaissance de la vérité, l'une par démonstration, et l'autre par des vraisemblances qui peuvent venir à un tel point, que la preuve en soit aussi forte que la démonstration et même plus touchante, plus persuasive et plus convaincante : par exemple, on est plus persuadé qu'on mourra, quoiqu'il n'y en ait pas de démonstration, que de toutes les vérités d'Euclide.

« Il est impossible d'avoir des démonstrations des vérités de notre religion, car il arriverait deux choses : l'une que tout le monde l'embrasserait, l'autre qu'il n'y aurait pas de foi, qui est la voie par laquelle Dieu a voulu nous unir à lui. »

Est-ce l'auteur des Lois civiles ou celui des Pensées qui a tracé ces lignes où l'esprit, l'humeur et la mélancolie, se confondent dans une originalité si touchante? Ce peu de lignes nous font pénétrer dans l'âme de Domat, et nous découvrent sa grandeur et ses misères, son austérité et ses caprices, l'une et l'autre face de la médaille, l'homme tout entier.

« L'esprit sans piété ne sert qu'à rendre misérables ceux qui en ont, ce qui arrive en bien des manières, et entre autres par la peine qu'il y a à souffrir les sots.

[1] Voyez t. 1er, p. 9 et p. 201.

« Ce n'est pas une petite consolation pour quitter ce monde que de sortir de la foule du grand nombre des sots et des méchants dont on est environné.

« Toutes les sottises et les injustices que je ne fais pas m'émeuvent la bile.

« Je ne serais ni de l'humeur de Démocrite ni de celle d'Héraclite ; je prendrais un tiers parti pour mon naturel, d'être tous les jours en colère contre tout le monde.

« Quelle satisfaction peut-on avoir de ne voir que des misères sans ressources ? Quel sujet de vanité de se trouver dans des obscurités impénétrables ?

« Un peu de beau temps, un bon mot, une louange, une caresse, me tirent d'une profonde tristesse dont je n'ai pu me tirer par aucun effort de méditation. Quelle machine [1] que mon âme, quel abîme de misère et de faiblesse !

« J'ai une expérience réglée d'un certain tour que fait mon esprit du trouble au repos, du repos au trouble, sans que jamais la cause ni de l'un ni de l'autre cesse, mais seulement parce que, la roue tournant, il se trouve tantôt dessus, tantôt dessous.

« Mon sort est différent du vôtre : vous changez souvent d'état, et moi je suis toujours à la même place ; nous sommes pourtant tous deux également tourmentés : vous roulez dans les flots et je les sens rouler sur moi. »

[1] Sur le sens de ce mot *machine*, voyez t. 1er p. 281, et le Dictionnaire de Pascal, p. 517.

LETTRES INÉDITES

DE MADAME LA DUCHESSE

DE LONGUEVILLE

SŒUR DU GRAND CONDÉ.

Villefore, quand il écrivait la *Véritable vie d'Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville* (Amsterdam, 1739), avait sous les yeux une vaste correspondance de cette princesse, à laquelle il a emprunté un grand nombre de fragments qui font le prix et l'agrément de son ouvrage. Jusqu'ici on ignorait ce qu'était devenue cette correspondance. Le Recueil de Marguerite Périer, trésor inépuisable de pièces curieuses relatives à Port-Royal, contient une foule de lettres de Mme de Longueville de la plus parfaite authenticité, et qui embrassent toute la dernière partie de sa vie, depuis les premiers moments de sa conversion, en 1650, jusqu'à sa mort, en 1679.

On peut diviser ces lettres en trois parts : 1° celles qui sont adressées à diverses personnes du couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, à Paris, où, toute jeune, elle avait tant désiré cacher sa vie, et où du moins elle la termina ; 2° celles qu'elle écrivit aux religieuses de Port-Royal,

qu'elle défendit tant qu'elle vécut et couvrit des restes de son crédit; 3° enfin sa correspondance intime avec son directeur M. Marcel, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas.

Le seul écrit de Mme de Longueville qui fût connu est le morceau intitulé : *Retraite de Mme la duchesse de Longueville*, dans le *Supplément au nécrologe de Port-Royal*, pages 137-150. Ce sont des réflexions étendues et détaillées sur l'état de son âme, après une confession générale qu'elle venait de faire à M. Singlin, le 27 novembre 1661. S'il est permis de considérer ici littérairement ces pages qui n'étaient pas faites pour le monde, il est impossible d'y méconnaître ce caractère de grandeur empreint dans tous les ouvrages de la première moitié du XVIIe siècle, avec toutes les imperfections qui marquent cette époque rude encore de la langue et de la littérature française.

Il y a en effet deux parties bien distinctes dans le XVIIe siècle, celle de Richelieu, de Descartes, de Corneille, de Pascal, et celle qui est plus particulièrement l'œuvre de la cour de Louis XIV et dont Racine est l'expression la plus accomplie. Dans l'une est une grandeur un peu négligée, dans l'autre un art charmant, quelquefois un peu raffiné. Les femmes qui appartiennent à la première moitié du XVIIe siècle n'écrivent point pour écrire; quand elles prennent la plume, c'est par quelque nécessité, et leur style, comme leur conversation ordinaire, est rempli de négligences, même d'incorrections; car la langue qu'elles parlent n'est pas fixée. Elles ne savent ni choisir entre leurs pensées, ni leur donner ce tour heureux, cette précision et cette élégance devenues presque vulgaires à la fin du siècle, grâce au concours de tant de beaux génies. Mais leur esprit qui avait touché à toutes les grandes choses, politique et religion, ambition mondaine et sainte pénitence, est infiniment plus fort, plus li-

bre et d'une qualité bien autrement rare que celui de toutes les femmes nées ou formées après la Fronde, et sous l'impression particulière du goût de Louis XIV devenu celui de la France entière. Comment mettre en parallèle des âmes et des esprits comme la mère Angélique Arnauld, Jacqueline Pascal, la princesse Palatine, avec Mme de Stael, Mme Lambert et même Mme de Maintenon! L'incomparable marquise, née et formée dans la première époque, se développe et s'épanouit dans la seconde; son cœur est avec la première, son génie en vient; la seconde lui a donné sa politesse sans ôter rien à sa vigueur et à sa verve originale. Mme de Longueville était dans tout son éclat sous la Fronde; depuis, elle n'a vécu qu'aux Carmélites ou à Port-Royal : son goût était achevé et arrêté vers 1650. Ne lui demandons point les qualités qu'elle ne pouvait avoir, mais reconnaissons dans le petit nombre de pages qui nous restent d'elle les dons admirables qui en faisaient une des créatures les plus séduisantes, infiniment d'esprit, un mélange charmant de vivacité et de langueur, une délicatesse poussée jusqu'à la subtilité, et de loin en loin des éclairs de génie [1].

Le morceau précieux, conservé dans le *Supplément au nécrologe de Port-Royal*, contient des phrases et même des demi-pages du plus grand prix. La période y est longue et souvent embarrassée, comme dans plusieurs endroits de Descartes, de Corneille, et de Pascal lui-même quand il n'écrit pas pour le public. Mais au milieu de ces tâtonnements d'une personne qui ne sait pas encore écrire et qui lutte avec sa pensée pour l'exprimer avec vérité et clarté, que de tours heureux, que d'expressions trouvées, quelle

[1] Sur les femmes illustres du XVIIe siècle et sur Mme de Longueville, voyez t. II de cette IVe série, p. 1-17.

énergie et quelle mollesse, que d'âme et d'esprit tout ensemble! M. Sainte-Beuve, dans un portrait ingénieux de Mme de Longueville [1], a déjà fait remarquer qu'une grande finesse est au fond de ces longues phrases; il faut ajouter qu'à coté de cette finesse de l'écolière de la Rochefoucauld et sous l'humilité de la pénitente de M. Singlin se rencontre quelquefois une certaine hauteur qui rappelle la sœur du grand Condé.

Malheureusement les éditeurs du *Nécrologe* ont traité Me de Longueville, comme leurs devanciers avaient fait Pascal. Tantôt ils l'ont abrégée et tantôt ils l'ont développée. Dans sa diction, il est vrai, très-négligée ils ont introduit, de la meilleure foi du monde, une foule d'expressions et de tours qui lui donnent souvent, avec un peu plus de clarté peut-être, une expression vulgaire, tandis qu'elle est toujours du plus haut ton. Grâce à divers manuscrits, nous pouvons présenter ici ces pages intéressantes dans un état plus voisin de l'original [2].

[1] *La Bruyère et la Rochefoucauld, madame de la Fayette et madame de Longueville*, 1842.

[2] Nous avons trouvé dans la Bibliothèque de Troyes, si riche en manuscrits jansénistes, un petit cahier contenant une copie presque toujours meilleure que l'imprimé, bien qu'elle s'arrête à peu près à la moitié. Une bibliothèque particulière, où nous avons bien souvent puisé, celle d'un homme excellent, mort il y a quelques années, M. Paris, nous a fourni trois copies manuscrites que nous désignerons par les lettres A. B. C.

« RETRAITE [1] DE MADAME LA DUCHESSE DE LONGUEVILLE. »

« J'ai fait une confession générale le 24e novembre [2] [redacted]1, à M. Singlin [3], étant poussée à cela par la vuë que [redacted]née, que l'état indépendant où j'estois depuis qu[redacted]étoit très-préjudiciable à mon âme, que j[redacted]iblisso[redacted]s la voie de la vertu, au lieu d'y faire [redacted]rogrez[redacted]que je tombois dans un certain état [redacted]isoit craindre que je n'entrasse bien-si je [redacted]éjà, *dans cette voie qui paroît droite l'homme et* [redacted]*ui pourtant conduit à la mort.* J'ai de-[redacted]ndé à Dieu de faire ce renouvellement, en sorte qu'il [redacted]t véritablement [4] le premier pas d'une vie vraiment [redacted]énitente.

On m'a ordonné premièrement une grande séparation, pour vaquer non-seulement aux exercices qu'une personne séparée du corps et du sang de Jésus-Christ, doit pratiquer pour s'en rapprocher, quand celui qui l'en a éloignée le jugera à propos, mais encore pour réparer en quelque manière tant de tems mal passé, depuis celui même où Dieu m'a donné le mouvement de le servir, me regardant comme une personne à qui même les choses licites sont défenduës par le grand abandon que j'ai eu aux illicites; et il est bien juste qu'après m'être éloignée de Dieu par la possession des unes, je m'en rapproche avec sa grâce, par la privation volontaire des autres.

[1] Supplément au Nécrologe de Port-Royal, p. 137-150.

[2] Plusieurs manuscrits : *octobre*.

[3] Dans plusieurs manuscrits pas de nom. L'un d'eux : *M. d'Estaut.*

[4] L'imprimé : *effectivement*.

On m'a ordonné durant cette séparation, de dire en esprit de pénitence les sept psaumes pénitentiaux, à des heures différentes, pour me conformer en cela à l'esprit de l'Église qui prie plusieurs fois le jour. Il faut à chaque psaume que je m'applique un quart d'heure à ce qu'il contient.

On m'a ordonné de plus de n'entrer jamais dans une église, que je ne me regarde comme une excommuniée indigne de participer aux saints mystères qui s'y célèbrent, d'y assister, sur-tout à la sainte messe, et particulièrement tant que notre Seigneur Jésus-Christ y est présent, avec une confusion profonde, ayant l'esprit abaissé jusqu'au centre de mon indignité, et le corps dans la posture la plus humiliée que je pourrai, sans en prendre de connoissables [1], les yeux baissez en terre et ne les levant jamais ni sur la sainte hostie, ni même sur l'autel.

On veut que je partage mon tems en prières, en lectures, et en travail des mains, autant que je pourrai. Ce travail sera pour les pauvres, sans exclure les églises pauvres et qui en ont besoin.

On m'a ordonné de garder un grand silence même à l'égard des choses de Dieu, et d'écouter avec beaucoup de respect tout ce qu'on me dit de sa part, l'état où je suis ne permettant pas qu'on instruise personne, mais qu'on soit bien aise de se laisser instruire.

On ne veut pas aussi que je reprenne personne, mais, que m'appliquant toujours à mes défauts propres, je me désapplique beaucoup de ceux du prochain, n'y aiant rien de si contraire à l'esprit de componction qui est celui dans lequel les vrais pénitens doivent vivre que d'avoir les yeux ouverts sur les défauts d'autrui : cette seule disposi-

[1] Lisez : de reconnoissables.

tion peut détruire entièrement l'esprit de pénitence dans une âme.

On désire que je demande à Dieu de faire ce renouvellement ici non par la nécessité que j'ai pu supposer que j'en pouvois avoir peut-être, mais par un vrai désir, que j'ai, c'est-à-dire, par un mouvement libre de mon cœur d'entrer plus que jamais dans la voïe étroite qui seule peut conduire à la vie éternelle, je dis-même les innocens, à plus forte raison les pécheurs, et surtout une pécheresse comme moi ; que je fasse donc cette action par un désir solide de satisfaire à Dieu, autant qu'il m'est possible. On m'a dit que si l'âme étoit bien convertie à Dieu, et bien séparée d'elle-même, elle n'auroit point de ces peines sensibles de découvrir ses crimes et ses infidélitez, qu'au contraire elle feroit avec joie ce qui pourroit satisfaire la justice de Dieu.

On m'a ordonné encore de m'appliquer beaucoup les paroles que notre Seigneur Jésus-Christ dit à la Cananéenne, me regardant comme une chienne, indigne des moindres miettes des grâces de Dieu. Je me suis trouvée assez appliquée un des jours de ma retraite à cette pensée.

On m'a dit de dire tous les jours un miserere, prosternée la face contre terre.

On veut aussi que je m'éveille toutes les nuits à deux heures, pour prier un peu de tems, et demander à Dieu miséricorde pour mes péchez.

On a désiré de sçavoir de moi, avant que de s'embarquer à écouter ma confession générale, et à se charger par là de ma conduite, premièrement si je me sentois disposée à quitter le monde en cas qu'étant quelque jour en état de le pouvoir faire, on jugeat que Dieu demandoit de moi cette séparation, cette personne étant fort persuadée que le moien le plus convenable qu'aient les pécheurs de satisfaire la justice de Dieu, c'est de quitter le siècle

où ils ont tant abusé de tout ce que Dieu avoit mis en eux, tant selon l'ordre de la fortune que de la grâce. Je me suis trouvée à cet égard, non-seulement dans une disposition d'obéissance, mais même du désir de cette retraite du siècle, et avec cette persuasion de mon esprit que ceux qui ont violé la foi de Dieu et les promesses de leur baptême pendant le tems qu'ils y ont demeuré, n'ont autre chose à faire qu'à en sortir pour pleurer dans la retraite les fautes qu'ils ont commises dans ce commerce.

On a voulu sçavoir aussi de moi si je ne mettois point de bornes volontaires dans les pratiques tant intérieures pour mon avancement dans la perfection, qu'extérieures pour la conduite de ma vie, aux choses qu'on désiroit de moi, n'y aiant rien qui soit plus contre l'esprit de pénitence que cet examen, que la plus grande partie du monde fait, si les choses qu'on leur ordonne sont de nécessité ou d'utilité seulement; paroissant en cela le contraire de cette étenduë[1] que la charité met dans le cœur pour embrasser[2] tout ce qui est possible pour la gloire de Dieu et pour l'entier renouvellement de notre âme. On m'a dit qu'il faut que la volonté embrasse tout et ne rejette rien, et que le vrai pénitent soit préparé à tout ce qu'on lui impose, non-seulement par obéissance, mais par un mouvement de charité qui lui fasse désirer de faire autant pour Dieu par l'esprit de sa grâce qu'il a fait pour l'iniquité et pour satisfaire ses passions. Il me semble qu'on m'a dit que saint Augustin trouve même que cette disposition de mesurer ce qu'on veut faire pour Dieu sur ce qu'on a fait pour la créa-

[1] Le manuscrit de Troyes : *ardeur*.

[2] Dans B. C, la phrase est coupée à la façon des modernes, au grand détriment de l'unité de la pensée : « *seulement. Les sentiments que la charité met dans le cœur sont bien d'une autre étendue; elle fait embrasser tout.....* »

ture, est bien basse et bien foible, et que ce n'est que la connoissance que Dieu a de notre infirmité qui fait qu'il ne laisse pas de s'en contenter. Il faut donc se tenir devant celui que Dieu nous a choisi pour guide, dans une esprit de grande dépendance, étant à lui de mettre des bornes à ce qu'il nous veut prescrire, selon que l'esprit de Dieu et sa prudence le porte à en mettre. Mais pour nous, nous devons croire que nous n'en ferons jamais assez pour satisfaire à Dieu, et que ce qui ne seroit qu'utile à un autre nous est nécessaire, nos profondes plaies aïant besoin de grands remèdes. De plus il est assuré que le poids de notre infirmité ne nous portera que trop dans le relâchement, en nous faisant ou quitter ou mal faire le bien qu'il nous sera ordonné de pratiquer. Ainsi il ne faut pas se retrancher à ne faire le bien que dans de certaines bornes; mais embrasser avec la volonté toutes les œuvres de surerogation, s'il y en pouvoit avoir pour les pécheurs qui, étant redevables à la justice de Dieu, doivent regarder tout ce qui les punit comme infiniment au-dessous de ce qu'ils doivent faire ou souffrir, n'y aiant nulle proportion entre la pénitence qu'ils font, quelque dure qu'elle puisse être, avec l'enfer qu'ils ont mérité, et dont elle les délivre, si elle est sincère et entière. On m'a dit encore qu'une des marques qui fera voir qu'elle est telle, c'est si l'on ne se plaint jamais, pas même avec ses amis, des contradictions qui nous arrivent dans la vie, des injustices, des mépris, des mauvais traitemens, des ingratitudes; qu'il faut regarder toutes ces choses, quelque injustes qu'elles puissent être en elles-mêmes, comme nous étant imposées de Dieu; que la plainte que nous en faisons nous en fait perdre le fruit, et que la marque la plus assurée que nous puissions avoir, que nous n'avons pas renoncé entièrement à l'amour de notre plaisir, c'est quand nous sentons avec douleur la privation des

[illegible] nous nous plaignons. Il ne [illegible] pas [illegible] commandemens [illegible] encore nous [illegible], en nous [illegible] avec [illegible] et en nous [illegible] par eux. Il faut se souvenir de David qui ne voulut pas souffrir que ses gens se vengeassent les injures qu'il recevoit de Semei, regardant cet outrage comme lui étant fait dans l'ordre de la providence de Dieu pour son châtiment, et par conséquent n'en étant point aigri, mais y acquiesçant humblement et avec un esprit de paix et de douceur. Comment pourrons-nous nous plaindre, quelques maux que nous recevions des hommes, si nous les regardons comme les ministres de la justice de Dieu sur nous, et non pas comme agissant par leur propre mouvement[1]? quand nous serons fortement persuadez que nous meritons une peine éternelle, quelle peine temporelle pourrons-nous croire ne pas mériter? Et ainsi le moyen de nous aigrir de tout ce qui nous vient de la part des hommes?

Voilà à quoi on m'ordonne de tendre, aussi bien qu'au renoncement de toutes les consolations qui me peuvent venir des créatures. Je me suis trouvée un jour en priant Dieu pénétrée du désir d'arriver à cette perfection, sur ce qu'aiant lu dans le nouveau Testament, cette parole que notre Seigneur Jésus-Christ dit peu avant sa passion : *Je ne prie point pour le monde*, il m'a semblée que c'étoit cette parole qui devoit être le fondement de ces renonciations que l'Église nous fait faire dans notre baptême. J'ai essaié de les renouveller et de m'humilier de ce que je les ai si cruellement violées. J'ai donc eû un grand désir de renoncer aux joies, aux honneurs, aux maximes et aux sentimens du monde, et me suis donnée à Dieu pour qu'il me fît exécuter ce qu'il me montroit qu'il falloit faire pour

[1] L'imprimé est ici défectueux et inintelligible.

n'être pas privée des divines prières de son fils ni des grâces qu'elles attirent sur les élus.

Au commencement de ma retraite j'ai été un peu effraiée d'entrer dans une voïe plus étroite; mais néanmoins j'ai senti un certain soutien intérieur qui m'a imprimé le contraire du découragement. Plus j'ai été dans cette retraite, moins je m'y suis ennuiée. J'ai eu, ce me semble, une vue assez forte que ma vie a été fort inutile; je dis depuis que j'ai voulu suivre Dieu; car auparavant elle méritoit un autre nom. Je me suis donc sentie attirée à une plus grande séparation, non-seulement par une persuasion où je me suis trouvée que c'est le chemin par lequel je dois marcher à l'avenir, mais encore par une pente à suivre cette lumière avec une facilité fort grande. Il y avoit long-tems que je cherchois, ce me semble, la voie qui mène à la vie, mais je croiois toujours de n'y être pas; et j'ignorois quel étoit précisément l'obstacle qui m'empêchoit d'y arriver. Je sentois bien qu'il y en avoit entre Dieu et moi, mais je ne le connoissois pas, et je me sentois, comme n'étant pas en ma place; et une certaine inquiétude d'y être, sans pourtant sçavoir où elle étoit, ni par où il la falloit chercher, me tenoit dans une agitation d'esprit très-pénible. Il me semble, au contraire, depuis que je me suis mise sous la conduite de M. Singlin [1], que je suis proprement en cette place que je cherchois, c'est-à-dire à la vraie entrée de la vie chrétienne, à l'entour de laquelle j'ai erré [2] jusques ici. Il me paroît donc que je n'ai plus qu'à marcher sous l'obéissance où je me suis engagée, et que, pourvu que je sois fidèle beaucoup à aller à Dieu et à beaucoup fuir les créatures, Dieu donnera bénédiction à cette nou-

[1] A. *d'Estaut*. Les autres manuscrits n'ont pas de nom.

[2] L'imprimé : *j'ai été*.

velle conduite. J'ai eu pourtant quelque peine craignant d'avoir perdu tout le tems que j'ai passé dans quelque apparence de piété. J'ai eu peur que mes confessions n'aient pas été faites dans les dispositions qui les peuvent rendre valables, et que ma vie ait été une espèce d'hypocrisie qui m'ait rendue aux yeux de Dieu un vrai sépulchre blanchi.

Toutes les fois que j'ai entendu la sainte messe dans un lieu libre et où je ne pouvois pas être vue, j'ai eu ce mouvement de me prosterner la face contre terre, depuis la consécration jusqu'après la communion, soit du prêtre, soit des religieuses. J'ai essaié durant ce tems de m'humilier profondément devant Dieu, non-seulement de mes déréglemens passés et de la foible réparation de tous mes désordres, mais encore de ce qu'il me souffre dans son Église dans un temps où sa discipline voudroit que j'en fusse bannie. J'ai demandé dans cet état les miettes qui tombent de cette divine table, où j'ai vu repaître ses enfans de son corps; et ces miettes sont les divines grâces, qui me peuvent faire rentrer dans la participation de ses divins sacremens. Je me suis regardée comme une chienne, à qui le pain des anges est justement refusé, et je m'en trouve d'autant plus indigne que je ne sens point cette faim, qui est une des principales dispositions pour le recevoir dignement.

Je me suis sentie assez touchée de l'espérance du changement de mes mœurs et de mes mauvaises inclinations, qui sont cause des fautes dans lesquelles je tombe le plus ordinairement. J'ai espéré que Dieu me feroit la miséricorde de me donner de quoi les réprimer. Enfin je suis assez en paix dans le fond de mon âme, et la retraite ne m'ennuie point du tout, et par là il me semble quelle ne peut passer pour la réparation de mes conversations soit criminelles soit inutiles.

Je [1] me suis trouvée devant Dieu en le priant, sur le sujet d'une mort qui ne me paroît pas trop bonne, avec un certain sentiment de reconnoissance qui me portoit beaucoup à l'aimer de ce qu'il ne m'avoit pas otée du monde dans mon état criminel, comme il en retire beaucoup d'autres; et ce sentiment, ce me semble, m'a inspiré un grand désir de faire tout ce qu'il demandoit de moi sans aucune réserve. Et en approfondissant si en effet il n'y avoit point d'exception, il me semble que je n'en ai point trouvé. Je me suis senti quelque paix dans l'âme; et même quelque joie de m'oser croire un objet sur lequel la miséricorde de Dieu s'étoit appliquée, et de me sentir un raion d'espérance qu'elle ne m'abandonneroit pas à l'avenir; et contre mon ordinaire il m'a semblé que cette sorte de crainte de Dieu, dans laquelle je suis toujours depuis que par sa grâce j'ai songé à mon retour vers lui, qui me porte plus tôt à le regarder comme mon juge rigoureux que comme mon père, s'est un peu amoindrie et a laissé la place à quelque autre mouvement qui me sembloit fort nouveau, et qui me dilatoit un peu le cœur, le tirant de ce serrement où il est quasi toujours, quand je pense à Dieu, ce qui, ce me semble aussi, me donnoit une certaine facilité d'aller à lui et de demeurer en sa présence, contraire à la manière où je me trouve ordinairement, c'est-à-dire m'y tenant à force de bras, s'il faut dire ainsi, ce qui fatigue l'âme et la rend plus susceptible après de se dissiper dans les choses inutiles pour se délasser. Cette facilité ne consistoit pas à me donner plus de pensées, ni à entretenir mon esprit de plus grandes lumières, mais à me pacifier le fond de l'âme, et à me tenir en la pré-

[1] On n'en finiroit pas s'il falloit signaler tous les endroits défectueux de l'imprimé.

sence de Dieu comme en un lieu qui me devenoit naturel, et avec l'aisance qu'on a avec son ami, qui est justement le contraire de ce que j'ai accoutumé de sentir quand je m'applique à penser à Dieu ou à le prier. Cette manière d'occupation a duré quelque quart-d'heure, ce me semble, ou un peu plus.

En recevant une lettre de M. Singlin [1], qui m'a paru fort grosse et qui par là me faisoit espérer bien des choses de cette part qui est présentement ce qui m'occupe, je l'ai ouverte avec précipitation, comme ma nature me porte toujours aux choses dont je suis occupée, comme au contraire (je dis ceci en passant pour me faire connoître) elle me donne une si grande négligence et froideur pour ce qui n'est pas mon occupation présente, qui est toujours forte et unique en moi; et c'est ce qui me fait paroître violente et emportée aux uns, parce qu'ils m'ont vûë dans mes passions ou même dans mes plus petites inclinations et pentes, et à d'autres lente et paresseuse et morte même, s'il faut ainsi dire, parce qu'ils ne m'ont pas vûë touchée des choses dont je l'ai été, soit bonnes ou mauvaises; c'est ce qui a fait qu'on m'a définie comme si j'eusse été deux personnes d'humeur opposée, et c'est ce qui a fait croire et dire quelquefois que j'étois fourbe ou que j'étois changée d'humeur, ce qui n'étoit ni l'un ni l'autre, mais ce qui venoit des différentes situations où je me trouvois; car j'étois morte comme la mort [2] à tout ce qui n'étoit pas dans ma tête, et toute vivante aux moindres parcelles [3] des choses qui me touchoient; j'ai toujours le di-

[1] A. *D'Estaut*. Comme alors M. Singlin se cachoit pour éviter d'être mis à la Bastille, peut-être avoit-il pris le nom de *d'Estaut*, comme Arnauld avoit pris celui de *Lainé*.

[2] Les manuscrits : comme *les morts*.

[3] Manuscrit de Troyes : aux moindres *paroles* qui me touchoient.

minutif de cette humeur, et je ne m'y laisse que trop dominer; j'ai donc ouvert avec rapidité cette lettre[1], et il m'a paru que cela venoit d'un certain désir de joie qui est encore dans le fond de mon cœur, qui fait que je cherche le bien, même par un mouvement très-humain et très-corrompu, car c'est toujours pour soutenir cet esprit et ce cœur que la grâce ne remplit pas assez pour leur faire haïr non seulement le plaisir illicite, non seulement celui qui seroit permis aux innocens, mais encore celui qui est purement humain, quoiqu'il soit excité par des choses spirituelles. A ce propos-là, il faut que je fasse encore une digression.

J'ai omis de dire, sans le vouloir pourtant, à M. Singlin[2], que l'amour du plaisir a partagé mon âme avec l'orgueil, durant les jours de ma vie criminelle. Quand je dis le plaisir, j'entends celui qui a touché mon esprit, les autres naturellement ne m'attirant[3] pas; et ces deux misérables mouvemens ont été si bien d'accord ensemble qu'ils ont été durant ces misérables jours le principe de tous mes mouvemens et de toute ma conduite; ayant mis ce plaisir que je cherchois à ce qui flattoit mon orgueil, et proprement à me proposer ce que le démon proposa à nos premiers parens : *Vous serez comme des dieux;* et cette parole qui fut une flèche qui leur perça le cœur, a tellement blessé le mien que le sang coule encore de cette profonde plaie, et coulera long-tems, si Jésus-Christ par sa grâce n'arrête ce flux de sang, comme il fit celui de cette

[1] Voilà une phrase d'une longueur extrême, avec des accessoires et des digressions multipliées, assez claire pourtant, à la manière de beaucoup de phrases d'auteurs anciens, et particulièrement d'Hérodote.

[2] Les manuscrits : *d'Estaut.*

[3] B. C. Ne me *touchant* pas.

femme, dont il est parlé dans l'Évangile, qui n'étoit pas si dangereux que le mien, puisqu'il ne pouvoit tuer que son corps et que celui-ci peut tuer mon âme.

Mais, pour revenir à cette lettre que je reçus de M. Singlin [1], après l'avoir ouverte avec la précipitation dont j'ai parlé, je lus avec la même vivacité toute la première page; mais ensuite la crainte que cette disposition ne fût un obstacle au bien que je pouvois recevoir par cette voye fit que je me mis à genoux pour demander à Dieu de me faire lire avec son esprit et non pas avec le mien ce que son esprit avoit inspiré pour ma conduite à celui qu'il m'a donné pour père. Je me mis donc à genoux, et lus cette lettre en cet état et avec une disposition d'invocation, demandant à Dieu qu'il gravât dans mon cœur les saintes instructions qu'il me faisoit donner. Elles me touchèrent extrêmement, selon ma foible manière de sentir le bien, et je me suis donnée beaucoup à Dieu pour entrer vraiment dans la voie qui m'est marquée par-là. J'ai aussi senti, ce me semble, un grand désir de m'humilier par la confession que je suis sur le point d'achever; et j'ai eu, ce me semble, un assez grand mouvement d'humiliation en considérant qu'il faut retoucher à mes plaïes et remuer encore ce fumier-là. Tout cela m'eût assez occupée si les affaires, que M. Singlin ne veut pas que j'appelle misérables [2], ne m'eussent contrainte de vaquer à elles, ce qui m'a beaucoup dissipée. A quoi a succédé une autre distraction, car je me suis trouvée tout à fait mal, et pendant quelque tems j'ai eu fort peu la liberté de mon esprit, ce qui m'a fait craindre que je ne ferois guères bien ce que j'avois résolu de faire.

[1] Les manuscrits : d'*Estaut*.

[2] B. C. : si les affaires *de M.* ne m.

J'ai achevé ma confession, et je me trouve depuis dans quelques peines qui me paroissent venir moins d'orgueil que de honte. Je me puis néanmoins tromper en cela, car il m'est plus clair que jamais que je me puis fort tromper, depuis que j'ai fait la découverte de cet orgueil que j'ai quasi ignoré tant d'années. Les choses qu'il produisoit ne m'étoient pas inconnuës; mais je m'arrêtois seulement à ses effets que je considérois bien comme de grandes imperfections; mais par ce qu'on m'a découvert je connois bien que je n'allois pas à cette source. Ce n'est pas que je ne connusse bien que l'orgueil avoit été le principe de tous mes égarements; mais je ne le croiois pas si vivant qu'il l'est en moi, ne lui attribuant pas tous les péchez que je commettois, et cependant je vois bien qu'ils tiroient tous leur origine de ce principe-là. Cette découverte m'a menée jusque sur le bord de la tentation du découragement; et regardant tout ce qui a paru dans ma pénitence comme un état qui mérite une nouvelle pénitence puisqu'assurement il a déplu à Dieu, j'ai été dans quelque espèce de serrement de cœur, me considérant comme saint Pierre, qui *avoit travaillé toute la nuit sans avoir rien pris;* et considérant mes plaies, je les ai trouvées si incurables, les violens remèdes qui devoient guérir mon orgueil ne l'aïant qu'à peine affoibli, que sans cette parole de Notre-Seigneur à ses apôtres, *ce qui est impossible à l'homme est possible à Dieu,* il est assuré que je serois tombée dans un excès d'abattement et de tristesse. J'ai appréhendé même que le seul endroit de mon âme qui paroissoit sain, qui est cette docilité qui fait que j'avoue sans difficulté mes péchez et que je me soumets à tout ce qu'on m'ordonne pour les guérir, ne soit aussi malade que ce qui le paroissoit le plus, et que cette docilité ne vînt comme tout le reste de mon orgueil qui se transforme, s'il faut ainsi dire, en ange de lumière. Je crois

donc d'être docile en apparence, parce qu'en obéissant on plaît et on regagne l'estime qu'on a perdue par la découverte de tous ses crimes; on attire par cette qualité ce qu'on a perdu par les autres; enfin, on se conforme à ce qu'on estime pour en être après estimée. Comme il n'y a nulle partie saine en moi, j'ai apprehendé que ma docilité même ne la fût pas; et ainsi j'ai cru être obligée de découvrir ce quelle peut avoir de défectueux. Le chapitre et l'hymne des vêpres m'ont tirée de la pauvreté et de la sécheresse où cette tristesse m'avoit jettée. Je me suis contentée de prier dans le silence et en m'exposant à Dieu avec ces paroles : *Sana me et sanabor.*

Ce qui a achevé de me tirer de cette situation pénible, a été une lettre de M. Singlin que j'ai reçue dans le moment que je ne m'y attendois pas. Sa seule vue m'a causé une joye bien sensible que la lecture a encore beaucoup augmentée, puisqu'il m'assure qu'il ne désespère pas de ma guérison, et que, quelque grandes que soïent mes plaies, il ne les croit pas incurables. J'ai renouvelé après cette lecture la bonne volonté que Dieu m'a donnée de le servir le plus parfaitement qu'il me seroit possible et d'expier le passé, quoi qu'il m'en puisse coûter. Je le supplie d'y donner sa sainte bénédiction, connoissant plus que jamais *que ce n'est point de celui qui court ni de celui qui veut,* comme dit saint Paul, *de qui dépend le salut, mais seulement de Dieu qui fait miséricorde à qui il lui plaît.* Je suis assez retombée après cela dans cette pente de recourir à Dieu, en lui présentant, comme j'ai dit, le fond de mon cœur, où je pense avoir le dessein de le servir.

Durant la messe et surtout depuis la consécration jusqu'après la communion, j'ai été prosternée devant Dieu, m'humiliant et me tenant d'esprit en cette posture aussi

bien que de corps, me paroissant que s'il y en a une pour les pécheurs en la présence de Jésus-Christ (je dis s'il y en a, car ils devroient être pour jamais bannis de cette sainte présence) c'est celle-là, je veux dire la face contre terre à demander miséricorde. Dans quelques moments j'ai senti, ce me semble, la privation où je suis des sacremens, par quelque tristesse imprimée au fond de mon âme; mais cela a été assez passager; et, sans bien sçavoir comment, j'ai été ôtée de dessus ce précipice du découragement, et à l'heure présente il me semble que je me donne à Dieu dans l'espérance qu'il ôtera l'iniquité de la terre de mon cœur, et qu'il regnera sur moi, comme il le promet dans un verset de l'office. Il y en a de certains dans les psaumes qui m'ont rappellée à Dieu, surtout les leçons de saint Léon, et l'endroit où il dit qu'il faut *déposer le vieil homme et ses œuvres* pour ne plus rien faire d'indigne de la dignité où nous sommes appellés comme chrétiens; et cet autre endroit aussi : *Gaudeat peccator ;* tout cela m'a fait recourir à Dieu pour invoquer son secours pour travailler fidèlement le reste de ma vie à réparer le passé; je ne dis pas seulement le passé qui a paru le plus criminel, mais celui duquel j'ai lu dans quelque Père qu'il se faut bien garder de faire des choses dans la pénitence dignes d'une nouvelle pénitence. J'ai passé toute cette journée de Noël avec assez peu d'application sensible pour Dieu, mon corps, qui s'abat aisément par la veille, aïant beaucoup de pouvoir sur mon esprit, qui d'ailleurs est si peu plein de Dieu qu'il est aisé qu'il se dissipe ou du moins qu'il demeure dans sa pauvreté.

J'oubliois de dire qu'hier il me vint deux choses dans l'esprit, dont le mouvement du cœur suivit la pensée; l'une et l'autre furent fort courtes, et cela me fit l'effet d'un rideau qu'on tireroit devant mes yeux, et qui fut

refermé à l'heure même que la chose qui me fut montrée eut fait son effet dans mon cœur et dans mon esprit. La première de ces choses fut que la mort étoit souhaitable, puisqu'elle nous tiroit de la nécessité de pécher et de déplaire à Dieu. La seconde qu'on seroit dans la vraie félicité, si on n'en cherchoit nulle, ni grande ni petite, dans les créatures, mais seulement en Dieu. Mon cœur goûta ces deux choses en même tems que mon esprit les vit, comme si j'avois vu quelque chose de sensible par le ministère des yeux; et ainsi que je viens de dire, comme si on m'avoit tiré un rideau qu'on auroit refermé au même moment; et je demeurai persuadée de ces deux choses pour vuës et senties, mais ne les voïant et ne les sentant plus. Mon esprit les considéra, mais encore une fois cela dura peu et il ne m'en est resté que le seul souvenir.

Je me suis trouvée dans quelque occasion de mortifier mon corps dans une chose qui lui fait une grande peine, il m'est venu dans l'esprit *qu'il faut que les membres qui ont servi à l'iniquité servent à la justice*, et cela me donne la force qui m'est nécessaire pour me faire cette violence, qui n'est rien en elle-même mais qui est quelque chose pour moi, qui est de demeurer quelque temps debout durant l'office après avoir veillé. Je me suis laissée aller à une immortification qui a été de demander pourquoi on ne m'avoit pas servie en quelque rencontre comme j'aurois voulu, après avoir résolu de n'en point parler; néanmoins cela s'est fait, Dieu merci, sans chagrin et sans plainte et tout à fait par inadvertance.

Tout le jour de Saint-Étienne j'ai senti assez de tristesse, mais je n'en ai pas le sujet présent à l'esprit, et c'étoit apparemment le reste de l'impression qui s'étoit faite en moi le jour précédent; je vois clairement par ma malheureuse expérience que cette tristesse m'est pernicieuse. En effet,

j'ait fait ce jour-là quelques sécheresses à de certaines personnes qui m'ont parlé; je pense pourtant qu'elles n'ont pas trop paru à ces personnes, et il est assuré que si j'eusse été plus abandonnnée à mon humeur, elles eussent été plus avant, mais aussi si je me fusse domptée elles eussent été moindres. J'ai toujours été fort pauvre et fort en sécheresse devant mon Dieu. Aujourd'hui j'ai fait quelques remèdes, et par-là et par ailleurs j'ai eu assez de dissipation qui, quoique nécessaire, ne laisse pas de nuire, parce que cela me détourne de Dieu.

La lettre de M. Singlin [1], que j'ai relue, m'a paru très-consolante, et surtout je me suis sentie poussée à renoncer devant Dieu à ces qualités dont elle parle, qui sont de fort grands obstacles à la pratique de l'Évangile. Cette prière de saint Bernard, qui demande à Dieu de le connoître afin de l'aimer et de se connoître soi-même afin de se haïr, m'a touchée aussi et m'est venue dans l'esprit en certain endroit de cette lettre, où elle me console en me disant que tout n'est pas mal en moi. Une certaine adhérence à un jugement que j'avois déjà fait de moi-même, que j'expose en sincérité et dans lequel je ne persisterai pas si on me le défend, c'est qu'il pourroit bien entrer dans de certaines condamnations que je fais de moi-même un désir de voir mes condamnations condamnées, et de découvrir par là quelque peu de bonne opinion de moi que les autres ont, parce qu'on est obligé selon Dieu de me rassurer. Cela me cause un certain plaisir, où il me paroît que je sentois l'orgueil séparé de la raison de se réjouir selon Dieu, quand on vous montre que vous ne lui êtes pas si désagréable que vous craigniez de l'être. Je me suis confirmée à adhérer par là à ce qui n'étoit qu'un simple

[1] Les manuscrits : *M.* sans aucun nom.

soupçon ; je veux dire que je me défigure [1] en partie pour m'attirer le plaisir de connoître qu'on croit plus de bien de moi que je ne le pensois ; et c'est même un artifice de mon amour-propre de me pousser à me peindre defectueusement pour savoir au juste ce qu'on croit de moi et satisfaire par la même voie mon orgueil et ma curiosité. Mais comme on dit que je manque en me jugeant, je ne veux donc point me juger là-dessus, mais seulement exposer mes pensées afin qu'on les méprise, si elles le méritent, ou qu'on fasse attention à ne me point rassurer, si on juge que je ne me suis pas trompée dans le jugement que j'ai fait de moi-même. Sur cela, me voilà donc persuadée que je ne dois pas être mon juge ; mais comme on ne m'a pas défendu d'être mon témoin, je pense qu'il est bon que je découvre ce que je crois connoître et sentir en moi, en laissant le jugement à celui que Dieu m'a inspiré de prendre pour mon juge.

Il m'est venu aujourd'hui la pensée qu'on grossissait mes péchés. Je n'entends pas ceux de ma première vie, mais ceux qu'on a découverts depuis peu ; et pour me justifier envers moi-même à mes propres yeux, je faisois ce qui est marqué dans un verset du pseaume CXL par ces paroles : *Ad excusandas excusationes in peccatis.* Mais par la miséricorde de Dieu, cette tentation n'a pas duré, et je me soumets entièrement au jugement de celui qui a découvert de nouvelles playes dans mon âme, car je suis présentement très-convaincue que c'est cet orgueil secret qui est au fond de mon cœur qui étoit l'obstacle que je sentois entre Dieu et moi et que pourtant je ne connoissois pas. On m'a fait toucher cela au doigt, ce me semble ; en sorte que je n'ai nul besoin de soumission pour en de-

[1] L'imprimé : *je me le figure*. Ce qui n'a aucun sens. Il y a bien des phrases de la même sorte.

meurer persuadée, parce que je la suis par ma propre lumière.

Il m'est venu encore une pensée sur moi-même, qui est que je suis fort aise par amour-propre qu'on m'ait ordonné d'écrire tout ceci, parce que, sur toute chose, j'aime à m'occuper de moi-même et que les autres s'en occupent et que l'amour-propre fait qu'on aime mieux parler de soi en mal que de n'en rien dire du tout. J'expose encore cette pensée et la soumets comme les autres.

Le jour des Innocens : L'oraison de ce jour m'a touché l'esprit ; car il me semble que mon cœur est demeuré assez insensible à la manière dont ces SS. Innocens ont confessé Dieu, c'est-à-dire en mourant, et non pas en parlant. J'ai désiré que Dieu me fît une grâce assez effective pour le confesser à ma manière, c'est-à-dire en mourant à mon orgueil ; et j'ai demandé à Jésus-Christ mourant, devant l'image duquel je priois, qu'il m'imprimât quelque participation de sa mort pour me faire mourir à moi-même. Tout cela a passé vite par mon esprit. Après je suis demeurée en silence devant Dieu, lui exposant ce désir sans plus faire aucun acte ni raisonnement, mais lui demandant que si cela étoit au fond de mon âme il me fortifiât en m'attachant effectivement à son service ; je me suis tournée vers lui quelquefois dans la journée avec ce verset : *Domine, ante te omne desiderium meum et gemitus meus a te non est asbconditus*, lui montrant par là le premier désir que je viens de vous expliquer. Je lui ai dit aussi quelquefois : *Sana animam meam quia peccavi tibi.* Mais j'ai pourtant été dissipée parmi tout cela, par les affaires auxquelles je suis obligée de vaquer. L'épître de ce jour m'a aussi assez touchée, et surtout ces endroits où elle dit que *personne ne pouvoit chanter ce cantique que ceux qui avoient été rachetés de la terre*. Et encore qu'on voie à l'heure

même que cela ne se peut appliquer qu'aux vierges, il m'a semblé que tous les pécheurs à qui Dieu fera miséricorde, seront proprement *rachetez de la terre*, et j'ai eu du désir d'être de ce nombre.

J'ai été voir la Reine, et ma dissipation en ce lieu m'a fait dire quelques paroles inutiles, d'autant plus que c'étoit dans un lieu où l'on prioit Dieu et qui n'étoit pas loin de l'église; mais elles n'ont pas été en grand nombre, Dieu merci. Il me semble aussi que j'en ai dit en deux occasions aujourd'hui, inspirée par mon amour-propre, une fois en prenant des sentiments ou pour mieux dire en montrant les miens avec quelque complaisance de ce qu'ils pouvoient édifier, parce qu'ils étoient conformes à ceux de la personne à qui je parlois, et en l'autre rencontre m'humiliant en paroles, parce que cela pouvoit faire un bon effet, ou aïant complaisance d'un bon effet que cela feroit, car je ne voudrois pas répondre de l'avoir fait déterminément à cette fin-là ; au moins la complaisance y est entrée, et je n'ai pas tourné mon cœur assez vite à Dieu pour la désavouer. Je ne l'ai même, je pense, point tourné du tout, aïant laissé passer cela sans m'y arrêter beaucoup, ni en bien ni en mal, c'est-à-dire n'y aïant eu, ce me semble, ni adhérence volontaire, ni attention à combattre cette pensée ou à m'en humilier.

Cette journée a été assez interrompue, c'est-à-dire celle qui a suivi celle des Innocens, parce que j'ai fait des remèdes qui m'ont occupée et distraite. Sur le soir j'ai lu la vie de ma sainte, qui, encore qu'elle eût conservé l'innocence de son baptême, a fait une vie la plus pénitente du monde, quoiqu'elle en ait passé une partie dans l'abondance, ce qui ne l'a point fait tomber dans les excès qui suivent ces états-là. Cette vie m'a touchée, et j'ai pensé devant Dieu que si les Innocens ont pratiqué de telles vertus, qu'est-ce que

les coupables doivent faire[1] ? J'ai vu, ce me semble, devant Dieu, qu'il n'y a point d'autre chemin pour aller à lui, que de quitter sa grandeur, ses richesses, sa condition, et enfin tout ce que l'on possède ; et en même tems que j'ai vu cela, j'ai eu un grand désir de le pouvoir faire, et je me suis prosternée pour en demander à Dieu le pouvoir et la volonté, en lui montrant pourtant celle qu'il m'a semblé qu'il m'en a donnée par ce verset : *Domine, ante te omne desiderium meum.* Et faisant ensuite réflexion sur mon état, c'est-à-dire sur ma séparation des sacremens, je l'ai trouvée si convenable et si utile que j'ai désiré que cela pût durer jusques à Pâques, pour m'affermir par là, avec la grâce de notre Seigneur, dans quelque vertu qui me rendît moins indigne de m'approcher de lui, et j'ai vu, ce me semble, que cette séparation me fortifioit en m'humiliant. Je ne dis pas qu'elle m'ait humiliée, car je n'en sçais rien, et je n'en vois point de marques, mais je veux dire que cela le doit faire, et qu'ainsi cela me doit être utile pourvû que par ma corruption je ne tourne pas le remède en poison. Je n'ai pas fait une mine assez affable à mes gens, par quelque mouvement de sécheresse que j'avois dans le cœur pour eux. J'oubliois de dire à propos de cette obligation que je me suis sentie pour quitter le siècle, que j'ai vû encore clairement que c'est parce qu'il m'a paru que c'étoit une horrible présomption que de s'y croire propre à aider le prochain. Quand on s'y est perdu soi-même, on n'est pas digne d'y servir autrui, et le seul bon exemple que doivent donner les pécheurs, c'est en souffrant et non en agissant.

Comme j'ai oublié de dire à M. Singlin [2] un mouve-

[1] Ici finit le manuscrit de Troyes, et le manuscrit A de la Bibliothèque de M. Paris.

[2] B. C. Le nom manque.

ment que j'ai il y a longtems, de tems en tems, et que la pensée m'en revient présentement, je m'en vais le dire, quoique cela n'ait nul rapport à ma retraite, ni au renouvellement que j'ai fait : c'est que je sens de tems en tems un grand désir de faire vœu de chasteté, et de consacrer mon corps à Dieu par cette voie, quoique je m'en trouve très-indigne ; mais enfin puisque saint Paul dit que les membres qui ont servi à l'iniquité doivent servir à la justice, j'ai cru que ce n'étoit pas une chose hors de raison ; la manière dont Dieu m'a fait la miséricorde de permettre que je vive dans une condition qui paroît opposée à ce désir-là, me faisant croire que la chose n'étoit pas impossible, pourvu qu'on ne me juge pas indigne de faire cette sorte d'offrande si disproportionnée à la pureté de Dieu, à qui on ne doit offrir que des victimes innocentes, mais qui ne dédaigne pas pourtant le sacrifice d'un cœur contrit et humilié. J'ai donc cru que Dieu voudroit bien peut-être recevoir celui d'un corps [1] dévoüé à la pénitence.

Depuis ma réconciliation j'ai été dans une grande paix, et qui a passé quelques momens jusques à la joie. Car les deux fautes qui me firent craindre de ne devoir pas approcher de la sainte communion, me firent plus tôt apréhender de tomber dans l'inquiétude qu'ils ne m'en causèrent en effet. Cependant, depuis que je fus assurée par la lettre de M. Singlin [2] que je n'avois qu'à m'en humilier devant notre Seigneur, et qu'elles ne me retarderoient pas la grâce de sa sainte communion, mon esprit fut entièrement libre, et a demeuré en cet état jusques à cette heure où nous sommes, c'est-à-dire au soir de l'Épiphanie. J'ai

[1] C. *Cœur*.

[2] B. C. Le nom manque.

eu toujours en priant Dieu une grande paix au fond de mon âme, et une grande ardeur d'être toujours à lui.

J'ai senti une grande émotion en faisant mon vœu de chasteté, aussi-tôt après avoir reçu notre Seigneur, même une émotion de joie; je l'ai prié devant que de le recevoir qu'il se donnât à moi, afin que je me donnasse à lui, et que ce fût lui qui m'offrît à lui-même. J'ai senti un fort grand désir d'être dans un état qui me permît d'entrer dans une vie qui lui fût destinée uniquement et sans partage, et j'ai senti une assez forte apréhension de retourner à mon logis pour y recevoir le monde, craignant ma foiblesse et sentant même de l'apréhension et de l'éloignement pour les compagnies qui ont accoutumé de m'être agréables. J'ai senti une grande confiance en Dieu, et un grand recours à lui, pour ne plus retomber dans ma propre domination. Voilà ce qui s'est passé devant et après que j'aï fait la sainte communion et mon vœu de chasteté.

J'oubliois à dire qu'après la première de ces choses, ce verset d'un pseaume m'est venu dans l'esprit : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi?* et qu'au même instant j'ai fait mon vœu prosternée la face contre terre. J'ai eu assez d'attachement [1] pendant matines à cet autre verset d'un pseaume : *Introibo in domum tuam, in holocaustis reddam tibi vota mea quæ destrixerunt labia mea.* J'ai encore été fort touchée d'un autre verset qui m'a été jusqu'à l'esprit, parce que j'étois pénétrée du sentiment qu'il exprime, et cela durant le jour, et sans être à l'office ni même en prière. C'est le verset où il est dit : *qu'un jour vaut mieux dans la maison du Seigneur que mille dans les tabernacles des pécheurs;*

[1] B. Assez de *touchements*. Leçon singulière, mais un peu confirmée par ce qui suit : *J'ai encore été fort touchée...*

et dans ce tems-là j'étois touchée, ce me semble, d'une joie qui élevoit mon cœur et mon esprit à Dieu.

Aujourd'huy lendemain des Rois, j'ai fait quelques remèdes qui, par l'impossibilité où ils me mettent de m'appliquer, m'ont un peu dissipée au commencement de la journée. Cela joint à quelques conversations de mes gens, que je n'ai ni cherchées ni procurées, a un peu desséché mon esprit. Dans ces conversations je n'ai fait qu'une faute, ce me semble, que je vous dirai à la première vue, puisque je me confesserai. Ce jour-là j'ai été préservée d'en faire en de certains endroits de ces conversations, où j'en aurois fait assurément sans la grâce de Dieu, et j'ai senti sensiblement son secours, m'aiant fait éviter avec facilité ces petites choses où je tombois à tous momens avant ma retraite. Sur la fin de la journée, je me suis un peu rappellée, et en faisant mes exercices ordinaires j'ai retrouvé ma paix et ma joie devant Dieu. Je me suis senti une grande confiance en la miséricorde de Dieu, et j'ai été fort portée à le remercier avec un assez grand sentiment de reconnoissance de toutes celles qu'il m'a faites et en particulier de celle de m'avoir fait trouver la conduite dans laquelle je suis présentement. J'ai eu quelque mouvement de crainte que ma foiblesse ne me fît retomber dans mes fautes ordinaires, dans le commerce où je vais rentrer, mais ce verset m'est venu en l'esprit et a rempli mon cœur du sentiment qu'il exprime : *Mes yeux sont attachez vers le Seigneur, parce que c'est lui qui détourna mes pieds des pièges qui leur sont tendus*. Et en effet ne trouvant rien en moi, j'ai espéré en Dieu, j'ai eu après cela des sentimens plus confians, me semblant que tout iroit bien, et ne trouvant pas ma tâche si pénible; mais cet autre verset m'est venu où David dit qu'il a dit *dans son abondance qu'il ne seroit jamais ébranlé*, *et qu'après*

que Dieu a détourné sa face, il est retombé dans le trouble. Mais enfin toutes ces différentes pensées de mon esprit n'ont point ôté mon cœur de son assiette qui est d'espérer en Dieu, et d'avoir un assez sensible ressentiment de ses miséricordes, ce qui m'a occupée principalement durant le *Magnificat* que l'on m'a ordonné de dire, et durant un autre pseaume, que j'ai été portée à dire ensuite, c'est *Benedic, anima mea, Domino et omnia quæ intra*, etc. Enfin j'ai senti une consolation sensible de mon changement de disposition à l'égard de Dieu, me trouvant aussi différente de moi-même là-dessus, que deux personnes opposées le sont l'une à l'autre. »

Nous transcrivons encore ici une autre pièce du même genre que nous croyons inédite [1]. Elle est intitulée : *Intérieur de Mme de Longueville*. Elle a été écrite deux ans après celle que nous venons de reproduire. On y reconnaîtra aisément le même zèle de mortification poussé jusqu'à la recherche, avec un fonds indomptable d'indépendance subtilement unie à la plus sincère humilité.

INTÉRIEUR DE Mme DE LONGUEVILLE.

« Comme rien ne rend si indigne des grâces de Dieu que la méconnoissance de ces mêmes grâces, et que rien ne nous conduit tant à la méconnoissance que l'oubli, j'ai cru qu'il étoit bon que j'écrivisse celles que j'ai reçues de sa divine bonté à pareil jour que celui d'aujourd'huy, qui est celui de la feste de sainte Madeleine; que contribuant par là ce qui est en ma puissance pour les graver dans ma mémoire, j'accompagne ce souhait de la prière que je

[1] Nous l'avons trouvée dans un manuscrit de la bibliothèque de M. Paris.

fais à Dieu d'en graver par sa sainte grâce le ressentiment dans mon cœur, ce que je luy demande par l'intercession de la glorieuse sainte de ce jour, et par l'assistance de laquelle je les ay reçûes.

Premièrement, j'ai reçu l'absolution de tous mes péchez au premier renouvellement que j'ay fait, depuis que j'ay songé sérieusement à demander à Dieu ma conversion.

Secondement, j'ay reçû force pour faire une action à laquelle fût attachée la grâce qui me fit vaincre, dans le moment de cette action, une tentation violente dont j'étois attaquée.

Troisièmement, j'ay eu une lumière assez claire que jusques icy j'avois cherché Dieu d'une manière très-humaine, m'attachant aux personnes qui me conduisaient à luy d'une façon très-pleine d'amour-propre, cherchant ma consolation par leur moyen, regardant trop leur talent, leur sainteté, leur infaillibilité, et fondant là-dessus toute l'espérance de mon salut; en sorte que je ne regardois pas assez Dieu en eux. Il a permis que j'aye été détrompée de cette mauvaise manière que j'avois prise, en me faisant voir par expérience que qui s'appuye trop sur le bras de la chair est toûjours prest à tomber; qu'ainsy il faut bien aller aux hommes parce que nous sommes indignes de recevoir nos instructions immédiatement de Dieu, cela n'appartenoit qu'aux saints et surtout aux saints Innocents, mais qu'en allant à eux il faut y aller seulement avec la foy et se deffaire autant que l'on pourra de toutes les raisons humaines qui nous y conduisent; je dis même de ces raisons qui ne nous le paroissent pas, et qui ont rapport à notre salut, mais que la prudence humaine pourtant nous inspire. Il faut donc seulement regarder Jésus-Christ en eux, et pour cela il faut aller à luy avant que d'aller à eux; luy demander les paroles que nous leur devons dire,

et celles qu'ils nous doivent répondre; les oreilles avec lesquelles nous les devons écouter, le cœur avec lequel nous devons aimer et goûter les vérités que nous recevons d'eux; la grâce de les exécuter, et enfin toute notre conduite à l'égard de nos directeurs et toute la leur au nôtre, la grâce de ne plus mêler notre satisfaction, notre consolation et la douceur de notre vie présente à ces sortes de communications; ainsy de recevoir comme des ordres de sa justice et de sa providence sur nous toutes les duretez que nous trouverons dans l'assujétissement désormais dépourvu des douceurs que nous y avons recherchées, d'essayer de ne nous en plaindre qu'à Dieu seul, de les porter en silence dans le secret de notre cœur, et de demander à Jésus-Christ qu'il soit cet homme que nous cherchons depuis si longtemps, comme il le fut à l'égard du paralytique de trente-huit ans. Mais, comme nous ne méritons pas qu'il le soit immédiatement, demandons-luy qu'il le soit en la personne de celuy à qui nous avons confié notre conduite. Que ce soit luy qui le conduise pour nous conduire, et qu'ainsy il ait par luy l'infaillibilité que nul homme ne peut avoir par luy-même. Demandons-luy le discernement qui nous est nécessaire pour nous éloigner d'une obéissance qui nous pourroit faire sortir de ses saintes voyes, et la docilité dont nous avons besoin pour pratiquer l'obéissance, quoy qu'elle nous coûte, qui nous conduira droit à luy. Qu'il nous donne donc l'esprit qu'il nous faut pour juger notre juge, si par punition de nos péchez Dieu permettoit qu'il nous dît le mensonge au lieu de la vérité; mais qu'il nous ôte cet esprit de discernement dans tout le reste du cours de notre vie; et quand notre obéissance nous devroit coûter la vie, de ne nous en départir point, et de n'être capables de nous en séparer que lorsque, par un juste jugement de Dieu sur notre misère, il permettroit qu'elle pourroit

nous porter à quelque chose contre notre conscience et contre ce que nous luy devons.

Le jour Sainte-Madeleine, 22 juillet 1663. »

Il est temps d'en venir aux lettres que nous avons annoncées, et qui mettent encore plus à découvert le caractère de Mme de Longueville, et sa vie intérieure depuis les plus faibles lueurs de sa conversion jusqu'à sa mort.

Nous tirons ces lettres, comme nous l'avons dit, du *Recueil de Marguerite Périer*, et nous pouvons les compléter ou du moins les accroître à l'aide de nouveaux manuscrits que nous avons récemment consultés [1].

Commençons par celles de la première classe, qui sont adressées aux Carmélites.

Nous supposons que le lecteur a sous les yeux Villefore, et qu'il place toutes ces lettres dans le cadre des événements bien connus de la vie de Mme de Longueville.

I.

Les premières lettres que nous rencontrons dans notre manuscrit remontent jusqu'à l'année 1650, où Mme de Longueville, après ses aventures de Normandie, retirée à Stenay avec Turenne, perdit presque en même temps et sa fille en très bas-âge et sa mère la princesse de Condé, pendant que ses deux frères, le prince de Condé et le prince de Conti, étaient en prison. Sans cesse Mme de Longueville avait les yeux tournés vers le couvent des Carmélites de Paris, où depuis bien longtemps la belle Mlle du Vigean, son amie intime, avait trouvé un asile contre les séductions du monde et les vicissitudes de la

[1] Dans la bibliothèque de Troyes et dans celle de M. Paris.

fortune. Jadis elle avait plu au duc d'Enghien depuis prince de Condé [1]. Mais leurs amours avaient été arrêtées par Mme de Longueville, alors Mlle de Bourbon, qui troubla leur commerce et entraîna son amie aux Carmélites. Passer sa vie dans cette sainte retraite est le vœu qui échappe sans cesse de son cœur.

A LA RÉVÉRENDE MÈRE PRIEURE DES CARMÉLITES DU GRAND COUVENT DE PARIS [2].

Ce 28 juin [3] 1650.

« Je ne puis douter [4] que vous n'imploriez la miséricorde de Dieu sur l'état où il m'a réduite; il a fait une si grande grâce à ma fille en la tirant du monde devant que de lui en avoir fait éprouver l'amertume, que je n'ai senti par sa perte que ce que l'on ne peut refuser à la nature. Je ne doute point que vous ne l'ayez parmi vous [5]; et plût à Dieu, ma chère Mère, y avoir eu une pareille retraite ou celle qu'il m'y avoit tant fait désirer! »

A LA MÊME [6].

Ce 14 décembre 1650.

« Je reçus hier tout à la fois trois de vos lettres, dont la dernière m'apprend notre commune perte : vous jugez bien en quel état elle me doit mettre, et c'est mon silence,

[1] Voyez la Vie de Mme Longueville, t. Ier p. 33.

[2] Ce billet n'est pas dans Villefore.

[3] Le manuscrit de Troyes : le 8 juin.

[4] Manuscrit de Troyes. *Je ne veux plus d.*

[5] Il paraît que la fille de madame de Longueville fut enterrée aux Carmélites. C'est là du moins que fut inhumée la princesse de Condé, sa mère.

[6] Villefore donne cette lettre, t. Ier, p. 183. Il y a de petites va-

plutôt que mes paroles, qui doit faire connoître ma douleur. J'en suis accablée, ma très-chère Mère, et c'est ce coup-là qui ne trouve plus de force dans mon âme. Il a des circonstances si cruelles que je n'y puis songer sans mourir, et je ne puis néanmoins penser à autre chose. Cette pauvre princesse est morte au milieu de l'adversité de sa maison, abandonnée de tous ses enfants, et accompagnée seulement des tourments et des peines qui ont terminé sa malheureuse vie; car enfin ce sont les maux de l'esprit qui ont causé ceux du corps, et je tiens par là cette mort plus dure que si elle avoit été causée par les gênes et par les supplices corporels. Elle m'en laissera d'éternels dans l'esprit, et elle me laisse au point de sentir tous les autres malheurs avec plus d'aigreur que je n'eusse fait sans cela, et de n'être plus capable de sentir le bonheur, quand même il m'en viendroit quelqu'un, puisque ma pauvre mère ne l'aura pas goûté avant que de sentir l'amertume de son heure dernière. Je ne sçais aucune des particularités qui l'ont accompagnée, et je m'adresse à vous pour conjurer de me les vouloir apprendre bien exactement. C'est en m'affligeant que je me dois soulager. Ce

riantes que nous ne relèverons pas. Le texte que nous donnons est bien préférable à celui de Villefore, où le style de madame de Longueville est défiguré. — Note du manuscrit de Troyes, sur la mère prieure des Carmélites du grand couvent de Paris. « Cette mère-prieure portoit dans le monde, étant de la cour de feu monsieur Gaston, le nom de Mlle de Saugeon; elle étoit consultée sur toutes les grandes affaires à la cour, et feu madame la princesse Marguerite de Montmorency, mère du grand Condé et de madame la duchesse de Longueville, étoit liée avec elle d'une amitié très-tendre, comme il paroît dans cette lettre que madame de Longueville lui écrit après la mort de la princesse sa mère qui arriva le 2 décembre 1650 à Châtillon où elle s'étoit retirée pendant la prison de ses enfants. »

récit fera ce triste effet, et c'est pourquoi je vous le demande; car enfin vous voyez bien que ce ne doit point être le repos qui doit succéder à une douleur comme la mienne, mais un tourment secret et éternel, auquel aussi je me prépare, et à le porter en la vue de Dieu et de ceux de mes crimes qui ont appesanti sa main sur moi. Il aura peut-être agréable l'humiliation de mon cœur et l'enchaînement de mes misères profondes. Vous les adoucirez un peu, si je puis espérer de vôtre amitié la part que la personne que nous regrettons en possédoit, et c'est le plus précieux de ses héritages. Pour moi, j'ose vous assurer, et je dis cela pour toutes celles de chez vous à qui elle étoit chère, que si je suis indigne par le peu que je rends de ce que je demande, je le mérite au moins par ma tendresse pour vous, qui augmente, ce me semble, par la triste et nouvelle liaison que notre perte nous fait faire.

Adieu, ma chère Mère, mes larmes m'aveuglent, et s'il étoit de la volonté de Dieu qu'elles causassent la fin de ma vie, elles me paroîtroient plutôt les instruments de mon bien que les effets de mon mal. Adieu, encore une fois, ma chère Mère, soyez assurée, pour vous et pour toutes nos amies, que j'hérite de l'amitié que celle qui n'est plus vous a portée, et que je la regarderai toute ma vie en vous. »

A LA MÈRE MARIE-MADELEINE DE JÉSUS, CARMÉLITE AU GRAND COUVENT DE PARIS [1].

De Bourdeaux, 3 janvier 1653.

« Je pense que Dieu, m'ayant donné au commencement de ma vie tout ce dont j'avois besoin pour me faire goûter le repos et la tranquillité des saints, veut, pour punir mes

[1] Cette lettre n'est pas dans Villefore.

infidélités, que j'éprouve tout le malheur qui peut être attaché aux conditions qui m'ont éloignée de celle où il me demandoit. J'ai cette pensée si gravée dans l'esprit que si avec elle je n'y conservois fortement l'espérance que Dieu me ramènera un jour chez vous à l'abri de tous ces orages du siècle, je pense que je succomberois tout à fait à ceux qui me persécutent. Je vous demande, ma chère Mère, par toute votre charité pour moi présente et passée, de renouveler vos ferventes prières pour avancer ce temps de bénédiction et de joie. La sainte que vous venez de perdre sera volontiers mon intercessrice, et comme sa bonté pour moi étoit grande, j'en attends celle-là encore. J'espère en celle de Dieu qu'il nous rendra notre mère, et je la veux trouver chez vous à quelque prix que ce soit. Conservez-vous aussi pour cette saison bienheureuse; car enfin il faut que vous consommiez l'œuvre que Dieu a commencée par vous; je ne respire autre chose. »

La date de la lettre précédente nous apprend que Mme de Longueville était alors au milieu des horreurs de la guerre civile. Tandis que le prince de Condé manquait de périr avec le duc de la Rochefoucauld au combat de Saint-Antoine, elle, avec le prince de Conti, tenait à peine dans Bordeaux. Ses coquetteries avec le duc de Nemours lui avaient fait perdre le duc de la Rochefoucauld qui s'était tourné contre elle, et ce brillant et léger duc de Nemours l'avait bien vite oubliée pour la duchesse de Montbazon; puis il venait d'être tué en duel par le duc de Beaufort. Ainsi ses affaires et celles de son parti étaient ruinées, et elle souffrait à la fois et dans son orgueil et dans sa tendresse. Ce fut là le dernier coup; tout lui manquant à la fois dans ce monde, elle se tourna vers Dieu et songea sérieusement à changer de vie.

A LA RÉVÉRENDE MÈRE AGNÈS, PRIEURE DES CARMÉLITES DU GRAND COUVENT DE PARIS [1].

De Bourdeaux, ce 11 juin 1653.

« Je ne désire rien avec tant d'ardeur présentement que de voir cette guerre-cy finie pour aller me jeter avec vous pour le reste de mes jours. Je ne puis le faire qu'après la paix pour le malheur de ma vie, qui m'a été donnée seulement pour me faire éprouver ce qu'il y a au monde de plus aigre et de plus dur. Ce qui m'a fait résoudre à ce que je viens de vous dire, c'est que si j'ai eu des attachements au monde, de quelque nature que vous les puissiez imaginer, ils sont rompus et même brisés. Cette nouvelle ne vous sera pas désagréable. Je prétends qu'elle aille à la Mère..... et à ma sœur Marthe de Jésus, et que pour me donner une sensibilité pour Dieu que je n'ai pas encore, et sans laquelle je ferois pourtant l'action que je vous ai dite, si la paix étoit faite, vous me fassiez la grâce de m'écrire souvent et de me conforter dans l'horreur que j'ai pour le siècle.

Mandez-moi quels livres vous me conseillez de lire. »

Voilà la conversion de Mme de Longueville commencée; mais dès qu'elle pense à Dieu, c'est pour s'effrayer de ses fautes et tomber dans d'excessives délicatesses de conscience; car tout en soupirant après le couvent des Carmélites, elle craint de ne désirer cette retraite que pour son repos et non pour son salut. Avant de quitter Bordeaux, elle écrit à la mère Agnès la lettre suivante:

[1] Villefore donne une grande partie de cette lettre.

Bourdeaux, 5 mai 1653.

« Voilà, ma chère Mère, comme mes bonheurs sont faits, car ce qui, selon le monde, paroît avantageux pour moi, est ce qui cause mon vrai accablement. Mais il est juste que je sois récompensée comme je la suis du siècle que j'ai préféré à Dieu. Je le reconnois avec remords, mais c'est un remords inutile et comparable par là en quelque manière au remords éternel qui fait la peine des damnés. Au nom de Dieu, ma chère Mère, obtenez de lui cette différence qu'il finisse dans le temps, et qu'il m'en reste assez pour satisfaire, autant que je le pourrai, à sa justice par une pénitence volontaire. Mais, mon Dieu, comme cette pénitence dont je parle est une retraite qui flatte même mon amour-propre, j'ai grand sujet de craindre de n'en obtenir pas la grâce, et que comme je cherche plutôt Dieu comme agréable, le monde ne me l'étant plus, que comme ce premier doit être recherché et ce dernier évité, c'est-à-dire sans admettre les sens dans cette recherche et dans cette fuite, Dieu ne refuse ce que je ne désire que pour l'amour de mon repos et non par la considération de sa gloire. Mais, ma chère Mère, je n'aurois jamais fait si je voulois dire toutes les pensées qui troublent et accablent mon esprit; ma santé ne me permet pas une si longue et si triste narration; il suffit que je vous dise que mes besoins sont pressants [1], et que j'en sens la pesanteur du fond de mon cœur. Montrez-les donc à Dieu, et puis, que sa volonté soit faite. Je ne veux pas finir cette lettre sans vous féliciter de l'heureuse position où vous allez entrer et sans baiser en esprit le scapulaire de notre nouvelle mère [2]. »

[1] Villefore ne donne que cette phrase : *je n'aurois jamais fait...* jusqu'à : *et puis, que sa volonté soit faite*, etc.

[2] Toute cette fin manque dans le Recueil de M. Périer; je la tire du manuscrit de Troyes.

M. de Longueville, qui s'était depuis quelque temps séparé de son beau-frère et servait fidèlement le roi, obtint de la cour que sa femme pourrait venir le rejoindre dans son gouvernement de Normandie. Elle quitta donc Bordeaux, se rendit à Moulins auprès de sa tante, Mme de Montmorency, la veuve de celui qui avait été décapité à Toulouse. M. de Longueville vint la trouver à Moulins et la conduisit dans son gouvernement, où, dit Villefore t. II, p. 9, elle s'enveloppa dans les devoirs domestiques et s'abandonna aux rigueurs de la pénitence. Voici quelques lettres de cette époque de sa vie.

A LA RÉVÉRENDE MÈRE AGNÈS [1].

De Nevers, ce 4 janvier 1654.

« Hélas! ma pauvre Mère, les engagements de ce monde ne sont-ils pas cruels, puisqu'ils ôtent même les moyens de s'en tirer à sa mode, et qu'en quittant ce même monde, il faut choisir le lieu par lequel on s'en sépare par des considérations politiques et point du tout par celles que Dieu inspireroit! C'est un furieux effet de ma mauvaise destinée de ne pouvoir pas dans mes retraites suivre la vie que je souhaiterois, ou pour mieux dire la passer avec qui je voudrois, enfin choisir les compagnes de ma solitude selon mon goût spirituel et naturel. Si j'avois cette liberté, je ne vous dis point quelles seroient ces personnes-là, car je pense que vous le devinerez sans peine; mais il faut souffrir dans tous mes différents genres de vie, et je pense qu'il n'y a pour moi que celle du ciel qui puisse être exempte de

[1] Cette lettre n'est pas dans Villefore.

peine. Demandez à Dieu que je porte comme il le veut celles qu'il m'envoye, et que cette année ne soit employée qu'à la pénitence que je dois faire de tout le passé. J'ai une grande et sérieuse envie de l'employer à cela; mais si Dieu ne fait en moi ce que je lui demande, vous savez bien que je ne le ferai pas. Ainsi, ma pauvre Mère, demandez-lui bien cette miséricorde pour moi. »

A LA RÉVÉRENDE MÈRE AGNÈS [1].

Ce 10 septembre 1654.

« Je suis si accoutumée au malheur que, pourvu qu'il ne regarde que moi, je suis présentement disposée à le souffrir, si ce n'est avec patience, c'est du moins avec un calme d'esprit qui en approche quasi; mais j'avoue que je ne me trouve plus dans la même tranquillité quand les maux qui m'attaquent attaquent aussi M. mon frère. Ainsi vous avez eu raison de me plaindre dans la dernière occasion qui m'a donné du chagrin, puisqu'elle est d'une conséquence très-fâcheuse pour M. le prince. Ma fortune est si dépendante de la sienne, que je ne doute point que ce coup n'altère furieusement le bon état où mes affaires paroissoient quand Dieu nous l'a donné; je ne sçais pas encore néanmoins l'effet qu'il aura eu pour moi en particulier; car M. de la Croisette [2] n'a point vu la cour depuis cette aventure. Elle paroissoit notablement adoucie pour moi; mais vous jugez bien que ce succès [3] aura fort changé ses bonnes dispositions; au moins je m'y attends et je m'y prépare. J'ai tant

[1] Villefore donne cette lettre.

[2] Villefore : M. de la Crairette, gouverneur de Caen.

[3] L'armée royale força les Espagnols commandés par le prince de Condé à lever le siége d'Arras.

manqué à Dieu qu'il est juste qu'il me punisse, et je vois si bien que ses châtiments sont des conseils de miséricorde sur mon âme, qu'ils sont fort adoucis par cette vue que Dieu me fait la grâce de me donner [1]. Priez-le qu'il me la rende utile, et que je fasse bon usage de mes malheurs et des lumières qu'il répand dans mon esprit. Je vous rends mille grâces de toutes celles que vous nous avez faites en priant pour nous. Continuez, je vous supplie, à demander à notre Seigneur pour nous le bon usage de nos malheurs; je dis nous, car j'y comprends M. mon frère. Il n'est pas possible de souffrir qu'un si grand homme soit toujours malheureux, et si Dieu a ordonné qu'il le fût dans le temps, demandez-lui au moins qu'il ne le soit pas dans l'éternité; tout de bon je vous demande des prières particulières pour sa conversion. »

A LA MÈRE SOUS-PRIEURE DES CARMÉLITES [2].

De Rouen, ce 26 novembre 1655.

« Je ne me figure plus d'autre satisfaction en ce monde que celle de me retrouver au couvent de l'Incarnation; mais il suffit que ce m'en fût une très-sensible pour n'être pas en état de l'espérer. Je prie Dieu qu'il me fasse faire usage de cette privation. Demandez-le avec moi, je vous en conjure, et renouvelez en ce saint temps où nous allons

[1] Toutes les fois qu'il y a dans madame de Longueville une période embarrassée, et rien ne lui est plus ordinaire, Villefore coupe la période et en fait plusieurs phrases.

[2] Cette lettre n'est pas dans Villefore. Cette sous-prieure n'est-elle pas mademoiselle du Vigean? J'inclinerais à le croire, non d'après cette lettre seule, mais d'après la suivante, d'après celles de Troyes, de Rouen, de Méru, de Caen, plus bas, p. 242-244, et surtout d'après celle de Coulommiers, du 22 août, plus bas, p. 246.

entrer votre ferveur pour l'avancement de mon âme dans ces saintes voyes. Il quitte le sein de son Père pour s'approcher des pécheurs, et pour les venir tirer de leurs iniquités. Priez-le, ma chère, que moi qui suis de ce misérable nombre je marche tout de bon vers lui, puisqu'il daigne m'appeler d'un pays si éloigné où mes égarements m'avaient conduite. »

A LA MÊME.

De Rouen, ce 9 février 1656.

« Je ne puis m'accommoder de toute autre maison de religion. Je vous conjure de m'avancer le bonheur de me trouver dans la vôtre par vos prières, et de les employer à m'obtenir de Dieu mon entière conversion vers lui, et la rupture de mes liens intérieurs et extérieurs, puisqu'il est difficile d'aller à lui quand on a tant d'obstacles et tant de partages. J'ay été si uniquement au monde quand je l'ai aimé, et j'y ay employé une si grande partie de ma vie, qu'il est bien humiliant que celle qu'on voudroit donner à Dieu soit si partagée. C'est la peine de mes égarements, et je prie Dieu de me la faire prendre en esprit de pénitence. J'espère que vous m'y aiderez, et j'attends de votre amitié que vous m'attirerez cette miséricorde de notre Seigneur [1]. »

A MADAME LA MARQUISE DE GAMACHES [2].

De Paris, le 5 janvier.

« J'ay bien de la joye de la bonne résolution de ****. Je

[1] Villefore donne la fin de cette lettre : *J'ai été si uniquement au monde*, etc. Il dit que cette lettre est adressée à Mlle du Vigean.
[2] N'est pas dans Villefore ni dans le manuscrit de Troyes.

travaille de mon côté à ne la pas laisser languir chez ces bonnes filles. Si cela dépendoit de moi, c'en seroit plutôt fait ; mais elle veut bien que je lui dise que ce n'est pas à elle, qui pense à entrer dans l'église, à s'ennuyer des choses qu'elle sera nécessitée de faire pour avoir ce bien-là ; car en changeant de foy il faut changer de mœurs et de sentiments, et commencer à apprendre que toutes les peines qui nous conduisent à Dieu nous doivent paraître légères. Si Dieu lui fait la grâce d'exécuter le bon dessein qu'il lui a inspiré, il ne faut pas qu'elle craigne tant de s'ennuyer, parce qu'il ne faut pas songer à se divertir quand on veut tout de bon se donner à Dieu. L'esprit de l'église catholique n'est pas tel ; il faut être disposée, quand on y entre, à souffrir, pour acquérir ce bien-là, de plus grands maux que l'ennuy. »

A LA MÊME.

De Rouen, le 6 février.

« Vous faites le mieux du monde de vous défaire des assemblées ; cela n'est bon à rien, et refroidit assurément l'esprit de dévotion. Nous avons une nature qui nous porte si fort au relâchement, que nous ne devons rien faire pour la fortifier dans sa pente pour les choses sensibles. Je serois heureuse si mes maux venoient du principe que vous leur donnez. Qu'une maladie causée par la pénitence seroit une grande santé à l'âme ! Mais vraiment je n'en suis pas là [1]. »

[1] Villefore donne cette phrase : *qu'une maladie causée par la pénitence*, etc. — Cette lettre manque, aussi bien que la précédente, dans le manuscrit de Troyes.

A MADEMOISELLE D'ÉPERNON, RELIGIEUSE AUX CARMÉLITES DE SAINT-JACQUES, SOEUR ANNE-MARIE DE JÉSUS [1] EN SON NOM DE RELIGION.

De Rouen, du 17 mars 1656.

« Gaufecourt s'en allant à Paris, je ne puis le laisser partir sans le charger de cette lettre, qui vous témoignera la joye que j'ai toujours en recevant des vôtres. De plus, votre dernière nous apprend une trop bonne nouvelle pour votre monastère, pour ne m'en pas réjouir avec vous, je veux dire la réélection de votre mère. C'est une si grande bénédiction pour vous que la continuation de sa conduite, qu'on ne peut trop en sentir de joye quand on est aussi lié que je la suis à votre maison. Je ne fais plus autre chose que de m'y souhaiter à tous les moments de ma vie, et je prends comme la punition de mes péchés la privation d'une chose où je vois plus que jamais mon salut attaché. Si je m'embarquois à vous dire tout ce que je pense là-dessus, je ne finirois jamais ; je ne vous dirai donc plus qu'une chose sur ce sujet, qui est que comme l'amour des Carmélites étoit sorti de mon cœur avec celui de Dieu, je sens que ce dernier n'y peut revenir sans y ramener l'autre. Hélas! ce n'est pas que celui de Dieu y rentre bien fortement, et j'ai bien à m'humilier là-dessus ; mais enfin, je désire de l'avoir, et j'abhorre, ce me semble, tout ce qui a tenu sa place tant d'années de ma vie. Mais après avoir quitté Dieu si honteusement, il n'est pas juste que je le retrouve dès

[1] Villefore donne une partie de cette lettre, depuis ces mots *je ne fais plus autre chose...*, etc., jusqu'à ceux-ci, *vos prières, ma chère sœur...* Il prétend que cette lettre est adressée à Mlle Du Vigean, mais nos manuscrits désignent Mlle d'Épernon.

les premiers moments de la foible recherche que j'en fais, et pourvu qu'à la fin de ma vie je ne me trouve pas séparée de lui, c'est beaucoup pour moi. Vos prières, ma chère Sœur, serviront à m'obtenir cette miséricorde et celle encore de prendre en esprit de pénitence la misérable vie que je fais présentement ; je l'appelle misérable, non pas de ce qu'elle est privée de tout ce qui s'appelle consolation humaine, mais de ce que je fais le mal que je ne veux plus, et de ce que je ne fais pas le bien que je désire passionnément. Ceci est pour notre mère aussi bien que pour vous. »

A LA SOEUR MARTHE DE JÉSUS [1].

De Trie, le 18 septembre.

« Vous avez mieux deviné mes sentiments sur le sujet de mademoiselle d'Épernon que vous n'avez fait sur le vôtre ; car je vous confesse que depuis que j'ai appris la nouvelle de sa retraite, je n'ai pas fait autre chose, je n'ose pas dire que murmurer, mais au moins que plaindre mon malheur. Je vous avoue que j'en vois mieux la grandeur que je ne l'ai jamais vue, et que le monde et ses engagements me sont des fardeaux insupportables ; cependant il y faut demeurer et adorer même la Providence qui m'y a abandonnée. C'est un assez pitoyable état, et c'est tout ce que je puis faire dans les moments où je vois le plus clair, que de confesser que j'en mérite encore un pire ; car, à mon sentiment, nul péché ne peut avoir une plus rude punition, et ce n'est que ma raison, et encore éclairée par la grâce de Dieu qui n'est pas tout à fait retirée de moi,

[1] Villefore donne un fragment de cette lettre qu'il suppose adressée à Mlle Du Vigean.

qui me fait voir que mes infidélités méritent la pénitence pour me punir de les avoir eues. Vous êtes heureuse, ma chère sœur, d'avoir obtenu de Dieu un plus grand effet de sa miséricorde. »

Quand le neveu de Mme de Longueville, le petit duc de Bourbon, second fils du prince de Condé, mourut, elle écrit ainsi sur cet événement à son amie la sous-prieure des Carmélites.

De Trie, ce 28 novembre [1].

« Vous avez bien raison, ma chère, de ne vous point affliger avec moi de la perte de mon neveu, puisque l'esprit de la foi doit empêcher les chrétiens de plaindre comme morts ceux qu'elle leur apprend qui sont vivants pour l'éternité. Cet enfant est bien heureux, sans doute, d'avoir été tiré du siècle devant que d'avoir participé à sa malignité. Celles qui comme nous n'ont pas été jugées dignes par le profond jugement de Dieu d'une pareille grâce, doivent bien s'humilier en sa présence et se châtier des crimes qui leur préparoient un sort tout contraire, si la miséricorde de Dieu ne leur fait faire une pénitence proportionnée à leurs péchés. Vous devez bien louer celui qui vous a tirée du milieu de ceux qui ne la font point et qui la devroient toujours faire, pour vous introduire dans sa maison, où vous en faites une si sérieuse et si continuelle. Pour moi, qui n'ai que votre malheur [2] et qui n'ai pas sa réparation, jugez où je dois avoir mon refuge, où se doi-

[1] Villefore donne cette lettre.

[2] Ceci ne convient guère qu'à Mlle Du Vigean. Le ton de cette lettre est bien plus familier et intime que celui des lettres à la prieure, la révérende mère Agnès.

vent mettre les pécheurs puisque le juste est à grand'peine sauvé. Implorez, ma très-chère, les grandes compassions de Jésus-Christ sur mes misères, et lui dites pour moi un certain passage d'un prophète, non pas par ses justices, mais par vos grandes compassions. C'est en cela seul que j'espère, et c'est cela que j'attends que la charité et l'efficacité de vos prières m'obtiendront. »

A LA MÊME.

De Rouen, ce 7 février 1659 [1].

« Je loue Dieu de l'entrée de mademoiselle d'Albret; elle est bien heureuse en toute façon d'avoir si peu participé au siècle, et d'aller pourtant faire une si grande pénitence. Elle aura cet avantage dans la sienne, qu'elle la fera avec plus de conformité à celle de Jésus-Christ, qui l'a faite étant non-seulement innocent, mais l'innocence même. Ainsi, en ayant assurément beaucoup, elle fera pénitence en sainte et non pas en pécheresse. A propos de pénitence, j'ai trouvé un passage de saint Grégoire qui définit admirablement ce que c'est; je vous l'envoie pour mettre dans votre bréviaire. Je vous prie de ne le voir point sans demander à Dieu qu'il m'inspire ces sentiments dont j'ai tant de besoin, et qu'il me donne en cela ce qu'il me commande. J'ai encore pensé que cette pauvre fille va faire comme Jésus-Christ, qui s'en alla au désert après son baptême; ainsi, pour conserver l'innocence du sien et non pour la réparer, elle entre dans le désert des Carmélites. Dieu n'a pas fait ainsi à toute les nations, et cela m'humilie bien sous sa justice qui m'a livrée au siècle à cause de mes

[1] Villefore donne plusieurs morceaux de cette lettre.

infidélités. Demandez-en miséricorde à Dieu pour moi. »

A peu près vers cette époque le prince de Condé tomba dangereusement malade. La France entière prit le plus vif intérêt à sa maladie. Le danger passé, Mme de Longueville fut accablée de compliments qui la touchèrent beaucoup moins que les vœux fervents adressés à Dieu par ses chères Carmélites.

A LA MÈRE SOUS-PRIEURE.

De Méru, ce 14 décembre.

« L'accablement des compliments de toute la France m'a empêchée de faire réponse à votre première lettre jusqu'à ce que j'aie reçu la seconde. Les sentiments de toutes les deux sont si obligeants que je n'ai point de paroles qui vous puissent exprimer ce qu'elles ont produit dans mon cœur. Vous jugez bien que j'eusse par conséquent été beaucoup plus aise de vous entretenir que de répondre à 3,000 gens qui ne se soucient ni de M. mon frère ni de moi ; mais c'est là un des endroits de la vie où l'on ne fait pas ce que l'on voudroit le plus faire et où l'on fait justement ce que l'on a le moins envie de faire [1]. Mais à cette heure que j'ai un peu de relâche, je vous témoignerai qu'on ne peut être plus reconnoissante que je la suis de vos douleurs et de vos joies, et plus encore de vos prières pour M. mon frère, puisque je crois que rien n'a plus fléchi la justice de Dieu qui étoit prête à nous punir le plus grièvement que nous le pouvions être en ce monde, que les vœux et les prières de votre monastère. Il est question à cette heure de lui obtenir de la miséricorde de Jésus-Christ

[1] Villefore ne donne que ce commencement.

quelque chose de plus excellent que la vie temporelle; je veux dire sa conversion qui couronneroit notre joie. Travaillons, ma chère mère, pour acquérir celle qui ne nous sera point ôtée, et qui par là est préférable à toutes les périssables que nous avons tant suivies, et qui ne nous ont laissé que le chagrin, le remords et la tristesse[1]. Demandons à Dieu qu'il nous ôte celle du siècle qui n'opère que la mort, mais qu'il nous inspire celle d'un cœur contrit et humilié, que Dieu ne méprise point, à ce que nous apprend un saint roi à qui il en a donné un rempli de la vraie èt solide pénitence. Demandez-la à Dieu pour moi.»

Viennent ensuite d'autres lettres à la même religieuse avec de touchants retours sur leur ancienne amitié dans le monde que la religion a épurée et fortifiée. Villefore ne dit pas un mot de ces quatre lettres, parce qu'elles ne se rapportent à aucun événement public ou particulier. Mais ce qui nous intéresse le plus aujourd'hui, ce n'est pas l'histoire extérieure de Mme de Longueville, c'est celle de ses sentiments et la peinture de son âme.

A LA MÊME.

De Caen, ce 14 mars.

« Vous avez grande raison de louer Dieu de ce qu'il vous donne le moyen de n'être appliquée qu'à lui seul; car tout ce qui nous distrait de cette sainte attention est quelque chose de bien misérable; mais puisque je la suis assez pour n'avoir pas mérité comme vous cette miséricorde, faites-moi celle de demander à Notre-Seigneur pour moi par sa sainte retraite qu'il mette mon cœur et mon es-

[1] Encore une allusion à la vie passée de Mlle Du Vigean.

prit en solitude, puisqu'il ne m'a pas jugée digne d'y mettre mon corps. »

A LA MÊME.

Caen, ce 9 juillet 1659 [1].

« Je ne suis pas destinée à aucune joye, et Dieu par sa justice miséricordieuse me mène si fort par la voye des privations que je ne dois pas espérer la fin de celle de notre séparation. Demandez-lui qu'il me fasse faire bon usage de celle-là et des autres dont ma vie est accompagnée et qu'il me fasse réparer par là toutes les recherches que mon amour-propre m'a fait faire tant d'années de tout ce qui me pouvoit donner de la satisfaction. »

A LA MÊME.

A Coulommiers, ce 22 août.

« Il est juste que notre amitié se rectifie, et qu'ayant été fondée sur des raisons très-séculières [2], pour ne pas dire quelque chose de pis [3], elle commence à cette heure à se sanctifier par le lien de la charité qui est le seul qui doit serrer l'amitié des chrétiens. Ceux à qui Dieu a fait la miséricorde de vouloir vivre comme des personnes honorées de cette qualité, doivent assurément se porter à l'amour de J.-C. ; et plus elles se sont portées à celui du monde corrompu, plus en réparation de ce mauvais usage de leur amitié doivent-elles se confirmer entre elles dans les senti-

[1] Manque dans le Recueil de M. Périer.

[2] Recueil de M. Périer : *trop* s.

[3] Ce trait, et beaucoup d'autres dans cette lettre et dans la suivante, désignent assez clairement M[lle] Du Vigean.

ments où la pénitence les doit établir. Demandez à Dieu que je la fasse proportionnée à mes péchés, et qu'il me donne un cœur nouveau et un esprit nouveau pour l'aimer autant que j'ai aimé le monde. C'est à moi, ma chère Sœur, à vous en faire réparation bien plus que vous à moi, et comme mon mauvais exemple a peut-être été un des motifs de vos égarements, je crois vous devoir prier de me le pardonner pour l'amour de J.-C., qui me fait la miséricorde de vouloir lui consacrer le reste de ma vie pour réparation de ces commencements. Aidez-moi par vos prières. »

De Trie [1], le 16 octobre 1659.

« J'ai bien de l'obligation à la fête de sainte Thérèse puisqu'elle vous sert d'occasion de m'écrire et de me donner des preuves d'un des souvenirs dont il me reste quelque désir. Je me trouve si accablée du poids des péchés que m'a fait commettre celui d'occuper la créature de moi-même, que je vois avec plaisir tout ce qui me montre que les impressions que j'ai faites en elle s'effacent et deviennent à rien. Mais pour vous je n'ai pas les mêmes sentiments; car, comme notre amitié est rectifiée par la grâce de J.-C., que je prétends qui nous lie plus solidement que n'ont fait jadis les liens de la chair et du sang, je suis ravie de voir des marques que vous ne m'oubliez pas, puisqu'en même temps je suis assurée qu'en vous souvenant de moi vous gémissez pour moi devant le Seigneur, et vous lui demandez que sa miséricorde s'applique à mes très-grandes misères. Je me fie bien que notre mère et vous les aurez bien exposées à J.-C. dans la journée d'hier; je la passai à votre couvent de Gisors. »

[1] Le Recueil de M. Périer, *Caen*.

II.

LETTRES A PORT-ROYAL [1].

M. Singlin, directeur de Mme de Longueville, lui parlait souvent de Port-Royal, et après la mort du duc son mari, il lui donna pour amie Mlle de Vertus, de l'illustre maison de Bretagne et sœur puînée de Mme la duchesse de Montbazon. Il faut voir dans Villefore et dans les Mémoires de Fontaine (t. II, p. 272) quelle avait été dans le monde Mlle de Vertus, quel éclat elle y avait jeté et combien dut être profonde la piété qui lui fit renoncer à tant de succès et à tant d'agréments. Rien ne fut plus touchant que le commerce de ces deux dames, autrefois si brillantes, et devenues si pénitentes et si solitaires. Les deux amies avaient pour commun directeur M. Singlin; après sa mort, elles se mirent entre les mains de M. de Sacy; et quand il fut emprisonné à la Bastille, en 1666, Mme de Longueville donna sa confiance à M. Marcel, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas. C'étaient déjà de grands liens avec Port-Royal. Lorsque la persécution tomba sur cette maison et dispersa les vertueux solitaires, Mme de Longueville donna un asile dans son hôtel à Arnaud, à Nicole et à l'abbé de Lalane. Enfin ce fut elle qui, avec M. de Gondrin, archevêque de Sens, entreprit de réconcilier Port-Royal avec Rome, et qui eut la meilleure part à ce qu'on appelle la paix de Clément IX en 1669. Pour les détails, nous renvoyons aux écrivains jansénistes et à Villefore. Celui-ci a connu évidemment la correspondance de Mme de Longueville avec

[1] Le manuscrit de M. Paris ne contient aucune de ces lettres.

diverses personnes de Port-Royal, surtout avec la mère Agnès Arnauld [1], sœur de la mère Angélique et de l'illustre docteur. Mais il a fait encore moins d'usage de cette correspondance que de celle avec les Carmélites; à peine cite-t-il trois ou quatre de ces lettres, tandis qu'il y en a un bien plus grand nombre qui paraîtront ici pour la première fois. Malheureusement la plupart ne sont pas datées, et nous sommes condamnés à les placer dans un ordre assez arbitraire. Elles succèdent à peu près aux lettres adressées aux Carmélites, comme elles seront elles-mêmes remplacées par les lettres à M. Marcel.

Voici d'abord une lettre de M[me] de Longueville, probablement adressée [2], comme les suivantes, à la mère Agnès à Port-Royal.

16 may 1661 [3].

« M[lle] de Vertus m'avoit envoyé une autre relation que celle que j'ay reçue de vous. J'ay ajouté en la transcrivant quelque chose qu'il me paroît que vous ne savez pas, qui est que le jour qu'on a fait sortir les novices de P. R., ces MM. de la justice, voyant qu'on ne leur vouloit pas rendre les novices, s'en allèrent prier MM. les grands vicaires de commander à ces religieuses de dévoiler les novices. MM. les grands vicaires répondirent qu'ils ne pouvoient leur faire ce commandement, de sorte que ç'a été malgré l'évêque qu'on a mis ces filles hors de ce monastère. J'ay mis aussi quelques autres circonstances plus légères mais considérables. Mais voici une méchante rencontre : celui

[1] Trente-unième abbesse de Port-Royal, élue pour la troisième fois le 27 octobre 1658, morte le 19 février 1671.

[2] Manque dans le Recueil de M. Périer : elle nous est fournie par le manuscrit de Troyes.

[3] N'est pas dans Villefore.

par qui je pensois faire tenir cette lettre à M. de St-Ciran n'est point à Paris, et n'y reviendra pas sitôt, de sorte qu'il faut que je l'envoye par une autre voie qui n'est pas si sûre. Elle l'est pourtant assez pour envoyer cette première lettre, car elle ne fait que conter sans montrer le sentiment de celui qui narre; ainsi, je l'envoyeray; mais pour la seconde, il faut attendre que mon homme soit revenu, et en attendant vous la grossirez de ce qui arrivera, et quoyque je sois aux champs, quand il sera tems je vous la demanderay et je l'envoieray. Voilà la vie de saint Bernard et le papier de la comédie que je vous renvoye, que M[lle] de Vertus m'a dit que vous redemandez. Je n'ay point la vie de saint Bernard en quatre tomes, je n'ay que celle-là. Vous m'obligerez fort de m'en envoyer une autre, et plus encore de vous souvenir de moy devant notre Seigneur que je supplie du fond de mon cœur de bénir vos souffrances et d'avoir pitié de son Église. Je seray bien aise d'avoir un écrit de la comédie. »

A LA MÈRE AGNÈS ARNAULD, A P.-R. DES CHAMPS, SUR LE BREVET DE LA SOEUR DOROTHÉE [1].

Du 24 janvier 1667 [2].

« Quand on est aussi peu avancé dans la voie de Dieu que je la suis, on est si peu accoutumé à regarder par les yeux de la foi les différents événements de la vie, qu'il n'est pas étrange qu'on ait été touché de l'injustice qu'on vient de vous faire, en vous dépouillant de votre abbaye. Et je pense

[1] Abbesse intruse de Port-Royal; elle s'appelait Dorothée Perdereau. Voyez, *Recueil de plusieurs pièces pour servir à l'histoire de Port-Royal*, p. 451.

[2] N'est pas dans Villefore.

que je vous dois faire là-dessus plutôt ma confession que mon compliment, en vous avouant que j'ai senti trop humainement ce qui vient de vous arriver. Il faut pourtant que je vous dise, pour mon excuse, que j'ai bientôt désavoué mon premier sentiment et qu'un autre plus juste lui a très-promptement succédé. Ce dernier m'a obligée à louer Dieu de tout mon cœur de la grâce qu'il vient de vous faire, en vous mettant au nombre des saintes et illustres personnes qui, après avoir reçu celle de soutenir la vérité, dans un temps où si peu de gens la connoissent, ont encore reçu de sa bonté la miséricorde de souffrir pour elle. Je me réjouis donc avec vous au lieu de vous donner des marques de mon déplaisir, et j'espère que vous serez conviée par cette raison, plus que par toute autre, de me continuer l'amitié que vous m'avez promise, et le secours de vos prières dont j'ai plus de besoin que jamais. »

DE LA MÊME PRINCESSE A LA MÊME.

Ce 20 décembre 1667 [1].

« Quoique la mort des saints, étant précieuse devant Dieu, ne doive point, ce semble, attirer de larmes, je ne puis néanmoins m'empêcher de mêler les miennes à celles que vous répandez sur la perte que vous venez de faire d'une si chère, si sainte et si aimable compagne de vos souffrances, ni perdre cette occasion de vous assurer que mon respect et mon affection pour votre personne et pour votre communauté augmentent à proportion que les ennemis de la vérité vous font sentir les effets de leur colère et de leur haine [2]. Je vous conjure que ces sentiments, que Dieu me

[1] N'est pas dans Villefore.

[2] On ne voit pas quelle peut être la religieuse morte en 1667 dont parle ici madame de Longueville.

donne, excitent votre charité pour moi et vous obligent de lui demander la force qui m'est nécessaire pour accomplir sa sainte volonté, qui m'a été manifestée par ses serviteurs. Je présume que l'on vous a informée de ce qui a été résolu; et que vous voudrez bien me plaindre un peu de ce que je ne suis pas digne, en quittant le monde, d'aller apprendre chez vous à le haïr et à en être haïe; mais ce seroit trop pour moi, ou, pour mieux dire, ce seroit trop peu; car je ne pourrois pas regarder comme une pénitence d'achever le reste de ma vie avec vous [1]. Ainsi il faut que je me contente de l'union qui est entre nous, dont je vous demande le renouvellement par ce billet aussi bien qu'à ma sœur Angélique [2], et à celle à qui vous voulez bien dire notre commerce [3]. Je vous demande votre bénédiction. »

DE LA MÊME PRINCESSE A LA MÊME [4].

Ce 15 février 1669.

MA TRÈS-CHÈRE MÈRE,

« La joie que m'a causée la paix de l'Église n'a point été entière tant que votre maison n'y a pas participé. C'est pourquoi je puis dire que ce n'est que depuis les nouvelles que Mr l'évêque de Meaux me manda hier que je reçus

[1] Villefore donne cette phrase.

[2] Ce ne peut être la grande madame Angélique Arnauld, car elle est morte le 10 août 1661; il s'agit évidemment de la mère Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly, à laquelle la duchesse de Longueville écrivit plus tard, comme nous le verrons, lorsqu'elle fut élue abbesse en 1678.

[3] Il est probable qu'il s'agit de la mère Madeleine de Saint-Agnès de Ligny, qui fut élue abbesse en 1661, et demeura abbesse sans nouvelle élection pendant la persécution jusqu'en 1669.

[4] Villefore donne cette lettre.

une satisfaction toute pure de cet heureux commencement dont la miséricorde de Dieu a favorisé son Église. Je le loue de tout mon cœur de ce qu'il vous a donné la force de souffrir pour la justice, et de ce qu'il met une heureuse fin aux souffrances dont vous avez édifié tous ceux à qui il avait donné de l'amour pour la vérité. Comme personne n'en a été plus touché que moi tant qu'elles ont duré, personne aussi n'apprend votre délivrance avec plus de consolation. Je suis persuadée que vous me faites la grâce de n'en pas douter, et que vous ne me refuserez pas celle de me continuer le secours de vos prières, afin que j'accomplisse plus fidèlement que je n'ai fait jusqu'ici la volonté de Dieu sur moi selon tous ses desseins et selon mes obligations. Vous voulez bien que cette lettre-icy soit pour toute votre communauté, mais en particulier pour la mère abbesse, la mère prieure et ma sœur Angélique. Je leur demande à toutes, comme à vous, leurs prières pour mon fils le comte de Saint-Paul de Bourbon [1]. »

DE LA MÊME PRINCESSE A LA MÊME [2].

Du Bouchet, ce 29 mai.

« Je suis si obligée à faire les petites choses que je fais pour essayer de vous servir, que je suis vraiment honteuse quand vous m'en remerciez, et ce m'est un si grand honneur d'être unie à une si sainte communauté que la vôtre, et à une si sainte cause que celle qui a attiré la persécution sur elle, qu'il me semble qu'on doit plutôt se réjouir avec moi quand je puis paroître au nombre de vos amis par de

[1] Depuis duc de Longueville.

[2] N'est pas dans Villefore.

petits offices que me remercier de ce que j'essaye de vous les rendre. C'est pourquoi, ma chère Mère, je vous supplie de ne plus me traiter ainsi et de me regarder désormais comme un membre de votre corps, quoique je sois très-indigne d'une qualité que je mérite si peu en un sens, si ce n'est par mon affection très-sincère pour votre sainte maison et pour votre personne. J'espère que je vous verrai bientôt si cela ne vous incommode point, comme vous le direz sans façon à Hilaire, qui m'en rendra compte à Paris; mais si vous voulez bien commencer à me regarder comme une de vos filles, j'ose espérer que vous ne vous incommoderez point pour moi. »

DE LA MÊME PRINCESSE A LA MÊME [1].

Ce 10 juin.

« Je vous dois tout ce que je puis faire pour vous, ma chère Mère, ainsi vous ne devez jamais me remercier de rien. Je suis pourtant ravie de votre reconnoissance puisqu'elle excitera votre charité et votre amitié pour moi, qui me sont si nécessaires et si précieuses que rien ne me doit plus réjouir que leur augmentation. Il ne tiendra pas à moi que je ne vous voie bientôt, mais je ne vous puis dire quand. Je mande les raisons de mon incertitude à mademoiselle de Vertus.

Mes compliments à nos mères, s'il vous plaît. »

DE LA MÊME PRINCESSE A LA MÊME [2].

De Trie, ce 2 août.

« Comme je ne reçus votre dernière lettre que les derniers

[1] N'est pas dans Villefore.
[2] N'est pas dans Villefore.

jours de mon séjour à Paris, je ne pus y répondre parce que j'étois dans les embarras qui sont inévitables quand on s'en va d'un lieu où on a des affaires et où il y a bien du monde. J'avois prié mademoiselle de Vertus de prévenir la mère abbesse [1] de ma part et de lui témoigner combien j'étois fâchée de ne pouvoir entrer dans ses sentiments sur le sujet de son élection, et de ce que la part que je dois prendre au bonheur d'une maison que je regarde désormais comme la mienne m'empêchoit de pouvoir participer à son déplaisir. Je prie Notre-Seigneur de le lui adoucir, et je ne doute pas que sa résignation n'ait déjà fait en elle un effet contraire à celui qu'avoit produit son humilité. Je vous rends grâce, ma chère Mère, du soin que vous continuez de prendre de soulager mes peines; elles ont été assez sensibles tout le temps que j'ai été à Paris, et il est certain que mes péchés passés et présents m'ont imposé chacun selon leur différence un poids fort accablant, et surtout le peu de rectification de ma vie passée m'a donné de grandes terreurs. Je crois toujours que Dieu finira ma vie devant que d'avoir commencé sérieusement à entrer dans la voie où je pourrai croire que je satisfais à sa justice, ayant porté de fort grandes impressions de frayeur de toutes les créatures et m'appliquant ces paroles : qu'elles s'élèveront toutes contre les insensés au jour du jugement et que je n'aurai point de temps. Je veux dire, en un mot,

[1] La mère Madeleine de Sainte-Agnès de Ligny ayant été élue en 1661, et la mère Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly en 1678, longtemps après la mort de la mère Agnès Arnauld à laquelle cette lettre est adressée, il s'ensuit qu'il ne peut être ici question que de la mère Henriette-Marie Sainte-Madeleine de Farjis d'Angènes, élue le 13 juillet 1669, celle qui, avec Jacqueline Pascal, s'affligea tant de la signature du formulaire. Voyez t. II, p. 330 et 340.

que je mourrai devant que de pouvoir me retirer. Cette pensée me fait une horreur épouvantable, regardant ma retraite chez vous comme une marque qui me fera voir que Dieu ne m'aura pas abandonnée, et que ce qui paroît en moi aux hommes un retour vers lui n'est pas une pure illusion devant lui. J'ai même assez de raisons, que je ne puis confier au papier, qui fondent en moi, si ce n'est cette opinion toute formée, au moins cette crainte. Elles ne sont pas seulement appuyées sur mes misères présentes, mais sur certaines ignorances dans lesquelles Dieu a permis que les plus éclairés de ceux qui ont eu connoissance de ma vie passée, soient tombés pour la rectification de cette même vie, ne m'étant avisée que depuis deux ou trois mois des choses que je dois faire pour satisfaire la justice de Dieu. Je ne vous en puis dire davantage; mais priez Dieu qu'il me fasse exécuter tout cè que je dois faire, et par conséquent qu'il ne me prenne pas auparavant que d'être avec vous; car c'est là le terme et le but de toute ma confiance en la miséricorde de Dieu. Depuis que je suis ici, c'est-à-dire, hors des distractions du monde, j'ai un peu moins senti de peines, c'est-à-dire sensiblement; car celles que la raison me doit donner ne finissent pas, et je n'en attends la délivrance ou du moins le soulagement que chez vous. Il n'est pas besoin que je vous conjure que cette lettre-icy ne soit du tout que pour vous, non plus que toutes les autres que je vous envoyerai. Vous voulez bien que je fasse mes recommandations à nos mères et sœurs de ma connoissance. M'étant informée de madame de Sablé si elle ne savoit rien des dispositions d'une de vos converses, qui est demeurée à Paris malgré elle, voici ce que j'en ai su. Cette bonne fille ayant un très-grand désir de retourner vous trouver, et ces filles de Paris ayant un très-grand besoin d'elle, elles lui tournèrent ce désir qu'elle

avoit de les quitter dans leurs extrêmes besoins en espèce de scrupule, du moins elles la réduisirent à vouloir bien ne se pas juger elle-même pour se déterminer à demeurer chez elles ou à aller chez vous, et à s'en soumettre à quelqu'un ; ce quelqu'un a été monseigneur l'archevêque, qui l'a fixée à demeurer à Paris. Je ne sais pas néanmoins si en la fixant extérieurement, il l'a fait intérieurement, car madame de Sablé n'en sait rien. Il me semble que ce fut la mère de Ligny qui me pria d'essayer de savoir des nouvelles de cette fille, mais toujours si ce ne fut pas elle, ce fut une autre de nos mères. J'ai trouvé le petit écrit sur le pseaume fort beau et fort solide. »

A LA MÈRE ANGÉLIQUE DE ST-JEAN ARNAULD D'ANDILLY SUR SON ÉLECTION.

Ce 4 août.

« Le retour de M. Arnaud ne nous a rien appris, car il y a longtemps, ma chère Mère, que nous nous attendions à voir l'heureuse élection que nous voyons [1]. Je me joins donc à la communauté pour vous aller rendre mes devoirs, et je vous les rends avec joie, trouvant dans votre personne tout ce qui peut remplir les désirs pour la place que vous occupez présentement. Je prie Notre-Seigneur de vous fortifier de son esprit pour la remplir aussi dignement que nous espérons, et pour porter avec vous le fardeau dont la Providence vient de vous charger. »

[1] Comme prieure et non comme abbesse ; elle ne fut élue abbesse qu'en 1678, c'est-à-dire bien après la mort de madame Agnès Arnauld, à laquelle madame de Longueville adresse encore la lettre suivante, où elle lui parle de l'élection de la mère Angélique.

A LA RÉVÉRENDE MÈRE AGNÈS ARNAULD.

Ce 9 août 1669.

« Comme tous les biens de Port-Royal me doivent présentement être communs, aussi bien que tous ses maux me l'ont été, je n'ai pas manqué à sentir de la joie du bonheur qui lui vient d'arriver dans le choix de ma sœur Angélique pour être prieure, et je ne dois pas manquer non plus à vous le témoigner; car pour elle je pense que ce seroit lui faire un mauvais compliment, et qu'on ne lui en sauroit faire là-dessus un qui lui pût plaire et qui fût sincère tout à la fois. Il vaut donc mieux ne lui rien dire du tout, et se contenter de vous en féliciter aussi bien que la mère abbesse [1] qui s'est donné une aide bien digne d'elle pour partager le soutien du fardeau que Dieu lui a imposé. Il faut avouer que l'état présent de votre maison redouble bien le désir que j'ai d'avoir le bonheur d'y être reçue, et qu'il me semble que c'est perdre tous les moments que je passe ailleurs. Je suis ici dans une solitude très-grande et je m'y trouve si bien, quoique je n'y aie personne du monde à qui je puisse parler ni que je puisse écouter avec quelque satisfaction, que cela me donne une grande espérance que ma retraite entière ne me sera pas si dure que ma foiblesse me la fait quelquefois appréhender; car puisque la solitude, dépourvue de tout ce qui la peut faire soutenir un peu agréablement, me tient lieu de consolation, que sera-ce quand je serai dans celle de Port-Royal, où tant de choses édifiantes et consolantes soutiendront ma foiblesse? Je vous avoue que cette pensée m'a un peu soulagée, et que j'ai cru

[1] La mère d'Angènes.

même que ma situation présente à l'égard de la solitude étoit une grâce de Dieu, et c'est pourquoi je vous en rends compte, afin que vous l'en remerciiez pour moi. Je viens de recevoir une nouvelle bien affligeante : madame la princesse de Conti[1] est retombée dans son accident qui a été suivi de fièvre ; elle est petite, mais tout est grand à une personne aussi infirme qu'elle, et tout le paroît aussi à ma tendresse pour elle ; c'est pourquoi je m'en vais la trouver cet après-dîner. Je la recommande à vos prières et à celles de nos mères et sœurs que je salue ici avec votre permission. Je viens de recevoir votre dernière lettre avec d'autres de Paris, qui m'apprennent la levée du siége de Candie, sans qu'il en coûte aucune goutte de sang chrétien ; car les Turcs, sachant le secours de France arrivé, n'en ont pas voulu attendre le choc, et ont demandé la paix aux Vénitiens ; voilà bien de quoi louer Notre-Seigneur. »

DE LA MÊME PRINCESSE A LA MÈRE AGNÈS ARNAULD[2].

Ce jour de tous les Saints.

« Vous ne m'auriez pas prévenue, ma chère Mère, et je vous aurois appris la malheureuse affaire sur laquelle vous m'écrivez[3], si cette affaire même ne m'en avoit empêchée. Elle m'a fait venir ici avec tant de précipitation, et cela a tellement altéré ma santé que tout cela, joint aux

[1] Anne-Marie de Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin, mariée au prince de Conti et morte à l'âge de 35 ans après cinq jours de maladie. Son cœur fut déposé aux Carmélites et son corps inhumé à Saint-André, sa paroisse.

[2] Villefore donne plusieurs fragments de cettre lettre, qu'il date du novembre 1669.

[3] L'affaire de son fils aîné, l'abbé d'Orléans, Villefore, t. II, p. 133.

embarras où j'ai été engagée pour détourner, s'il se peut, le projet de toute ma famille, que tout cela ensemble m'a ôté le pouvoir et le loisir de vous écrire. Je le fais même aujourd'hui quoique j'en aie fort peu, et c'est ce qui fait que je ne vous dis point toutes les particularités de cette pitoyable aventure. Mademoiselle de Vertus vous en contera les circonstances, tant celles qui regardent les auteurs de ce dessein que celles de la conduite que j'ai tenue pour en empêcher le succès. Si Dieu, par sa miséricorde sur mon fils, ne bénit mes soins, je prévois qu'ils seront fort inutiles, par le long temps que les autres ont eu devant moi. Il faut tout remettre à sa providence, et s'humilier seulement de ce que mes péchés sont dignes de tous ces malheurs dans ma famille, et encore de toutes les fautes que j'ai faites en voulant réparer celles de mes enfants dans cette affaire-icy ; elles sont sans nombre, et j'ai si mal fait de bonnes choses que je ne puis m'empêcher de voir clairement devant Dieu qu'elles sont devenues très-mauvaises. Ainsi, je n'aurai que le mal de toute cette aventure et je n'en retirerai point le succès que j'en eusse pu tirer si j'eusse été moins humaine que je ne suis. J'admire les jugements des hommes qui ne me font pas l'injustice de croire que je suis de concert avec mon second fils et avec M. mon frère, et disent que je suis folle en ce que je sacrifie ma maison à des scrupules ridicules. Les gens de bien conviennent de cette prétendue folie, mais ils m'en estiment davantage, et croient que c'est cette folie de la croix, qui est sagesse devant Dieu, qui est le principe de mes actions. Mais Dieu, qui voit le fond de mon cœur, juge bien de moi autrement que tous les hommes, et que ceux qui parlent mal et que ceux qui parlent bien de moi ; et s'il est vrai qu'il ne voit pas en moi les grands manquements que les uns y soupçonnent, il est vrai aussi qu'il n'y voit pas le

bien dont les autres sont édifiés. Il juge ma justice et voit qu'elle est accompagnée de tant de fautes qu'elle en est défigurée. Elle l'est à mes yeux propres, qui sont si peu clairvoyants, comment donc ne le seroit-elle pas aux siens qui voient les défauts les plus imperceptibles! Je vous avoue que je suis bien mal satisfaite de moi, et que je vois très-clairement dans les occasions que je n'ai qu'une vertu extérieure, et qui ne me fournit aussi que les devoirs extérieurs. Priez Dieu, pour moi, qu'il réforme le fond de mon cœur; car s'il ne me fait cette grâce, toute ma vie ne sera qu'une vraie hypocrisie.

Je n'ai plus rien à faire ici sur l'affaire de mon fils, ainsi je m'en retourne à la campagne. Je vous confesse qu'en l'état où je suis, ce m'a été une assez grande dureté à porter de n'y pas ramener avec moi M[lle] de Vertus qui, étant ma seule consolation dans la vie, me paroissoit assez nécessaire présentement; mais comme il la faut plus aimer pour elle que pour moi, je n'ai pas cru lui devoir donner la peine qu'elle eût eue à me refuser si j'eusse exigé d'elle le retardement de sa retraite. Il est vrai que j'aurois souhaité infiniment que la mienne eût pu être exécutée en même temps, et que je me suis fait une grande violence de consentir qu'elle me prévînt. J'espère que cet effort que je me suis fait en ce qui regarde ma consolation fera qu'elle ne me refusera pas au moins ce qui regardera mon besoin, et qu'elle voudra bien revenir, quand il sera temps, pour m'aider à achever celles de mes affaires que je ne puis faire sans elle. Je veux espérer que vous l'y porterez vous-même, si elle avoit besoin d'y être excitée par quelque autre chose que par son affection pour moi, et par la connoissance qu'elle a du besoin que j'aurai de son assistance dans toutes les choses qui me restent encore à démêler avec mes enfants. J'attends cela de votre charité pour

moi, et j'en attends encore le renouvellement de cette même charité devant Dieu, en vous obligeant plus que jamais à lui demander qu'il change mon cœur, et qu'il le rende droit devant lui.

Vous voulez bien que je fasse ici mes recommandations très-affectionnées à la mère abbesse et à la mère prieure, et que je leur demande le secours de leurs prières. »

La lettre suivante est ainsi intitulée dans le manuscrit: Lettre de Mme de Longueville à 923. On sait que pendant la persécution de Port-Royal les religieux et les religieuses qui se cachaient se désignaient entre eux par des chiffres. Il est permis de supposer que la personne désignée par le numéro 923 est la sœur Agnès Arnauld, et c'est du moins une religieuse de Port-Royal, puisqu'il y est question de *votre monastère*, ce qui ne peut s'appliquer qu'à une de ces dames et non pas à un de ces messieurs. Dans ce cas il faudrait mettre cette lettre au temps de la persécution, avant l'année 1669.

« Comme [1] personne ne s'intéresse plus véritablement que moi à tout ce qui touche votre personne et votre monastère, j'étois très-sérieusement touchée de l'état de votre santé; c'est pourquoi je le suis par la même raison de la guérison que Dieu vous a envoyée dans le temps où il y avoit, ce semble, le moins de sujet de l'espérer. La chose rapportée à elle-même est un assez grand sujet de joie pour en remplir les cœurs des personnes qui vous aiment autant que je fais; mais il me semble qu'on ne peut s'empêcher en cette occasion d'étendre cette joie à un sujet hors de vous, et de regarder votre délivrance de la fièvre quarte comme l'augure d'une autre délivrance dont vos amis ont plus d'impatience

[1] N'est pas dans Villefore ni dans le manuscrit de Troyes.

que vous, et qu'il semble par celle-ci que Dieu veuille opérer durant votre vie. Je vous avoue que cette espérance a trouvé place dans mon esprit et y a fait l'effet naturel qu'elle y doit faire; car encore que je regarde votre état de souffrance comme un très-grand bonheur pour vous et comme un grand exemple pour l'Église, j'avoue que je ne puis m'empêcher de souhaiter ardemment qu'après avoir été si longtemps édifiée de votre patience, elle ait sujet de se réjouir de votre rétablissement. Outre les sujets généraux j'en ai de très-personnels qui causent ce désir en moi. Je vous conjure de le présenter à Dieu, puisque j'ose croire que c'est sa grâce qui le met dans mon cœur. Demandez-lui sa miséricorde pour moi qui est en ce monde l'accomplissement de ce désir dont je vous parle et que je ne vous puis expliquer présentement. Je vous rends grâce de votre image. Trouvez bon que je fasse ici mes amitiés à mes sœurs Angélique de St-Jean et Anne-Eugénie [1]. »

LETTRE DE MADEMOISELLE DE VERTUS (DE BRETAGNE) A LA MÈRE AGNÈS ARNAULD.

De 28 juin 1671.

« Quoique ce ne soit pas un miracle de revenir contente de chez vous, ma chère Mère, il est certain que ce qui s'est passé dans la visite que madame de Longueville vous a rendue, en est à mon avis un si grand qu'il y en a très-peu où la puissance de Dieu paroisse plus visiblement que dans tout ce que je vois là-dessus. Vous en conviendrez avec moi, ma chère Mère, quand je vous entretiendrai, et je suis assurée que ce ne sera pas à mes prières que vous

[1] C'était la sœur de Marie-Angélique de Saint-Jean; elle s'appelait Anne-Eugénie de l'Incarnation Arnauld. Voyez *le Supplément au nécrologe de Port-Royal*, p. 289.

attribuerez un tel succès : il en faut de plus efficaces et de plus agréables à Dieu que les miennes. Je vous conjure de l'en bien remercier par avance. Je m'en retournerai bientôt à Paris, ce sera au moins quand je pourrai souffrir la fatigue du chemin ; car je ne suis pas encore en état de m'y exposer [1].

Voilà une lettre de madame de Longueville. Plus je lui parle et plus je la vois contente de vous et de toute votre maison. J'ai bien envie de voir celle qu'elle y veut faire bâtir [2] prête à être habitée, et je me trouve bien heureuse de n'avoir besoin ni d'architecte ni de maçons pour m'aller enfermer auprès de ma chère Mère. Je la supplie de demander à Notre-Seigneur qu'il lève tous les petits obstacles qui me pourroient retarder ce bien, et permettez-moi, ma chère Mère, de faire ici mes très-humbles compliments à toutes les personnes à qui j'en dois.

Ce que je mande de madame de Longueville n'est que pour vous et pour ma chère sœur Angélique de St-Jean, que j'embrasse de tout mon cœur [3]. »

DE MADAME LA D. DE LONGUEVILLE A LA MÈRE AGNÈS ARNAULD, A P.-R. DES CHAMPS.

Ce 28 juin 1671.

« J'ai reçu, ma chère Mère, le billet que vous m'avez écrit de votre main, lorsque j'étois encore au Bouchet. Je

[1] Voyez dans Villefore, t. II, p. 67, quelles étaient les infirmités continuelles de mademoiselle de Vertus, quoiqu'elle ait survécu de quinze ans à madame de Longueville.

[2] On sait que madame de Longueville se fit en effet bâtir un logement même assez considérable attenant à Port-Royal.

[3] Cette lettre est dans Villefore.

suis ravie que vous vouliez bien que notre commerce ne passe point par aucun canal étranger, et qu'ainsi je puisse en toute confiance vous parler des choses qui me font de la peine et dont j'espère que vous m'aiderez à faire usage, si Dieu ne veut pas m'en délivrer entièrement par l'assistance de vos prières et de vos conseils. Au reste, j'ai senti une vraie joie en apprenant que ces messieurs qui vont faire des dessins pour mon bâtiment, étoient arrivés à P.-R. Il me semble que cela m'approche du terme où je dois y aller moi-même, et quoique ce ne soit que d'un pas, c'est toujours beaucoup pour moi, puisque je ne suspends mon entier découragement, pour ne pas dire un mot plus expressif, que par l'espérance d'entrer dans votre maison, prenant cet établissement comme une marque que Dieu ne m'a pas abandonnée; ce que je craindrois tout à fait (pour ne pas dire croire) sans cette marque-là à laquelle mon espérance présente est attachée. Car j'avoue que toutes les autres, c'est-à-dire, ce que l'on peut appeler quelque ombre de piété dans ma vie, ne me tirent pas de la pensée que j'ai, que tout au plus je suis dans cette voie qui paroît droite et qui conduit à la mort, puisque je ne vois point encore de fruit qui me fasse entrevoir que je suis un bon arbre. De plus, il n'y a guère de jours où je ne connoisse de nouvelles plaies dans mon âme, et où je ne voie de certains fonds dont je ne pénètre pourtant pas la profondeur. Je n'ai qu'autant de lumière qu'il m'en faut pour voir que ce sont des abîmes; mais je ne vois pas ce qui y est, et ainsi je crains bien que Dieu regarde toute ma vie comme une vraie hypocrisie [1]. Or, je ne vois que cette entrée chez vous qui suspende toutes ces craintes. Non pas que je croie que je n'ai que cela à faire, car je crois que ce n'est

[1] Ce commencement seul est dans Villefore.

proprement qu'entrer dans la voie; mais c'est y entrer, et c'est beaucoup pour moi qui crains de n'y être point et de courir dehors, ce qui est un terrible état, s'il est véritable. Cela me remplit de terreurs même naturelles; je crains tout; il n'y a nul accident possible qui ne me fasse frémir, regardant toujours Dieu prêt à me punir dès ce monde. Ainsi je suis même humainement dans un état très-pénible, ne pouvant, ce me semble, aimer la volonté de Dieu sur moi, la craignant de justice plutôt que de miséricorde, et ne pouvant tout au plus par là que l'adorer et m'y soumettre. Je ne pensois pas vous en dire tant; mais ma confiance pour vous m'a rendue plus libre. J'espère que vous ne l'aurez pas désagréable puisqu'il me semble que je puis croire qu'elle ne l'est pas à Dieu qui veut bien que je commence à regarder et à traiter comme ma Mère *celle* qui l'est de la maison où il me fait la grâce de vouloir aller essayer de satisfaire à sa justice.

Vous voulez bien que je fasse mes compliments à la Mère Prieure et à ma sœur Angélique et que je leur demande leurs prières. Je vous demande des nouvelles de ce pauvre Hilaire; sa maladie m'a donné bien de l'inquiétude et pour votre intérêt et pour le mien. J'ai trouvé ici mademoiselle de Vertus bien incommodée; priez Dieu pour elle. Dès que je serai retournée à Paris, je ferai parler de mon bâtiment à M. de Paris et je vous en manderai le temps afin que vous lui rendiez ce devoir de votre côté. J'espère que ce sera à la fin de la semaine qui vient.

Je vous demande des passages soit de l'Écriture soit des Pères pour avoir recours à Dieu, selon mon état, car ceux que vous m'avez envoyés de saint Augustin me sont de quelque consolation. »

DE MADAME DE LONGUEVILLE A LA MÈRE AGNÈS ARNAULD, A P.-R. DES CHAMPS.

Ce 1er octobre 1671 [1].

« Comme je ne doute point que la maladie de M. Arnauld ne vous ait donné de l'inquiétude, et que celle de la mère abbesse ne vous en donne aussi beaucoup, je ne puis m'empêcher de vous témoigner la part que j'y prends et pour la considération des personnes malades et pour la vôtre. Il y a si longtemps que je n'ai reçu de vos nouvelles, que je vous en aurois toujours demandé quand je n'aurois pas eu ce sujet-là de vous écrire. Je l'aurois fait aussi pour vous apprendre des miennes, et pour vous dire que je suis retombée dans mes éloignements sensibles et de la prière et de tout exercice de piété. Le commencement de la vie retirée que je mène ici avoit un peu suspendu cette malheureuse disposition ; mais elle est si intime et si établie en moi qu'elle revient plus aisément qu'elle ne s'en va. Cela m'a fait tirer une conséquence qui me fait peur, que les biens extérieurs nous sont peu utiles si la grâce intérieure ne nous touche en même temps. J'avois cette vérité-là bien établie dans mon esprit, mais néanmoins j'avois un certain fond qui la contredisoit, et je mettois assurément ma confiance aux moyens extérieurs, non-seulement plus que je ne devois, mais encore plus que je ne pensois. Me voilà détrompée par ma propre expérience, mais elle me fait bien craindre que mon imagination toute seule ne soit ce qui agit en moi, lorsque j'ai un peu plus de sentiment de Dieu, et que ce ne soit pas lui-même qui se fasse sentir à mon âme. Si cela est, ma chère Mère, toute la sainteté de

[1] Villefore donne un fragment de cette lettre, qui manque dans le manuscrit de Troyes.

votre maison ne me soutiendra pas longtemps, et je verrai bientôt que mon propre esprit m'y aura conduite plutôt qu'une vraie vocation à la retraite. Je vous avoue que j'ai une grande frayeur d'éprouver cette misère, mais cela ne m'ôte pourtant pas le désir d'être au temps où je pourrai avoir ce bonheur, pensant toujours que c'en sera un grand pour moi d'être dans une vie plus éloignée des occasions d'offenser Dieu. C'est même ma consolation dans celle que je fais ici qui assurément a ce bien-là, si elle n'a pas celui de me remplir de plus grandes grâces. Voilà tout le conte que j'ai à vous rendre depuis que je vous ai écrit. Je suis bien aise de vous montrer mes foiblesses, afin que votre charité s'excite sur moi, et que vous demandiez instamment miséricorde pour une pécheresse qui s'est tellement éloignée de Dieu qu'elle n'y peut revenir, éprouvant cette parole de l'Évangile qu'il y en aura qui voudront entrer dans la voie et qui ne le pourront. Vous voulez bien que je salue ici nos mères des nouvelles de la malade... etc [1]. »

La lettre suivante est datée du 9 avril 1673, c'est-à-dire, après la mort de la mère Agnès Arnauld, et adressée à une religieuse de Port-Royal qui n'est pas nommée, soit la mère Angélique de Saint-Jean, soit une autre, sur un miracle opéré par l'intercession de M. Pavillon, évêque d'Aleth.

Paris, ce 9 avril 1673.

Ma révérende Mère,

« M. de la Vergne [2] a écrit une lettre à M[lle] de Portes qui

[1] Probablement mademoiselle de Vertus. Il semble pourtant que cette dame devait être alors à Port-Royal.

[2] Sur M. l'abbé de la Vergne et mademoiselle de Portes, voyez

lui apprend un miracle de monseigneur d'Aleth, qu'il dit savoir de votre part, et il me semble que c'est un enfant qui ne marchoit point. Ce miracle paroît très-grand et digne de la curiosité des personnes qui honoroient la vertu de ce grand serviteur de Dieu; mais plus il est grand, plus il est à désirer de ne le point publier qu'il ne soit extrêmement vérifié; car Dieu n'a que faire de nos mensonges pour être honoré, et son serviteur a trop aimé sa vérité pour vouloir tirer sa gloire d'une chose qui s'en éloigneroit tant soit peu. Je m'adresse donc à vous pour vous prier de faire perquisition exacte de cette histoire, et si elle se trouve véritable de la faire vérifier par des personnages qui la sachent exactement et de m'envoyer ensuite la relation qui en aura été faite. Si la mère de la personne sur laquelle le miracle a été opéré le peut certifier, ce sera une fort bonne chose que d'avoir sa signature. Je crois que vous prendrez cette peine de bon cœur, puisqu'il y va de la manifestation d'un saint que vous avez honoré, et de la gloire de Dieu qui veut autant que ses merveilles ne soient point détenues dans le silence quand il daigne les opérer, qu'il veut qu'on n'en suppose point de douteuses quand il ne veut pas en édifier l'Église. Je vous prie donc d'y observer toutes choses, et de me faire ce plaisir de me le faire savoir. Je salue ici les bonnes sœurs qui ont été à feue madame la princesse de Conti, et me recommande à leurs prières et à celles de votre communauté. Ne m'oubliez pas dans les vôtres, et me croyez tout à vous en N. S. J. C. »

le *Supplément au Nécrologe de Port-Royal*, p. 523-538, et dans le *Recueil de pièces* une lettre de Sainte-Marthe sur la mort de l'abbé de la Vergne. Il fut le directeur de la marquise de Portes, de madame la princesse de Conti, ami de M. Pavillon et de M. Arnauld, etc.

III.

LETTRES A M. MARCEL, CURÉ DE SAINT-JACQUES DU HAUT-PAS.

Voici les lettres les moins importantes en apparence, car à peine y en a-t-il une qui se rapporte à la vie publique de la princesse. Ce ne sont guère que des billets, souvent fort courts, d'une pénitente à son directeur, où elle lui raconte et nous peint, sans le vouloir, les ennuis qui la suivent du monde dans la solitude, ses scrupules de conscience et jusqu'aux angoisses d'une âme qui s'épouvante de ses fautes passées et n'ose se confier à la miséricorde divine. On y voit toutes les petitesses de la dévotion à côté de sa grandeur ; rien n'est fardé, rien n'est arrangé ; tout est vrai, tout est naturel, misérable, quelquefois sublime. Mme de Longueville ne se doutait pas que ces billets, écrits à la hâte, comme ceux que le malade envoie chaque jour à son médecin, dans le dernier secret et le plus entier abandon, passeraient jamais sous un œil étranger. Au fond, il n'y a de véridique, si quelque chose l'est entièrement, que les correspondances intimes et confidentielles ; les mémoires sont toujours destinés au public, et ce regard au public, même le plus lointain, gâte tout : on s'y défend ou on attaque, on se compose un personnage, on pense à soi, on ment. Mais quand on écrit, comme on parle au confessionnal, sous l'œil de Dieu et non pas sous celui des hommes, quand on écrit pour faire connaître des doutes, des peines, des misères dont on demande le soulagement, il faut bien de toute nécessité qu'on soit dans le vrai, au moins à ses propres yeux ; et quand par hasard des lettres de ce genre survivent à la circonstance qui les dicta, et, après avoir

dormi dans l'oubli pendant plus d'un siècle, paraissent tout à coup à la lumière, elles nous sont autant de révélations inattendues, sincères et certaines, sur les hommes et les choses du temps où elles furent écrites. Voici maintenant le revers de la médaille. Dès que le mensonge et la parade ont fait place à la vérité toute nue, les petitesses abondent. Dans les correspondances intimes, la nature humaine est en quelque sorte en déshabillé, et souvent elle fait peine à voir. Si nous avions, au lieu des confessions composées à loisir par saint Augustin, les lettres mêmes qu'il écrivit aux diverses époques de sa vie, tantôt à la belle maîtresse dont il se sépara avec tant de peine, tantôt à sa mère Monique, avec les réponses de celle-ci, peut-être, hélas ! aurions-nous un tableau bien au-dessous de celui que nous a laissé le grand évêque. Et encore, c'était le plus bel esprit de son temps, un rhéteur, un écrivain de profession, que sa manière ingénieuse et brillante n'eût jamais entièrement abandonné. Mais ici c'est une femme qui ne sait pas écrire, et qui, au lieu d'orner ses sentiments et de les faire paraître à son avantage, s'applique bien plutôt à les avilir à ses propres yeux et aux yeux de son directeur, pour entretenir et accroître en elle le mépris de soi-même et mourir à tout amour-propre. S'agit-il du monde et de quelque chose à y faire encore, comme, par exemple, dans la première lettre que nous donnerons ? Mme de Longueville est ferme et résolue. S'agit-il, comme dans tout le reste de cette correspondance, de sa disposition et de sa vie intérieure ? la sœur du grand Condé, la reine de la Fronde, l'intrépide aventurière, celle qui prit plaisir à lutter contre Anne d'Autriche et qui balança la fortune de la monarchie, est en proie à de perpétuelles inquiétudes et à tous les scrupules d'une pénitence étroite et minutieuse qu'elle exprime comme elle les sent. Il ne faut donc pas attendre ici une piété de théâ-

tre, grandement et délicatement représentée. Ce qui fait, à nos yeux, l'intérêt de ces lettres, c'est leur entière vérité, c'est-à-dire la faiblesse de la nature humaine, prise en quelque sorte sur le fait dans une de ces âmes qu'on appelle grandes, comme parle Bossuet.

Une seule de ces lettres est datée, et cette date est de 1675. Dans une autre, il est question de la dernière maladie de M. Pavillon, évêque d'Aleth, qui est certainement de 1677. Toutes les autres lettres sont autour de ces deux-là. On est donc sûr, Mme de Longueville étant morte en 1679, que l'on a sous les yeux le tableau fidèle des dernières années de sa vie. Les lettres à M. Marcel commencent à peu près où finissent celles qui sont adressées à Port-Royal, et nous conduisent jusqu'à la mort de Mme de Longueville. Villefore n'a donné qu'une très-petite partie de la première lettre et à peine a-t-il emprunté quelques traits à toutes les autres.

I.

A M. LE CURÉ DE SAINT-JACQUES DU HAUT-PAS.

De Port-Royal, ce 8 avril 1675 [1].

« Je m'adresse à vous pour vous prier de remercier M. l'archevêque de ma part, de la bonté qu'il a eue de m'accorder la prière que je lui ai faite touchant la cure de Saint-Martin de Chaumont, et de vouloir bien chercher parmi les gradués celui que vous croirez le plus digne de la remplir, puisque la mort du curé qui la possédoit est tombée dans un mois qui nécessite d'en prendre un, et qui par conséquent restreint le nombre des sujets qu'on auroit pu trou-

[1] Cette lettre manque dans le manuscrit de Troyes.

ver pour la remplir. Je vous donnerai encore une autre commission, avec votre permission, qui exige pour que vous l'exécutiez que je vous conte une aventure qui me vient d'arriver qui m'a autant mortifiée que je la pouvois être. Vous saurez donc que M. le marquis de Bréval [1] et M. de Fortias me sont venus trouver pour me prier d'agréer la demande d'une chapelle qui est à ma nomination à cause de la terre du Fresne, que M. de Fortias fait en faveur de son neveu. Vous jugez sans doute quelle fut ma réponse, puisque vous savez mieux que personne les règles que je me suis prescrites de garder dès le moment que j'ai été assez malheureuse pour être chargée de la nomination des bénéfices de la maison de Longueville, c'est-à-dire depuis le moment que la mort de M. de Longueville m'a chargée de l'administion du bien de mes enfants. Je dis donc à ces deux messieurs qu'il ne me pouvoit rien arriver qui me donnât plus de déplaisir que d'être contrainte de leur refuser si peu de chose, qu'ils voyoient bien que ce ne pouvoit être qu'un mouvement de conscience qui s'y opposât, parce que naturellement on aime à obliger des gens comme eux ; mais que je m'étois prescrite dès que je fus veuve de m'instruire des règles de l'Église sur la nomination des bénéfices, puisque j'avois à en donner, et qu'elles m'avoient appris qu'il n'en faut point donner à ceux qui les demandent, et que les résignations en faveur ne peuvent point être reçues par les patrons laïques. Ensuite je demandai si celui pour qui on me demandoit cette chapelle avoit d'autres bénéfices, parce qu'une troisième règle m'obligeoit à ne donner point de bénéfice à ceux qui en avoient déjà. On me dit qu'il n'en avoit point. Je répondis qu'il en auroit, et en effet un bénéfice de cent écus n'est pas capable de fixer le

[1] Villefore, t. II, p. 56 et 57.

fils de M. de Fortias, et ainsi il en aura d'autres, et je contribuerois à lui en faire posséder deux si je lui donnois celui-là. Ils ne se tinrent pas pour éconduits, et moi, voyant cela, je les laissai aller, disant à M. de Bréval que je lui ferois réponse positive dans quelques jours. J'avois si grande peine de les refuser que j'accourcis la conversation le plus que je pus. Ainsi je ne leur dis point qu'une autre de mes règles étoit de donner les chapelles non-seulement au plus digne, comme les cures, à proportion, mais encore que je les destinois aux meilleures œuvres qu'on pouvoit faire dans les terres où elles sont situées, comme à ôter des curés qui ne sont pas utiles à leurs paroisses, à suppléer à la modicité des cures des bons pasteurs quand la leur ne les pouvoit pas faire subsister, à leur donner des moyens d'avoir des vicaires ou des maîtres d'école, c'est-à-dire à les donner à des ecclésiastiques qui peuvent faire cette fonction, enfin à les faire servir au bien des paroisses où elles sont situées. Or, vous voyez bien que cela ne feroit aucun de tous ces biens de la donner à M. Fortias, joint que l'abbé de ce nom qui la possède encore l'a tellement négligée qu'elle tombe en ruine. Enfin, on ne peut se faire des amis aux dépens de la conscience. J'estime tout à fait M. et M[me] de Bréval; mais comme une partie de mon estime tombe sur leur piété, j'espère que cette même piété fera qu'ils me pardonneront de ce que je ne fais pas en cette occasion ce qu'ils désirent de moi. Je me fais en cela une extrême violence, et même j'ai senti augmenter mon déplaisir par la considération de M. l'archevêque. Je crois pourtant qu'il ne peut pas désapprouver ma conduite, puisqu'elle est fondée sur des règles qu'il sait et qu'il respecte par conséquent [1]. Vous savez mieux que personne

[1] Villefore a donné depuis : *On ne peut pas se faire des amis*, etc.,

que Dieu m'a fait la grâce de me les faire suivre depuis que je suis en occasion de le faire, et vous avez eu plus de part que personne à me les apprendre et à me les faire regarder comme des principes sur lesquels je devois régler ma conduite. Ainsi je m'adresse à vous pour faire goûter à ces messieurs le refus très-forcé que je suis obligée de leur faire, ce que je ferois aux personnes que j'aime le plus s'ils m'en mettoient dans la nécessité, parce qu'enfin il vaut mieux obéir à Dieu que de plaire aux hommes.

A. DE BOURBON. »

« Je n'ai pas voulu faire de consultation là-dessus, parce que je suis suffisamment informée pour me résoudre, et que je ne doute point du cas. »

Les autres lettres n'étant point datées, nous nous bornons à les placer ici dans l'ordre où elles sont dans le manuscrit.

II [1].

De Port-Royal, le 30 mai.

« J'ai reçu vos deux lettres, je m'en vais essayer à devenir un peu plus confiante; mais aidez-moi de vos prières, car c'est une terrible entreprise. Je reçus hier si tard votre lettre que je n'ai pu communier aujourd'hui, joint que ma santé m'a nécessitée de prendre quelque chose,

jusqu'à *sur des règles qu'il sait et qu'il respecte par conséquent.* — Le manuscrit de M. Paris contient bien des petites variantes que je néglige.

[1] Le Recueil de M. Périer et le manuscrit de Troyes ne donnent qu'en abrégé cette lettre.

parce que j'avois essayé de jeûner hier, ce que je ne puis plus faire impunément. Cette impuissance-là et d'esprit et de corps à une personne qui a tant eu le pouvoir de mal faire est assurément un état bien humiliant. On ne voit guère de saints qui ayant pu faire et fait beaucoup de maux aient été privés de la puissance de les réparer. Je suis persuadée que vous demeurez d'accord de cela avec moy. Je suis bien aise que N. vous ait dit l'affaire qu'on me veut faire. Je ne suis pas digne de souffrir pour la justice; ainsi je crois que cela ne produira rien. Je suis très-fâchée de la mort de N. : c'étoit unhomme d'une très-droite intention pour tous les biens auxquels il pouvoit contribuer. Je ne doute pas que vous ne priiez beaucoup Dieu pour lui. Je recommande aussi à vos prières l'âme du fils de M. et de Mme de Beringhen, et la consolation de ces pauvres gens-là qui ont bien de la vertu et qui sont de mes amis. »

III.

AU MÊME.

De Trie, ce 30 juillet.

J'ai reçu vos deux lettres de Villeterre et de Pontoise. Je n'y trouve rien de trop que vos remercîments. Je vous dois tout ce que vous avez reçu ici, et vous ne devez me savoir gré que du bon cœur avec lequel on vous l'a rendu. Vos prières me serviront à accomplir vos instructions; je vous les demande donc surtout pour le 2 du mois qui vient. Demandez par elles à Dieu qu'il ne me rende pas indigne de la grande grâce qu'il m'a faite ce jour-là[1]. Ces

[1] Allusion au jour solennel où, à Moulins, auprès de sa tante ma-

années-là me doivent être si précieuses que je ne veux pas que vous en croyiez une de moins; il y en aura donc vingt-trois dimanche. Si je les compte devant les hommes, je ne les compte pas devant Dieu, estimant qu'elles sont bien plus vides en bien que celles qui les ont précédées ne l'ont été en mal. Je vous donne le bonjour, et suis toute à vous en N. S. Jésus-Christ. »

IV.

AU MÊME.

« J'avois cru que N. étoit ici avec N., mais je vois bien que je me suis trompée. Je ne fais point entrer dans le couvent sans la permission des mères. Je la leur demanderai et vous en rendrai compte. Je voudrois fort que mes prières fussent assez bonnes pour être utiles à vos deux pénitents, car je m'en trouverois aussi bien qu'eux; mais dans la vérité je ne suis pas digne de servir aux autres puisque je ne me sers pas à moi-même; ce que je vous dis de l'abondance de mon cœur, étant étonnée au dernier point de passer des journées entières devant Dieu à l'église sans avoir aucun sentiment de sa présence. J'ai regardé cela tout du long du salut comme une excommunication que Dieu fait à mon égard en me séparant de lui intérieurement, lorsque les hommes ne le font pas extérieurement et me laissent dans l'église. Priez-le donc pour moi, car dans la vérité cet état est terrible et effrayant. »

dame de Montmorency, dans le couvent des filles de Sainte-Marie et auprès du tombeau de son oncle, elle se décida sérieusement à changer de vie. Voyez Villefore, t. II, p. 2, etc. Il a donné quelques lignes de cette lettre, p. 6.

V.

AU MÊME.

De Port-Royal, le 28 juillet.

« Je vous envoyai hier une lettre pour N. Je vous donne donc ma voix pour elle, et vous ferez de mon nom ce qui sera utile pour votre charité. Il est vrai que je ne vous ai pas écrit là-dessus, car j'ai eu de si grandes vapeurs ces derniers jours icy que je n'ai pu le faire, et j'ai bien cru que cela n'étoit pas nécessaire, parce que vous comprendriez bien que j'approuverois tout ce que vous résoudriez pour [1] la charité. Comme j'ai dit à N. que j'avois communié le jour de Sainte-Madeleine, et que j'étois dans le dessein de le faire vendredi, il ne m'a pas pressée de le faire aujourd'hui. S'il n'y avoit pas été, j'aurois communié suivant votre ordre; ce sera donc pour vendredi, s'il plaît à Dieu. J'espère que vous ne m'oublierez pas ce jour-là, ni même aujourd'hui, et que vous demanderez à Dieu avec bien de la ferveur que je sois véritablement sortie de l'Égypte et que je n'y retourne jamais. La maladie de M. d'Aleth me tient dans une grande et incroyable peine, non-seulement pour l'intérêt de l'Église et le mien en général, mais pour le mien en particulier. J'avois des consultations à lui faire encore que je ne pouvois confier à la poste; je les lui allois envoyer par N., il me les auroit renvoyées par N.; et s'il meurt, je serai toute ma vie en scrupule sur des choses bien importantes. Je l'avois consulté déjà; mais les changements qui sont arrivés dans ma famille en ont apporté

[1] Le manuscrit de M. Paris : *par*.

aux décisions que M. d'Aleth avoit faites, de sorte que sur un nouvel état il falloit un nouvel avis. Si Dieu ne permet pas que j'aye celui de ce saint homme, je craindrai que ce soit un jugement sur mes péchés; car comme M. d'Aleth savoit la suite [1] de toutes mes affaires, joint que ses avis sont toujours plus droits que tous les autres et calment mieux mon esprit, j'attendois beaucoup de repos par cette voie, et même beaucoup de sûreté, de sorte que je suis dans une extrême inquiétude. Je la mérite bien, et c'est ce qui me fait craindre en toutes occasions, parce que je suis convaincue que je mérite tous les châtiments que Dieu me peut envoyer [2].

L'affaire [3] du père Dubreuil ne sera pas si aisée à décider, car je ne vous cèle pas que le père Dubreuil est l'homme du monde en qui j'ai le plus de confiance, et qui m'est le plus nécessaire, pour mon secours dans mes terres; mais j'ai bien peur d'être obligée de demeurer d'accord que le secours qu'il peut donner à un évêque tel que M. de G. est préférable à celui que j'en reçois. Cependant je pense me devoir cette charité-là à moi-même d'examiner avec vous si je me dois priver de mon nécessaire pour procurer un plus grand bien. Je vous prie donc de ne rien répondre sur cela que je ne vous aie exposé la chose comme elle est, après quoi je consentirai à tout ce que vous croirez qui sera de mon

[1] Manuscrit de Troyes : la *conduite*.

[2] Villefore, t. II, p. 73, donne une partie de cette lettre depuis *la maladie de M. d'Aleth*, jusqu'à *l'affaire du P. Dubreuil*. Il remarque avec raison que M. d'Aleth étant mort de la maladie dont il est ici parlé, et cette mort étant arrivée en 1677, on peut conjecturer que la plupart des lettres que madame de Longueville écrit au curé de Saint-Jacques sont environ de ce temps-là.

[3] Le manuscrit de Troyes fait une lettre à part du paragraphe : *L'affaire de M. Dubreuil*.

obligation là-dessus, car je comprends bien qu'un secours que je garderois contre l'ordre de Dieu ne m'en seroit plus un solide, mais seulement un à mon amour-propre.

VI.

AU MÊME [1].

« La bonne opinion que vous avez de moy me doit donner bien de la confusion, puisque je sçay si bien que je ne la mérite pas, et que je me fais préparer un appartement dans le couvent sans avoir nul des desseins que vous me supposez. Mon esprit est si froid qu'il en affoiblit mon corps; et contre le cours ordinaire de la nature et de la grâce, au lieu que le corps est ce qui entraîne l'esprit, c'est mon esprit qui entraîne mon corps. Si le premier avoit de la ferveur, je suis persuadée que la force me reviendroit à proportion; mais au pied de la lettre j'ay l'esprit plus animal que le corps. Tout de bon, cet état est un sujet très-légitime d'effroy, quoi que vous en vouliez dire, et si Dieu ne me réveille par quelque coup, je crains bien bien que mon sommeil ne soit un avant-coureur de la mort. »

VII.

AU MÊME [2].

De Trie, ce 15 novembre.

« Enfin N. vous va révéler le secret du retardement de

[1] Manque dans le Recueil de M. Périer et dans le manuscrit de M. Paris.

[2] Manque dans le Recueil de M. Périer et dans le manuscrit de M. Paris.

mon retour. La cause vous fera gémir devant Dieu, puisque ce sont des péchés que mon aveuglement m'a fait oublier tant d'années et qu'il faut essayer d'expier. Je suis persuadée que vous trouverez que n'ayant que le moyen que je prends pour y parvenir, je n'ay pas dû balancer si si je le ferois ou non ; plus il me feroit de peine, plus la chose seroit convenable à être offerte à Dieu en sacrifice de justice et de pénitence. L'absence d'un petit nombre de mes amis, duquel vous jugez bien que vous êtes, me fait de la peine ; mais, j'avoue qu'elle est même soulagée sensiblement par le bien que je trouve à la réparation de mes fautes. La vie est courte ; pourvu qu'elle soit appliquée à cet usage, et que, quand elle finira, quelque partie de notre ouvrage soit fait, on ne doit pas craindre les petites mortifications qui la remplissent. Priez Dieu que celle-cy lui soit agréable et qu'il me fasse la grâce de m'éclairer sur mes autres fautes que j'ay pu oublier aussi bien que celles-là. N. vous dira que mon secret à l'égard de N. et de vous sur mon retour a été causé par la peur que j'ay eue d'allonger sans besoin la peine que votre amitié pour moi vous donnera de mon éloignement. »

VIII.

AU MÊME [1].

« Décidez, je vous prie, ce que je feray aujourd'hui, car pour moy je ne le puis faire. Je crains si je le fais d'être accablée de scrupules quand vous serez parti ; et comme je n'auray personne pour m'en tirer, mon embarras sera

[1] Manque dans le Recueil de M. Périer et dans le manuscrit de M. Paris.

beaucoup plus irrémédiable. Je vous prie aussi de me bien assurer que ma confession suffit, afin que je n'aye pas la tentation de craindre qu'elle ne suffit pas, quand vous ne serez plus icy. Quoi que vous m'ordonniez de faire, je vous demande vos prières pour m'obtenir de Dieu tant de choses qui me manquent pour lui être agréable. »

IX.

AU MÊME [1].

« Outre que j'ay des raisons spirituelles qui s'opposent à me permettre de communier aujourd'huy, j'en ay aussi de corporelles qui font que je vous prie de vouloir bien que je ne le fasse pas. Les spirituelles sont une trop grande indévotion et un trop grand éloignement de souhaiter cette grâce; les corporelles, c'est une faiblesse qui ne me permet pas de demeurer sans prendre quelque chose. J'ay trouvé les deux fautes que j'avois oubliées; elle ne sont pas de la nature que je les croyois; je vous les diray entre cy et le jour de l'an. Priez pour moy. »

X.

AU MÊME [2].

Je suis dans un terrible effroy de la maladie de N[3]., car l'église perdra un de ses plus forts défenseurs; et comme

[1] Manque dans le Recueil de M. Périer et dans le manuscrit de M. Paris.

[2] Manque aussi dans les deux manuscrits.

[3] Probablement M. de Sacy, qui avait été un des confesseurs de madame de Longueville.

Dieu n'a nul besoin de personne, je ne puis avoir une assez ferme confiance qu'il le conservera qu'il seroit nécessaire pour mon repos. J'ay très-peur aussi que votre affection vous fasse malade; car vous êtes homme à vous contraindre et il ne le faudroit pas. On priera beaucoup Dieu ici pour l'âme de votre bonne mère. Souvenez-vous des besoins de la mienne devant Dieu. »

XI.

AU MÊME.

De Port-Royal, le 30 juin.

« Je n'oserois quasi vous dire que je ne communiai pas hier. Il m'arriva un embarras que je ne pus démêler que par cet expédient. Je réparerai cette perte mardi, jour de la Visitation. J'ai dévotion à cette fête : c'est le premier jour que Jésus-Christ a tiré quelqu'un du péché depuis son incarnation. Je finis en vous suppliant de ne m'oublier pas devant Dieu ce jour-là, et de lui demander qu'il efface les miens en me donnant la grâce d'en faire pénitence. »

XII.

AU MÊME.

De Trie, ce 8 octobre.

« Enfin nous voici revenues heureusement, Dieu merci, de N. J'arrivai ici hier après dîner. Ce voyage s'est assez bien passé, Dieu merci, et quoiqu'on laisse un peu du sien dans le commerce avec le monde, je ne laissai pas de

communier hier à Méru. Demandez, s'il vous plaît, à mon bon ange qu'il m'applique davantage à moi-même, afin que je puisse exécuter les ordres que vous me donnez pour mes communions. C'est mon dessein de les faire suivre, selon que vous me le marquez. J'espère en faire une le jour de sainte Thérèse à Rouen; car je crois de partir d'ici le 13 pour arriver le 14, et y séjourner le 15. Il est vrai qu'une personne plus vertueuse que moi aurait à gagner dans ce voyage qui doit être dur à la nature [1]; demandez cette grâce-là à Dieu pour moi, s'il vous plaît. Vous ne sauriez croire comme je suis ravie de me trouver dans ma solitude. »

XIII.

AU MÊME [2].

De Port-Royal, le 23 juillet.

« Je suis fort aise que vous ayez été satisfait du compte que N. vous a rendu de mes affaires. Je vous avoue que mon orgueil me fait faire bien des fautes, par leur état; mais je mérite bien cette humiliation, et il seroit si juste qu'on n'eût aucune estime pour moi, que je devrois ne sentir nulle peine par rapport à moi quand on me fait quelque injustice là-dessus; et pourvu que ce ne soit pas un jugement de Dieu de m'ôter les moyens de racheter mes péchés, je dois me consoler de tous les autres effets que l'état où je suis peut produire.

[1] Elle allait à Rouen pour voir son fils aîné, le comte de Dunois, depuis l'abbé d'Orléans, dont la démence lui causa tant de chagrins. Villefore, t. II, p. 59 et p. 131.

[2] Fort abrégé dans le Recueil de M. Périer.

. Pour répondre à ce que vous me demandez de mes communions, je vous dirai que je n'avois pas communié depuis le jour de la Visitation. Mais je communiai hier. Voici deux jours où je le ferois volontiers, s'ils n'étoient pas si proches de celui d'hier et l'un de l'autre, sainte Anne, et le 2 août, qui est le jour que je regarde comme celui de ma délivrance, quoique imparfaitement, comme je vous l'ai expliqué, mais dans lequel j'ai pourtant fait une confession depuis laquelle Dieu m'a préservée de retomber dans les crimes dont je m'accusai, il y aura 22 ans vendredi. Je vous prie donc de faire le choix entre ces deux jours, et de me mander lequel je préférerai à l'autre pour faire la sainte communion.

Nous faisons des lectures icy, mais non pas si exactement que le caresme, et parce qu'il n'y a pas des instructions pour tous les jours, et que l'heure qu'on prenoit alors pour cela n'est pas commode en ce temps-icy, parce que l'on soupe, et que le grand chaud qu'il fait donne un extrême besoin de prendre l'air un peu avant le souper. Quand il y a des instructions, je les lis toute seule à quelque heure de la journée; j'en fais lire aussi devant ceux qui ont pu s'y trouver, quelqu'un des jours que je n'ay pas entrée dans le couvent à cause du chaud qu'il y fait qui est beaucoup plus grand que dans mon appartement de dehors; ce qui me fait un mal assez considérable, augmentant tellement mes impuissances de m'appliquer que j'aime mieux ne pas entrer que de me mettre hors d'état de faire des choses plus utiles, car lorsque je suis dehors, je ne laisse pas d'assister comme dedans aux heures des offices de l'Église. Priez, s'il vous plaît, pour moi. »

XIV [1].

AU MÊME.

De Trie, ce 22 octobre.

« J'ai communié à Rouen le jour de saint Luc, selon que je l'avois projeté avec vous, et ensuite avec le Père Dubreuil qui m'a accompagnée jusqu'ici. Vous jugerez, par ce que vous contera M. le Nain de l'état de mon fils, de ce que sa vue a pu faire en moi. Je vous avoue que je sentis une grande contradiction et même quelqu'aigreur contre cette sorte de croix. Cette émotion me fut plus sensible que celle que la pitié auroit pu faire, parce que la malignité de mon fils est si visible au milieu de sa folie que je me sentis plus attendrie sur moi que sur lui. Cependant j'essayai de ne me pas abandonner à ce sentiment, et je crois pouvoir espérer que celui de la soumission aux ordres de Dieu fut plus volontaire que l'autre n'avoit été, et que je me convainquis devant lui de mon mérite pour recevoir l'imposition de ce fardeau des mains de sa justice.

Ma sortie de Rouen a été comme mon entrée; le peuple m'accompagna comme il m'avoit reçue, en me donnant de grandes bénédictions, en pleurant et en montrant tout ce qu'une amitié très-sincère peut faire voir. M. le Nain et le Père Dubreuil pleurèrent sans s'en pouvoir empêcher. Enfin, il est certain qu'on n'a rien vu de pareil à leur empressement de me voir, et que la place de devant ma maison, les degrés et les chambres étoient si combles de monde qu'on ne pouvoit ni entrer ni sortir. Un reste d'esprit du monde m'a fait prendre quelque plaisir à cela.

[1] Villefore donne une partie de cette lettre, p. 131.

Je ne vois pas bien ce que je puis faire sur le sujet de mon voyage à l'égard de Mme de Nemours. S'il vous vient quelque pensée, je suis prête à l'exécuter, si je la trouve faisable, selon la connoissance que j'ai d'elle, que je vous exposerai pour faire ensuite ce que vous jugerez à propos. Je suis toujours disposée à lui apprendre les maladies de mon fils, quand il en aura, et de faire à son égard tout ce qui sera capable de l'adoucir et de lui montrer que je n'ai nulle mauvaise disposition pour elle. Priez pour moi. »

XV.

AU MÊME [1].

« Vous ne sçauriez comprendre combien vous m'affligez en m'apprenant la mauvaise disposition des deux personnes [2] à qui j'en souhaiterois tant de bonnes et pour elles et pour cette troisième qui dépend d'elles, et qui pâtira de leur ignorance, pour mieux dire de leur politique. Je ne doute pas que celle qui ne vouloit pas que vous m'apprissiez cette nouvelle, ne soit aussi contristée que moi [3] de voir une chose aussi édifiante pour l'Église que pouvoit être celle-là, échouer par des terreurs paniques dont on pouvoit espérer que celles qui les prennent pouvoient être exemptes. Je suis persuadée que vous ferez tout ce que vous pourrez pour fortifier celui qui est le maître de la chose, et qui ne doit pas sacrifier ses lumières et sa con-

[1] Manque dans le Recueil de M. Périer et dans le manuscrit de M. Paris.

[2] Probablement ses deux frères et sa belle-sœur.

[3] Probablement mademoiselle de Vertus ou mademoiselle du Vigean, sous-prieure.

science aux frayeurs de ces personnes qui prennent une si pitoyable conduite en une occasion où tout favorisoit la bonne qu'on pouvoit tenir. Je vous demande ce que vous me demandez, c'est-à-dire de ne me pas tenir séparée de votre troupeau, quoique j'en sois éloignée extérieurement. J'espère cette charité de vous et que vous demanderez au Saint-Esprit dans cette grande fête, ce que l'Église lui demandera par ces paroles de la prose qu'elle chante à la messe : *Fove quod est frigidum;* car j'en ay plus besoin que jamais; et étant au milieu de tant de personnes embrasées de l'amour de Dieu, je suis plus froide que la glace. »

XVI.

AU MÊME [1].

De Port-Royal.

« Quelque fâchée que je sois de la conduite qu'on tient sur N [2], n'ayez pas peur que j'en dise un seul mot qui la puisse faire savoir à ceux qui ne la savent pas, et qui la désapprouveroient plus que moi, parce qu'ils joignent à la connoissance des règles un amour pour elle qui vient d'une grande charité pour les pécheurs dont je ne suis point du tout remplie. Je n'en feray donc aucun semblant assurément; mais je vous demande des nouvelles de la suite de cette affaire. Si elle ne va pas selon nos désirs et que celui qui en est le maître soit assez facile pour céder aux empressements des personnes que vous savez, il faudroit

[1] Manque dans le Recueil de M. Périer et dans le manuscrit de M. Paris.

[2] Toute cette affaire est obscure et s'obscurcit de plus en plus.

qu'il donnât au moins à son indulgence un autre air que celui que la politique y donnera ; et puisqu'il est certain qu'on a imposé à des pénitents d'autres pénitences que celle d'entrer en religion, il pourroit donner ce tour-là à son absolution, en mettant bien dans la tête de cette personne que si elle étoit demeurée dans le siècle, on l'auroit dû traiter autrement, enfin de l'instruire au moins des bonnes maximes et de lui ôter les petites impressions qu'elle a prises de l'obligation à la pénitence, dont une des principales parties est la séparation de l'Eucharistie pour un temps. S'il n'a pas la force de l'en séparer, il ne peut refuser à sa propre lumière d'avoir la fidélité pour Dieu, de l'instruire, car si elle manque cette occasion, elle ne la retrouvera peut-être jamais. Je suis bien téméraire de vous dire mes pensées sur des choses de cette importance, mais comme je ne le dis qu'à vous, vous en saurez bien user; ainsi je ne hazarde rien. Souvenez-vous de moy devant Notre-Seigneur, et mandez-moy, je vous prie, le temps de mes communions. »

XVII.

AU MÊME [1].

De Chantilly, ce 12 janvier.

« J'ay déjà tenté quelque chose; mais ç'a été avec peu de succès; je ne me rebuterai pas pourtant, quoique je n'espère pas grand'chose par mon entremise. S'il y a quelque chose à faire, il faut que ce soit par le ministère d'un plus digne sujet. Le N. [2] parla hier avec quelque utilité, car je le

[1] Manque dans le Recueil de M. Périer et dans le manuscrit de M. Paris.

[2] *Le P. Desmarets*. Note du manuscrit de Troyes.

mis sur la prophétie de Daniel que je sçay qu'il entend parfaitement, et N. en parut étonné, et lui ordonna même de faire quelques notes là-dessus, et de lui donner ensuite cet ouvrage. Il écouta aussi toute l'histoire du voyage de Rome. Enfin cette journée se passa assez bien. Nous essaierons de ne pas passer plus mal celle-ci, mais priez Dieu qui seul peut opérer la merveille que nous souhaiterions si fort et de laquelle je suis si indigne d'être l'instrument. »

XVIII.

AU MÊME.

« Je vous supplie de croire que j'avois un très-sincère dessein de communier lorsque je vous ai dit que je le ferois; mais dès que j'ai été à l'église, il m'est venu des inquiétudes d'esprit que mon péché ne fût plus grand que vous ne le croyez et que je ne le croyois aussi, qui m'ont un peu renversée et qui m'ont jetée dans une sorte d'inquiétude qui m'ôtoit tout à fait l'attention et la tranquillité. J'ai essayé de surmonter ces peines, mais j'ai vu que je ne le pouvois, et que si je communiois, parce que vous me l'aviez dit, ce seroit plutôt une complaisance humaine qu'une obéissance raisonnable. Si je l'eusse fait dans cette disposition, j'ai vu que mes inquiétudes recommenceroient, même avec plus de sujet; ainsi je me suis déterminée à ne le pas faire, et j'ai cru même ne vous pas désobéir, puisque hier vous m'ordonnâtes de communier, à condition que je n'y eusse pas trop de répugnance. Je crois que tout cela vient de foiblesse plutôt que de délicatesse de conscience. Ainsi cela se peut mettre au rang des choses que la charité vous doit faire supporter en moi; mais je crois aussi que je

dois les mettre au rang de celles dont je me dois corriger. Pour en demander la grâce à Dieu, et pour expier tout ce qui lui peut être désagréable dans tout ce que j'ai fait, je vous demande permission de mettre deux matinées, entre ce jour-ci et le 2 d'août, une ceinture de fer pour expier ces péchés-là et une petite partie de ceux dont Dieu m'a tirée en ce temps-là. »

XIX.

AU MÊME.

De Trie, ce 23 novembre.

« Tout ce que vous me dites sur le chapitre de cette affaire est le plus juste du monde. Les occasions ne nous font pas ce que nous sommes, mais elles nous montrent qui nous sommes; je l'éprouve en celle-ci qui m'a fait voir clairement que j'ai cherché l'estime des hommes par une justice extérieure, que je m'y suis complu, que je me suis voulu distinguer par là des autres personnes qui font profession de piété, que j'ai cherché dans l'approbation des hommes la récompense de ces qualités que je vois bien qui n'étoient que naturelles. La preuve de cela est toute claire : Si je les avois rectifiées en les exerçant par rapport à Dieu, si je l'ose dire, la droiture de mes intentions là-dessus m'auroit suffi, et je n'aurois pas été fâchée du traitement que me font les hommes, ayant eu quelque sujet d'espérer que Dieu me jugeoit autrement qu'eux. Je dois dire du profond de mon cœur : *Justus es, Domine, et justum judicium tuum.* Rien de plus juste que Dieu se serve des hommes pour punir le péché que j'ai fait d'agir plus pour eux que pour lui. Quelque mal que j'aie donc pour cette affaire, il est bien juste, et voilà à quoi elle me servira, quoi qu'il en

prendre le parti contraire, et qu'une conscience soit bien peu droite devant Dieu qui se commet à faire une mauvaise confession dans une si petite occasion. Ainsi, ne pouvant me décider moi-même, je ne communierai pas que je n'aie eu de vos nouvelles. Cette faute-là méritera peut-être bien que vous m'ôtiez les communions que vous m'aviez ordonnées; mais si cela n'étoit pas, il y a dimanche prochain une fête considérable céans, qui est la Dédicace, dans laquelle je pourrois réparer ce que je perdrai demain; mais j'avoue que je souhaite de ne le pas faire, me voyant si dépourvue de l'amour de Dieu, qui me mettroit, si je l'avois, dans des dispositions si opposées à celle qui m'a fait commettre cette faute. Mandez-moi, s'il vous plaît. comme je la dois exprimer dans ma première confession, si ce n'est pas à vous que je la fasse, et priez Dieu qu'il change mon cœur. »

XXI.

AU MÊME.

De Port-Royal, ce 27 avril.

« Je vous rends grâces de ce que vous avez fait ce que vous avez pu pour empêcher les plaintes de N.; mais si les raisons que je lui ai dites et écrites avec le plus d'honnêteté que j'ai pu, ne l'ont pas convaincu, je pense qu'il ne le peut être de rien. Il faut donc s'en tenir en repos et ne se pas soucier de perdre des amis qui veulent que l'on soit les leurs aux dépens de sa conscience. Je doute que vous sachiez le particulier de cette aventure, qui assurément me fut très-pénible. J'espère vous la conter bientôt, car je serai, s'il plaît à Dieu, lundi à Paris. Les personnes

dont vous parle N. me font grande pitié, surtout celle qui a connu Dieu, car il faut une grande extinction de lumière pour pouvoir pousser l'autre à se jeter dans le précipice d'où elle est sortie extérieurement; je dis extérieurement, car si elle-même croit pouvoir retourner à la cour, je ne l'en crois pas sortie devant Dieu. Il est le maître de ces cœurs-là aussi bien que de toutes choses; ainsi il faut s'adresser à lui pour le supplier d'en rompre la dureté par sa grâce. Je me recommande à vos prières et vous demande votre bénédiction. »

XXII.

AU MÊME.

De Port-Royal, ce 28 mars.

« Je vous enverrai mes chevaux pour venir ici samedi, et vous amènerez une personne qui y vient pour songer à sa conscience. Vous serez bien aise de l'entretenir de bonnes choses par les chemins; mais je vous avise de faire tomber le discours sur la nécessité des confessions générales, quand on veut sérieusement rentrer en soi-même pour rectifier celles qu'on a pu faire, qui la plus grande partie ne valent rien, quand on a vécu dans le monde sans changer de vie. C'est que la petite femme en a besoin, mais il faut faire cela sans qu'il paroisse que vous êtes averti. Faites-lui donc peur des confessions et des communions sacriléges, et surtout n'oubliez pas de prier pour moi. »

XXIII.

AU MÊME.

« Je pensai ne pas communier la nuit de Noël, mais enfin

je le fis, et je pensai que je vous avois pour garant, et qu'il vous appartenoit de répondre de moi à Dieu. J'avois l'esprit si dissipé et le corps même si abattu que je n'eus rien à offrir à Dieu, si ce n'est la contradiction de l'un et l'incommodité de l'autre, et qu'il me paroissoit bien juste que ce qui avoit tant servi à l'iniquité servît à la justice, au moins quant à l'extérieur ; car pour l'intérieur, c'est à Dieu à en juger, et j'ai bien peur que son jugement ne me soit pas favorable. »

XXIV.

AU MÊME [1].

« Je n'ay point fait dessein sur les fêtes qui approchent, et j'ay cru que je vous devois laisser le soin et le discernement de ce que j'aurois à faire. Puisque vous voulez que j'approche des sacrements, j'aime mieux que ce soit lundi qu'un autre jour. Voyez donc celui qui vous est le plus commode à me donner pour que je vous entretienne. J'ay fait d'assez grandes fautes depuis Pâques, pour ne m'ingérer pas de moi-même à ce que vous me proposez. Vous en jugerez et je ferai ensuite ce que vous trouverez à propos. »

XXV.

AU MÊME.

« Je m'en vais à N. Je vous demande vos prières et votre bénédiction, afin de faire ce voyage plutôt par esprit de pénitence que par la déférence humaine que j'ai pour les

[1] Donnée par le manuscrit de Troyes. Manque dans le Recueil de M. Périer et dans le manuscrit de M. Paris.

sentiments de mes amis. Je vous dirai demain, s'il plaît à Dieu, comment tout se sera passé. »

XXVI.

AU MÊME.

« Je ferai ce que vous m'ordonnez, et j'essayerai de prendre en esprit de pénitence cette séparation des offices divins, où je suis en effet si peu digne d'assister. Souvenez-vous de moi devant Notre Seigneur. Je ferai ce que vous jugerez à propos pour la sainte communion. »

XXVII.

AU MÊME.

De Méru, ce 9 octobre.

« Il faut avouer que la perte de N [1]. m'a touchée au dernier point, et qu'outre une liaison de vingt-cinq ans que j'avois avec lui, je le regardois comme un des plus solides appuis de l'Église. Il pouvoit suppléer tout seul à mille autres, et je ne sais si les autres peuvent suppléer à ce que celui-là pouvoit faire. Les tentations vont apparemment augmenter, et les personnes qui peuvent nous soutenir nous sont ôtées. L'Église ne périra pas, elle est appuyée sur les promesses de Jésus-Christ, mais les particuliers ne les ont pas reçues. On ne sait si l'on est de ces plantes qui ne

[1] Villefore donne une partie de cette lettre. N. est l'archevêque de Sens, M. de Gondrin, qui prit tant de part, avec madame de Longueville, à la paix de Clément IX.

peuvent être arrachées parce qu'elles ont été plantées de la main du Père céleste; ainsi on craint la tentation, puisque ce sera elle qui discernera les enfants de Dieu d'avec ceux qui n'en ont que l'apparence. Nous méritons peut-être d'avoir des pasteurs qui nous trompent; ainsi on ne peut trop pleurer ceux qui ne nous avoient pas trompés. Un de ce dernier nombre a été encore bien malade depuis que je suis ici. Nous avons eu une grande frayeur de le perdre; mais il est mieux, et Dieu n'a pas voulu nous donner cette seconde affliction. J'ai fait très-méchant usage de la première, et peu s'en est fallu que mes pieds n'aient chancelé. Je crois que vous savez que l'histoire de N. et de son mari fait bien du bruit dans le monde, et qu'on dit déjà que je la dois faire venir à Trie. On ne doit pas manquer de charité à ces dames-là, mais assurément il faut aller fort bride en main avec elles; car leur légèreté fait qu'on ne leur sert de rien, et leur même légèreté nous peut beaucoup nuire quand nous nous mêlons de leurs affaires. Ne m'oubliez pas devant Dieu. »

XXVIII [1].

AU MÊME.

De Trie, ce 3 septembre.

« J'essayerai de me calmer sur les choses dont vous me parlez dans votre dernière lettre; mais je ne réponds pas d'en venir à bout, parce que ces sortes de peines sont d'ordinaire plus fortes que moi quand elles viennent à se présenter. Il est bien juste que les pécheurs n'aient pas de repos en ce monde, puisqu'ils ont mérité d'en être privés du-

[1] Villefore donne ce billet, p. 71.

rant toute l'éternité. Plus ils peuvent espérer que Dieu ne veut pas leur en donner une malheureuse, plus il est juste que leur temps au moins ne soit pas tranquille, et afin que Dieu oublie leurs crimes il est raisonnable qu'ils ne les oublient pas eux-mêmes. Rien n'est plus beau que la relation de la visite de M. de Rheims dans son diocèse. Je vous demande vos prières et votre souvenir devant Dieu. »

XXIX.

AU MÊME.

Trie, ce 28 octobre.

« Je trouve la proposition de M. le Nain [1] la meilleure; car je ne tiens pas N. en état de bien recevoir des honnêtetés directes de ma part, et quoique l'opinion que j'en ai les rendît plus utiles pour moi, je crois que ne l'étant pas pour elle [2], il vaut mieux aimer son bien que le mien, et assurer N. que je lui en ferai toujours directement toutes les fois que je croirai ne l'irriter pas davantage. En effet, je suis, par la grâce de Dieu, dans cette disposition, et si sincèrement, qu'après vous avoir dit mon sentiment je me soumets pourtant à celui que M. le Nain et vous formerez, et vous donne plein pouvoir à l'un et à l'autre. »

[1] M. Le Nain, dont il a été plusieurs fois question dans ces lettres, était le chef du conseil de Mme de Longueville.

[2] Il est vraisemblable qu'il est ici question de madame de Nemours. Voyez la lettre XXXI.

XXX.

De Port-Royal, ce 12 novembre [1].

« Vous avez raison de me dire que ma sœur Elisabeth [2] me peut faire faire bien des réflexions ; mais il est vrai que comme ma ferveur diminue, ma santé la suit aussi ; car je deviens d'une si terrible délicatesse que je ne suis plus capable de rien. Je pensai m'évanouir deux fois le lendemain de ma saignée. Enfin, si Dieu ne me donne un cœur qui répare la foiblesse de mon corps et la stérilité de mon esprit, je dois beaucoup craindre de n'avoir rien à lui offrir, et qu'il me trouve bien vuide lorsque je paroîtrai devant lui. Souvenez-vous de moi devant Notre-Seigneur, et mandez-moi, je vous prie, le temps de mes communions. Il y en a déjà tant que vous connoissez les replis de mon âme de près, que je suis bien aise de ne m'avancer pas vers Dieu de cette manière sans votre participation. »

XXXI.

AU MÊME.

Ce jeudi.

« Votre lettre à M. de St-Eustache est très-propre à faire un bon effet ; mais j'avoue que j'en attends peu de succès.

[1] Villefore donne une partie de ce billet, p. 70.

[2] Quelle est cette sœur Élisabeth ? Est-ce une sœur du couvent des Carmélites ou une religieuse de Port-Royal ? Il y avait à Port-Royal plusieurs religieuses de ce nom, par exemple la sœur Élisabeth de Sainte-Agnès Leferon, *Supplément au Nécrologe*, p. 587, et encore la sœur Élisabeth de Saint-Luc, mademoiselle Mydorge.

Je serai toujours prête à dégager les paroles que vous donnerez pour moi, quand vous jugerez qu'il en sera temps, et de faire, vers madame de Nemours, tout ce que la charité et la proximité m'engage de faire vers elle. »

XXXII.

De Port-Royal, ce 27 juin.

« Je ne crois pas que N. soit disposée à écouter N. Il n'y a que N. qui puisse changer son procédé à mon égard, car pour son cœur c'est à Dieu seul à faire cet ouvrage. Pour moi, j'espère qu'avec sa grâce je ne changerai pas de dispositions sur ce chapitre, et que je serai toujours prête, soit à lui faire des avances, si on juge à propos que je lui en fasse, soit à recevoir celles qu'elle me voudra faire, ce que je ne crois pas qui arrive. Si mes prières étoient bonnes vous vous en sentiriez assurément. Je vous demande la continuation des vôtres. »

XXXIII.

De Port-Royal, ce 11 juin.

« J'essayerai à profiter de ce que vous me dites; mais, en vérité, je suis pis que jamais, et pour moy je commence à penser que je ne suis pas où Dieu me veut, et qu'il demande quelqu'autre chose de moy que ce que je fais. Priez-le qu'il me le fasse connoître. »

XXXIV.

AU MÊME.

De Port-Royal, ce 1er juillet.

« Je n'ai pu encore demander à notre Mère les trois obéis-

sances que vous m'avez ordonné de lui demander, et j'ai pensé même, devant de le faire, à vous représenter que ces sortes de choses passent, dans les couvents, pour des actions de grande vertu, qu'on se fait estimer par là à peu de frais, et qu'ainsi je ne sais si vous n'aimeriez pas autant me marquer vous-même trois choses, que je ferois par obéissance tout de même, et qui ne m'attireroient pas une estime que je ne mériterois point. C'est donc à vous à examiner cela et puis à ordonner. »

XXXV [1].

« Je n'ai jamais été moins appliquée que le dernier jour que j'ai communié et si disposée à m'ennuyer de tout ce que je fais, et cela m'avoit même résolue à vous demander si je communierois encore jeudi prochain. J'attendrai votre réponse et je ferai ce que je pourrai pour ne me point laisser aller à la pente qui me fait juger mal de mon état. J'ai essayé de le porter devant Dieu comme une punition assez proportionnée au mal que j'ai fait de me détourner de lui par la recherche de la joie et du divertissement, me semblant bien juste qu'on s'ennuie en revenant à lui, quand on s'est diverti en s'en séparant. Comme il fait la joie des saints qui sont dans le ciel et de ceux qui sont sur la terre, il n'est pas étrange qu'une pécheresse comme moi ne la trouve pas en lui. Je trouve tout cela si juste que je n'ai rien à y répondre, et pourvu que l'éloignement de mon esprit ne vienne pas de celui de mon cœur, je vous assure que j'en serai contente ; mais je crains bien que ce dernier ne soit pas converti, et que le reste n'en soit une suite.

[1] Villefore donne ce billet, p. 72, avec quelques phrases empruntées à d'autres lettres.

Priez Dieu pour moi, et croyez que je ne vous oublie pas devant lui. »

La duchesse de Longueville mourut aux Carmélites âgée de cinquante-neuf ans, le 15 avril 1679. Dans ses derniers moments, lorsqu'on lui annonça qu'elle ne devait plus se relever, elle qui avait toujours eu une si grande crainte de la mort et des jugements de Dieu, éprouva tout à coup un heureux changement : la confiance rentra dans son cœur et elle mourut avec toute sa raison et avec une sainte allégresse [1].

Ayant passé la fin de sa vie entre les Carmélites et Port-Royal, elle avait voulu qu'on l'enterrât dans celle de ces deux maisons où elle mourrait, et qu'on donnât son cœur à l'autre. Elle fut donc inhumée aux Carmélites où elle était morte, et son cœur fut déposé à Port-Royal. M. Marcel obtint de la famille le don de ses entrailles pour l'église de Saint-Jacques du Haut-Pas. A l'exhumation des corps de Port-Royal, le cœur de Mme de Longueville fut transporté et réinhumé à Saint-Jacques avec celui de son fils le duc de Longueville, mort avant elle et tué dans la campagne de Hollande. On les plaça à droite vis-à-vis l'œuvre, dans la chapelle du Bon-Pasteur, où les entrailles de Mme de Longueville avait été enterrées. Son oraison funèbre fut prononcée par l'évêque d'Autun, Roquette. Le texte était : *fallax pulchritudo, mulier timens Deum ipsa laudabitur*. La Rochefoucauld assista à cette cérémonie, et il mourut l'année suivante, le 13 mars 1680.

On trouve dans notre manuscrit les deux discours qui

[1] Villefore, p. 169 ; et *Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, première partie, *Hist. des religieuses*, t. III, p. 90.

furent prononcés, l'un en remettant le corps de Mme de Longueville à M. l'évêque d'Autun aux Carmélites pour y être enterré, l'autre en remettant son cœur à son aumônier pour le porter à Port-Royal des Champs. Nous donnerons ici ces deux discours qui n'ont jamais été publiés.

I.

MONSEIGNEUR,

« Nous vous apportons le corps de très-haute et très-puissante princesse, madame Anne-Geneviève de Bourbon, princesse du sang, duchesse douairière de Longueville. Nous venons vous demander pour elle, dans ce lieu si saint et si vénérable, la sépulture ecclésiastique. Il est de l'usage de l'Église et de la piété même de vous rendre témoignage de sa foi; mais que pouvons-nous vous en dire, à vous, Monseigneur, qui la connoissez très-parfaitement? Il suffit de vous avoir nommé son nom auguste, et après il faudroit demeurer dans un respectueux silence qui en diroit assez et qui conviendroit même mieux à la douleur que nous avons de l'avoir perdue. Mais si nous prenons la résolution de nous taire, écoutons tout ce qui parle en faveur de cette incomparable princesse et qui publie hautement ses rares vertus et son mérite extraordinaire. Les pierres des temples qu'elle a bâtis en l'honneur du Dieu vivant, parlent; les peuples de cette ville principale et ceux des provinces à qui elle a donné de si grands exemples, parlent; les pauvres qu'elle a nourris, visités, consolés, parlent aussi; ce monastère où elle a passé tant de temps dans la pratique des exercices les plus saints et les plus réguliers, parle; l'Église dont les intérêts lui ont été si chers, parle pour elle; enfin sa mort précieuse que vous avez vue, Monsei-

gneur, aussi bien que sa vie et qui en a été la couronne et la perfection, parlent si bien. C'est sur ces témoignages avantageux que tout le monde est prévenu pour madame de Longueville d'une estime et d'une vénération toute particulière, et que nous vous demandons pour cette grande, pieuse et sainte princesse les honneurs de la sépulture et les prières ecclésiastiques. »

II.

« Recevez, s'il vous plaît, Monsieur, le cœur de très-haute et très-puissante princesse, madame Geneviève de Bourbon, princesse du sang, duchesse douairière de Longueville, que nous vous remettons entre les mains. On nous avoit fait l'honneur de nous le confier comme un dépôt très-précieux, et j'avoue que nous aurions peine à nous en défaire si nous n'étions riches d'un autre qui va faire en cette église une sépulture honorable qui sera, pour cette grande princesse, la seule sépulture publique exposée à la vue des peuples. Ce sont ses entrailles, entrailles vraiment de charité, qui servent de fondement à cette église qu'elle a bâtie, et qui seront un monument à tous les siècles de la bonté qu'elle a eue pour cette paroisse abandonnée, et de son zèle pour le salut des peuples et pour la gloire de Dieu. Rendez compte, Monsieur, des sentiments de ce grand cœur au lieu saint où il a ordonné qu'il fût mis et où vous le portez. Dieu l'avoit donné à madame de Longueville tel qu'il le falloit à une personne de son rang et de son mérite, tel qu'il l'avoit promis par son prophète et qu'il l'a donné à ses saints ; un cœur tout de chair, comme parle l'Écriture, où sa loi étoit écrite, comme sur des tables vivantes, et qui l'aimoit sincèrement, un cœur droit qui se portoit à Dieu seul, et qui ne lui faisoit prendre que ses

règles saintes pour sa conduite; un cœur pur et simple qui ne cherchoit aucune autre chose; un cœur ferme et inflexible que rien ne pouvoit ébranler ni détourner des résolution que la piété, la justice et la raison lui avoient fait prendre; un cœur tendre et compatissant qui étoit touché des misères et des peines d'autrui, et qui les lui faisoit secourir autant qu'il lui étoit possible; un cœur docile qui qui lui faisoit recevoir avec joie et avec douceur la parole de la vérité, et qui la soumettoit aux grâces de Dieu et à ses épreuves avec une égale reconnoissance et avec une humilité profonde. Cette illustre princesse a voulu que ce cœur reposât dans une secrète solitude, et au milieu des chastes épouses de J. C.; et il est vrai de dire, selon la parole de l'Évangile, que là étoit tout son trésor, comme il est aussi très-véritable que par l'assemblage des sentiments les plus vifs de la religion et de la foi avec les vertus les plus solides et les plus éclatantes, elle avoit fait de ce même cœur un bon trésor dont elle tiroit toutes sortes de biens.

Allez, Monsieur, dites les choses que vous savez comme nous, que personne n'ignore, qui font toute notre consolation, et toute la gloire d'une des plus grandes et des plus vertueuses princesses du monde. »

Nous terminerons par un portrait de Mme de Longueville, mais de Mme de Longueville convertie, que donne notre manuscrit (p. 301) sans en indiquer l'auteur. Il est étonnant que Villefore n'ait pas connu ou du moins n'ait pas publié cette pièce [1]. Nous ne savons quel en est l'auteur; mais à cette délicatesse d'observation, à cette sobre élégance, surtout à cet éloge de M. de Tréville, nous croyons reconnoître la main de Nicole.

[1] Elle est aussi dans le manuscrit de M. Paris.

CARACTÈRE DE MADAME DE LONGUEVILLE.

« C'étoit une chose à étudier que la manière dont madame de Longueville conversoit avec le monde.

On y pouvoit remarquer ces qualités également estimables selon Dieu et selon le monde : elle ne médisoit jamais de personne, et elle témoignoit toujours quelque peine quand on parloit librement des défauts des autres, quoique avec vérité.

Elle ne disoit jamais rien à son avantage, cela étoit sans exception ; elle prenoit autant qu'elle pouvoit sans affectation toutes les occasions qu'elle trouvoit de s'humilier.

Elle disoit si bien tout ce qu'elle disoit, qu'il auroit été difficile de le mieux dire, quelqu'étude que l'on y apportât.

Il y avoit plus de choses vives et rares dans ce que disoit M. de Tréville [1] ; mais il y avoit plus de délicatesse, et antant d'esprit et de bon sens, dans la manière dont madame de Longueville s'exprimoit.

Elle parloit sérieusement, modestement, charitablement et sans passion. On ne remarquoit jamais dans ses discours de mauvais raisonnements. Elle écoutoit beaucoup, n'interrompoit jamais, et ne témoignoit point d'empressement de parler.

L'air qui lui revenoit le moins étoit l'air décisif et scientifique, et je sais des personnes, très-estimables d'ailleurs, qu'elle n'a jamais goûtées, parce qu'elles avoient quelque chose de cet air.

[1] Sur le comte de Tréville ou Troisville, voyez l'article Moréry et les sources auxquelles il renvoie. A ces sources ajoutez madame de Sévigné, 1er vol. (édit. Montmerqué), p. 287 ; II, 274 ; VIII ; 160, 193 ; IX, 42 ; X, 81, 110.

C'étoit au contraire faire sa cour auprès d'elle, que de parler de tout le monde avec équité et sans passion, et d'estimer en eux tout ce qu'ils pouvoient avoir de bon.

Enfin, tout son extérieur, sa voix, son visage, ses gestes, étoient une musique parfaite, et son esprit et son corps la servoient si bien pour exprimer tout ce qu'elle vouloit faire entendre, que c'étoit la plus parfaite actrice du monde.

Cependant, quoique je sois persuadé qu'elle étoit un excellent modèle d'une conversation sage, chrétienne et agréable, je ne laisse pas de croire que l'état d'une personne qui n'auroit rien de tout cela, et qui seroit sans esprit et sans agrément, mais qui sauroit bien se passer de la conversation du monde, et se tenir en silence devant Dieu en s'occupant de quelque petit travail, est beaucoup plus heureux et plus souhaitable que celui-là, parce qu'il est moins exposé à la vanité, et moins tenté par le spectacle des jugements favorables qu'on attire par ces belles qualités. »

KANT

DANS LES DERNIÈRES ANNÉES DE SA VIE.

Kant, l'auteur du grand mouvement philosophique de l'Allemagne contemporaine, a eu tant de biographes, même de son vivant, qu'on ferait une collection nombreuse des ouvrages consacrés à sa mémoire. Il y en a de toutes les sortes. Les uns sont des biographies complètes, d'une étendue considérable; les autres ne renferment que des portions souvent assez courtes de sa vie : ceux-ci s'attachent plus particulièrement au philosophe, ceux-là entreprennent de peindre l'homme. Quiconque l'avait approché s'est empressé de mettre le public dans la confidence de ses relations avec lui. Tout ce qui rappelait par quelque endroit le père de l'Allemagne nouvelle a été curieusement recherché et avidement accueilli.

Parmi cette multitude d'écrits, il en est deux que le mérite d'une fidélité scrupuleuse a tirés d'abord de la foule et soutenus dans l'estime publique, quoiqu'ils embrassent seulement quelques années de la vie de Kant, et même les dernières années, celles où, parvenu au terme de sa longue carrière et touchant à quatre-vingts ans, l'auteur

de la *Critique de la raison spéculative et de la raison pratique* n'était guère plus qu'une ombre de lui-même. Mais les lueurs qui brillaient encore par intervalle dans les ténèbres et les misères de la vieillesse, sont autant de révélations précieuses sur cette grande et forte nature mise à nu par l'âge et réduite à son propre fond. Nous nous proposons de les recueillir. Nous avons pensé qu'avec le goût du temps pour les détails historiques et pour les tableaux de chevalet en tout genre, le lecteur français voudrait bien nous suivre un moment à Kœnigsberg dans l'intérieur d'un grand homme qui finit, dans son cabinet d'étude, à sa table et à son lit de mort. A défaut de grandeur et d'un vif intérêt, nous promettons du moins une vérité parfaite. Les deux écrits sur lesquels nous nous appuierons ont une autorité incontestée. Ils ont été imprimés l'année même de la mort de Kant, et à Kœnigsberg, où la plus légère infidélité, le plus léger charlatanisme eût été à l'instant reconnu et démasqué. Leurs auteurs sont deux hommes honnêtes et consciencieux qui ont vécu dans l'intimité de Kant pendant les dernières années de sa vie, et qui déclarent ne rapporter que ce qu'ils ont vu et entendu eux-mêmes.

L'un est M. Hasse, collègue de Kant à l'Université de Kœnigsberg, où il professait avec distinction les langues orientales. Il est connu par plusieurs ouvrages estimés, surtout par une grammaire comparée des langues sémitiques, où il a fait preuve d'une sagacité rare qui plus d'une fois dégénère en subtilité et le conduit à des chimères dans la route de l'étymologie. On en voit même quelques traces dans son écrit sur Kant. Cet écrit est intitulé : *Letzte Aüsserungen Kant's, von einem seiner Tischgenossen*, c'est-à-dire *Derniers propos de Kant, par un de ses commensaux, Joh. Gottf. Hasse, Kœnigsberg,* 1804.

L'autre ouvrage a pour titre : *Immanuel Kant in seinen letzten Lebensjahren, ein Beytrag zur Kenntniss seines Character und haüsslichen Lebens, aus dem taglichem Vmgange mit ihm..... Immanuel Kant dans les dernières années de sa vie, mémoire pour servir à la connaissance de son caractère et de sa vie domestique, d'après un commerce de tous les jours avec lui, par M. Wasianski, diacre à l'église de Teagheim, à Kœnigsberg. Kœnigsberg*, 1804. Personne ne pouvait mieux que M. Wasianski nous faire connaître l'intérieur de Kant; car c'était le plus intime de ses amis, celui qu'il avait choisi sur la fin de sa vie pour gouverner sa maison et toutes ses affaires, et qu'il institua son exécuteur testamentaire. Les ouvrages de MM. Hasse et Wasianski sont deux journaux qui partout s'accordent, quelquefois se répètent, et se servent l'un à l'autre de commentaire et de développement. Celui de M. Wasianski est le plus étendu et le plus important. M. Hasse, quoiqu'il fût le collègue de Kant depuis 1786, ne se lia intimement avec lui et ne devint un de ses commensaux habituels que dans les trois dernières années de la vie de Kant. Son journal ne contient donc que les souvenirs de ces trois années, à peu près de 1801 à 1804; et Kant, né le 22 avril 1724, ne se montre dans M. Hasse qu'à l'âge de 76 à 77 ans. Mais M. Wasianski avait été auditeur zélé de Kant en 1773 et 1774, et même son copiste, *amanuensis*. Après avoir cessé de le voir pendant une quinzaine d'années, depuis sa sortie de l'Université, il avait renoué avec lui en 1790 des relations qui devinrent de plus en plus intimes et qui n'ont fini qu'à la mort de Kant. Le récit de M. Wasianski remonte donc plus haut que celui de M. Hasse. Nous nous servirons de tous les deux; et des traits que nous emprunterons à l'un et à l'autre, sans nous permettre d'en altérer un seul et d'ajouter rien du

table, même avec ses plus intimes amis, trop en négligé et en robe de chambre : Il ne faut pas faire le paresseux, disait-il. Le dîner durait d'une heure à trois, et quelquefois davantage. Après dîner, Kant s'était fait une règle de santé de faire du mouvement. Il faisait donc chaque jour une petite promenade ; et il la faisait toujours seul. Il avait pour cela deux raisons : d'abord il désirait penser à son aise et se délasser du commerce des hommes et de la conversation dans la libre et paisible contemplation de la nature ; ensuite il voulait respirer seulement par le nez et sans ouvrir la bouche, pour que l'air eût le temps de s'adoucir avant d'arriver à ses poumons. C'était un conseil d'hygiène qu'il donnait à tous ses amis : il prétendait par là éviter l'enrouement, la toux, le rhume ; et peut-être n'avait-il pas tort, car il avait très-rarement ces incommodités. La promenade durait à peu près une heure. Il n'y manquait ni été ni hiver, à la pluie et dans la boue, pendant la neige et sur la glace. Dans ce dernier cas, il se faisait accompagner de son domestique, et marchait avec toutes sortes de précautions, dont il a parlé lui-même dans l'écrit adressé à son ami le célèbre médecin Hufeland. A son retour, il lisait les journaux savants et les feuilles politiques. Il était si curieux de ces dernières, que souvent pour les lire il interrompait son travail du matin, et se jetait avidement dessus. A six heures, il se mettait au travail du soir. C'était alors qu'il réfléchissait aux lectures importantes qu'il avait faites, ou à ses leçons du lendemain ou à ses écrits. Hiver ou été, il s'asseyait toujours auprès du poêle, place d'où il pouvait voir à travers les fenêtres la tour du vieux château. Ses yeux s'y reposaient avec plaisir ; et quand, dans les derniers temps de sa vie, les peupliers d'un jardin voisin lui otèrent cette perspective, cela troubla les méditations du bon vieillard. Le proprié-

taire du jardin consentit, pour faire plaisir à Kant, à couper le haut de ses peupliers, de sorte que le philosophe put revoir sa vieille tour, et reprendre en paix le cours de ses réflexions. Il écrivait sur de petits papiers les idées les plus remarquables qui lui venaient. Il terminait sa soirée par des lectures, et, sans jamais souper, se couchait vers dix heures. Un quart d'heure avant de se mettre au lit, il cessait toute occupation, et secouait toute idée qui aurait pu empêcher ou troubler son sommeil, car la moindre insomnie lui était extrêmement pénible. Dans les plus grands froids, il couchait dans une chambre sans feu, et ce ne fut que vers les derniers temps de sa vie que ses amis obtinrent de lui à grand'peine qu'il laissât échauffer sa chambre. Les fenêtres en étaient toujours fermées été ou hiver, et il ne voulait pas que la lumière y pénétrât jamais. Il se déshabillait seul, avec méthode, de manière à pouvoir se rhabiller le lendemain sans embarras. Il avait acquis une habileté particulière pour se bien couvrir dans son lit. Il s'y glissait légèrement, tirait sous lui un coin de sa couverture d'une épaule à l'autre, en faisait autant avec l'autre coin qu'il ramenait jusque sur sa poitrine, et, ainsi enveloppé et emballé comme un cocon de soie, il attendait le sommeil. Quand je suis ainsi dans mon lit, disait-il à ses amis, je me demande à moi-même : Y a-t-il un homme qui se porte mieux que moi? Il s'endormait sur-le-champ : aucune passion n'empêchait, aucun souci n'interrompait son sommeil. Chacun de ses jours ressemblait à l'autre, et sa vie s'écoulait tranquille et sereine dans un ordre inviolable et dans une uniformité sans ennui. C'était à cet ordre et à ce régime qu'il attribuait son grand âge et sa bonne santé, qui n'était pas seulement l'absence de toute douleur, mais le sentiment positif du plus grand bien-être. Il la regardait comme son ouvrage, et il en jouissait

n'aurait connu de lui que ses écrits, eût eu bien de la peine à deviner, en l'entendant parler, que ce fût là le plus grand métaphysicien du siècle. Quand la conversation se tournait sur des sujets relatifs à la physiologie, à l'anatomie, ou sur les mœurs de certains peuples, on y disait souvent des choses qui ailleurs eussent pu devenir et passer pour lestes, mais qui là étaient graves par le ton dont elles étaient dites et l'esprit général de la conversation. Kant s'appliquait à lui et à ses amis la maxime : *Sunt castis omnia casta.* Dans le choix de ses commensaux, outre le précepte relatif au nombre, il en suivait deux autres encore. Premièrement, il les choisissait de différents états, fonctionnaires publics, professeurs, médecins, ecclésiastiques, négociants instruits, étudiants studieux, afin de varier la conversation ; secondement, il voulait que ses commensaux fussent plus jeunes et même beaucoup plus jeunes que lui, pour que la société fût plus animée, et aussi pour s'épargner le chagrin de se voir enlever par la mort ceux avec lesquels il passait sa vie. Quand l'un d'eux était malade, il en était très-affecté, au point qu'on eût pu croire qu'il aurait de la peine à supporter sa mort. Il envoyait à tous moments savoir de ses nouvelles ; il attendait avec anxieté la crise de la maladie, et ses travaux mêmes en étaient troublés. Le malade avait-il fermé les yeux, Kant se montrait résigné, tranquille, et on eût pu dire presque indifférent. C'est qu'il regardait la vie, et particulièrement la maladie, comme une chose mobile et perpétuellement changeante, qui veut qu'on s'en inquiète, tandis que la mort est un état fixe et immuable dont il n'y a plus de nouvelles à demander. Alors il reprenait ses travaux sans aucun trouble, sa sollicitude n'ayant plus de but. Malgré ses scrupules à observer ce second précepte dans le choix de ses commensaux, il en perdit

plusieurs par la mort, et son stoïcisme eut surtout à souffrir de la perte de M. l'inspecteur Ehrenboth, jeune homme d'un esprit supérieur et d'une instruction très-étendue.

C'était principalement la politique qui faisait les frais de la conversation. On y traitait à fond des nouvelles du jour que rapportaient les gazettes. Kant n'avait foi à aucun événement dont on ne donnait ni la date ni le lieu : cet événement fût-il d'ailleurs le plus vraisemblable, il ne voulait pas même qu'on s'en occupât. Son coup d'œil politique était si étendu et si perçant, et pénétrait si avant dans le fond des affaires, que souvent on croyait entendre un diplomate versé dans les secrets des cabinets. Pendant les guerres de la révolution française, il avança, surtout par rapport aux opérations militaires, des conjectures et des paradoxes qui se vérifièrent ponctuellement, comme s'était vérifiée sa grande conjecture astronomique [1], qu'entre Mars et Jupiter il n'y avait point de lacune dans le système planétaire, conjecture qu'avaient pleinement justifiée, de son vivant, la découverte de la Cérès par Piazzi à Palerme, et celle de la Pallas par Olbers à Brême. Une de ses opinions singulières était que Bonaparte n'avait pas le dessein d'aller en Égypte ; et il admirait extrêmement l'art avec lequel il masquait, par ce feint projet, son dessein veritable d'aller en Portugal. Le Portugal ne lui paraissait plus qu'une province anglaise, dont la conquête pouvait porter un coup mortel à l'Angleterre, en empêchant l'importation des produits des manufactures anglaises en Portugal et l'exportation du vin de Porto, cette boisson favorite des Anglais. Accoutumé aux démonstrations *a priori*, il persista à combattre l'expédition en Égypte, alors même que

[1] Dans son *Histoire naturelle du monde et théorie du ciel, d'après les principes de Newton*, 1755. Herschel lui rend justice, et exprime plus d'une fois son admiration pour lui.

les journaux l'annonçaient déjà comme heureusement terminée, et il prétendait que cette entreprise était tout à fait impolitique, et que les Français ne pourraient tenir en Égypte. Les événements firent voir qu'il ne s'était pas trompé sur l'issue de cette expédition [1]. Tous les grands événements du jour étaient ainsi débattus en tous sens à sa table, au grand profit et agrément de ses convives.

Sans doute la politique était ce qui l'intéressait le plus; mais il suivait aussi avec un vif intérêt tous les progrès des connaissances humaines, et les découvertes récentes en tout genre, surtout dans la géographie et dans l'histoire. Il parlait si fréquemment des voyages de Hornemann et de Humboldt, que son domestique pouvait venir à son secours lorsqu'un nom lui échappait. Les découvertes de Piazzi, d'Olbers et d'Herschel faisaient sur lui la plus grande impression; il en parlait souvent, mais sans rappeler qu'il les avait prédites longtemps à l'avance. La cranologie de Gall le frappa beaucoup. Sans faire usage des médecins pour lui-même, il recherchait leur société, à cause de leurs connaissances accessoires, et se plaisait à causer avec eux d'histoire naturelle, de météréologie, de la chimie, qu'il aimait beaucoup et dont il présageait des merveilles, et, sur la fin de sa vie, du galvanisme, qui malheureusement le trouva trop avancé en âge pour qu'il ait

[1] C'est un autre philosophe allemand, Leibnitz, qui conseilla le premier à la France, à Louis XIV, cette expédition dont l'utilité est évidente; mais il n'est pas moins évident qu'une pareille expédition exige un vaste déploiement de forces de terre et de mer, soutenu avec une constance inébranlable, et sinon le concours, du moins le consentement de l'Angleterre, toutes choses que l'on pouvait bien demander à Louis XIV, mais dont le directoire était incapable. Ainsi les deux philosophes avaient raison chacun à son point de vue. Voyez plus haut, *Travaux de M. Fourier sur l'Égypte*, p. 84.

pu s'en bien rendre compte, malgré tous ses efforts. Il ne cessa de lire jusqu'au dernier moment les ouvrages qui paraissaient sur cette matière. Un entre autres a été trouvé sur son bureau, avec des marques au crayon sur les marges. Il invitait à sa table tous les jeunes médecins qui revenaient de voyages scientifiques : par exemple, MM. Motherby, Reusch, Oelsner, Lobmeyer et autres, et il leur faisait raconter ce qu'ils avaient vu ou appris de nouveau. Le système de Brown lui paraissait la découverte capitale de la médecine de l'époque, et il l'étudia avec le plus grand soin aussitôt que Weichardt l'eut fait connaître en Allemagne. Il le regardait comme un progrès de la plus haute importance, non-seulement pour la médecine, mais pour l'humanité, et comme un produit naturel de la marche de l'esprit humain, qui, après beaucoup de détours, finit toujours par revenir à ce qu'il y a de plus simple. Il s'en promettait le plus grand bien, et aussi sous le rapport de l'économie, la pauvreté empêchant plus d'un malade de se procurer les remèdes chers et compliqués. Il souhaitait ardemment que ce système s'accréditât et se répandît. Il n'en fut pas ainsi de la découverte du docteur Jenner ; il ne reconnut pas d'abord, ni même plus tard, l'utilité de la vaccine. Il trouvait qu'il n'était pas sans danger pour la nature humaine de se familiariser ainsi avec la nature animale, et qu'il était à craindre que le mélange des miasmes animaux avec le sang, ou du moins avec la lymphe, n'introduisît dans l'organisation humaine le germe des maladies animales. Il doutait même, faute d'expériences assez nombreuses et bien constatées, que ce fût un préservatif réel contre la petite vérole. Les essais de Beddoes sur l'air vital, ainsi que la méthode de Reich pour enlever la fièvre, excitèrent vivement son attention. Il attachait une extrême importance en médecine à la constitution atmosphérique,

et au rôle qu'y joue l'électricité. Il rapportait à cette cause, et à son influence cachée, une foule de phénomènes pathologiques, inexplicables d'ailleurs. Alors même qu'il avait tort, ses amis trouvaient encore un puissant intérêt dans ces discussions approfondies, qu'il semait de mille traits ingénieux, et qu'animait un amour sincère de l'humanité et de la science.

Les recherches de l'érudition, de la philologie et de la linguistique l'intéressaient aussi par leur rapport à l'histoire et à la philosophie; et M. Hasse nous dit qu'il avait même du goût pour les étymologies. Mais il ne faut pas oublier que M. Hasse était lui-même un étymologiste déterminé; et Kant ayant le soin, au rapport de ses deux biographes, de mettre ses convives sur les matières qui leur étaient le plus familières et le plus agréables, il est possible que M. Hasse ait pris pour un goût particulier de Kant ce qui n'était de sa part qu'une politesse. Il était d'ailleurs fort naturel que celui qui mettait tant de soin à la détermination précise des idées n'en mît pas moins à celle des mots qui les expriment; et partout nous le voyons dans ses ouvrages, voulant exprimer à tout prix les nuances différentes des idées par des expressions exactement correspondantes, sortir de la langue populaire encore peu développée et dont il ne connaissait pas toutes les ressources, franchir la langue latine, la moins philosophique des langues et la plus dépourvue de nuances, et remonter jusqu'à la langue grecque, si riche, si souple, si expressive. De là les mots d'*antinomie*, d'*autonomie*, d'*éteronomie*, et toute cette terminologie dont il bravait la bizarrerie par besoin de précision et par scrupule d'exactitude [1]. Souvent, dit M. Hasse, il s'informait de la manière

[1] Voyez nos leçons sur Kant, et particulièrement sur la *Critique de la raison spéculative*, 1re série, t. v.

dont certaines idées étaient exprimées dans des langues qu'il ne connaissait pas, et il donnait la plus grande attention aux mots étrangers qu'il rencontrait dans ses lectures de voyages. M. Hasse entre à ce sujet dans une foule de détails que nous supprimons dans la crainte que le lecteur s'y plût un peu moins que le savant narrateur. Nous dirons seulement que Kant aimait singulièrement son prénom d'Immanuel, et il aimait à s'en faire expliquer le sens hébreu, syllabe par syllabe, *Im* avec, *Immann* avec nous, *El* Dieu : *Immanuel* : Dieu est avec nous. Et peut-être même poussons-nous trop loin la fidélité de rapporteur en donnant ici le dialogue suivant qui eut lieu à table, le 15 juin 1802, entre Kant et M. Hasse, dialogue que celui-ci écrivit le jour même, et qu'il cite tout au long avec la complaisance d'un homme qui y joue le premier rôle.

Kant avait parlé à ses amis de la peine qu'il avait éprouvée le matin à déterminer avec précision l'idée propre de la philosophie dans un des chapitres de l'ouvrage important auquel il travaillait avant sa mort et qu'il n'a pu achever.

HASSE. Les philosophes ne sont donc pas d'accord sur ce qu'est proprement la philosophie ?

KANT. Comment le seraient-ils ? Ils disputent encore s'il y a une philosophie.

HASSE. Mais, puisque les mots de philosophe et de philosophie existent, ils doivent renfermer quelque idée. Assurément les Grecs devaient attacher une certaine idée à ces mots : *sofos* et *sofia*, et c'est cette idée qu'il faudrait chercher, d'autant plus que les anciens exprimaient, ou du moins pensaient exprimer avec les mots l'essence des choses.

KANT. Mais ici l'étymologie ne sert pas à grand'chose, et tout finit à *sofos*. *Sofos* est le *sapiens* des Latins, *philo-*

sophia est studium sapientiæ, comme dit Cicéron, et voilà tout.

HASSE. Pardon, *sapiens* est la traduction du mot grec *safes*, et non de *sofos*, et il reste à savoir ce que *safes* veut dire. Nous autres Allemands, nous avons appelé philosophe (*weiser*) celui qui sait beaucoup (*der viel weiss*). C'est bien là le savant, mais non pas le philosophe dans le sens grec; et quand Cicéron explique la *sapientia*, il fait une définition de choses, comme il le dit lui-même définition qui ne rend pas compte du mot *sapientia*.

KANT. Eh bien ! avez-vous mieux ?

HASSE. Permettez-moi : les Grecs n'étaient pas des génies inventeurs. Ils n'avaient pas inventé la philosophie; ils l'avaient reçue et développée. Il faut donc chercher à quelle nation ils avaient emprunté la chose, et par conséquent le mot, et quel est dans cette nation le sens primitif de ce mot.

KANT. Ce ne pouvaient être que les Égyptiens et les Phéniciens.

HASSE. En cophte et en égyptien, philosophie n'est pas un mot primitif. Sa racine est phénicienne et hébraïque.

KANT. Alors il faut qu'il ait été porté là par les Grecs, car les Phéniciens et les Hébreux n'étaient pas philosophes.

HASSE. Cependant ils ont le mot; et pensez, je vous prie, que ce n'est pas des contrées voisines, que ce n'est pas de l'Égypte qu'est venue la connaissance de l'unité de Dieu, connaissance qui, en supposant qu'elle n'émane pas d'une révélation surnaturelle (je parle à un philosophe), témoigne certainement d'une culture philosophique très-élevée. Ensuite la chronologie s'oppose à ce que le mot *sofos* soit venu de la Grèce dans l'Orient; car les Hébreux appelaient leurs prophètes des philosophes (*sofihm*), à une époque où les Grecs cultivaient à peine les sciences; et

Sanchoniaton parle de *sofah semin*, c'est-à-dire de philosophes célestes, dans un temps où les Grecs n'avaient pas encore d'existence nationale, et mangeaient le chêne *autocthone*.

KANT. Et que signifie ce mot hébreux?

HASSE. En hébreu, le verbe *safah* signifie *speculari*, spéculer. L'adjectif *sofeh* le *sofos* des Grecs, un spéculateur, et le substantif *sofiah*, spéculation.

KANT. Cette étymologie rend très-bien compte de l'idée fondamentale de la philosophie : ne voulez-vous pas développer cela et le donner au monde savant?

HASSE. Je craindrais qu'on n'y vît que des subtilités et des minuties verbales.

KANT. Je ne regarde point de pareilles recherches comme inutiles.

Ce même jour, 15 juin 1802, Kant dit à M. Hasse qu'il avait aussi beaucoup pensé à l'idée de Dieu, et que cela l'avait beaucoup fatigué. Il ajoutait que cela ne venait point de l'âge ou de la faiblesse de sa tête, mais de la difficulté du sujet.

Sa conversation à table était, comme on le voit, forte et instructive. Mais il ne faudrait pas croire qu'elle fût toujours d'un genre aussi sévère; quand elle avait pris quelque temps un tour sérieux, il s'empressait de l'égayer, et voulait que tout le monde s'amusât. C'était alors l'hôte le plus aimable. Quelquefois pour mettre ses convives en bonne humeur, il récitait des vers singuliers qu'il avait appris dans sa jeunesse, et qu'il disait du ton le plus naïf, à faire pâmer de rire ses amis. Il racontait des anecdotes sur lui-même et sur les autres; par exemple sur Frédéric le Grand, qu'il admirait beaucoup, ainsi que Bonaparte. Pour s'amuser, il demandait à son domestique qui était roi d'Angleterre. Celui-ci devait répondre : M. Pitt; et

cette idée peu à peu s'empara si bien de son esprit qu'il ne voulait plus entendre parler d'un autre roi en Angleterre. Il avait les réparties les plus heureuses, et il lui échappait une foule de mots pleins de finesse et de grâce, comme on en trouve plus d'un dans ses ouvrages : par exemple, celui-ci sur la philosophie comme servante de la théologie. Oui, disait-il ; mais il s'agit de savoir si c'est son porte-flambeau ou son porte-queue.

Nous venons de faire connaître les dîners de Kant, c'est-à-dire sa conversation. Voici maintenant quelques détails sur sa manière de vivre, ses habitudes domestiques, ses petites singularités, les excellentes qualités de son cœur et la tournure de son caractère.

Son tempérament était extrêmement sec. Il ne transpirait ni jour ni nuit. Il lui fallait dans son cabinet une chaleur constante de 75 degrés Farenheit ; il était malheureux quand il en manquait un seul ; et même en juillet et en août, quand la température ne montait pas jusque-là, il faisait du feu dans son cabinet jusqu'à ce que son thermomètre arrivât à ce degré.

Autant il était ennemi déclaré de toutes les petites délicatesses et des soins qu'on prend de soi-même, autant il était observateur scrupuleux des règles d'hygiène qu'il s'était prescrites. Ainsi il portait toujours des bas de soie, qu'il ne liait pas autour de la jambe par des jarretières, mais qu'il soutenait par des cordes à boyaux, attachés à de petits ressorts élastiques qui étaient fixés dans deux petits goussets pratiqués tout exprès à côté de ses goussets de montre. Tout cet arrangement, aussi compliqué que celui d'un de ses traités de métaphysique, avait pour but de maintenir la libre circulation du sang.

Kant, qui se servait si bien de sa plume, ne savait pas la tailler. Il était fort bon mécanicien en théorie, mais nul-

lement en pratique, ce qui donnait lieu à des scènes très-plaisantes entre lui et son domestique Lempe. Le grand théoricien posait à merveille le problème dans toutes les petites circonstances domestiques, et déterminait avec précision la manière de le résoudre, et c'était Lempe, le praticien, qui était chargé de la solution. Mais la pratique et la théorie ne s'accordaient pas, et rien n'allait, ce qui était fort pénible à Kant : il aimait que tout se fît bien et vite. Sa question ordinaire était : « Cela peut-il se faire sur-le-champ? » A quoi il fallait répondre : « Oui, sur-le-champ; » un simple *oui* ne lui eût pas suffi; mais « oui, sur-le-champ, » vous valait : « Oh! c'est à merveille. »

Veut-on savoir une originalité du bon vieillard? Quand il congédiait un ami, son habitude était de lui serrer la main : mais il ne fallait pas qu'on le lui rendît trop fort, et un savant célèbre ayant mis sa susceptibilité en ce genre à une trop rude épreuve, il ne voulut plus le revoir jusqu'à ce qu'il se fût bien corrigé; après quoi il le reçut avec plaisir, et ils devinrent très-bons amis.

Il était méthodique, régulier, constant dans toutes ses habitudes jusqu'à la minutie. Nous avons dit que le matin il prenait dans son cabinet un peu de thé, et pendant ce temps repassait dans son esprit l'emploi de sa journée qu'il avait arrêté la veille. Un jour que M. Wasianski était venu de très-bonne heure pour quelque affaire, il trouva Kant à la table à thé, et sans façon lui demanda à partager son petit déjeuner. Kant y consentit avec sa politesse accoutumée. « Je m'assis donc auprès de lui, dit M. Wasianski; mais je vis bien que quelque chose le troublait. A la fin, il me pria de vouloir bien me placer de manière qu'il ne me vît pas, car il y avait plus d'un demi-siècle qu'il n'avait pas eu une âme auprès de lui en prenant

son thé le matin. M. Wasianski se prêta bien volontiers à son désir, et Kant reprit sa tranquillité ordinaire. Quoiqu'il ne fît plus de leçons, et qu'il ne composât plus guère, cette habitude d'un demi-siècle de se recueillir un moment seul avant de commencer sa journée était si forte en lui qu'elle avait survécu aux motifs qui l'avaient fait naître.

Il n'était pas accoutumé à la contradiction. La supériorité reconnue de son esprit, sa moralité sans tache, l'étendue de ses connaissances, sa gaieté quelquefois caustique, le rendaient à la fois trop respectable, trop aimable et aussi trop redoutable pour qu'on s'avisât de le contredire. La faiblesse de l'âge ne pouvait que lui rendre cette habitude plus chère. Cependant il détestait toute flatterie, et faisait un cas infini de la droiture et de la franchise. Une contradiction bienveillante et amicale était assurée de son estime et même de son respect. Il admettait très-bien les conseils; souvent même il allait au-devant d'eux, et sur la fin de sa vie il s'y abandonnait entièrement, non par faiblesse, mais par l'esprit de conséquence qu'il portait partout. Il voulait ou agir par lui-même d'après ses propres vues, sans se laisser ébranler ni détourner, ou, s'il ne le pouvait, s'en remettre absolument aux conseils de celui auquel il aurait, une fois pour toutes, accordé sa confiance. C'est ce qu'il faisait dans les derniers temps avec M. Wasianski. Nulle réserve avec lui, nulle contestation. Il avait promis à M. Wasianski et s'était promis à lui-même de faire ce que celui-ci voudrait pour tous les détails de sa maison; et il mettait du scrupule à tenir sa parole. « Mon cher ami, lui disait-il quelquefois, quand vous trouvez une chose utile, et que je la trouve inutile ou même mauvaise, si vous me la conseillez, je veux la faire. » Sa facilité était encore une suite de sa fermeté et de son habitude de se conduire en toute chose par principes.

Kant avait adopté le paradoxe d'Aristote : Mes amis, il n'y a pas d'amis. Il se servait de l'expression d'ami dans les relations ordinaires comme de celle de très-humble serviteur au bas d'une lettre, et on ne s'en étonnera pas si on songe à la manière dont il avait passé sa vie. Sa destinée s'était écoulée tout entière dans son cabinet. Son rôle en ce monde était celui d'un penseur et d'un observateur. Il ne connaissait les passions, les souffrances et le malheur que de nom ; dévoué tout entier à ses études, il avait recherché et facilement trouvé des relations sûres et agréables, sans éprouver le besoin d'une affection particulière très-intime et très-profonde ; mais quand avec l'âge un appui et des soins continuels lui furent devenus nécessaires, et qu'il les eût trouvés dans le dévoûment de quelques-uns de ses amis et surtout de M. Wasianski, il abondonna son triste paradoxe et convint que l'amitié n'est pas une chimère.

Il conservait une reconnaissance profonde du bien qu'on lui avait fait, et jusqu'à ses derniers moments la mémoire de ses bienfaiteurs lui demeura sacrée. Il se souvenait particulièrement du docteur Franz Albert Schulze, directeur du collége de Frédéric, où il avait été élevé, et qui le premier avait reconnu ses dispositions, avait engagé ses parents à le faire étudier, et l'avait sans cesse protégé, lui et les siens, avec cette délicatesse qui permet d'accepter les bienfaits sans en rougir. Kant ne parlait jamais de M. Schulze sans un sentiment profond de respect et de reconnaissance, et il regrettait de ne lui avoir pas rendu un hommage public dans quelqu'un de ses écrits.

Mais c'était surtout le souvenir de sa mère qu'il conservait avec une vénération et une tendresse particulière. C'était, à ce qu'il paraît, une femme d'un grand esprit naturel, d'une âme élevée, d'une piété sincère ; et Kant,

comme la plupart des grands hommes, tenait surtout de sa mère. Elle avait eu la plus grande influence sur le caractère de son fils, et il lui rapportait en partie ce qu'il était devenu par la suite. Elle n'avait pas négligé ses propres dispositions, et elle possédait une sorte de culture que probablement elle s'était donnée elle-même. Avertie par M. Schulze, elle reconnut bientôt la capacité supérieure du jeune Emmanuel, et prit le plus grand soin de son éducation. Elle était profondément attachée à ses devoirs de femme; son mari était aussi un honnête homme. Tous deux aimaient par-dessus tout la vérité; jamais aucun mensonge ne sortit de leur bouche; jamais aucune querelle ne troubla leur ménage; et jamais leur fils n'assista à ces tristes scènes où les parents, par les reproches réciproques qu'ils s'adressent l'un à l'autre, affaiblissent dans le cœur de leurs enfants le respect qui leur est dû. Ces bons exemples agirent utilement sur le caractère de Kant: son éducation ne mit point en lui le germe de défauts que plus tard la meilleure volonté ne parvient pas toujours à déraciner entièrement. Sa mère allait souvent avec lui dans la campagne, lui faisait remarquer les objets curieux de la nature, lui apprenait à connaître les herbes utiles, lui parlait même de l'ordre et de l'arrangement du ciel selon ses faibles connaissances. Elle remarquait avec joie et cultivait l'intelligence de son fils chéri. Les questions de celui-ci l'embarrassaient souvent. Lorsqu'il alla à l'école, et même quand il était à l'université, les promenades de la mère et du fils continuèrent, mais les rôles étaient changés. C'était la mère qui faisait les questions et qui était l'écolière; c'était le fils qui expliquait et donnait les leçons; l'heureuse mère acquérait ainsi une instruction qui lui était précieuse, et elle la tenait de son fils, et en même temps elle y voyait la preuve de ses progrès

rapides qui la remplissaient d'espérance. Mais quelles que fussent ses illusions maternelles, jamais sans doute elles n'allèrent jusqu'à deviner la grandeur de la destinée de son cher Emmanuel. Sa mort laissa dans l'âme de Kant des regrets profonds. Il se plaisait à raconter plusieurs circonstances de la vie de sa mère, et surtout celle qui l'enleva avant l'âge. Elle avait une amie qu'elle chérissait tendrement. Celle-ci était fiancée à un homme auquel elle avait donné tout son cœur, et qui trahit sa foi et en épousa une autre. La pauvre délaissée prit une fièvre de chagrin qui la conduisit au tombeau. La mère de Kant la soigna dans sa maladie, et son amie faisant difficulté de prendre les remèdes qui lui étaient ordonnés, sous prétexte qu'ils avaient mauvais goût, elle, pour la convaincre du contraire, prit elle-même une cuillerée de la potion que la malade venait de goûter. A l'instant le frisson la saisit, son imagination s'émut, et comme elle avait remarqué des taches sur le corps de son amie, elle les prit pour des signes d'une fièvre putride contagieuse, déclara qu'elle était perdue, se mit au lit le même jour, et mourut bientôt victime de l'amitié.

A la plus vive reconnaissance pour ceux qui lui avaient fait du bien, Kant joignait une indulgence extrême pour tous les hommes. Il ne parlait mal de personne. Il évitait les entretiens où il était question des vices grossiers de l'humanité, comme si en parler seulement eût dû mettre d'honnêtes gens mal à leur aise, et de moindres défauts lui paraissaient au moins un sujet peu digne de conversation. Il rendait justice au mérite et cherchait des hommes distingués pour les avancer à leur insu. Aucune ombre de rivalité, encore moins d'envie, n'était en lui. Il mettait le plus vif empressement à servir ceux qui débutaient. Il parlait de ses collègues avec la plus grande considération

et rendait justice au mérite particulier de chacun d'eux. Il y en avait même un, à ce que dit M. Wasianski, qui malheureusement ne nous apprend pas son nom, que Kant mettait à côté de Képler, c'est-à-dire, selon lui, du penseur le plus profond qui ait encore existé. Avec cette bienveillance générale pour tout le monde, on se doute bien qu'il ne méprisait aucune profession. Il réservait son mépris pour ceux qui se conduisaient mal dans chacune d'elles, et encore l'exprimait-il rarement.

A mesure qu'on le connaissait davantage, on ne pouvait s'empêcher d'admirer les vertus fortes qui le caractérisaient, la fixité dans ses principes, la fermeté dans ses actions, la constance dans ses résolutions, la régularité dans sa manière de vivre, la résignation à la destinée. Advienne que pourra, disait-il sans cesse; et quand les choses n'allaient pas selon ses désirs, mais sans qu'il y eût de sa faute, sa maxime était de faire bonne mine à mauvais jeu. C'était d'ailleurs le plus doux des hommes, et dans toute sa vie il n'avait pas fait de mal à un enfant. Il était d'une bienfaisance qui eût été remarquée dans une plus grande fortune, et la sienne n'était que celle d'un philosophe. Né pauvre, ses leçons et ses écrits, avec de l'ordre et de l'économie, lui avaient fait peu à peu une existence honorable dans une petite ville comme Kœnigsberg. Un testament qu'il fit en 1798 portait sa fortune à 14,310 rixdalles, sans compter sa maison et son mobilier; à sa mort elle s'élevait à 17,000 rixdalles (environ 64,000 francs). Son revenu était à peu près de 2,000 rixdalles. Sur ce revenu, il donnait, au témoignage de M. Wasianski, son homme d'affaires, 200 rixdalles à sa famille. Il était fort attaché à ses parents, et l'on a vu combien il chérissait sa mère; mais en général il n'aimait pas à les voir autour de lui, non pas qu'il en rougît, il était bien au-dessus d'une pa-

reille faiblesse, mais parce qu'il ne pouvait y avoir aucun commerce satisfaisant entre eux et lui. Il s'assurait qu'ils étaient bien, leur faisait remettre chaque mois une certaine somme fixe, puis il n'en voulait plus entendre parler. Il avait fait à sa sœur, un peu moins âgée que lui, une petite pension qu'il augmenta successivement. Il finit par la prendre chez lui, et quoique attaché à toutes ses habitudes et accoutumé à n'avoir personne autour de lui, il se fit peu à peu à sa société, et prit même son fils dans sa maison. Quand il remplaça son vieux domestique Lempe, qui avait fini par se gâter et par être insupportable, il lui fit une retraite de 40 rixdalles. Il donnait chaque année à la caisse des pauvres une somme presque égale à celle qu'il consacrait à sa famille, sans parler des dons hebdomadaires qu'il faisait à beaucoup d'indigents; mais il ne donnait jamais à ceux qui lui demandaient dans la rue. Il voulait s'assurer des vrais besoins et de l'usage qu'on ferait de ses aumônes. Sa bienfaisance, jointe à sa vieillesse, lui attirait des visites où l'importunité allait quelquefois jusqu'à la violence : il retrouvait alors toute sa fermeté, et quoiqu'il n'eût qu'un souffle de vie, il savait se faire respecter. Une femme un jour pénétra jusqu'à son cabinet sous quelque prétexte, et allait lui prendre sa montre, quand M. Wasianski arriva. Kant prétendit qu'il l'aurait bravement défendue.

Avec le cœur le plus débonnaire était chez lui une fermeté inébranlable. Quand une fois il avait donné sa parole, il la tenait plus religieusement que d'autres leurs serments; et M. Wasianski rapporte qu'il se servait de cette fidélité de Kant à sa parole pour l'empêcher de faire des choses nuisibles à sa santé, et de céder à certaines habitudes qui ne convenaient plus à son âge. L'important était d'obtenir sa parole qu'il s'abstiendrait de telle ou

telle chose ; la parole donnée était inflexiblement tenue, et les désirs les plus ardents mis au néant. Ainsi Kant souffrit longtemps les défauts de son vieux domestique qui, s'autorisant de ses longs services, abusant des bontés de son maître, et se fiant à sa répugnance bien connue pour changer ses habitudes, devint inexact, paresseux, insolent avec les amis de Kant et avec Kant lui-même. Lempe comptait que jamais Kant n'en viendrait jusqu'à se séparer de lui, et la patience du philosophe fut en effet très-grande. Mais Lempe fut perdu le jour où Kant prit et annonça la résolution de s'en défaire. Dès lors ni promesses ni prières ne l'émurent. Il le traita convenablement, et lui fit une pension; mais à la condition expresse que ni lui ni les siens ne remettraient les pieds à la maison.

Il détestait en toutes choses l'affectation, le genre solennel et sentimental, qu'on ne lui épargnait pas toujours, et qui lui était d'une fadeur insupportable. Tout ce qui était exagéré, soit dans les manières, soit dans le langage, le mettait au supplice. Il n'aimait que ce qui était simple, naturel et tout uni. Aussi les professeurs d'éloquence étaient-ils assez mal venus auprès de lui, comme on le voit dans son *Anthropologie;* il les comparait aux avocats. Il recherchait peu les théologiens et les juristes. C'était le moraliste dans Staudlin [1] dont il faisait cas, et il fallut une circonstance particulière pour lui faire faire attention aux écrits de Schmalz [2]. Ses favoris étaient ceux qui s'occupaient des sciences exactes et des sciences naturelles, surtout, comme nous l'avons déjà dit, les médecins,

[1] Célèbre théologien de l'Université de Gottingen. Voyez le *Manuel de l'histoire de la philosophie de Tennemann,* traduction française, 2e édit. t. II, ch. 389, *partisans de Kant,* p. 249.

[2] Jurisconsulte distingué de l'école de Kant. Voyez Tennemann, *ibid.*, p. 251.

dont il estimait infiniment les connaissances accessoires.

Sa bibliothèque était très-peu nombreuse ; elle ne contenait pas plus de 450 volumes, et encore la plupart étaient-ils des cadeaux. Il n'avait pas eu besoin d'avoir des livres à lui, ayant été précédemment bibliothécaire de la bibliothèque royale de Kœnigsberg, où il trouvait tous les bons ouvrages, et en particulier une riche collection de voyages, qui lui avaient servi pour sa géographie physique. Depuis, il s'était arrangé avec son libraire pour avoir en communication les ouvrages nouveaux. Il les lisait rapidement et les renvoyait.

Il recevait chaque jour des lettres de toutes les parties de l'Allemagne et des pays étrangers, de Hollande, de France, de Suisse, d'Italie, dans des langues et des dialectes que souvent il ne comprenait pas ; il se les faisait traduire, par exemple les lettres d'Italie par M. Hasse, et répondait à un très-petit nombre, souvent par la main de M. Wasianski ; sur la fin il ne faisait plus attention à aucune. Il en était devenu à peu près de même des livres qu'on lui envoyait ou qu'on lui dédiait. Dans les derniers temps ces envois n'obtenaient ni réponses ni remercîments, et il y était tout à fait insensible. Quand il reçut les *Fragments pour une biographie de Kant*, il les mit sur sa table sans avoir l'air de prendre en mauvaise part qu'on eût fait son histoire de son vivant, et après les avoir parcourus il n'en dit absolument rien, sinon qu'il y avait une faute d'impression qui était encore augmentée dans l'*erratum*.

Nous allons maintenant suivre le fil du récit de MM. Hasse et Wasianski à travers les trois ou quatre dernières années de la vie de Kant jusqu'à sa mort.

Dès 1793, il avait cessé ses leçons, et en 1799 pris congé du public. Ce fut alors que le poids de l'âge com-

mença à se faire sentir, et que ses forces physiques et morales diminuèrent. Lui-même s'en aperçut, et il n'avait pas la faiblesse de chercher à le cacher ni aux autres ni à lui-même; il dit alors à ses amis : « Messieurs, je suis vieux et faible; il faut me traiter comme un enfant. »

Il fut obligé de changer successivement ses habitudes. Auparavant il se couchait à dix heures et se levait à cinq. Il resta toujours fidèle à la dernière habitude, mais non pas à la première : et peu à peu il en vint à se mettre au lit à neuf heures, et même avant. Au lieu de ses grandes promenades accoutumées, il se borna à une courte promenade dans le jardin du roi, près de sa maison; et encore malgré toutes ses précautions, une fois lui arriva-t-il de tomber dans la rue. Deux dames s'empressèrent de l'aider à se relever. Il les remercia vivement, et fidèle aux principes de la vieille galanterie, il offrit à l'une d'elles la rose qu'il tenait à la main. Elle la prit avec joie, et la conserva comme un souvenir de Kant.

Cet accident lui fit supprimer toute promenade, ce qui l'affaiblit encore davantage; et les choses en vinrent au point que sur la fin de 1801 il remit à M. Wasianski le gouvernement de sa maison et de ses affaires.

Celle de ses facultés qui commença à décliner le plus sensiblement fut sa mémoire, qui avait toujours été très-mauvaise pour les choses de la vie commune. Il oubliait successivement et répétait plusieurs fois par jour les mêmes anecdotes. Pour éviter à ses amis l'ennui de ses répétitions, il avait soin d'écrire ce dont il voulait les entretenir à dîner sur de petits papiers qui s'égaraient, et qu'il remplaça par un petit cahier à cet usage, qui devint ainsi une espèce de journal régulier. Il s'embrouillait dans les comptes d'argent. Il ne mesurait plus le temps exactement, surtout dans ses petites divisions, ce qui le rendait ou-

blieux et aussi très-impatient. Quelquefois on essayait de se servir de ce défaut à son profit, par exemple, pour ne pas lui donner du café, qu'il aimait beaucoup mais qui l'agitait un peu la nuit; mais tôt ou tard il fallait céder à l'impatience et à la vivacité de ses désirs. Il demandait du café *sur-le-champ*, selon sa coutume. On essayait de lui faire prendre le change, de détourner son attention, et on le faisait attendre le plus possible. Il revenait à la charge, on lui disait d'abord, le café va venir. Oui, répondait-il, c'est là le mal, il va venir, il n'est pas venu. Alors on lui disait : Il vient à l'instant; oui, à l'instant, mais il y a une heure que cet instant dure. A la fin, il se résignait stoïquement : Ah! dans l'autre monde, je suis bien décidé à ne plus demander de café. Ou bien, il se levait de table, allait à la porte et criait le plus fort possible : du café, du café; et quand enfin il voyait monter le domestique, il s'écriait plein de joie comme le matelot du haut de ses hunes : *La terre, la terre, j'aperçois la terre!*

Mais où l'effet de l'âge paraissait davantage, c'était dans la faiblesse qu'il montrait pour sa théorie de l'électricité. On sait l'importance qu'il attachait à la constitution atmosphérique, et le rôle qu'il y faisait jouer à l'électricité. Il finit par attribuer à l'électricité les phénomènes les plus différents : par exemple, l'espèce de mortalité des chats qui eut lieu à cette époque à Breslaw, à Vienne, à Copenhague et ailleurs. Il l'expliquait par le rapport de l'électricité générale qui régnait alors dans l'atmosphère avec l'électricité dont ces animaux sont particulièrement chargés. Il trouvait que l'électricité influait jusque sur la forme des nuages : il voulait même qu'elle fût la cause de ses pesanteurs de tête, et il espérait qu'avec un changement de temps cette indisposition passerait. Il éludait toute objection contre sa théorie favorite; et comme elle lui était

un motif de consolation, ses amis ne cherchaient guère à le contredire.

Lui, jusque-là si actif, ne pouvait plus supporter le mouvement. Ses jambes lui refusaient leur service; il tombait souvent; mais il n'en faisait que rire, en disant qu'il ne pouvait se faire grand mal et tomber lourdement, à cause de la légèreté de son corps. Souvent, et surtout le matin, il s'endormait sur sa chaise, et en dormant tombait par terre; et comme il ne pouvait se relever lui-même, il restait là tranquillement jusqu'à ce que quelqu'un arrivât. Plusieurs fois le soir sa tête s'inclina sur la lumière qui mit le feu à son bonnet : loin de s'effrayer il le prenait avec ses mains sans faire attention à la douleur de la brûlure, le portait tout enflammé au milieu de la chambre, et l'éteignait sous ses pieds.

Pendant tout l'hiver de 1802 il ne sortit pas une fois. Au printemps on essaya de lui faire faire quelques promenades en voiture et de le descendre dans son jardin. Mais il le reconnaissait à peine, et disait qu'il ne savait où il était. Il se sentait mal à l'aise comme dans une île déserte, et redemandait les lieux auxquels il était accoutumé. Le printemps ne lui fit presque pas d'impression. Quand le soleil brillait dans le ciel, quand les arbres commençaient à fleurir, et que ses amis lui faisaient remarquer, pour l'égayer, ce réveil de la nature, il disait avec froideur et indifférence : « C'est de même chaque année, et toujours de même. » Le seul plaisir qu'il eut fut le retour d'une fauvette qui le printemps précédent était venue chanter devant sa fenêtre. Encore cet unique plaisir ne lui resta pas; le froid chassa la fauvette. Kant l'attendit avec une tendre impatience; et, comme elle tardait : « Il doit faire encore froid sur les Apennins, » dit-il; et il souhaitait un bon voyage à l'amie qui devait revenir le visiter, soit

par elle-même, soit dans ses enfants. Mais ni elle ni les siens ne revinrent. La bonne saison s'écoula ainsi sans faire de bien au pauvre vieillard.

Mil huit cent trois le trouva triste et fatigué de la vie. Il disait qu'il n'était plus bon à rien et qu'il ne savait plus que faire de lui-même. Le soir, quand on le conduisait au lit, il montrait son corps décharné, et disait à ses amis d'une voix douce et mélancolique : « Ah ! messieurs, vous êtes jeunes et forts ; mais voyez mes misères : quand vous aurez quatre-vingts ans, vous serez aussi faibles que moi ; » et il montrait en se plaignant, mais sans aucune faiblesse, ses mains et ses pieds, d'une maigreur extrême. « Je n'ai plus longtemps à vivre, ajoutait-il, mais je m'en vais avec une conscience pure et avec le sentiment consolant que je n'ai fait sciemment ni d'injustice ni de peine à personne. » Et quand M. Hasse lui disait : « A merveille pour vous ; mais quand on n'a pas la conscience nette ? — Hé bien ! alors il faut tout faire pour réparer la brèche : il faut restituer, dédommager, expier autant que possible. » Plus d'une fois le noble vieillard, dans le sentiment de jour en jour plus douloureux de cette faiblesse de l'âge qui effrayait aussi Socrate, souhaita la mort. « La vie, disait-il, est pour moi un fardeau : je suis las de le porter ; et si cette nuit l'ange de la mort m'appelait, je lèverais les mains et dirais de grand cœur : Dieu soit béni ! Je ne suis pas un poltron, et j'ai encore assez de force pour en finir si je voulais ; mais je regarde une pareille action comme immorale. Celui qui se détruit est une charogne qui se jette elle-même à la voirie. » M. Wasianski fait ici parler Kant un peu différemment : « Messieurs, aurait-il dit, je ne crains pas la mort, je saurai mourir ; et je vous assure devant Dieu que si cette nuit je sentais que je vais mourir, je lèverais les mains et dirais : Dieu soit béni !

Mais si un mauvais démon s'asseyait sur mon cou et me soufflait à l'oreille : tu as rendu malheureux un de tes semblables ; alors ce serait tout autre chose. » Paroles qui caractérisent parfaitement l'homme de bien, qui n'eût pas racheté sa vie au prix d'une faiblesse, et qui se disait sans cesse à lui-même et avait pris pour devise :

Summum crede nefas animam præferre pudori,
Et propter vitam vivendi perdere causas.

C'est aujourd'hui, lui dit un jour M. Hasse, jour de jeûne et de pénitence. Il commença par sourire; puis bientôt, devenant sérieux : Cet usage, répondit-il, serait fort utile si chacun employait ce jour à se rappeler ses péchés et à réparer autant que possible tout ce qu'il a fait de mal. Le verset XXIII de saint Mathieu : Accordez-vous au plutôt avec votre adversaire (et il récitait tout le verset sans faire une faute) serait un très-bon texte. Il ajouta qu'autrefois il avait voulu faire, comme candidat de théologie, un sermon sur ce texte, qu'il l'avait même écrit, mais qu'il ne l'avait point prononcé. Ce sermon n'a pas été retrouvé après sa mort dans ses papiers.

Le même jour, il s'exprima aussi sur le péché originel en rigoriste et presque comme un véritable augustinien. Il n'y a pas grand'chose de bon dans l'homme, dit-il : tout homme hait son voisin, cherche à s'élever au-dessus de lui, est plein d'envie, de malice, et de vices diaboliques : *Homo homini non Deus, sed diabolus*. Que chacun sonde sa conscience.

Le 3 mars 1803, il dit que si la Bible n'était pas écrite, il est vraisemblable qu'elle ne le serait jamais.

Il rappela et maintint avec force le principe de l'interprétation morale qu'il avait établi dans sa *Critique de la religion dans les limites de la seule raison* et dans son

Combat des facultés, comme la base de l'interprétation de la Bible. Comme théologien et prédicateur, disait-il, on doit supposer ce sens moral aux paroles de la Bible, alors même qu'il n'y serait pas. Sa prédilection pour ce genre d'interprétation est bien connue, et quand on lui annonçait que non-seulement des théologiens, mais des philosophes bibliques, par exemple Eichorn, avaient fait de fortes objections contre l'interprétation morale, il montrait le plus grand désir de les lire, ne les lisait pas, et répétait sans cesse son principe favori.

Il regardait le catholicisme comme très-conséquent, et la défense de lire la Bible comme la clef de voûte de tout l'édifice. Il défendait l'*absolutum decretum* de Calvin. Après avoir lu la partie de l'Histoire ecclésiastique de Schroeckh, qui traite des hérésies : Il n'y a plus, dit-il d'opinion nouvelle à inventer sur la divinité de Jésus-Christ : tout est épuisé.

Le 2 juin 1803, M. Hasse lui ayant demandé ce qu'il attendait après cette vie [1] : Rien d'arrêté, répondit-il après quelque hésitation. Un instant auparavant, il avait répondu à une autre personne : Je ne sais rien de l'état à venir. Une autre fois il se prononça pour une sorte de métempsychose.

Éternité, dit-il un jour, entre toi et ici il y a un immense abîme. Avoir un pied dans l'éternité, l'autre ici, c'est ressembler à l'ange du Coran dont un sourcil est éloigné de l'autre de 8000 lieues.

De temps en temps il retrouvait quelque force et il y avait des occasions où il parlait encore avec une expression profonde. Ç'avait toujours été là l'éloquence qui lui

[1] IIe série, t. v, *Ecole de Kant*, leç. vie, *logique transcendentale*, p. 173.

était propre. Il n'y avait en lui ni déclamation pathétique ni gestes étudiés, mais une chaleur intérieure qui passait dans sa voix et dans ses moindres paroles. Kant se montra encore une fois tout entier à ses amis, en leur parlant de l'instinct merveilleux des animaux et d'une expérience qu'il en avait faite lui-même. Dans un été assez froid où il y avait eu peu d'insectes, il trouva dans un magasin de farine plusieurs nids d'hirondelles, avec un certain nombre de petits étendus à terre sans vie. Les recherches qu'il fit le portèrent à conclure que c'étaient les hirondelles elles-mêmes qui, par un instinct de prévoyance et malgré la tendresse maternelle, ne pouvant nourrir tous leurs petits, en avaient sacrifié quelques-uns pour sauver les autres. A cette découverte, disait Kant, je restai stupéfait; il n'y avait qu'à adorer et à s'incliner, et il disait cela d'une manière qu'il est impossible de décrire. La haute piété qui régnait sur son visage vénérable, le son de sa voix, le tremblement de ses mains jointes, étaient quelque chose d'unique. Une amabilité sérieuse animait aussi son visage lorsqu'il racontait comment un jour, tenant dans ses mains une hirondelle, il était resté longtemps à regarder et à lire dans ses yeux, et qu'il lui avait semblé qu'il voyait le ciel. Il y a un Dieu, s'écriait-il, et il développait avec force l'argument tiré de l'ordre physique et des causes finales [1]. Un débutant en philosophie lui ayant envoyé un écrit qui contenait sur le verso du titre une formule algébrique de Dieu, Kant écrivit au-dessous avec un crayon : Ce serait = 0.

Il avait fini par ne plus suivre le mouvement qu'il avait lui-même donné, et les systèmes qui étaient venus après le sien n'avaient pour lui aucun intérêt, ou lui donnaient

[1] *Ibid.*, p. 226.

même de l'humeur. Il levait les épaules quand on lui parlait de Reinhold[1]. Il ne fallait pas lui parler de Fichte[2] et de son école; il accusait Herder[3] de vouloir être dictateur. Reimarus[4] était le philosophe qu'il estimait le plus, et il faisait souvent l'éloge du professeur Krause[5] et du prédicateur Schulz[6].

Quand Wolmer publia sa *Géographie physique*, il en montra beaucoup d'humeur, il dit que tout cela n'était que charlatanisme, qu'il avait envoyé lui-même son manuscrit au professeur Rink à Dantzig. La vérité est que, s'il avait envoyé à Rink son propre cahier, celui dont il se servait pour ses leçons, Wolmer s'était procuré trois cahiers d'étudiants qui avaient suivi, à diverses époques, les cours de Kant sur la géographie physique, et qui avaient reproduit les développements riches et variés qu'il improvisait et qui manquent dans son cahier et dans l'édition de Rink.

Son dernier ouvrage, le seul manuscrit qu'il ait laissé (il avait disposé des autres précédemment), était intitulé, selon M. Hasse : *System der reinen philosophie in ihrem ganzen Inbegriffe, système complet de philosophie spéculative*. M. Hasse déclare qu'il le vit souvent sur le bureau de Kant, et le feuilleta plus d'une fois; qu'il contenait plus d'une centaine de pages in-folio écrites très-fin, et que les

[1] *Manuel de l'histoire de la philosophie de Tennemann*, traduction française, t. II, p. 258.

[2] *Ibid.*, p. 264.

[3] *Ibid.*, p. 219 et 240.

[4] *Ibid.*, p. 193.

[5] Est-ce M. Christian-Frédéric Krause, qui avait déjà publié du vivant de Kant : *Dissertatio de philosophiæ et matheseos notione*, 1802, *Esquisse de logique* (allem.), 1803? Voyez le *Manuel*, t. II, p. 345.

[6] *Ibid.*, p. 242.

points les plus graves y étaient traités; par exemple l'idée de la philosophie, à quoi se rapporte la conversation dont nous avons rendu compte entre Hasse et Kant, l'idée de Dieu, l'idée de la liberté et surtout le passage de la physique à la métaphysique. Au contraire M. Wasianski prétend que le sujet de l'ouvrage était le passage de la métaphysique de la nature à la physique proprement dite. Selon M. Hasse, Kant, dans l'intimité, l'appelait son chef-d'œuvre, l'écrit qui renfermait tout son système, et il disait qu'il n'avait plus que la dernière main à mettre à la rédaction, ce qu'il espéra faire jusqu'au dernier moment. Selon M. Wasianski, Kant parlait très-diversement de ce manuscrit : tantôt il le donnait pour le plus important de ses ouvrages et comme à peu près complet, sauf la dernière rédaction; tantôt il voulait qu'on le brûlât après sa mort. Mais les deux narrations s'accordent sur le seul point qui nous intéresse, à savoir, que soumis à M. Schulz, que Kant regardait avec raison comme le meilleur interprète de ses écrits, celui-ci en porta ce jugement, qu'il n'y avait rien qui répondît au titre, que c'était un simple commencement d'ouvrage, et qu'il ne pouvait conseiller de le publier. Quoi qu'il en soit, il paraît certain que les efforts que fit Kant pour achever cet écrit ont beaucoup contribué à l'affaiblir; et vers le milieu de 1803, il devint évident que le grand philosophe approchait de sa fin.

Le 22 avril 1803, anniversaire de sa naissance, Kant réunit encore ses amis, et tâcha d'être gai, sans y réussir. Chacun vit bien que c'était la dernière réunion de ce genre. Le 24 avril, il écrivit dans son journal : « La Bible dit : *Notre vie dure* 70 *ans, au plus* 80, *et la meilleure n'est que fatigue et travail.* »

Sa faiblesse ne lui permit plus de recevoir d'autres visi-

tes que celles de ses plus intimes amis; et toute visite d'étranger lui devint insupportable. Il ne s'y prêtait qu'avec une peine extrême. On s'adressait à M. Wasianski, qui n'obtenait pas toujours sa permission. Au moins faisait-il ses conditions, et il ne fallait pas le tenir longtemps. Il recevait debout, appuyé sur son bureau, n'invitait pas à s'asseoir, ou même, ce que j'ai vu, dit M. Hasse, il laissait ses visiteurs dans l'antichambre, paraissait un moment à la porte, et à tous les compliments qu'on lui faisait il répondait : « Vous voyez en moi un pauvre vieillard à moitié mort. » Mais il reçut avec plaisir la visite du citoyen François Otto, celui qui traita de la paix avec lord Hawkesbury; et lui-même exprima le regret que son état ne lui eût pas permis de faire la connaissance du duc de Brunswick, à son passage par Kœnigsberg. L'illustration personnelle l'attirait, toute autre lui était indifférente; et quand le matin il avait reçu des visites de grands seigneurs ou de personnages titrés, il se plaignait à dîner de n'avoir vu que des hommes à rubans et à crachats. Il y avait de temps en temps des scènes touchantes, d'autres ridicules. Parmi ces dernières, il faut mettre le trait suivant : Un jeune médecin russe, qui avait passionnément désiré d'être présenté à Kant, aussitôt qu'il le vit se jeta sur sa main et la baisa. Le lendemain il se présenta de nouveau, et demanda au domestique de l'écriture de Kant. Celui-ci, ayant trouvé un morceau de la préface de l'*Anthropologie*, depuis longtemps imprimée, le donna au jeune Russe, qui, dans un transport de joie, baisa le papier, et ne sachant comment témoigner assez sa reconnaissance, ôta l'habit et le gilet qu'il portait, et en fit cadeau au domestique avec un thaler. Toutes les bagatelles qui avaient appartenu à Kant ont été ainsi considérées comme des reliques. On conserve aujourd'hui à Dresde, dans un cabinet de curio-

sités, une paire de souliers de Kant. Après sa mort on se disputa ses vêtements et ses meubles; et sa vieille casquette, qui avait plus de vingt ans et ne valait pas six liards, fut vendue 8 rixdales 1/2 (environ 33 fr.).

Pour surcroît de misère, il perdit alors en partie le seul œil qui lui restait de bon. Depuis très-longtemps il avait perdu l'usage de l'œil gauche. On ne s'en apercevait que quand on le savait; et il n'aimait pas à en parler, et prétendait même qu'on ne voyait pas mieux avec deux yeux qu'avec un seul, et que la vision, en se retirant de l'un, se fortifiait dans l'autre. Au milieu de 1803, l'œil droit aussi s'affaiblit et ne vit plus distinctement. Kant fut donc obligé de renoncer à toute écriture et à toute lecture, aux journaux politiques et scientifiques, et fut à peine en état de signer son nom, mais toujours sans aucun tremblement. Plus tard même il en devint incapable, et en décembre il se décida à donner à M. Wasianski une procuration générale. La signature qu'il donna à grand'-peine dans cette occasion est la dernière écriture qu'il ait faite.

Il ressentait profondément sa situation, poussait souvent des soupirs, et murmurait de temps en temps les mots de tutelle et de dépendance. Il essayait de se passer le plus possible des services de son domestique, tâchait de se tenir debout et de marcher droit. Le corps était abattu, mais l'esprit n'avait pas encore perdu toute sa force.

Quoiqu'il fît grand cas des médecins, il ne voulait pas y avoir recours. Il était fier de n'en avoir jamais eu besoin, et il soutenait qu'il n'était pas malade, mais vieux et faible. Je veux bien mourir, disait-il, mais non pas par la médecine. Et il rappelait cette inscription funéraire d'un homme que la médecine avait tué : « Un tel se portait bien; pour avoir voulu se porter mieux, il est

ici. » Toute la pharmacopée de Kant consistait en quelques pilules qu'il prenait après son repas, et que lui avait données le docteur Trünmer, son camarade de collége, la seule personne au monde qu'il tutoyât. Il était en médecine d'une complète hétérodoxie; sa maxime était : *Pharmacon venenum.*

Ses amis le soutenaient à la fin de 1803 en lui parlant du printemps prochain, où il aurait ses quatre-vingts ans, et célébrerait l'aniversaire de sa naissance. Cette idée le réjouit. Mais, dit-il, il faut le faire *sur-le-champ;* et il voulut absolument qu'on le satisfît, et qu'on le laissât boire un verre de champagne à la santé de ses amis.

Quelques éclairs de gaieté se montraient encore de loin en loin. Un jour qu'on avait parlé à table de l'expédition des Français en Angleterre, et qu'on avait beaucoup employé devant lui les expressions de *mer* et de *terre-ferme*, il dit en riant qu'il y en avait aussi beaucoup de mer dans son assiette et pas assez de terre-ferme. En effet depuis quelque temps on ne lui permettait plus qu'un peu de soupe.

Il ne pouvait plus trouver les expressions de la vie commune; mais, chose étrange! même dans sa plus grande faiblesse, il parlait encore avec une précision étonnante de tout ce qui se rapportait à la géographie physique, à l'histoire naturelle ou à la chimie. Il s'expliquait encore fort bien sur toutes les espèces de gaz et leurs éléments. Il pouvait encore réciter les tables de logarithmes de Képler, et dans les derniers mois, quand sa faiblesse effrayait ses amis et mettait obstacle à toute conversation, M. Wasianski leur disait : Parlons de sciences, et je parie que Kant comprend tout, et entre dans la conversation. Ils n'en voulaient rien croire. « J'en fis l'essai, dit « M. Wasianski, et j'adressai à Kant quelques questions

que, Jean Kauffmann, qui avait succédé à Lempe, et qui le soignait avec un attachement particulier et une patience infatigable. Kant l'appréciait et lui fit du bien. M. Hasse rapporte même que les derniers jours, touché des soins pénibles que lui prodiguait son fidèle domestique, une fois Kant voulut lui baiser la main.

Dans le mois de décembre sa vue s'éteignit tout à fait.

En janvier 1804, il perdit tout appétit. Il ne faisait que bégayer à table; il ne parlait distinctement que dans son lit. Ses nuits étaient sans repos et sans sommeil. Il commença à ne plus reconnaître ceux qui étaient autour de lui, d'abord sa sœur, puis M. Wasianski; son domestique fut celui qu'il reconnut le plus longtemps.

Enfin vint le mois de février, sur lequel il avait écrit le verset que nous avons cité, et qui en effet fut le moins pénible de ses derniers mois, puisqu'il n'eut pour lui que douze jours. Son corps était réduit, comme il le disait lui-même, au *minimum*. Quelques jours avant de mourir, il était à moitié mort. Le 3 février, son médecin, le docteur Oelsner, qui était son collègue à l'université, et alors recteur, étant venu lui faire visite, Kant se leva, lui tendit la main, et prononça successivement et indistinctement ces mots: beaucoup de fonctions, fonctions importantes; puis: beaucoup de bonté, puis enfin: reconnaissance. Tout cela sans liaison, mais avec chaleur. M. Wasianski expliqua tout haut à M. le recteur que Kant voulait dire qu'il avait beaucoup de fonctions importantes et que c'était beaucoup de bonté à lui de lui faire visite; qu'il en avait bien de la reconnaissance. C'est cela, dit Kant, qui essayait de se tenir et tombait presque de faiblesse. Le médecin le pria de s'asseoir. Kant tardait; M. Wasianski expliqua encore que Kant ne voulait pas s'asseoir devant lui. Le médecin paraissait en douter, et fut touché jusqu'aux larmes lors-

que Kant, rassemblant ses forces, dit avec effort : le sentiment de la politesse ne m'a pas encore abandonné. Le 5 février, M. Wasianski dîna chez lui avec un de ses amis. On fut obligé de le porter à table, et, comme il tombait de côté, de relever et d'assurer ses coussins. Voilà tout en ordre, dit M. Wasianski. Oui, répondit Kant, *testitudine et facie*, comme un jour de bataille. Le 6, ses regards devinrent fixes; il ne dit plus un mot; seulement quand on parlait de sciences, il donnait encore quelque signe qu'il était là. Quelques mois auparavant, il s'était fait dans le caractère de Kant cette petite décomposition qui précède et annonce toujours la mort. Le plus doux des hommes était devenu d'humeur difficile et quelquefois assez dure. Ce changement avait touché tous ses amis, au lieu de les rebuter; ils n'y virent que l'effet de la dernière lutte, dans laquelle la nature physique était la plus forte. Quelques semaines avant sa mort, la lutte avait cessé, et il ne parut plus la moindre trace d'inquiétude et de mauvaise humeur.

« Le 7 février, dit M. Hasse, nous fûmes invités chez « lui pour la dernière fois. A peine l'avait-on porté à ta- « ble, et avait-il pris une cuillerée de soupe, qu'il de- « manda à être reporté dans son lit. Quand on le désha- « billa, nous vîmes que ce n'était plus qu'un squelette, « et son corps épuisé s'affaissa dans le lit comme dans un « tombeau. Nous restâmes à table, nous entretenant de « lui avec M. Wasianski. Il le remarqua, et prononça « très-distinctement le mot état, état (*zustand, zustand!*) « Ce que nous interprétâmes ainsi : vous voulez dire, « M. le professeur, que nous parlons de vous. Oui, juste- « ment (*ja ganz recht*), dit-il encore, et ce fut le dernier « mot que j'entendis de sa bouche; ce fut la dernière « fois que je le vis. Il ne se releva plus. »

Le 9 il ne répondit plus aux questions qu'on lui fit; le 10 au matin, M. Wasianski, lui ayant demandé s'il le reconnaissait, il répondit oui, lui tendit la main, et le caressa sur la joue. Le 11 au soir, ses yeux étaient éteints et son visage calme. « Je lui demandai, dit M. Wasianski, « s'il me reconnaissait. Il ne me répondit point; mais il « me tendit les lèvres comme pour m'embrasser. Une « profonde émotion me saisit. Je ne sache pas qu'il ait « jamais embrassé aucun de ses amis, du moins je ne l'ai « jamais vu embrasser personne. Une fois seulement, « quelques semaines avant sa mort, il embrassa sa sœur « et moi, mais sans paraître savoir ce qu'il faisait. Je re- « gardai le mouvement de ses lèvres comme l'adieu de « l'amitié, et ce fut le dernier signe de connaissance qu'il « donna. Tous les symptômes d'une mort prochaine pa- « raissaient. Je voulus assister à sa mort comme j'avais « assisté à une grande partie de sa vie, et je restai près « de son lit la dernière nuit. Vers une heure du matin, il « revint un peu à lui, et quand je lui présentai à boire, « il put approcher sa bouche du verre; et comme elle « n'avait pas la force de garder la boisson, il la tint fer- « mée avec sa main jusqu'à ce que tout fût avalé, et il me « dit encore intelligiblement : C'est bon. Ce fut son der- « nier mot. Bientôt les extrémités devinrent froides et le « pouls intermittent. Le 12 février, à quatre heures du « matin, le pouls n'était déjà plus sensible ni aux mains, « ni aux pieds, ni au cou. A dix heures son visage chan- « gea visiblement; l'œil était fixe et éteint, et la pâleur « de la mort décolora son visage et ses lèvres. Vers onze « heures le moment fatal approcha. Sa sœur était debout « au pied de son lit, son neveu au chevet, moi à genoux « près de lui, essayant de surprendre encore quelque étin- « celle de vie dans ses yeux. Je fis appeler son domestique

« pour qu'il pût être témoin de la mort de son bon « maître. Un de ses meilleurs amis, que j'avais fait aver- « tir, arriva. La respiration devint de plus en plus faible: « on apercevait à peine un souffle léger sur ses lèvres, et « sa mort fut une cessation de la vie et non pas une crise. « A onze heures Kant avait cessé de vivre. »

La mort bien constatée, on lui rasa la tête, et M. le professeur Knorr se chargea de prendre son masque, et même la forme entière de la tête pour la collection du docteur Gall. Le corps fut exposé quelques jours dans une chambre de la maison, et il n'y eut personne dans la ville qui ne s'empressât de profiter de cette dernière occasion de pouvoir dire qu'il avait vu Kant. Pendant plusieurs jours à toute heure, la maison était remplie d'une foule immense de personnes de toutes conditions. Il y en avait même qui revenaient deux ou trois fois, et plusieurs jours d'exposition suffirent à peine à la curiosité publique. L'état de maigreur auquel le corps était arrivé excitait l'étonnement général. Kant avait écrit lui-même quelques années auparavant la manière dont il voulait être enseveli : il avait voulu que ce fût le matin, dans un profond silence et accompagné seulement de ses commensaux. Sur quelques remarques de M. Wasianski qu'il avait chargé d'exécuter ses volontés dernières, il ne mit plus d'importance à ces dispositions et n'en parla point: on fut donc libre à cet égard. Le 28 février, à deux heures après midi, un cortége immense, composé des premiers personnages de la ville et des curieux, se réunit pour accompagner les restes de Kant à leur dernière demeure. Tous les étudiants suivaient le cortége, décemment habillés et profondément recueillis; après eux venait une foule innombrable de gens à pied de toutes les classes. Sur le cercueil était cette inscription : *Cineres mortales immortalis Kantii.* Le corps

fut porté ainsi en grande pompe, au son de toutes les cloches, jusqu'à l'église de l'université, qui était richement illuminée. Là était dressé un superbe catafalque. Une cantate funèbre fut exécutée, et deux discours exprimèrent les sentiments qui remplissaient tous les cœurs. Après la cérémonie, les restes de Kant furent déposés dans le caveau de l'université. On ensevelit avec lui et on plaça sous sa tête un coussin sur lequel les étudiants lui avaient autrefois présenté des vers. Le 22 avril suivant, anniversaire de sa naissance, l'université lui fit de nouveau des obsèques solennelles, et son buste fut installé dans la grande salle.

SANTA-ROSA.

A MONSIEUR LE PRINCE DE LA CISTERNA [1].

MON CHER AMI,

Le temps a presque emporté le souvenir de la courte révolution piémontaise de 1821, et celui du personnage qui joua dans cette révolution le rôle principal. Cet oubli n'a rien d'injuste. Pour durer dans la mémoire des hommes, il faut avoir fait des choses qui durent. Ce n'est point seulement par faiblesse, comme on le croit, que les hommes adorent le succès; il est à leurs yeux le symbole des plus grandes vertus de l'âme, et de la première de toutes,

[1] Cette lettre, comme on le verra, n'était pas destinée au public. Elle avait été adressée à M. le prince de la Cisterna, au plus fort d'une maladie grave, en 1838. M. de la Cisterna veut bien nous permettre de publier aujourd'hui cet écrit, auquel l'auteur n'a rien changé, (1er mars 1840).

je veux dire cette forte sagesse qui ne s'engage dans aucune entreprise sans en avoir pesé toutes les chances, et sans s'être assurée qu'elle ne contient rien qui puisse rendre vaines la constance et l'énergie. Le plus brillant courage contre l'impossible touche peu, et les plus héroïques sacrifices perdent en quelque sorte leur prix au service de l'imprudence. Sans doute, la révolution piémontaise était par-dessus tout un mouvement militaire destiné à arrêter l'Autriche au moment où elle allait passer le Pô, étouffer le parlement napolitain, et dominer l'Italie. La grande faute des chefs de ce mouvement militaire est d'avoir mis sur leur drapeau, par une condescendance mal entendue, la devise d'un libéralisme excessif et étranger, dont l'inévitable effet devait être de diviser les esprits, de mécontenter la noblesse, en qui résidaient la fortune et la puissance, et d'inquiéter la royauté. Et puis, le succès d'une prise d'armes de la maison de Savoie contre l'Autriche était à deux conditions : 1° que la France, si elle ne soutenait pas ouvertement le Piémont, ne le contrarierait pas, et même le servirait sous main ; 2° que l'armée napolitaine résisterait au moins quelques mois. Or, ces deux conditions devaient manquer. En 1821, le gouvernement français inclinait déjà vers la réaction fatale qui aboutit promptement au ministère de M. Villèle, et plus tard aux ordonnances de juillet ; et tout ce qu'il y avait en Piémont de militaires expérimentés savait bien qu'il était chimérique de compter sur l'armée napolitaine. La révolution piémontaise était donc condamnée à ne point réussir ; elle a fait le plus grand mal à ce petit pays, qui doit tout à la sagesse mêlée à l'audace, et qui ne peut grandir et s'accroître que par les mêmes moyens qui depuis trois siècles l'ont fait ce qu'il est devenu. Placée entre l'Autriche et la France, la maison de Savoie ne s'est

élevée qu'en servant tour à tour l'une contre l'autre, et en n'ayant jamais qu'un seul ennemi à la fois. La monarchie piémontaise est l'ouvrage de la politique; la politique seule peut la maintenir. Peu s'en est fallu que la révolution de 1821 ne la détruisît. Un roi respecté abdiquant la couronne, l'héritier du trône compromis et presque prisonnier, la fleur de la noblesse exilée, le premier général de l'Italie, l'orgueil et l'espoir de l'armée, le général Gifflenga, à jamais en disgrâce; vous, mon cher ami, destiné par votre naissance, votre fortune, et surtout par votre caractère et vos lumières, à représenter si utilement le Piémont à Paris ou à Londres, condamné à l'inaction pour toute votre vie peut-être; des officiers tels que MM. de Saint-Marsan, de Lisio et de Collegno réduits à briser leur épée; enfin celui qui vous surpassait tous, permettez-moi de le dire, celui dont l'âme héroïque mieux dirigée et le talent supérieur mûri par l'expérience auraient pu donner à la patrie piémontaise et à la maison de Savoie le ministre le plus capable de conduire ses destinées, M. de Santa-Rosa, proscrit, errant en Europe et allant mourir en Grèce dans un combat peu digne de lui: tels sont les fruits amers de l'entreprise à la fois la plus noble et la plus imprudente. L'Europe se souvient à peine qu'il y a eu en Piémont un mouvement libéral en 1821; ceux qui ont l'instinct du beau distinguèrent dans ce bruit passager quelques paroles qui révélaient une grande âme; le nom de Santa-Rosa retentit un moment; un peu plus tard, ce nom reparut dans les affaires de la Grèce, et on apprit que le même homme qui avait montré une ombre de grandeur dans sa courte dictature de 1821, s'était fait tuer bravement en 1825 en défendant l'île de Sphactérie contre l'armée égyptienne; puis il s'est fait un profond silence, un silence éternel, et le souvenir de Santa-Rosa ne vit

plus que dans quelques âmes dispersées à Turin, à Paris et à Londres.

Je suis une de ces âmes; mes relations avec Santa-Rosa ont été bien courtes, mais intimes. Plus d'une fois j'ai été tenté d'écrire sa vie, cette vie à moitié romanesque, à moitié héroïque; j'y ai renoncé. Je ne viens point disputer à l'oubli le nom d'un homme qui a manqué sa destinée; mais plusieurs personnes, et vous en particulier, qui portez un intérêt pieux à sa mémoire, vous m'avez souvent demandé de vous raconter par quelle aventure moi, professeur de philosophie, entièrement étranger aux événements du Piémont, j'avais été lié si étroitement avec le chef de la révolution piémontaise, et quels ont été mes rapports véritables avec votre cher et infortuné compatriote. Je viens faire ce que vous désirez. Je m'abstiendrai de toutes considérations générales, politiques et philosophiques. Il ne s'agira que de lui et de moi. Ce n'est point ici une composition historique, c'est un simple tableau d'intérieur tracé pour quelques amis fidèles, pour réveiller quelques sympathies, réchauffer quelques souvenirs, et servir de texte à quelques tristes conversations dans un cercle de jour en jour plus resserré. Le public, je le sais, est indifférent et doit l'être à ces détails tout à fait domestiques entre deux hommes dont l'un est depuis longtemps oublié et l'autre le sera bientôt; mais dans cette longue maladie qui me consume, et dans la sombre inaction à laquelle elle me condamne, j'éprouve un charme mélancolique à revenir sur ces jours à jamais évanouis; j'aime à rattacher ma vie languissante à cet épisode animé de ma jeunesse. J'évoque un moment devant moi l'ombre de notre ami avant d'aller le rejoindre : tristes pages écrites pour ainsi dire entre deux tombeaux et destinées elles-mêmes à mourir entre vos mains.

Dans le mois d'octobre 1821, suspendu de mes fonctions de professeur suppléant de l'histoire de la philosophie moderne à la Faculté des lettres, et menacé dans mon enseignement de l'école normale, qui elle-même fut bientôt supprimée, confiné dans une humble retraite située à côté du jardin du Luxembourg, j'avais été, pour surcroît de disgrâce, à la suite d'un travail opiniâtre sur les manuscrits inédits de Proclus, atteint d'un violent accès de cette maladie de poitrine qui pendant toute ma jeunesse effrayait ma famille et mes amis. J'étais à peu près dans l'état où vous me voyez aujourd'hui. Je ne sais comment alors il me tomba sous la main une brochure intitulée : *De la révolution piémontaise*, ayant pour épigraphe ce vers d'Alfieri : *Sta la forza per lui, per me sta il vero.* Mon voyage en Italie dans l'été et l'automne de 1820, mon attachement à la cause libérale européenne, le bruit des dernières affaires du Piémont et de Naples, m'intéressaient naturellement à cet écrit ; et pourtant malade, fuyant toute émotion vive, surtout toute émotion politique, je ne lus cette brochure que comme on lirait un roman, sans y chercher autre chose qu'une distraction à mes ennuis et le spectacle des passions humaines. J'y trouvai en effet un véritable héros de roman dans le chef avoué de cette révolution, le comte de Santa-Rosa. La figure de cet homme domine tellement les événements de ces trente jours, que seule elle me frappa. Je le vis d'abord, partisan du système parlementaire anglais, ne demander pour son pays que le gouvernement constitutionnel, deux chambres, même une pairie héréditaire ; puis, quand le fatal exemple des Napolitains et l'adoption de la constitution espagnole eurent entraîné tous les esprits, ne plus s'occuper que d'une seule chose, la direction militaire de la révolution, et, porté par les circonstances à une véritable dictature, dé-

ployer une énergie que ses ennemis eux-mêmes ont admirée, sans s'écarter un seul moment de cet esprit de modération chevaleresque si rare dans les temps de révolution. Je me rappelle encore et je veux reproduire ici l'ordre du jour qu'il publia le 23 mars 1821, au moment même où la cause constitutionnelle semblait désespérée :

« Charles-Albert de Savoie, prince de Carignan, revêtu par sa majesté Victor-Emmanuel de l'autorité de régent, m'a nommé, par son décret du 21 de ce mois, régent du ministère de la guerre et de la marine.

« Je suis donc une autorité légitimement constituée, et il est de mon devoir, dans les terribles circonstances où se trouve la patrie, de faitre entendre à mes compagnons d'armes la voix d'un sujet affectionné à son roi et d'un loyal Piémontais.

« Le prince régent a abandonné la capitale la nuit du 21 au 22 de ce mois, sans en prévenir la junte nationale ni ses propres ministres.

« Qu'aucun Piémontais n'accuse les intentions d'un prince dont le cœur libéral, dont le dévouement à la cause italienne ont été jusqu'ici l'espoir de tous les gens de bien. Un petit nombre d'hommes, déserteurs de la patrie et serviteurs de l'Autriche, ont sans doute trompé, par un odieux tissu de mensonges, un jeune prince qui n'a point l'expérience des temps orageux.

« Une déclaration, signée par le roi Charles-Félix, a paru en Piémont ; mais un roi piémontais au milieu des Autrichiens, nos inévitables ennemis, est un roi captif : rien de ce qu'il dit ne peut ni ne doit être regardé comme venant de lui. Qu'il nous parle sur un sol libre, et nous lui prouverons alors que nous sommes ses enfants.

« Soldats piémontais, gardes nationales, voulez-vous

la guerre civile? voulez-vous l'invasion des étrangers, la dévastation de vos campagnes, l'incendie, le pillage de vos villes et de vos villages? Voulez-vous perdre votre gloire, souiller vos enseignes? Continuez. Que des Piémontais armés se lèvent contre des Piémontais armés? que des poitrines de frères heurtent des poitrines de frères?

« Commandants des corps, officiers, sous-officiers et soldats, il n'y a plus qu'un moyen de salut : ralliez-vous à vos drapeaux, entourez-les, saisissez-les, et courez les planter sur les rives du Tésin et du Pô. Le pays des Lombards vous attend, ce territoire qui dévorera ses ennemis à l'aspect de votre avant-garde. Malheur à celui que des opinions différentes sur les institutions de son pays éloigneraient de cette résolution nécessaire! il ne mériterait point de conduire des soldats piémontais, ni l'honneur d'en porter le nom.

« Compagnons d'armes, cette époque est européenne. Nous ne sommes point abandonnés : la France aussi soulève sa tête trop humiliée sous le joug du cabinet autrichien; elle va nous tendre une main puissante.

« Soldats et gardes nationales, des circonstances extraordinaires exigent des résolutions extraordinaires. Si vous hésitez, plus de patrie, plus d'honneur, tout est perdu. Pensez-y, et faites votre devoir, la junte et les ministres feront le leur. Votre énergie rendra son premier courage à Charles-Albert, et le roi Charles-Félix vous remerciera un jour de lui avoir conservé son trône. »

Enfin, quand tout fut perdu, Santa-Rosa négocia avec M. le comte de Mocenigo, ministre de Russie auprès de la cour de Turin, pour obtenir une pacification générale, à la condition d'une amnistie et de quelques améliorations intérieures, offrant, à ce prix, de renoncer à l'amnistie

pour lui-même et pour les autres chefs constitutionnels, et de se bannir volontairement pour mieux assurer la paix et le bonheur de la patrie.

Cette noble conduite me frappa vivement, et pendant quelques jours je répétais à tous mes amis : Messieurs, il y avait un homme à Turin. Mon admiration redoubla quand on m'apprit que le héros de ce livre en était aussi l'auteur. Je ne pus me défendre d'un sentiment de respect en voyant dans le défenseur d'une révolution malheureuse cette absence de tout esprit de parti, cette loyauté magnanime qui rend justice à toutes les intentions, et dans les douleurs les plus poignantes de l'exil ne laisse percer ni récriminations injustes ni amers ressentiments. L'enthousiasme pour une noble cause porté jusqu'au dernier sacrifice, et en même temps une modération pleine de dignité, sans parler du rare talent marqué à toutes les pages de cet écrit, composaient à mes yeux un de ces beaux caractères cent fois plus intéressants à mes yeux que les deux révolutions de Naples et du Piémont ; car si le philosophe en moi cherche dans les événements contemporains le mouvement des principes éternels et leur manifestation visible, l'homme aussi ne cherche pas avec moins d'ardeur l'humanité dans les choses humaines. Et quel trait plus admirable d'un caractère humain que l'union de la modération et de l'énergie ! Cet idéal que j'avais tant rêvé semblait se présenter à moi dans M. de Santa-Rosa. On me dit qu'il était à Paris ; je voulus le connaître, et un de mes amis d'Italie me l'amena un matin. Je venais de cracher du sang, et les premières paroles que je lui dis furent celles-ci : « Monsieur, vous êtes le seul homme que, dans mon état, je désire connaître encore. » Combien de fois depuis nous sommes-nous rappelé cette première entrevue, moi mourant, lui condamné à mort, caché sous un nom

étranger, sans ressources et presque sans pain! Sans insister sur les détails de notre conversation, il me suffira de vous dire que je trouvai plus encore que je n'avais attendu. A sa mine, à sa démarche, dans toutes ses paroles, je reconnus aisément le feu et l'énergie de l'auteur de la proclamation du 23 mars, et en même temps ma triste santé parut lui inspirer une compassion affectueuse qui se marquait à tout moment par les soins les plus aimables. En me voyant dans cet état critique, il s'oublia lui-même et ne pensa plus qu'à moi. Notre longue conversation, dont il fit tous les frais, m'ayant laissé ému et très-faible, le soir il revint savoir de mes nouvelles, puis il revint le lendemain, puis le lendemain encore, et, au bout de quelques jours, nous étions l'un pour l'autre comme si nous avions passé toute notre vie ensemble. Le nom qu'il avait pris était celui de Conti; il était logé tout près de moi, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, vis-à-vis la rue Racine, dans une chambre garnie bien près des toits, avec un de ses amis de Turin qui, sans avoir pris aucune part à la révolution et sans être compromis, avait quitté volontairement son pays pour le suivre. Quel est donc cet homme avec lequel on préfère l'exil aux douceurs de la patrie et de la famille? Il est impossible d'exprimer le charme de son commerce. Ce charme était pour moi, je le répète, dans l'union de la force et de la bonté. Je le voyais toujours prêt, à la moindre lueur d'espérance, à s'engager dans les entreprises les plus périlleuses, et je le sentais heureux de passer obscurément sa vie à soigner un ami souffrant. Son cœur était un foyer inépuisable de sentiments affectueux. Il était bon jusqu'à la tendresse pour tout le monde. Rencontrait-il dans la rue, en venant chez moi, quelque malheureux? il partageait avec lui le denier du pauvre. Son hôtesse, une vieille femme que je vois en-

core, était-elle un peu malade? il la soignait comme s'il eût été de sa famille. Quelqu'un avait-il besoin de ses conseils? il les prodiguait, et tout cela par un instinct irrésistible dont il n'avait pas même la conscience. Aussi était-il impossible de le connaître sans l'aimer. Je doute que jamais créature humaine, même une femme, ait été autant aimée. Il avait à Turin un ami auquel il avait pu confier sa femme et ses enfants, et un autre l'avait accompagné dans l'exil. Voici du sentiment qu'il inspirait une preuve bien frappante. Autrefois, tout enfant, servant à l'armée des Alpes, dans le régiment de son père, on lui avait donné pour camarade un enfant de son pays, qui depuis avait quitté l'armée et le Piémont, et avait perdu de vue son jeune maître; mais il lui en était resté un souvenir profond, et un jour, dans son grenier de la rue des Francs-Bourgeois, le noble comte, tombé dans la misère, avait vu arriver tout à coup le pauvre Bossi, limonadier à Paris, qui, ayant appris par les journaux les aventures de son jeune officier, n'avait pas eu de repos qu'il n'eût découvert sa demeure, et il venait lui offrir ses économies. Plus tard, combien de fois, en me rendant le matin à la prison de Santa-Rosa, n'ai-je pas trouvé à la porte de la salle Saint-Martin Bossi ou sa femme avec un panier de fruits, attendant des heures entières qu'on leur ouvrît la porte, se glissant avec moi et remettant leur offrande au prisonnier avec le respect d'un ancien serviteur et la tendresse d'un véritable ami!

Depuis la fin d'octobre 1821 jusqu'au 1er janvier 1822, nous vécûmes ensemble dans la plus douce et la plus profonde intimité. Pendant tout le jour, jusqu'à cinq ou six heures du soir, il restait dans sa petite chambre de la rue des Francs-Bourgeois, occupé à lire et aussi à préparer un ouvrage sur les gouvernements constitutionnels au XIXe

siècle. Après son dîner et la nuit venue, il sortait de sa cellule, gagnait la rue d'Enfer, où je demeurais, et passait la soirée avec moi jusqu'à onze heures ou minuit. De mon côté, j'avais arrangé ma vie à peu près comme lui : je passais la journée dans les médicaments et dans Platon ; le soir je fermais mes livres et recevais mes amis. Santa-Rosa avait la passion de la conversation, et il causait à merveille ; mais j'étais si languissant et si faible que je ne pouvais supporter l'énergie de sa parole. Elle me donnait la fièvre et une excitation nerveuse qui se terminait par des abattements et presque des défaillances. Alors l'homme énergique, à la voix ardente, faisait place à la créature la plus affectueuse. Combien de nuits n'a-t-il pas passées au chevet de mon lit avec ma vieille gouvernante ! Dès que j'étais mieux, il se jetait tout habillé sur un sofa, et malgré ses chagrins, avec sa bonne conscience et une santé incomparable, il s'endormait en quelques minutes jusqu'à la pointe du jour.

Je dois faire ici son portrait. Santa-Rosa avait à peu près quarante ans ; il était d'une taille moyenne, environ cinq pieds deux pouces. Sa tête était forte, le front chauve, la lèvre et le nez un peu trop gros, et il portait ordinairement des lunettes. Rien d'élégant dans les manières ; un ton mâle et viril sous des formes d'ailleurs infiniment polies. Il était loin d'être beau ; mais sa figure, quand il s'animait, et il était toujours animé, avait quelque chose de si passionné, qu'elle en devenait intéressante. Ce qu'il y avait de plus remarquable en lui était une force de corps extraordinaire. Ni grand ni petit, ni gras ni maigre, c'était un véritable lion pour la vigueur et pour l'agilité. Pour peu qu'il cessât de s'observer, il ne marchait pas, il bondissait. Il avait des muscles d'acier, et sa main était un étau où il enchaînait les plus robustes. Je l'ai vu lever,

presque sans effort, les tables les plus pesantes. Il était capable de supporter les plus longues fatigues, et il semblait né pour les travaux de la guerre. Il aimait passionnément ce métier. Il avait été capitaine de grenadiers, et personne n'avait plus reçu que lui de la nature, au physique comme au moral, ce qui fait le vrai soldat. Son geste était animé, mais sérieux; toute sa personne et son seul aspect donnaient l'idée de la force.

Je n'ai jamais vu de plus touchant spectacle que celui de cet homme si fort, qui avait tant besoin d'air pour dilater sa poitrine, de mouvement pour exercer ses membres robustes et son inépuisable activité, se métamorphosant en une véritable sœur de charité, tantôt silencieux, tantôt gai, retenant sa parole et presque son souffle pour ne pas ébranler la frêle créature à laquelle il s'intéressait. La bonté de la faiblesse n'est guère séduisante, car on se dit : C'est peut-être de la faiblesse encore; mais la tendresse de la force a un charme presque divin.

Nous avions au fond les mêmes opinions, et il n'a pas peu contribué à m'affermir dans mes bonnes croyances. Comme moi, il était profondément constitutionnel, ni servile ni démocrate, sans envie et sans insolence. Il n'avait aucune ambition ni de fortune ni de rang, et le bien-être matériel lui était indifférent; mais il avait l'ambition de la gloire. De même en morale il chérissait sincèrement la vertu, il avait le culte du devoir, mais aussi le besoin d'aimer et d'être aimé, et l'amour ou une amitié tendre était nécessaire à son cœur. En religion, il passait en Italie pour un homme d'une grande piété, et en effet il était plein de respect pour le christianisme, dont il avait fait une étude attentive. Il était même un peu théologien. Il me racontait qu'en Suisse il argumentait contre les théologiens protestants, et défendait le catholicisme; mais

sa foi n'était pas celle de Manzoni, et je n'ai guère vu au fond de son cœur plus que la foi du vicaire savoyard. Avide de comprendre et de savoir, d'ailleurs rattachant tout à la politique, il dévorait dans mes livres tout ce qui tenait à la morale et à la pratique. Quoique libéral, ou plutôt parce qu'il l'était véritablement, il redoutait l'influence des déclamations prétendues libérales, et en voyant la foi religieuse s'affaiblir dans la société européenne, il sentait d'autant plus le besoin d'une philosophie morale, noble et élevée. Il possédait naturellement la bonne métaphysique dans une âme généreuse bien cultivée. Personne au monde ne m'a tant encouragé et soutenu dans ma carrière philosophique. Mes desseins étaient devenus les siens, et s'il fût resté en France, il aurait donné à la bonne cause philosophique, dans ses applications morales et politiques, un excellent écrivain de plus, un organe ferme, élevé, persuasif.

Sans doute son esprit n'était pas celui d'un homme de lettres ni d'un philosophe, mais d'un militaire et d'un politique. Il avait l'esprit juste et droit comme le cœur; il détestait les paradoxes, et dans les matières graves les opinions hasardées, arbitraires, personnelles, lui inspiraient une profonde répugnance. Il me gourmandait souvent sur plusieurs de mes opinions, et me ramenait sans cesse des sentiers étroits et périlleux des théories personnelles à la grande route du sens commun et de la conscience universelle. Il n'avait ni étendue ni originalité dans la pensée, mais il sentait avec profondeur et énergie, et il s'exprimait, parlait, écrivait avec gravité et avec émotion. Son ouvrage sur la révolution piémontaise a des pages véritablement belles. Et c'était là son coup d'essai! que n'eût-il pas fait, s'il eût vécu?

En politique, ce prétendu révolutionnaire était d'une

modération telle que, s'il eût été en France à la chambre des députés, à cette époque, à la fin de 1821, il eût siégé entre M. Royer-Collard et M. Lainé. Mes amis et moi nous étions alors assez mal traités par le ministère de M. de Richelieu, et nous n'étions pas toujours justes envers lui. Santa-Rosa, avec sa gravité accoutumée, réprimait mes vivacités et s'étonnait de celles de mes plus sages amis. Je me souviens qu'un soir, étant chez moi avec M. Humann et M. Royer-Collard, il assista à une discussion sérieuse sur ce qu'il fallait faire dans les circonstances présentes, s'il fallait laisser vivre le ministère Richelieu, que défendaient M. Pasquier, M. Lainé, M. Dessolles, ou s'il fallait le détruire en s'alliant avec le côté droit, conduit par MM. Corbière et Villèle. M. Royer-Collard pensait que si MM. Corbière et Villèle arrivaient aux affaires, ils n'en auraient pas pour six mois; et le ministère Richelieu renversé, il voyait derrière MM. de Villèle et Corbière le prompt triomphe de la cause libérale. C'était là une perspective bien séduisante pour un proscrit comme Santa-Rosa. Dans six mois, après un pouvoir violent et éphémère, un ministère libéral qui eût au moins adouci l'exil des réfugiés piémontais, et en me tirant de disgrâce, moi et mes amis, ouvert à Santa-Rosa un avenir en France! Avec quel respect n'entendis-je pas le noble proscrit m'inviter à m'opposer de toutes mes forces à une manœuvre de parti qu'il qualifiait sévèrement : — Ne prenez pas garde à moi, me disait-il, je deviendrai ce que je pourrai; vous, faites votre devoir : votre devoir de bon citoyen est de ne pas combattre un ministère qui est votre dernière ressource contre la faction ennemie de tout progrès et de toute lumière! Il n'est pas permis de faire le mal dans l'espérance du bien; vous n'êtes pas sûr de renverser plus tard MM. Corbière et Villèle, et vous êtes

sûr de faire le mal en leur livrant le pouvoir. Pour moi, si j'étais député, j'essaierais de donner de la force au ministère Richelieu contre la cour et le côté droit. — Mon opinion était celle de Santa-Rosa. Elle ne prévalut pas, et ce jour-là il fut commis une faute qui a pesé sept ans sur la France. Le ministère Richelieu fut renversé, MM. Corbière et Villèle arrivèrent au pouvoir, et ils y demeurèrent jusqu'en 1827.

Les mauvais jours s'avançaient pour la France. Quand le ministère de M. Villèle eut remplacé celui de M. de Richelieu, la faction qui occupait le pouvoir, en même temps qu'elle attaquait en France, une à une, toutes les libertés et toutes les garanties, resserrait de plus en plus avec l'étranger son ancienne alliance, et les polices de Piémont et de France s'entendirent pour poursuivre et tourmenter les réfugiés. Ils étaient à Paris sous des noms supposés, et en général ils vivaient tranquilles et retirés. La nouvelle police, dirigée par MM. Franchet et de Laveau, se fit une religion de satisfaire les ressentiments et les peurs de la cour de Turin; au lieu de surveiller, ce qui était son devoir et son droit, elle persécuta. Santa-Rosa reçut l'avis que la police était sur ses traces et qu'on voulait l'arrêter. Une fois arrêté, il pouvait être livré au Piémont, et la sentence de mort rendue contre lui et ses amis pouvait être exécutée. Je pensai qu'il fallait laisser passer le premier orage, et je ménageai à Santa-Rosa une retraite à Arcueil, dans la maison de campagne d'un de mes amis, M. Viguier. Nous nous y établîmes tous les deux, et y vécûmes pendant les premiers mois de 1822, ne recevant presque aucune visite, et ne sortant pas même de l'enceinte du jardin. Je continuais ma traduction de Platon, lui ses recherches sur les gouvernements constitutionnels. C'est là, dans ces longues causeries des

soirées d'hiver, que Santa-Rosa me raconta toute sa vie extérieure et intérieure, et la parfaite vérité, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, le dessous des cartes de la révolution piémontaise.

Il était né le 18 novembre 1783, à Savigliano, ville du Piémont méridional, d'une bonne famille, mais dont la noblesse était récente. Son père, le comte de Santa-Rosa, était un militaire qui fit les premières guerres du Piémont contre la révolution française, et emmena avec lui à l'armée son fils Sanctorre, dès l'âge de neuf à dix ans. Si le père eût vécu, la carrière du fils était décidée; mais le comte de Santa-Rosa fut tué à la bataille de Mondovi, à la tête du régiment de Sardaigne, dont il était colonel, et plus tard les victoires de Napoléon et la soumission du Piémont mirent fin à la carrière militaire du jeune Sanctorre. Il se retira dans sa famille, à Savigliano, et, moitié dans cette ville et moitié dans Turin, il fit de très-bonnes études classiques avec plusieurs condisciples, depuis fort connus dans les lettres, sous le célèbre abbé Valpersga de Caluso. Le nom de sa famille était si respecté dans sa province, et lui-même le portait si bien, qu'à l'âge de vingt-quatre ans il fut élu par ses concitoyens maire de Savigliano, et il passa plusieurs années de sa jeunesse dans ces fonctions, où il acquit l'habitude des affaires civiles. Mais ce n'était pas là une carrière pour un homme sans fortune. On lui persuada donc, malgré ses répugnances, d'entrer dans l'administration française, qui gouvernait alors le Piémont; il fut fait sous-préfet de la Spezia, état de Gênes, et il exerça ces fonctions pendant les années 1812, 1813 et 1814 jusqu'à la restauration. Santa-Rosa salua avec enthousiasme le retour de la maison de Savoie, et, en 1815, croyant que l'arrivée de Napoléon à Paris, pendant les cent jours, susciterait une longue guerre, il quit-

ta le service civil pour le service militaire, et fit la très-petite campagne de 1815 comme capitaine dans les grenadiers de la garde royale. Puis, tout étant rentré dans le repos après la chute de Napoléon, il quitta encore une fois la carrière des armes pour en prendre une où ses connaissances militaires et civiles se combinaient heureusement, celle de l'administration militaire. Il entra au ministère de la guerre, et y fut chargé de fonctions assez élevées. C'est alors, je crois, qu'il se maria avec une personne qui avait plus de naissance que de fortune. De ce mariage il eut plusieurs enfants. Il était très-considéré, fort bien en cour, et destiné à une carrière brillante, quand éclata la révolution napolitaine, que l'Autriche entreprit d'étouffer violemment, affectant ainsi ouvertement la domination de l'Italie. Je dois m'imposer à moi-même un silence religieux sur les confidences que l'amitié de Santa-Rosa déposa dans mon sein; mais je puis, mais je dois dire une chose, c'est que dans la profonde solitude où nous vivions, parlant à un ami dont les opinions politiques étaient au moins aussi prononcées que les siennes, vingt fois Santa-Rosa m'assura que ses amis et lui n'avaient eu de rapport avec les sociétés secrètes que fort tard, à la dernière extrémité, lorsqu'il leur fut démontré que le gouvernement piémontais était sans force pour résister lui-même à l'Autriche, qu'un mouvement militaire serait impuissant, s'il ne s'appuyait sur un mouvement civil, et que pour un mouvement civil le concours des sociétés secrètes était indispensable. Il déplorait cette nécessité, et il accusait la noblesse et les propriétaires piémontais (*gli possidenti*) d'avoir perdu le pays et eux-mêmes, en ne faisant pas leur devoir, en n'avertissant pas hautement le Roi des périls du Piémont, et en forçant le patriotisme à recourir à des trames occultes. Sa loyauté répugnait à tout mystère, et, sans

qu'il me le dît, je voyais clairement qu'il éprouvait dans sa chevalerie une sorte de honte intérieure d'avoir été peu à peu poussé jusqu'à cette extrémité. Sans cesse il me répétait : Les sociétés secrètes sont la peste de l'Italie ; mais comment faire pour se passer d'elles, quand il n'y a aucune publicité, aucun moyen légal d'exprimer impunément son opinion ? Il me racontait que longtemps il s'était arrêté à la pensée de ne participer à aucune société, de s'abstenir de toute action, et de se borner à de grandes publications morales et politiques, capables d'influer sur l'opinion et de régénérer l'Italie. C'était ce qu'il appelait une conspiration littéraire. Assurément elle eût été plus utile que la triste prise d'armes de 1821. Son rêve était de recommencer cette conspiration littéraire du sein de la France ; sa consolation était de n'avoir rien fait pour lui-même, et de n'avoir pensé qu'à son pays. Sa bonne conscience et son énergie naturelle réunies lui composaient, dans notre solitude d'Arcueil, une vie tranquille et presque heureuse.

Ma mauvaise santé et son imprudente amitié, avec le lâche acharnement de la police française, l'arrachèrent de cette solitude et le perdirent à jamais. S'il fût resté avec moi, il eût refait sa destinée ; il eût passé tout le temps de la restauration dans des travaux honorables qui auraient jeté de l'éclat sur son nom ; il eût atteint la révolution de juillet; et alors il n'avait qu'à choisir, ou à rentrer en Piémont comme MM. de Saint-Marsan et Lisio, ou, comme M. de Collegno, à entrer au service de la France ; et, dans ce dernier cas, une immense carrière était devant lui ; si toutefois cette âme altière, dédaigneuse de la bonne comme de la mauvaise fortune, eût jamais consenti à avoir une autre patrie que celle qu'il avait voulu servir, et que ses malheurs même lui avait rendue plus chère et plus sacrée. Hélas ! tout cet avenir a été perdu en un jour. Un jour

l'état de ma poitrine effraya tellement Santa-Rosa, qu'il me conjura de venir chercher quelques secours à Paris. Je cédai, je revins au Luxembourg; Santa-Rosa inquiet ne put tenir à Arcueil, et le soir je le vis paraître au chevet de mon lit. Au lieu de rester chez moi, il voulut aller passer la nuit dans son ancien logement, et, avant de rentrer, il eut l'imprudence d'entrer dans un café de la place de l'Odéon, pour y lire les journaux. A peine en sortait-il que sur la place même de l'Odéon il fut saisi par sept ou huit agents de police, terrassé, conduit à la préfecture et jeté en prison. Il paraît qu'il avait été reconnu à la barrière, où il était signalé depuis longtemps.

Dans la nuit même de son arrestation, il avait été interrogé par le préfet de police. Dès ce premier interrogatoire, Santa-Rosa avait reconnu son vrai nom et exprimé des sentiments qui avaient fait une vive impression sur le fanatique, mais honnête M. de Laveau. Il avait repoussé avec indignation l'accusation d'être mêlé à des machinations contre le gouvernement français; il avait déclaré qu'il était absolument étranger à tout ce qui se passait en France, et que son tort unique et involontaire était d'être à Paris sous un autre nom que le sien. Interrogé sur ses relations à Paris, il m'avait nommé comme le seul ami qu'il y eût; il avait demandé comme une grâce qu'on ne me mêlât point à cette affaire, et qu'on m'épargnât une visite domiciliaire qui pouvait être funeste à ma santé, offrant lui-même tous les renseignements qui lui seraient demandés, et même toutes les réparations les plus sévères plutôt que d'exposer celui qui lui avait donné l'hospitalité. Le mot d'extradition ayant été prononcé, Santa-Rosa avait paru accepter son sort avec cette fierté simple qui ne manque jamais son effet. Il n'avait paru inquiet que d'une seule chose, les sui-

tes que toute cette affaire pourrait avoir sur ma santé.

Pendant que ceci se passait à la préfecture de police, j'étais dans mon lit, couvert de sangsues, et dans le plus triste état. Le lendemain, entre quatre et cinq heures du matin, j'entends sonner avec force à ma porte, et tout à coup se précipitent dans ma chambre cinq ou six gendarmes déguisés, ayant à leur tête un commissaire de police qui, montrant son écharpe, me signifia, *au nom du Roi*, qu'il avait l'ordre de faire une perquisition dans mes papiers. Je ne sus pas d'abord ce que cela voulait dire, et ce fut seulement à la fin de la perquisition, dont tout le résultat fut de leur faire découvrir des notes sur Proclus et sur Platon, que le commissaire m'apprit que j'étais recherché à cause de Santa-Rosa, arrêté la veille en sortant de chez moi. Frappé de cette nouvelle comme d'un coup de foudre, je me transportai immédiatement chez M. de Laveau, et je lui demandai pourquoi, s'il accusait de complot contre le gouvernement français un homme qui ne connaissait que moi à Paris, il ne m'avait pas mis moi-même en arrestation, ou, s'il n'osait aussi m'accuser de conspiration, pourquoi il s'en prenait à un homme qui n'avait rien pu que par moi et avec moi. Si, au fond, il ne s'agissait pas de complot contre la France, je lui montrai ce qu'il y avait de peu noble à poursuivre un proscrit, parce qu'il était sous un autre nom que le sien, quand d'ailleurs ce proscrit était un galant homme et vivait inoffensif, et je lui demandai à voir sur-le-champ Santa-Rosa. M. de Laveau était homme de parti, comme M. Franchet; c'était un esprit étroit et soupçonneux, mais c'était un homme honnête; il venait d'interroger une seconde fois Santa-Rosa; il venait de lire le rapport du commissaire de police sur les résultats de la perquisition faite chez moi, et il commençait à reconnaître que l'accusation de

complot contre le gouvernement français était dépourvue de tout fondement. Ma visite, en lui prouvant que nous n'avions pas peur et que nous ne craignions pas un procès, acheva de le persuader. Toutefois, il crut devoir affecter encore des doutes, et m'annonça que le procès aurait lieu. Je demandai à y paraître comme témoin, et, quelques jours après, je fus mandé en effet devant le juge d'instruction M. Debelleyme, depuis préfet de police, et aujourd'hui membre de la chambre des députés. L'instruction fut courte et détaillée; M. Debelleyme y montra une impartialité et une modération parfaite. Il prit, dans ses rapports avec le prisonnier, une haute idée de sa moralité, et il me parla toujours de lui avec respect et bienveillance. Ce procès ridicule aboutit à une ordonnance déclarant qu'il n'y avait pas lieu à suivre sur la prévention de complot, la seule qui eût motivé l'arrestation. Quant à l'affaire du passeport, sous un nom étranger, le tort du prisonnier était reconnu, mais dans les termes les plus honorables pour lui. Il était fait mention de la loyauté et de la franchise de ses aveux. Cette ordonnance de non-lieu n'intervint qu'au bout de deux mois, et, pendant tout ce temps, le pauvre Santa-Rosa demeura en prison à la préfecture de police, dans une des chambres de la salle Saint-Martin. Les premiers jours de l'arrestation passés, j'avais obtenu la permission de le visiter tous les jours, et quelques autres personnes obtinrent ensuite la même permission. Ce fut dans cette circonstance que j'appris encore mieux à connaître le caractère et l'âme de Santa-Rosa.

Dans le premier moment, il avait eu deux craintes : la première, d'être livré au Piémont, c'est-à-dire à l'échafaud; la seconde, que l'émotion de toute cette affaire et de la visite de la police ne portât un coup funeste à ma santé et ne m'achevât. Quand il me vit entrer dans sa prison,

peut-être mieux qu'à l'ordinaire, sa sérénité d'âme lui revint, et pendant les deux mois entiers qu'il demeura à la salle Saint-Martin, je ne l'ai entendu se plaindre ni du sort ni de personne. Il se prépara à bien mourir s'il était livré au Piémont, et ne lut plus que la Bible. Puis, quand cette crainte fut passée, son attention se porta sur tous les détails de la procédure suivie contre lui. Il était touché des égards qu'on lui témoignait, et pénétré de respect pour l'excellence de la loi française et pour l'indépendance de la magistrature. Il fallait voir Santa-Rosa dans sa prison. C'était une chambre assez bonne, aérée, salubre; il n'y était pas mal, et s'y trouvait à merveille. Le geôlier, qui faisait ce métier depuis longtemps, et qui avait appris à se connaître en hommes, avait bientôt vu à qui il avait à faire, et il ne le traitait pas comme un prisonnier ordinaire. Il l'appelait toujours monsieur le comte, et cela ne déplaisait pas à Santa-Rosa, qui lui parlait avec bonté, et finit par se l'attacher au point que ce geôlier avait tout à fait l'air d'un ancien serviteur de sa maison. Santa-Rosa s'était enquis de sa position de fortune, de sa famille, de ses enfants; l'autre le consultait; Santa-Rosa donnait son avis avec douceur, mais avec autorité. On aurait dit qu'il était encore à Savigliano, à la mairie, parlant à un de ses employés. Quand il quitta la prison, le geôlier me dit qu'il perdait beaucoup. Il en était de même dans ma maison. Ma gouvernante l'aimait plus que moi-même, et encore aujourd'hui, après vingt années, elle ne parle de lui qu'avec attendrissement. Ce fut dans cette prison que je rencontrai l'ancien domestique de Santa-Rosa à l'armée des Alpes, Bossi, mauvaise tête et bon cœur, qui ne savait pas conduire ses affaires, mais qui aurait volontiers donné tout ce qu'il avait à son ancien maître.

Il n'est pas besoin de dire que ces deux mois, pendant

lesquels je passais chaque jour trois ou quatre heures à la salle Saint-Martin, nous lièrent de plus en plus.

Il semble, après l'ordonnance de non-lieu rendue par M. le juge d'instruction Debelleyme, que le résultat de cette tracasserie devait être au moins de laisser Santa-Rosa tranquille à Paris : il n'en fut rien. D'abord il y eut une première opposition de la police. Il fallut que la cour royale intervînt, et prononçât formellement la mise en liberté, si nulle autre cause d'arrestation ne se rencontrait. Les ombrages de la police de M. Corbière s'opposèrent même à l'exécution de ce second jugement, et après que Santa-Rosa eut été déclaré par la justice au-dessus de toute prévention, et par conséquent libre, M. Corbière, par un arrêté ministériel, décida que M. de Santa-Rosa et quelques-uns de ses compatriotes, arrêtés comme lui, seraient relégués en province sous la surveillance de la police. Alençon fut la prison, un peu plus vaste que la salle Saint-Martin, à laquelle Santa-Rosa fut condamné par M. le ministre de l'intérieur et de la police. Cet acte lâche et méchant envers un homme évidemment inoffensif, et qui ne pouvait trouver de consolation qu'à Paris, auprès d'un ami dont on connaissait à la fois les opinions libérales et la vie bien tranquille, puisqu'il la passait presque tout entière dans son lit, cet acte qui perdit Santa-Rosa en le séparant de Paris et de moi, lui causa, par son inutile rigueur, une véritable irritation. Il protesta, demanda la permission de rester à Paris ou des passeports pour l'Angleterre. On ne lui fit aucune réponse, et il fut transféré à Alençon.

Voici des fragments de quelques-unes de ses lettres d'Alençon, qui font connaître la vie qu'il y menait, ses sentiments et ses travaux.

Alençon, 19 mai 1822.

« Nous voilà arrivés depuis hier à Alençon ; les ordres du ministre nous soumettent à la surveillance de l'autorité locale, et cette surveillance s'exercera de cette manière-ci : tous les jours, d'une heure à deux, nous devons nous présenter au maire et signer dans son registre ; voilà tout. J'ai déclaré bien doucement, bien simplement, mais en termes bien clairs et bien significatifs, ma position au maire. Il n'avait pas de bonnes raisons à me dire, je ne lui en demandais ni de bonnes ni de mauvaises : aussi l'entretien ne fut-il pas vif, mais il fut poli, ce qui ne laissait pas d'être un assez grand point pour votre débonnaire ami. Au reste, j'aime les maires et pour cause. Celui-ci est un bon vieillard, ayant une petite voix fort honnête ; son adjoint, dont le nom finit en *ière* et qui marche droit comme un *i*, ne nous a pas reçus aussi bien. Je me suis bien promis que si jamais je redeviens syndic de ma chère ville, je me garderai de donner de mauvais moments aux pauvres diables qu'on m'amènera. Je vais mener une vie d'ermite, cela me consolera de n'être plus dans ma prison de Paris. L'indignation que me cause l'injustice que j'éprouve n'a pas diminué, mais je ne la laisserai pas troubler mon repos. C'est assez parler de moi. J'arrive à un sujet que je ne saurais plus quitter. Songez que vous êtes réellement mieux qu'en novembre dernier ; ce mieux doit vous donner un commencement de courage, parce que c'est un commencement d'espérance. Réfléchissez un peu au plaisir, au vif, à l'inconcevable plaisir de redevenir vous-même, et au mien, de vous voir dans la plénitude de votre puissance d'esprit et de travail. »

Alençon, 2 juin.

« Je suis logé, mon cher ami, dans la rue aux Cieux, chez M. Chapelain, tapissier. J'ai deux chambres assez grandes et assez propres; mais une triste vue sur la rue et sur une petite vilaine cour, a remplacé le lac, les Alpes, Vevey et Clarens, que j'avais sous ma fenêtre il y a un an. J'ai voulu hier voir les environs. J'ai rencontré la Sarthe croupissante et des champs peu fertiles. A force de chercher j'ai trouvé un peu d'ombre à l'abri de quelques pommiers. La ville est très-mal bâtie; elle a un jardin public passable, un assez grand nombre de propriétaires aisés. A en juger sur quelques indices fort vagues, les Alençonnais sont de bonnes gens, un peu curieux, mais fort innocemment. Je ne les crois pas plaideurs, tout Normands qu'ils sont, car leur palais de justice n'est qu'à moitié construit. La cathédrale est grande, à vitraux peints; mais l'intérieur est moitié gothique, moitié mauvais grec. J'y ai entendu un prêtre faisant un sermon à des enfants. Il criait assez fort; mais je n'ai pas entendu un seul mot de son beau discours : c'était cependant du français, mais débité selon la coutume de Normandie.

« Je suis *énamouré* de Paris; il y a une bonne partie de moi-même dans cette ville que j'ai toujours voulu haïr et que j'ai fini par *aimer d'amour*.

« Je n'ai pas reçu de réponse du ministre, et je m'y attendais bien. Je ne cesserai pas de me plaindre, quand ce ne serait que pour leur rappeler leur injustice. On aime assez à voir résignés et silencieux ceux qu'on persécute : je ne leur donnerai pas ce plaisir-là.

« Outre les livres dont nous sommes convenus, je vous demande, 1° M. de Bonald, *Législation primitive*; 2° M. de

La Mennais, *de l'Indifférence*; 3° Châteaubriand, *de la Monarchie selon la Charte*.

Alençon, 11 juin.

« Hier, vos deux lettres, celle du 3 et celle du 9, me sont arrivées à la fois; j'en avais besoin. L'inquiétude que j'éprouvais en ne recevant aucune nouvelle de votre chère personne, commençait à devenir de l'anxiété; il y aurait eu de la folie à vous mettre en chemin par la chaleur qu'il fait. Ne vous étonnez pas des livres que je vous demande; il faut que vous sachiez que rien ne réveille plus en moi la puissance de raisonner et surtout de *sentir vivement mes idées* que la lecture d'ouvrages qui combattent la vérité avec une certaine force. D'ailleurs, dans ceux que je vous demande, on trouve des choses vraies et fortes à côté des sophismes les plus déplorables. En un mot, Bonald et La Mennais m'obligeront de me lever de ma chaise, le feu au visage et de me promener dans ma chambre, assailli d'une foule d'idées vives et grandes. Je sens plus ce que je suis véritablement en lisant les écrits de nos adversaires qu'en lisant ceux de nos amis; car, dans nos amis que de choses me troublent, me chagrinent! Il n'y a que l'homme indigné qui soit vrai et fort, lorsque l'indignation n'a rien de personnel. J'ai fini hier l'*Esprit des Lois*; les derniers livres qui m'avaient presque ennuyé à vingt ans et même à trente, m'ont singulièrement plu cette fois-ci. J'y ai trouvé l'explication de bien des choses, et entre autres de mon séjour à Alençon. Qu'il faut de temps pour achever une émancipation! Je cède à la nécessité, mon ami; mais Alençon est une des plus tristes nécessités des quatre-vingt-quatre départements du royaume. Je suis si seul! Mais, me direz-vous, malheureux, n'est-ce pas la solitude qu'il

vous faut? Oui, mais pas celle-ci. Celle-ci ne me vaut rien; je me connais, et je sens que cette relégation à Alençon est un effroyable malheur pour moi. Ce qu'il me fallait, c'était précisément cet Arcueil de douce mémoire, cette solitude à la porte de Paris; il n'y a que cela pour travailler. Mais voilà ma dernière complainte, vous n'en aurez plus. Que ne puis-je finir par un *capitolo in terza rima* à la louange de notre cher Paris! — Je vous garde votre chambre, vous choisirez de l'appartement du nord ou de celui du midi; j'habite le nord et je couche au midi; je suis grand seigneur, comme vous voyez. Ainsi, féal ami, venez, vous et votre Platon, vous serez bien reçus. Mais vous ne viendrez que lorsque le voyage pourra vous faire du bien, m'entendez-vous, du bien; *cosi e non altrimenti.* O mon ami, j'ai dans l'esprit que votre philosophie, dans l'état où en sont les choses, ferait un grand bien aux hommes. N'êtes-vous pas effrayé de voir en Europe les grandes vérités religieuses et morales abandonnées presque sans défense aux coups de deux sortes d'hommes également funestes à l'ordre et au bonheur des sociétés? Ne voyez-vous pas que la victoire, qu'elle se fixe dans un camp ou dans l'autre, ne sera exploitée que contre la liberté véritable, dont l'alliance avec la morale est une loi impérissable de l'ordre éternel! Cher ami, dans cette lutte du mal contre le bien, dans ce combat entre les deux principes (mais non; le mal n'est point un principe, ce n'est qu'un fait), c'est un devoir de faire entendre sa voix quand on a la conscience de sa force. Cette édition de Proclus et même cette traduction de Platon sont venues à la traverse de votre véritable carrière..... Moi, mon ami, j'ai de la santé, un cœur tendre qui se passionne, une imagination faite pour ce cœur; j'ai l'esprit juste, mais nulle profondeur, et j'ai une instruction si incomplète, ou, pour mieux dire, je suis si igno-

rant sur un grand nombre de points importants, que cela devient un obstacle presque insurmontable à la plupart des travaux que je pourrais entreprendre. J'ai sans doute une certaine pratique et une connaissance du matériel des affaires qui est rarement réunie à une imagination ardente; voilà ce qui peut faire de moi un citoyen propre à servir mon pays pendant l'orage et après l'orage. Mais c'est d'une manière bien autrement élevée que vous pouvez servir la société humaine. Moi qui ai la conscience d'un prolongement indéfini de mon existence morale, de mon existence de volonté et de liberté, qui l'ai pour vous et pour moi, je désire vivement que votre passage sur la terre soit marqué par votre influence sur le bonheur des autres passagers, nul grand bien n'étant sans grande récompense. Vous voyez, mon ami, que je vous aime tout de bon, et comme un vrai dévot que je suis.

« Le congrès de Florence ne cesse de me trotter par la tête. Il y a quelque chose de bien odieux dans cet abandon des Grecs à la vengeance plus ou moins prompte des ennemis de la foi chrétienne.

« Vous avez commencé la session des chambres par des coups de pistolets; voilà une touchante imitation des usages anglais. Vous prenez ce qu'il y a de meilleur chez vos voisins ; je vous en fais mes compliments. Pour moi, je vous avoue que j'aimerais mieux qu'Alençon ressemblât un peu plus à Chester, à Nottingham ou à telle autre ville de l'empire Britannique. — M. Royer-Collard aura-t-il l'occasion de foudroyer ses adversaires, comme l'hiver dernier ? Je crains qu'il ne se présente pas de question digne de lui. Rappelez-moi à son souvenir, vous savez mon sentiment de préférence pour lui : il est de vieille date.

« Adieu, mon cher ami, je vous aime parce que vous

m'aimez, parce que vous êtes platonicien, et parce que vous êtes Parisien, et plus encore par une raison occulte qui vaut mieux que toutes les autres parce qu'elle ne s'exprime pas. Je l'ai senti en recevant hier vos deux lettres après quelques jours d'attente. »

Alençon, 7 juillet.

« Vous me conseillez un commentaire et une réfutation du Contrat social : c'est une belle idée, je l'avoue ; mais je crains que l'exécution ne soit au-dessus de mes forces. Je préfère suivre mon travail commencé sur les gouvernements. Je suis occupé à lire Daunou sur les *garanties*. Cet ouvrage a deux parties distinctes. Dans la première, l'auteur examine ce que c'est que la liberté ou les garanties ; il les caractérise, les décompose, les circonscrit ; tout cela me paraît en général bien conçu et bien fait. Dans la seconde partie, on recherche comment les divers gouvernements accordent ou délimitent ces garanties. Ici, Daunou n'est ni assez étendu ni assez profond. Dans mon ouvrage, je referai cette seconde partie sous un point de vue plus pratique que théorique, et j'entrerai dans des détails faute desquels l'ouvrage de l'oratorien ressemble à un livre de géométrie plutôt que de politique. Peut-être commencerai-je par publier un morceau de mon travail, par exemple la conciliation des garanties que réclame la liberté avec celles que réclame la force, c'est-à-dire l'organisation militaire, dans un gouvernement libre. Ce n'est qu'un point, il est vrai ; mais ne croyez-vous pas, mon ami, que l'exploitation soignée d'une partie du territoire en friche est plus utile à l'avancement de la science qu'une grande entreprise de culture dont les résultats seraient incertains ? Il y a sans doute des génies d'une vigueur immense qui

peuvent tout saisir, comme Montesquieu ; mais je ne suis pas de ces génies-là. D'ailleurs le temps de la culture parcellaire est le nôtre. Nous sommes trop avancés pour qu'une vaste entreprise, si elle est superficielle, puisse être utile, et peut-être ne sommes-nous pas mûrs encore pour une grande entreprise profondément imaginée et parfaitement exécutée. Si je pouvais bien cultiver mon lot, mon cher ami, j'aurais bien mérité de mes semblables, et obtenu assez de réputation pour assurer et embellir mon existence. — J'ai aussi formé le projet d'un ouvrage de circonstance ; mais je ne crois pas pouvoir l'exécuter ici. — J'ai eu des mauvais jours à la fin de juin. Savez-vous que ma tête se refuse quelquefois au travail ? J'ai aussi un sang qui a une fâcheuse tendance à presser ma pauvre cervelle. Malheur à moi, si je ne fais beaucoup d'exercice. J'ai eu une jeunesse si active ! et je suis encore un peu jeune. Je crois que je le serai longtemps par la tendresse du cœur et les enchantements de l'imagination. Conçu dans le sein d'une femme de treize ans, il y a quelque chose en moi qui se ressent de cette extrême jeunesse de maternité ; je sens que je suis jeune, et que je ne suis pas fini. Il n'y a que le cœur de bien achevé...

« Vous ai-je dit que Sismondi m'a écrit une lettre remplie d'amitié ? J'ai reçu aussi une lettre de Fabvier, dont je vous parlerai une autre fois et pour cause. »

Cette lettre de Fabvier, l'ennui qui gagnait visiblement le pauvre prisonnier, et surtout le besoin de le revoir, me décidèrent à aller le rejoindre, malgré ma détestable santé et les ordres positifs de mon médecin, M. Laenneck. Je ne fis part de ma résolution à personne, je pris la diligence et fis les cinquante lieues jour et nuit, j'arrivai dans le plus pitoyable état, mais enfin j'arrivai. J'occupai une des deux

chambres de Santa-Rosa, et nous vécûmes ainsi pendant un mois dans une intimité fraternelle. J'ai été souvent malade; plus d'une fois, des soins affectueux m'ont été prodigués : jamais je n'en ai connu de pareils. Il serait impossible de décrire la tendresse qu'il me témoigna, et désormais je n'en parlerai plus. Ce mois passé ensemble dans une absolue solitude acheva de nous unir; je pus lire dans son âme, et lui dans la mienne, ce qu'il y avait de plus caché. Là s'accomplirent les dernières confidences, et les voiles qui couvraient encore les parties les plus délicates de notre vie, se levèrent comme d'eux-mêmes dans ces moments d'abandon où les âmes les plus fermes, endormies par la confiance, ne contiennent plus leurs peines et livrent à l'amitié jusqu'aux secrets de l'honneur. Dès lors notre intimité ne put plus s'accroître et prit un caractère de douceur à la fois et de virilité qu'elle a toujours conservé, même pendant les longues années de notre séparation.

Ce fut pendant ce mois que je composai l'argument du *Phédon* sur l'immortalité de l'âme. Santa-Rosa aurait désiré que je visse aussi clair que lui-même dans les ténèbres de cette redoutable question. Sa foi, aussi vive que sincère, allait plus loin que celle de Socrate et de Platon; les nuages que j'apercevais encore sur les détails de la destinée de l'âme, après la dissolution du corps, pesaient douloureusement sur son cœur, et il ne reprenait sa sérénité, après nos discussions de la journée, que le soir à la promenade, lorsqu'ensemble, errant à l'aventure autour d'Alençon, nous assistions au coucher du soleil, et confondions nos espérances pour cette vie et pour l'autre dans un hymne de foi muette et profonde à la divine providence.

Santa-Rosa n'écrivait qu'à un très-petit nombre de per-

sonnes, et vivait, comme on le voit, d'une manière qui ne pouvait guère inquiéter l'autorité. Cependant, soit que ses compagnons d'exil fussent moins prudents que lui, soit par toute autre raison, les ombrages du gouvernement redoublèrent. Ma visite à Alençon, dans l'état de ma santé, troubla la police; ce qui n'était qu'un élan du cœur parut une bravade ou même un complot, et l'impatience d'une pareille existence entra dans l'âme de Santa-Rosa. Il me fit part de la lettre que lui avait écrite le colonel Fabvier, un de nos communs amis. Fabvier lui annonçait que sa sûreté était menacée, qu'une extradition ou du moins qu'un nouvel emprisonnement était possible; il l'engageait à fuir en Angleterre,[1] et il s'offrait à lui en fournir les moyens. A tel jour et à telle heure, une chaise de poste devait se trouver à une demi-lieue d'Alençon avec quelques amis dévoués, et transporter Santa-Rosa déguisé vers un port de mer où les moyens de passer immédiatement en Angleterre auraient été ménagés. Nous reconnûmes dans cette proposition le cœur de celui qui la faisait; mais nous la rejetâmes sur-le-champ. S'enfuir, pour Santa-Rosa, eût été presque avouer qu'il doutait de son droit; c'eût été déshonorer le jugement de non-lieu rendu par la justice française et méchamment suspendu par la police de M. Corbière. Là-dessus, Santa-Rosa et moi, nous n'eûmes pas même à délibérer. Mais Santa-Rosa voyait arriver avec effroi le moment où je retournerais à Paris et où il demeurerait seul à Alençon, sans amis, sans livres, sans secours pour son cœur et pour ses études.

Sur ces entrefaites, il y eut à la chambre des députés une vive discussion, où plusieurs membres de l'opposition, s'étant plaints des tracasseries de la police française envers les réfugiés italiens, M. Corbière, ministre de l'intérieur et de la police, prétendit que les réfugiés n'étaient pas du

même avis que leurs défenseurs, et qu'ils étaient reconnaissants de la conduite du gouvernement français à leur égard. Santa-Rosa trouva les paroles du ministre aussi déloyales que sa conduite avait été injuste, il crut devoir à son honneur et à celui de ses compagnons d'infortune de publier la lettre suivante en réponse au discours de M. Corbière :

MONSEIGNEUR,

« Un membre de la chambre des députés, en s'élevant, dans la séance du 7 de ce mois, contre les abus de l'administration, a jugé convenable de signaler le traitement que les réfugiés piémontais reçoivent en France. Il a plu à votre excellence de dire, dans sa réponse, que *ces étrangers se montraient reconnaissants à la protection du gouvernement français et à la bienveillance du roi*, et elle s'est récriée sur l'injustice de pareilles réclamations. Telles sont les expressions consignées dans le *Moniteur* du 10 août. D'autres journaux, moins exacts sans doute, ont fait parler votre excellence avec une dureté qui ne saurait être dans son caractère.

« Monseigneur, après avoir été conduit ici par vos ordres, et vous avoir adressé inutilement mes réclamations, j'aurais pu recourir aux chambres. Je ne le fis point. Porté par mes principes à demeurer parfaitement étranger aux affaires de tout autre pays que le mien, je préférai attendre en paix que le gouvernement réparât son injustice, plutôt que de devenir l'occasion d'une vive discussion politique au sein de la chambre. Les hommes qui, comme moi, sentent toute l'étendue de leur infortune et de celle de leur patrie, n'aiment pas à faire parler d'eux; mais, monseigneur, les paroles que vous avez fait retentir, et

qui se répandent dans toute l'Europe, me forcent à rompre le silence. Méconnaître des bienfaits, désavouer un protecteur, c'est d'un lâche : souffrir qu'on nous attribue, qu'on nous impose de la reconnaissance, lorsque le sentiment de l'injustice qui nous opprime pèse sur notre cœur, c'est encore une lâcheté. Les proscrits italiens, monseigneur, n'y descendront jamais : on pourra les chasser, les emprisonner, les accabler de persécutions ; ils n'oublieront pas ce qu'ils doivent à leur propre caractère, et à cette patrie si chère et si malheureuse, dont l'estime est leur premier besoin. Je l'avoue, il m'eût été doux d'éprouver la bienveillance du gouvernement français, de vivre sous la protection de l'auteur de la Charte française par qui la liberté s'est fait jour en Europe après quatorze ans d'un mouvement opposé. D'autres rois de France protégèrent des Italiens proscrits pour la même cause, et les derniers défenseurs de la liberté de Florence et de Sienne trouvèrent en France une seconde patrie, à l'ombre du trône de François Ier et de Henri II.

« Voici ce qui m'est arrivé en France : je suis venu avec un passeport suisse et avec un nom emprunté, dans la fausse croyance que cette précaution m'assurerait un paisible séjour à Paris. J'habitai cette ville et la campagne pendant quatre mois ; j'étais tranquille, et ne devais-je pas l'être avec une conduite sans reproche? Le 23 mars dernier, je fus saisi par les agents de l'autorité, sur une place publique de Paris, et conduit à la préfecture de police, où je lus, sur le mandat d'amener qui me fut présenté, ces propres mots : *Prévenu d'intentions séditieuses*. Je demandai à être conduit auprès du préfet de police, et je lui déclarai sur-le-champ mon véritable nom. Après un long interrogatoire, je fus écroué à la prison de la salle Saint-Martin, et mon affaire commença tout de suite. Il faut

que les magistrats aient trouvé dans ma conduite et dans mes papiers une absence bien complète d'indices de culpabilité en matière politique, puisque la procédure se réduit à l'irrégularité du passeport. Je m'attendais à être jugé et condamné sur ce dernier point : je connaissais mon tort, j'étais résigné à en subir la peine. Je n'avais commis qu'une faute matérielle, il est vrai ; rien de plus pur que mes intentions, mais c'était toujours une contravention aux lois, et il n'en est point d'entièrement justifiable à mes yeux. La magistrature française ne crut point devoir s'arrêter à une rigoureuse et littérale application de la loi ; elle dédaigna de faire plier, sous des considérations quelconques, ses hautes maximes d'équité. Le tribunal de première instance de Paris déclara qu'il n'y avait pas lieu à poursuivre. Le ministère public forma opposition à ce premier jugement. La cour royale prononça un second jugement favorable, et ordonna ma mise en liberté dans la forme accoutumée. Je demandai alors à votre excellence de pouvoir jouir de l'hospitalité française, c'est-à-dire de pouvoir vivre en France sous la protection des lois du royaume. Je croyais que le gouvernement devait me dédommager par ce bienfait de tout ce que d'injustes inquiétudes sur ma conduite politique en France m'avaient fait souffrir. Cette illusion, dont je n'ai point à rougir, s'évanouit bientôt ; je me vis d'abord retenu neuf jours en prison, sur une simple lettre du préfet de police au concierge ; véritable violence exercée sur ma personne, qui, après la signification de l'arrêt de la cour royale, ne pouvait être privée de sa liberté qu'en vertu d'un nouveau mandat d'amener décerné par le magistrat. La réponse de votre excellence arriva. C'était un ordre au préfet de police de me faire conduire à Alençon par la gendarmerie, pour y demeurer sous la surveillance de l'autorité locale. Aussitôt arrivé dans le lieu de

ma relégation, j'écrivis à votre excellence : Ce n'est plus un asile en France, ce sont des passeports pour l'Angleterre que je demande au gouvernement français. Je ne reçus point de réponse, et vous aviez sans doute, monseigneur, oublié ma lettre et ma réclamation, lorsque vous fîtes entendre à la tribune les paroles que j'ai citées.

« Ces faits, qui ne me concernent pas seul, et qui me sont à peu près communs avec MM. Muschietti et Calvetti, mes compatriotes, arrêtés en même temps que moi, et relégués avec moi, sont connus de votre excellence, et pourraient être au besoin prouvés par des documents authentiques. Je conserve précieusement l'arrêt de la cour royale de Paris, comme un monument de la protection que mon innocence a trouvée auprès de la magistrature française.

« Maintenant, monseigneur, je demande si nous avons été traités en France avec justice ou avec injustice, avec bienveillance ou avec malveillance ; si nous y sommes protégés ou si nous sommes opprimés ? Nous n'avons pas été envoyés à l'échafaud dressé à Turin pour les auteurs de la révolution de mars 1821 ; jamais un ministre n'oserait présenter une pareille mesure à la signature d'un fils de Henri IV. Mais nous sommes retenus en France malgré nous, nous sommes privés de notre liberté, malgré notre innocence solennellement reconnue par les tribunaux du royaume ; en un mot, ce n'est pas l'hospitalité qui nous est accordée, c'est une prison. Il faudrait que nous l'eussions demandée, monseigneur ; alors seulement les paroles de votre excellence seraient irréprochables. Pour moi, ce que j'ai demandé, ce que je demande encore, ce sont des passeports ou l'hospitalité sans conditions odieuses, et je le demande publiquement, dans l'intérêt de la vérité et dans celui de ma dignité personnelle. Il faut que l'on sache qu'il n'est pas vrai qu'elle nous inspire de

la reconnaissance. Monseigneur, quand l'Europe nous serait fermée, nous irions dans un autre hémisphère plutôt que de nous résigner à un asile aussi peu honorable; mais nous n'en sommes point réduits à cette extrémité. Plusieurs de nos malheureux compatriotes vivent en paix sous la protection de la vieille Angleterre, et un plus grand nombre a trouvé au delà des Pyrénées une nation généreuse qui, oubliant en quelque sorte ses propres calamités, les a comblés de ses bienfaits.

« D'après tout ce que je viens de dire, monseigneur, l'on pourra juger si la France est un asile pour le malheur; et je n'aurais rien à ajouter si votre excellence ne nous avait appliqué l'expression de *malheur mérité*. Le nom de l'illustre citoyen qui a proclamé le premier la maxime à laquelle votre excellence fait allusion, sera toujours prononcé avec respect par les gens de bien de tous les pays; mais l'application ne saurait nous regarder; elle ne regarde point des hommes qui n'ont pris les armes que dans l'espoir, malheureusement déçu, d'assurer l'indépendance de la couronne et de la patrie, et de légitimer par des institutions politiques le gouvernement d'une famille qui leur était chère; des hommes qui, lorsque le pouvoir s'était concentré momentanément dans leurs mains par la force des circonstances, et au milieu des plus grands dangers, n'ont opprimé personne.

Je n'ai parlé qu'en mon propre nom, monseigneur; mais j'ose croire qu'aucun des Italiens réfugiés en France ne voudra me démentir. Il n'en est pas un qui sache transiger avec la vérité, ni avec l'honneur. — Je suis avec respect, monseigneur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« Le comte DE SANTA-ROSA. »

Alençon, le 14 août 1822.

On conçoit que ce noble et fier langage dut irriter la police de la congrégation. Bientôt un arrêté du ministre de l'intérieur transféra Santa-Rosa d'Alençon à Bourges, aggravant ainsi sa situation et le poussant à quitter à tout prix la France, où il n'espérait plus une hospitalité supportable.

Mais je reprends ma narration à mon départ d'Alençon et à mon retour à Paris, le 12 du mois d'août. Voici les fragments de notre correspondance pendant le mois d'août et le mois de septembre.

Alençon, 14 août.

« J'attends avec une impatience dont tu peux te faire une idée des nouvelles de ton voyage ; je t'ai bien recommandé à Dieu. Depuis longtemps je n'avais si vivement senti sa présence dans mon cœur. J'ai appelé sur toi toutes les bénédictions du ciel ; qu'il te protége, qu'il te donne la force de supporter le bonheur comme le malheur ; tout vient de lui, tu le sais bien. — Écris-moi deux mots de Laenneck et de Platon ; si le premier n'est pas trop mécontent de ton état, tant mieux ; s'il faisait la grimace, souviens-toi qu'il n'est qu'un homme : espère et surtout espère en toi. Homme si aimé par tes amis, tu offenses Dieu si tu contemples ton existence d'un œil sombre ; il est de cruelles, d'amères douleurs que tu ne connais pas et qui font l'effet d'un poison lent. L'organisation de mon corps ne s'en est pas ressentie : elle est si forte ! mais l'âme..... Mais il vaut mieux parler d'autre chose et revenir au matériel de la vie. Voici la lettre à M. Corbière ; elle est un peu forte, mais la vérité est la vérité. L'original partira demain par la voie du préfet à qui je le remettrai moi-même.

« Ma pensée est trop occupée des suites de ma démarche pour me permettre de continuer tranquillement mes études. L'orgueilleux La Mennais ne me fait aucun bien; j'aime mieux ma chère église catholique, quand je la défends au nom de la raison, non pas contre la bonne philosophie, mais contre la mauvaise. Ce superbe sceptique me repousse au lieu de m'attirer. Bonald est un tout autre homme; c'est une tête très-pensante, mais il pousse ses idées systématiques jusqu'à l'extravagance, et tient très-peu de compte des faits, quoiqu'il les cite beaucoup. »

Alençon, 20 août.

« ...... Je suis très-satisfait d'avoir fait mon devoir et j'en attends les résultats avec une tranquillité parfaite. Si quelque journal ministériel ou *ultra* faisait quelque article contre moi ou sur ma lettre, réponds toi-même si tu le juges convenable, et comme tu le jugeras convenable. Au cas que tu voies un nuage sérieux se former sur ma tête, je suis prêt à passer en Angleterre à la minute; règle-toi en conséquence et dis-le à Fabvier. Mais si, comme je l'espère, on prend le sage parti de recevoir mes démentis en silence, je resterai dans notre chère France, qui, toute coupable qu'elle est, m'attache par je ne sais quel charme.

« Hier j'ai été faire une petite promenade autour d'Alençon; j'ai salué le soleil couchant pour toi. O cher ami, tu me manques bien! Quelle divinité nous a réunis! Je t'ai vu, je t'ai aimé; et que je l'ai bien senti le jour de ton départ d'ici! Te souviens-tu avec quelle rapidité s'est formée notre si confiante amitié? il faut qu'elle nous donne de beaux jours. J'aurais besoin de te savoir heureux, tran-

quille, serein. J'ai de la foi en toi ; aussi, je te désire heureux, un peu par égoïsme. Heureux, tu t'occuperas avec plus de succès d'adoucir mes profonds chagrins. Ne va pas, par une coupable pitié, diminuer d'un seul degré, du moindre degré, cet abandon si vif et si vrai que tu as avec moi. Je ne m'y tromperais pas, et cela me rendrait réellement malheureux. Tu es mon dernier attachement de cœur..... »

Alençon, 24 août.

« Mon travail avance, tout le plan du livre est arrêté ; le titre sera : *De la Liberté et de ses rapports avec les formes de gouvernement.* Bientôt je mettrai la main à l'œuvre ; mais à présent, je ne pense qu'au congrès de Vérone. Tu vois qu'il n'est plus douteux. C'est un devoir pour moi de signaler à l'Europe ce que va faire ce nouveau congrès particulièrement en ce qui regarde l'Italie. »

Bourges, 6 septembre.

« Eh bien ! me voici à Bourges. Combien ce voyage m'a été pénible ! mais je veux m'efforcer de n'y plus penser. Le préfet, comte de Juigné, m'a reçu avec politesse, mais m'a avoué qu'il avait des instructions très-sévères sur moi, et il m'a renvoyé au maire, qui m'a témoigné avec beaucoup d'honnêteté son désir d'adoucir ma situation. En venant au fait, j'ai été très-mécontent de sa proposition : « Je compte avoir votre parole d'honneur comme celle de ces messieurs. » Car j'ai trouvé ici quatre autres réfugiés, MM. de Saint-Michel, de Baronis, de Palma et Garda ; sans quoi il me dit qu'il serait obligé de me donner la ville pour prison, à la lettre, de me faire surveiller sans cesse,

de me gêner, de m'interdire jusqu'aux promenades, parce qu'elles sont *extra muros;* en un mot, il m'arracha en quelque sorte cette parole d'honneur. Je la lui ai donnée pour dix jours, afin de pouvoir m'orienter un peu, après quoi je verrai. Ma situation est donc empirée, comme tu vois, et j'en suis à regretter Alençon vingt fois par jour. — Enfin me voilà installé dans une chambre bien modeste, ayant un petit cabinet où je travaillerai, chez de braves gens bien tranquilles, à peu près dans le genre de mes hôtes d'Alençon. — Que me conseilles-tu pour mon fils? j'ai bien envie de le faire venir. Si tu n'y vois pas d'objection sérieuse, envoie la lettre que je t'adressai d'Alençon pour ma femme. Mettons les choses au pis, et que je sois relégué dans une ville de Hongrie ou de Bohême; si mon fils veut me suivre, il pourra seul m'aider à supporter une horrible existence. Mon ami, envoie la lettre; mon cœur est ici dans une solitude déchirante. Oui, si tu n'as pas de raison grave à m'opposer, envoie ma lettre, et que je ne meure pas sans avoir encore un moment de bonheur. J'écris à ma femme qu'à la réception de la lettre qu'elle recevra par la voie que je t'ai indiquée, elle fasse partir mon fils pour Lyon, où elle l'adressera à quelque négociant; il y en a tant qui correspondent avec Turin! de Lyon à Paris, ce n'est qu'un voyage de deux jours.

« Je ne t'ai rien dit de Bourges; rien n'y est remarquable sauf la cathédrale, qui est une grande et très-belle église gothique. Mais le sanctuaire réservé aux prêtres ne laisse pas approcher de l'autel. Vos prêtres français tiennent les chrétiens trop éloignés de Dieu; ils s'en repentiront un jour.

« Et l'argument du *Phédon*, qu'est-il devenu? Te rappelles-tu ce jour qui fut consacré tout entier à lire ces pages écrites au milieu de tant de douleurs de l'âme et du

corps? Elles m'appartiennent, ou plutôt je leur appartiens, etc. »

Bourges, 15 septembre.

« ..... O mon ami, que nous sommes malheureux de n'être que de pauvres philosophes! Pour moi le prolongement de l'existence n'est qu'un espoir, un désir ardent, une prière fervente. Je voudrais avoir les vertus et la foi de ma mère. Raisonner, c'est douter; douter, c'est souffrir; la foi est une espèce de miracle; lorsqu'elle est forte, lorsqu'elle est vraie, qu'elle donne de bonheur! Combien de fois, dans mon cabinet, je lève les yeux au ciel, et je demande à Dieu de me révéler, et surtout de me donner l'immortalité!

« J'ai un cabinet, et j'y passe la plus grande partie de ma journée, d'abord de huit à onze heures; ensuite je sors pour déjeuner avec mes camarades. Je fais quelquefois un tour au jardin de l'évêché : je rentre à une heure ou un peu plus tard, et je travaille jusqu'à cinq. Je dîne seul en dix ou douze minutes, et je vais chercher une promenade avec le cœur presque serein; mais je ne trouve que des eaux dormantes, des champs pierreux, quelquefois un peu de gazon sous une rangée de noyers, et alors je m'assieds et je lis en m'interrompant souvent pour méditer ou pour rêver. Tu as bien embelli ma promenade d'avant-hier. Je l'ai commencée en t'écrivant dans ma tête une lettre charmante. Il ne m'en est rien resté ou presque rien; mais j'ai eu une heure qui m'a rappelé ma vie de dix-huit ans, et je te l'ai due, mon bon ami. Cela ne te fait-il pas plaisir et n'aimes-tu pas que je te le dise?

« J'ai toujours le projet d'écrire sur le congrès de Vérone. En attendant, je continue mes lectures, et j'ai com-

mencé à jeter sur le papier les idées fondamentales de l'ouvrage qui est ma pensée habituelle. Plus j'avance, plus je pénètre, et plus je vois les ombres grandir autour de moi. Bonald a des choses profondes et admirables; il en a d'autres qui font sourire de pitié ou qui excitent l'indignation. Bonald et Tracy sont d'accord pour déprécier les anciens, ces anciens à qui nous devons tant, et dont les reliques vénérables ont renouvelé la civilisation qui avait péri. Le christianisme a peut-être empêché qu'elle ne s'abimât tout à fait au milieu des barbares; mais sa renaissance est due aux anciens. Maintenant nous bafouons nos maîtres, et nous nous proclamons sages, éclairés, grands, lorsqu'il se passe autour de nous tant de choses qui devraient nous humilier..... Il me paraît nécessaire, et d'ailleurs radicalement vrai, d'établir une différence essentielle entre l'utilité générale et l'utilité individuelle. L'utilité générale que j'appelle aussi pour me l'expliquer à moi-même, égalité de la liberté, doit être le but des lois. Cette utilité générale est aussi le bonheur, et le plus grand bonheur de tous les individus. Le bonheur est de faire ce qu'on veut. Pour que tous l'aient, il faut ne rien faire de nuisible à autrui. Le développement des droits de l'homme est le but du législateur, comme l'enseignement du Décalogue est le but du prêtre. Dieu est le centre de tout cela. La soumission du fort aux lois qui protégent le faible ne peut pas s'expliquer sans Dieu. La liberté de tous ne peut exister que dans l'état social. A quelles conditions? comment? La première chose est de mettre la liberté au-dessus du pouvoir de la majorité. C'est ce que Rousseau n'a nullement fait. Certes on ne peut pas l'y mettre tout entière, car il n'y aurait pas d'existence sociale possible. Mais pour les garanties principales de l'individu, ou, en d'autres termes, quant à la portion la plus précieuse de la liberté,

je pense qu'elle ne peut pas être livrée à la discrétion de la majorité. Il reste à celle-ci les lois constitutionnelles et les lois administratives. J'appellerais lois sociales celles qui délimitent l'exercice de la liberté de chaque individu pour l'assurer à tous. Qu'on les appelle droits, devoirs, garanties, n'importe. Les droits peuvent se traduire par les devoirs, *et vice versa.* »

Bourges, 21 septembre.

« Aujourdhui, le préfet m'a envoyé chercher, et m'a demandé si j'étais toujours dans l'intention de me rendre en Angleterre. « Le ministre m'a chargé de vous faire cette « question, et de vous demander si dans ce cas vous pré« férez vous embarquer à Calais ou à Boulogne. » Je répondis que je ne pouvais désirer de rester en France qu'autant que je jouirais d'une entière liberté; que si cela ne m'était point accordé, j'acceptais avec empressement des passeports pour l'Angleterre. Je priai ensuite le préfet de demander pour moi la faculté de me rendre à Calais sans l'escorte d'un gendarme, offrant ma parole d'honneur de suivre la route qu'on me prescrirait. Le préfet a répondu ce soir au ministre, et probablement dans cinq ou six jours l'ordre ou la permission de partir arrivera.

« Tu sens bien que je ne pouvais faire d'autre réponse honorable que celle que j'ai faite. Je dirai donc adieu à la France, à ton pays, mais je n'y renonce point. La société européenne aura quelques années de calme. Peut-être l'inquiétude qu'inspire si mal à propos ma personne à certains esprits s'évanouira-t-elle. Je reviendrai alors te voir, et probablement m'établir auprès de toi, dans la capitale de l'Europe. J'ai besoin de cette espérance. — Tu le vois, mon ami, c'est la Providence qui me conduit par la main

en Angleterre; il faut céder. J'ai le cœur tranquille, il n'y a plus lieu à doute, à perplexité, et c'est le seul état qui me prive de la moitié de mes forces... »

Bourges, 27 septembre.

« ... J'étais tout préparé pour mon hiver à Bourges; mais je t'avoue que la pensée de ravoir ma liberté me touche infiniment. Je te prie de me procurer, si cela est en ton pouvoir, quelques lettres pour Londres...

« O mon ami, je vais en Angleterre avec le cœur tranquille, parce que je m'y vois, pour ainsi dire, poussé par les circonstances où je me trouve, et où je me suis placé par une conduite dont tu connais les détails. Mais je n'y vais point avec le cœur gai : je te laisse en France. Ton nom dans la balance l'eût toujours fait pencher de ce côté-ci du détroit; mais ma position est claire : ou libre en France et à Paris,par conséquent au comble de mes vœux, ou en Angleterre. Il n'y a pas d'intermédiaire possible ni convenable. »

Bourges, 1er octobre.

« Je pars demain à midi. M. Franchet a répondu qu'il ne permettrait pas que je me rendisse à Calais sans escorte. J'aurai donc un gendarme. Je passe par Orléans et Paris. C'est après-demain, entre cinq heures et demie et sept heures du soir que j'arriverai à Paris. J'ai promis de ne rester à Paris que le temps nécessaire pour passer, en quelque sorte, d'une diligence à l'autre. J'aurai à peine le temps de te serrer la main et de t'embrasser.

« Je suis tranquille, parce que ma résolution était commandée par ma situation; mais je sens au fond du cœur une tristesse mêlée d'inquiétude. Je suis sûr de regretter

Alençon plus d'une fois; mais c'est la Providence qui me pousse en Angleterre, et j'obéis... Mon ami, tu es une grande partie de mon existence morale. Si tu savais avec quel serrement de cœur je t'écris! Il y a bien peu de personnes, non, je crois qu'il n'y en a qu'une sur la terre à qui j'écrive avec plus d'émotion qu'à toi. »

Santa-Rosa avait raison; nous pûmes à peine nous voir quelques minutes à son passage à Paris. Il lui fut permis de se rendre chez moi avec un gendarme, et ce fut devant ce gendarme que nous nous fîmes des adieux qui devaient être éternels. Sans doute ni lui ni moi nous n'en n'avions pas le pressentiment distinct; lui, il était soutenu par la pensée d'accomplir un devoir; moi, j'avais peur de céder à une sorte d'égoïsme en le retenant en France, au milieu des ombrages et des tracasseries de la police; et pourtant un instinct secret remplit pour moi d'une amertume inexprimable cette heure fatale où il me sembla que je le perdais pour toujours. Nous échangeâmes à peine quelques paroles, et je le reconduisis silencieusement à la diligence qui l'emporta loin de moi. Bientôt il avait quitté la France pour laquelle il était fait, et il était comme perdu dans cet immense désert de Londres, sans fortune, sans ressource, sans un seul ami véritable, lui qui ne savait vivre que pour aimer ou pour agir. Après les premiers moments d'activité inquiète pour se créer une situation supportable, l'infortuné tomba bientôt dans une mélancolie profonde dont il sortait quelque temps pour y retomber bientôt, jusqu'à ce qu'enfin l'ennui de cette vie, ou solitaire ou dissipée, le conduisit à la résolution magnanime et funeste qui le ramena un moment avec quelque éclat sur la scène du monde avant qu'il en disparut à jamais.

Pendant le séjour de Santa-Rosa en Angleterre notre

correspondance ne cessa pas d'être intime, sérieuse et tendre, comme elle l'avait toujours été; mais elle est nécessairement très-monotone, uniquement remplie de sentiments affectueux, de projets avortés, d'espérances déçues, triste tableau que je veux m'épargner à moi-même; aussi ne citerai-je que de rares fragments des lettres de Santa-Rosa pour donner une idée de sa situation intérieure.

Londres, 26 novembre 1822.

« ... Il faut cependant que je te dise les raisons de mon silence, ou plutôt que je te prouve que je n'ai pas cessé de penser beaucoup à toi. La meilleure manière de le prouver serait de t'envoyer trois lettres que j'ai commencées et que j'ai ensuite déchirées dans un mouvement, non d'impatience, mais d'amitié. Elles t'auraient réellement affligé. Je t'y parlais d'un ton si sombre de mon abattement et de ma tristesse intérieure, qu'il y aurait eu de la cruauté à te les envoyer, persuadé, comme je le suis, comme je le serai toujours, de la profondeur de ton sentiment pour moi... Ne va pas trop t'alarmer, ou plutôt alarme-toi sérieusement, toi qui sais et qui sens que toute la vie est dans l'existence intérieure. J'ai eu des journées où je me suis cru réellement perdu. Bon Dieu! n'est-ce pas là se sentir mourir? Au fond, je n'ai rien à reprocher à l'Angleterre, mais à mon genre de vie. Faire des visites, en recevoir; des courses insignifiantes d'un bout de la ville à l'autre; la nécessité d'apprendre l'anglais, et une répugnance décidée à m'en donner la peine; un avenir inquiétant, si je ne me sers pas de mes facultés; des dépenses bien au-dessus de mes moyens, etc. Mon écrit sur le congrès de Vérone m'occupe presque continuellement la pensée, lorsque je peux penser. J'en ai déjà écrit bien des pages dans ma tête sur

les trottoirs de Londres. J'espère que ce petit ouvrage sera utile. Je l'écrirai en français; je le ferai traduire en anglais sans qu'il m'en coûte rien, et je le publierai ici; alors je t'enverrai une copie de mon manuscrit, en t'autorisant à retrancher et à modifier tout ce qui effraierait un libraire parisien. Malgré la modération qui guidera toujours ma plume, il est impossible que j'oublie en écrivant que je suis en Angleterre. Comme je mettrai mon nom à cet écrit, il pourra, s'il réussit, me donner un commencement de réputation qui suffira pour quadrupler le prix de mes travaux. Je vais mettre la main à l'œuvre aussitôt que le congrès de Vérone aura publié une déclaration. C'est nécessairement le point de départ. Je vais maintenant te parler des connaissances que j'ai faites à Londres.

« Je mets en première ligne M. James Mackintosh, membre whig du parlement, beau-frère de Sismondi et de Jeffrey, principal rédacteur de la *Revue d'Édimbourg*. Une instruction qui m'a paru immense, une philosophie politique très-éclairée, caractérisent M. Mackintosh, si je puis en juger. Au reste, sa réputation en Angleterre est très-avantageusement établie. Il parle le français plutôt bien que facilement; il connaît beaucoup Paris. Tu sais peut-être qu'il a défendu votre révolution contre Burke, et sa voix s'est constamment élevée dans le parlement en faveur de cause de l'indépendance des nations et des améliorations sociales. M. Austin et sa famille, jeune avocat encore obscur, mais tête très-pensante, disciple de M. Bentham, que lui et sa femme connaissent particulièrement. Celle-ci est une personne d'un excellent caractère, prodigieusement instruite pour une femme, mais n'en étant pas moins aimable. Elle veut bien me donner quelques leçons d'anglais, dont je profite peu, malgré l'attrait que pourraient offrir les leçons d'une femme de vingt-

sept à vingt-huit, d'une figure très-agréable. C'est [1] une connaissance intéressante que je cultiverai avec soin. Quant à M. Bentham, la bizarrerie de son caractère et la difficulté de l'approcher sont des choses connues ici. M. Bowring est son favori; mais j'ai encore très-peu vu M. Bowring. J'espère voir sous peu M. Wilberforce et M. Brougham. J'ai reçu quelques invitations de plusieurs radicaux; mais il ne convient pas de me montrer dans un rapport trop intime avec le parti radical exalté..... »

10 décembre 1822.

« J'ai reçu des nouvelles de ma femme; elle et nos enfants se portent à merveille; mais mon aîné Théodore m'inquiète, il a besoin d'instruction, de surveillance; il a besoin de son père en un mot, et cependant il m'est impossible de l'appeler auprès de moi. Mes faibles ressources s'épuisent rapidement... »

25 décembre.

« ... Que je craignais avec raison l'Angleterre! mais je ne l'en estime pas moins... »

12 février 1823.

« .... Je ne pense pas du tout au Portugal ni à l'Espagne, où Collegno est allé. Mes principes politiques ne m'y appellent nullement.

« Tu me dis des douceurs, et je t'en remercie; je les aime beaucoup. Il y a juste un an que nous étions ensemble à Arcueil. Quelle douce vie j'y menais ! Seulement

[1] La jeune et aimable femme dont parle ici Santa-Rosa, est devenue une des meilleures plumes de l'Angleterre. Son ouvrage le plus connu est celui qu'elle a consacré à Gœthe.

30 septembre.

« Je continue à travailler de la même manière, gagnant ma vie aux dépens de tous mes desseins. J'écris maintenant une esquisse de la littérature italienne. Le travail a grossi sous ma main. Le moyen de passer légèrement sur certains hommes et sur certaines époques ? En revoyant les vies aventureuses de Jordano Bruno, de Campanella, et de quelques autres de cette trempe, j'ai beaucoup pensé à toi. Et ce platonisme florentin, d'où il est sorti une vaillante et généreuse jeunesse, qui aurait sauvé la patrie si elle eût pu l'être, mais ils sauvèrent du moins l'honneur. Nous, Italiens du XIXe siècle, nous n'avons pas même eu ce triste avantage. Il y a, mon ami, des pensées qui poursuivent un homme toute sa vie ; tu me comprends et tu dois me plaindre. Que de reproches je me fais, et à quel prix je voudrais racheter ces trente jours de carrière politique marqués de tant d'erreurs !... Je vais avoir quarante ans ; j'ai beaucoup désiré le bonheur ; j'avais une immense faculté de le sentir. Mon amère destinée est venue à la traverse. J'ai cependant un avenir : j'ai des enfants, j'aime et j'estime leur mère ; mes enfants me rendront heureux ou malheureux. Au reste, si je succombe à mes maux, je ne crains pas le vide, l'horrible néant auquel je ne veux ni ne peux croire, et que je repousse dès à présent et à jamais par volonté, par instinct, à défaut de démonstration positive. — Si j'écris, je mettrai ma conscience dans mes livres, et j'aurai aussi ma patrie devant les yeux ; le souvenir de ma mère sera aussi une divinité qui me commandera plus d'un sacrifice. Ce sentiment est un des mobiles de mon existence intérieure. Bien ou mal, cela est. Il m'est impossible d'appartenir tout entier aux nou-

velles mœurs et à la nouvelle époque par cette raison toute puissante.

« Laisse-moi espérer sérieusement de te voir dans l'année 1824. On ne te refusera pas obstinément un posseport. D'ici là, ou je me trompe, ou le gouvernement français sera devenu encore plus fort, ce qui ne peut manquer d'arriver, à moins qu'il ne fasse de grandes folies. Si on te surveille, on doit savoir que tu vis tout entier pour la philosophie. Ainsi on ne te refusera pas un passeport, et je t'embrasserai sur la plage anglaise, en dépit des Anglais qui ouvriront de grands yeux.

« Écrire des articles de journaux m'ennuie. Moi aussi je voudrais contribuer un peu à l'honneur de ce pauvre et malheureux pays, à qui j'ai sacrifié toutes les douceurs de l'existence. L'exemple glorieux de Manzoni doit enflammer tout Italien qui a un peu de cœur et de talent. Berchet se porte bien, et paraît assez heureux. Il m'a promis de faire un bon nombre de romances semblables aux dernières ; s'il tient sa parole, il aura créé un genre. »

18 octobre.

« Oui, mon ami, il me faut une certaine superstition dans ma vie intérieure dans mes affections ; ce qui vient de m'arriver m'y confirme. Aujourd'hui 18 octobre, jour où j'accomplis quarante ans et où je demeure renfermé, invisible, dans mon petit ermitage, méditant à mes malheurs, à mon avenir, m'entourant de mes plus chers souvenirs, de mes plus douces amitiés; aujourd'hui, dans ce moment même, on m'apporte ta lettre du 12 et ton Platon. Véritablement de race et de sang romain, j'en accepte l'augure, comme au temps de Camille et de Dentatus. J'ai pris la plume sur-le-champ pour te répondre

dans ce premier moment de vie délicieuse. O quelle chose mystérieuse et divine que le cœur humain ! combien je déplore les doctrines du matérialisme ! J'y pensais quand ton Platon est arrivé. Nous croyons tous les deux au bien, à l'ordre. La philosophie n'est pas de savoir beaucoup, mais de se placer haut. Sous ce seul rapport, je crois être philosophe malgré mon ignorance sur tant de choses. Adieu, je te laisse. Aujourd'hui je m'appartiens tout entier, et il faut que je t'aime comme je fais pour t'avoir écrit. Adieu encore. »

Ainsi s'écoula l'année 1823. Celle de 1824 le trouva dans cet état, tantôt de découragement, tantôt d'exaltation que lui donnaient tour à tour et l'énergie de son âme et la misère de sa position. Dans les premiers mois de 1824, ses lettres devinrent successivement plus rares, plus courtes et plus tristes; il luttait contre une pauvreté toujours croissante, se reprochant de demander des secours à sa famille, qui était elle-même très-gênée, et ne pouvant suffire à ses besoins par un travail de journaliste pour lequel il n'était pas fait. Sa situation devint telle qu'il fallut prendre un parti décisif. Il se détermina à quitter Londres et à se retirer à Notthingham, où sous un autre nom que le sien, il gagna sa vie en donnant des leçons d'italien et de français. Adieu ses projets de grands ouvrages, ses rêves d'honneur et de bonheur ! L'infortuné, à quarante ans, voyait sa vie s'anéantir dans une occupation honorable sans doute, mais sans terme et sans but. Il se découragea jusqu'à douter de l'avenir et de lui-même. Pendant quelque temps il ne m'écrivit plus. Il me fallut savoir par d'autres ce qu'il était devenu. Mais bientôt je fus entraîné moi-même dans les aventures les plus inattendues et les plus bizarres. Dans une grande circonstance, Mme la du-

chesse de Montebello, ne pouvant accompagner son fils aîné en Allemagne, me pria de la remplacer. La noble veuve du maréchal Lannes ne pouvait s'adresser en vain à mon amitié, et dans le mois de septembre, je partis avec M. de Montebello pour Carlsbad. On sait ce qui arriva. Arrêté à Dresde, livré par la Saxe à la Prusse, jeté en prison à Berlin, mon refus de répondre à toute question venant d'un gouvernement étranger, avant que le gouvernement français eût intervenu, prolongea ma captivité, et je n'étais de retour à Paris que dans les premiers jours de mai 1825. Voici les deux lettres que j'y trouvai :

Nottingham, 26 août 1824.

« Si je ne t'ai pas écrit jusqu'à ce moment-ci, tu sais pourquoi. Je n'osais pas paraître devant toi. Tu es pour moi une espèce de conscience ; peut-être, je tremble en te l'écrivant, mais il faut que je te dise toute la vérité, peut-être ne t'aurais-je plus écrit et aurais-je renoncé à l'amitié de l'homme que j'aime le plus sur la terre, et à qui je pense toutes les heures de ma vie, si je ne m'étais pas relevé du triste état où j'ai vécu depuis mon arrivée en Angleterre. Je ne m'en suis pas relevé par une résolution, mais bien par une action, par une action commencée et dont la suite ne dépend plus de moi. Mais quand cela n'aboutirait à rien, j'aurai le cœur déchargé d'un grand poids, et j'aurai retrouvé l'énergie morale que j'avais perdue. Aussitôt que je saurai le résultat de ma démarche, je te l'écrirai. — Tout me condamne, je le sais, mais si je péris, ô mon ami ! ce n'est pas de légères blessures. Mon cœur, avant l'époque de notre révolution, avait été cruellement déchiré ; j'ignore ce que je serais devenu, si la fièvre italienne ne m'avait saisi. Je me rendrai cette

premier pas dans ma noble carrière, je m'arrêterai, je n'aurai plus la force d'avancer, je me laisserai tomber; vis, je t'en supplie, tu as à répondre de nous deux, car si je laisse éteindre le feu qui est encore dans mon sein, vivrai-je? — Est-ce vivre que se lever chaque matin pour se fuir soi-même jusqu'au soir? — Adieu, je t'embrasse avec le cœur rempli d'espoir. Je suis sûr que tu me pardonneras mon long silence. Dieu m'est témoin que je m'entretiens avec toi tous les jours. Je t'écris dans ma tête, je te vois, je t'écoute. Que ne donnerais-je pas pour deux semaines passées avec toi! Comme je me retrace avec complaisance nos promenades d'Alençon, et cet adieu de dix minutes à Paris! Adieu encore, aime-moi toujours, car je suis toujours le même. »

Londres, 31 octobre 1824.

« Demain, mon ami, je pars pour la Grèce avec Collegno. Si tu as reçu la lettre que je t'ai écrite il y a environ six semaines, et que le comte Piosasco a dû te remettre à son arrivée à Paris, tu ne seras pas étonné de ma résolution. Il fallait, mon ami, que je sortisse de mon engourdissement par un moyen extraordinaire. Mon inaptitude à travailler venait de ce que mon âme avait la conscience d'un devoir à remplir encore dans la vie active. — J'ignore si je pourrai être utile; je suis préparé à toute sorte de difficulté, résigné à toute espèce de désagréments. Il le faut bien : songe que Bowring m'a déclaré que le comité anglais, ou du moins plusieurs de ses membres, désapprouvaient mon voyage. Je veux croire que leurs motifs sont droits. J'ignore s'ils sont fondés; mais, dans tous les cas, pouvais-je, devais-je retirer ma parole? les députés grecs seuls avaient le droit de me re-

tenir, eux à qui j'avais offert mes services sans aucune condition. Ils ne l'ont point fait, et je pars.

« Mon ami, je n'avais point de sympathie pour l'Espagne, et je n'y suis point allé, puisque par cela seul je n'y aurais été bon à rien. Je sens au contraire pour la Grèce un amour qui a quelque chose de solennel ; la patrie de Socrate, entends-tu bien? Le peuple grec est brave, il est bon, et bien des siècles d'esclavage n'ont pas pu détruire entièrement son beau caractère. Je le regarde d'ailleurs comme un peuple frère. Dans tous les âges, l'Italie et la Grèce ont entremêlé leurs destinées, et ne pouvant rien pour ma patrie, je considère presque comme un devoir de consacrer à la Grèce quelques années de vigueur qui me restent encore. Je te le répète, il est très-possible que mon espoir de faire quelque bien ne se réalise point. Mais dans cette supposition même, pourquoi ne pourrais-je pas vivre dans un coin de la Grèce, y travailler pour moi? La pensée d'avoir fait un nouveau sacrifice à l'objet de mon culte, de ce culte qui seul est digne de la Divinité, m'aura rendu cette énergie morale sans laquelle la vie n'est qu'un songe insipide.

« Tu n'as pas répondu à la lettre dont je t'ai parlé. Dieu me préserve de penser que tu aies voulu me punir de mon silence en l'imitant! Écris-moi, maintenant, je t'en conjure. Fais-moi parvenir ta lettre à Napoli de Romanie, siége du gouvernement grec dans le Péloponèse. Cherches-en les moyens sans perdre de temps.

« J'emporte ton Platon. Je t'écrirai ma première lettre d'Athènes. Donne-moi tes ordres pour la patrie de tes maîtres et des miens.

« Tu me parleras de ta santé et avec détail, tu me diras que tu m'aimes toujours, que tu reconnais ton ami dans le sentiment qui lui a commandé ce voyage. Adieu, adieu.

Personne sous le ciel ne t'aime plus que moi. »

Quand je reçus ces deux lettres à la fois à mon retour de Berlin, et en apprenant en même temps que Santa-Rosa avait accompli sa résolution, que l'armée égyptienne était débarquée en Morée, et que Santa-Rosa était devant elle, je ne dis que ces mots à l'ami qui me remit ces deux lettres : « Il se fera tuer ! Dieu veuille qu'à cette heure il soit encore vivant ! » et à l'instant même je fis tout pour le sauver. J'écrivis immédiatement à M. Orlando, envoyé grec à Londres, qui avait été chargé par son gouvernement de négocier l'envoi en Grèce d'officiers européens, pour l'inviter à envoyer sur-le-champ une lettre de moi à Santa-Rosa partout où il se trouverait. Dans cette lettre je parlais à Santa-Rosa avec l'autorité d'un ami éprouvé, et lui donnais l'ordre formel de ne pas s'exposer inutilement, de faire son devoir et rien de plus. J'ai la certitude que, si cette lettre lui était parvenue à temps, elle eût calmé l'exaltation de ses sentiments et de son courage. J'envoyai des doubles de cette lettre par huit ou dix occasions différentes ; j'ai la conscience de n'avoir négligé aucun moyen de le sauver, mais j'étais revenu trop tard.

Bientôt les plus funestes nouvelles nous arrivèrent du Péloponèse. Les avantages de l'armée égyptienne étaient certains, la résistance des Grecs mal concertée. Tous les journaux s'accordaient à applaudir aux efforts de Santa-Rosa ; l'un d'eux annonça sa mort. Cette nouvelle, quelque temps démentie, se confirma peu à peu, et à la fin de juillet j'acquis la triste certitude que Santa-Rosa n'était plus. *L'Ami de la Loi*, journal de Napoli de Romanie, après avoir rendu compte de la bataille qui avait eu lieu devant le vieux Navarin, s'exprimait ainsi sur la mort de

Santa-Rosa : « L'ami zélé des Grecs, le comte de Santa-Rosa, est tombé vaillamment dans cette bataille. La Grèce perd en lui un ami sincère de son indépendance et un officier expérimenté, dont les connaissances et l'activité lui auraient été d'une grande utilité dans la lutte actuelle. » Je reçus presque en même temps une lettre de M. Orlando, du 21 juillet 1825, qui me confirmait cette triste nouvelle.

Ainsi tout doute était impossible ; je ne devais plus revoir Santa-Rosa, et le roman de sa vie et de notre amitié était à jamais fini. Quand les premiers accès de la douleur furent passés, je m'occupai de rechercher avec soin tous les détails de sa conduite et de sa mort. Je ne pouvais mieux m'adresser qu'à M. de Collegno, son compatriote et son ami, qui l'avait accompagné en Grèce. J'obtins de lui la note suivante, dont la scrupuleuse exactitude ne peut être contestée par quiconque a la moindre connaissance du caractère et de l'esprit de M. de Collegno.

« Santa-Rosa quitta Londres le 1er novembre 1824, et les côtes d'Angleterre le 5.

« Le motif principal qui lui faisait quitter Nottingham paraît avoir été l'état de nullité forcée à laquelle il se voyait réduit. Santa-Rosa écrivait à cette époque à un de ses amis : *Quando si ha un animo forte, conviene operare, scrivere, o morire.*

« Il avait offert aux députés du gouvernement grec à Londres d'aller en Grèce comme militaire. Il demandait d'y commander un bataillon. On lui répondit que le gouvernement grec serait très-heureux de l'employer d'une manière bien autrement importante. On parlait de lui confier l'administration de la guerre ou l'administration des finances. Santa-Rosa partit porteur de lettres fran-

çaises et italiennes *ouvertes*, remplies d'expressions on ne saurait plus flatteuses pour lui, et d'autres lettres *cachetées* en grec. Des trois députés grecs qui se trouvaient à Londres, deux seulement favorisaient le voyage de Santa-Rosa. Le troisième, beau-frère du président Conduriotti, avait toujours paru s'y opposer.

« Quoi qu'il en soit, Santa-Rosa fut reçu froidement par le corps exécutif à son arrivée à Napoli de Romanie, le 10 décembre. Après quinze jours, il se présenta de nouveau au secrétaire-général du gouvernement, Rodhios, pour savoir si, prenant en considération les lettres des députés grecs à Londres, on voulait l'employer d'une manière quelconque. On lui répondit qu'*on verrait*.

« Le 2 janvier 1825, il quitta Napoli de Romanie, prévenant le gouvernement qu'il attendrait ses ordres à Athènes. Il visita Épidaure, l'île d'Égine, et le temple de Jupiter-Panhellénien, débarqua le 5 au soir au Pyrée, et arriva à Athènes le 6. Il consacra quelques jours à visiter les monuments de cette ville. Ayant trouvé sur une colonne du temple de Thésée le nom du comte de Vidua, il écrivit le sien à côté de celui de son ami, qui avait visité Athènes quelques années auparavant.

« Le 14 janvier, il entreprit une excursion dans l'Attique pour visiter Marathon et le cap Sunium. Sur une colonne du temple de Minerve-Suniade, il écrivit son nom et celui de ses deux amis, Provana et Ornato, de Turin, comme monument de leur triple amitié. A son retour à Athènes, il eut quelques accès de fièvre tierce qui l'affaiblirent beaucoup, et le confirmèrent dans l'idée de se fixer à Athènes plutôt que de retourner à Napoli de Romanie, dont l'air malsain aurait aggravé ou du moins prolongé sa maladie.

« Odysseus, qui paraissait d'intelligence avec les Turcs,

ayant menacé de s'emparer d'Athènes, Santa-Rosa contribua à en organiser la défense. Les Éphémérides d'Athènes parlèrent de son enthousiasme et de son activité; mais son importance cessa avec les menaces d'Odysseus, et Santa-Rosa quitta Athènes pour rejoindre ses amis à Napoli de Romanie.

« A cette époque, on se préparait à entreprendre le siége de Patras. Santa-Rosa, n'ayant jamais eu aucune réponse du corps exécutif à ses premières offres de service, insista de nouveau pour faire partie de cette expédition. On lui répondit « que son nom, trop connu, pouvait compromettre le gouvernement grec auprès de la sainte alliance, et que s'il voulait continuer à rester en Grèce, on le priait de le faire sous un autre nom que le sien, » sans qu'on lui offrît pour cela aucun emploi civil ni militaire.

« Ce fut en vain que ses amis voulurent lui représenter qu'il avait plus que rempli toutes les obligations qu'il pouvait avoir contractées envers les députés du gouvernement grec à Londres, envers ses amis, envers lui-même; qu'il ne devait rien et ne pouvait rien devoir à une nation qui n'osait pas ouvertement avouer ses services. Santa-Rosa partit de Napoli le 10 avril, habillé et armé en soldat grec, et sous le nom de De Rossi. Il rejoignit le quartier-général à Tripolitza, et l'armée destinée à assiéger Patras s'étant portée au secours de Navarin, il suivit le président à Leondari. Là, le prince Maurocordato se portant en avant pour reconnaître la position des armées et l'état de Navarin, Santa-Rosa demanda à le suivre. Il prit part à l'affaire du 19 avril contre les troupes d'Ibrahim-Pacha, et entra le 21 dans Navarin.

« Il avait constamment sur lui le portrait de ses enfants. Le 20, s'étant aperçu que quelques gouttes d'eau

avaient pénétré entre le verre et la miniature, il l'ouvrit, et voulant l'essuyer, il effaça à moitié la figure de Théodore. Cette accident l'affligea amèrement. Il avoua à Collegno qu'il ne pouvait s'empêcher de considérer cela comme un mauvais présage, et le 21 il écrivait à Londres à un ami : *Tu me riderai, ma sento dopo di cio ch'io non devo piu rivedere i miei figli.*

« Resté dans Navarin, où la faiblesse de la garnison empêchait de prendre l'offensive, il passa quinze jours à lire, à penser et à attendre la décision des événements. Ses dernières lectures furent Shakespeare, Davanzati, et les Chants de Tyrtée, de son ami Provana.

« Cependant l'armée grecque destinée à faire lever le siége s'était débandée ; la flotte grecque n'avait pu empêcher la flotte turque d'aborder à Modon. Le siége, qui avait paru se ralentir les derniers jours d'avril, était repris avec plus d'ardeur, la brèche était ouverte et praticable, l'ennemi logé à cent pas des murs. Les deux flottes combattaient tous les jours devant le port, qui était encore occupé par une escadre grecque. Le 7 au soir, le vent ayant poussé les Grecs au nord, on craignit que les Turs ne cherchassent à s'emparer de l'île de Sphactérie qui couvre le port. Elle était occupée par mille hommes et armée de quinze canons. On y envoya cent hommes de renfort. Santa-Rosa alla avec eux.

« Le 8, à neuf heures du matin, il écrivait à Collegno : *Uno sbarco non mi pare impraticabile sul punto alla difesa del quale io mi trovo.* A onze heures l'île fut attaquée, à midi les Turcs en étaient les paisibles possesseurs.

« De onze à douze cents hommes qui se trouvaient dans l'île, quelques-uns s'étaient sauvés en gagnant l'escadre qui était à l'ancre dans le port, et qui, coupant ses cables au moment de l'attaque, se fit jour au travers de la

flotte turque. Deux vinrent à la nage depuis l'île jusqu'à la forteresse. Ils disaient que le plus grand nombre avait traversé un gué au nord de l'île et s'était jeté dans Paleo-Castro. Ce monceau de ruines fut pris par les Turcs le 10. On ignorait dans la place le sort des Grecs qui s'y trouvaient.

« Navarin était au moment de manquer d'eau. On en distribuait depuis longtemps deux verres par jour à chaque homme. Les munitions de guerre étaient épuisées. Ibrahim fit proposer une capitulation, et demanda qu'on envoyât des parlementaires.

« Collegno sortit de la place avec eux le 16 mai, pour tâcher de découvrir le sort de son ami, qu'il ne prévoyait que trop. On lui désigna Soliman-Bey comme ayant commandé l'attaque de l'île. Il le trouva dans la tente du lieutenant d'Ibrahim, sous les murs de Modon. Soliman lui dit avoir examiné tous les prisonniers, qu'il ne s'y était trouvé qu'un seul Européen, un Allemand qui avait été mis immédiatement en liberté, et se trouvait alors à bord d'un bâtiment autrichien. Au reste, Soliman fit appeler son lieutenant-colonel, lui expliqua en arabe le signalement de Santa-Rosa, que Collegno lui dictait en français, et lui ordonna de lui donner le lendemain les informations les plus exactes sur le sort de l'homme qu'on cherchait. Le nom de Santa-Rosa n'était pas ignoré des Turcs. Leur figure prit un air de tristesse lorsqu'ils surent qu'on craignait qu'il ne fût mort. Ils regardaient avec le silence de la compassion son ami qui venait le réclamer.

« Le 18, Soliman-Bey fit demander Collegno aux avant-postes, et lui dit qu'*un soldat de son régiment avait vu parmi les morts l'homme dont il lui avait donné le signalement.*

« Le 24, la garnison de Navarin fut débarquée à Ca-

lamata, où elle avait été transportée sur des bâtiments neutres d'après la capitulation. On y sut que la plus grande partie des Grecs qui s'étaient trouvés dans l'île de Sphactérie le 8, s'étaient retirés à Paleo-Castro; qu'ils y avaient capitulé le 10, et en étaient sortis sans armes, mais libres. Santa-Rosa n'était point avec eux. Il ne s'était pas non plus retiré à bord des bâtiments grecs qui se trouvaient dans le port. Collegno a revu à Smyrne l'Allemand qui avait été pris à Sphactérie et dont Soliman-Bey lui avait parlé ; il n'avait pas vu Santa-Rosa parmi les prisonniers. »

Plus tard, ayant demandé à M. de Collegno s'il ne trouvait pas dans ses souvenirs quelque détail exact et certain à ajouter à la note précédente, il me remit celle qui suit :

« Le 4 décembre 1824, nous découvrîmes les montagnes du Péloponèse. De six passagers qui étaient à bord de la *Little Sally*, cinq éprouvaient la joie naturelle à tout homme qui touche au terme d'un long voyage de mer; trois surtout étaient impatients de toucher le sol sacré. Santa-Rosa seul, appuyé sur un canon, contemplait tristement le pays qui se présentait de plus en plus distinctement à notre vue. Le soir, il disait à Collegno : « Je ne sais pourquoi je regrette que le voyage soit fini déjà; la Grèce ne répondra pas à l'idée que je m'en fais; qui sait comment nous y serons reçus, qui sait quel sort nous y attend? »

« Le 31 décembre, Santa-Rosa se trouvait chez le ministre de la justice (comte Theotoki). On parlait de la froideur avec laquelle des étrangers dont les députés grecs à Londres répondaient, et qui ne demandaient qu'à être em-

ployés, étaient accueillis par le gouvernement. Le comte Theotoki dit : « Que voulez-vous? Ce n'est pas d'hommes, ce n'est pas d'armes, de munitions, que nous avons besoin ; *c'est d'argent.* » Le lendemain, 1er janvier, M. Mason, Écossais qui s'était lié avec Santa-Rosa, lui dit qu'un Grec ami du comte Theotoki avait conseillé à lui, Mason, *de ne pas fréquenter Santa-Rosa ni Collegno, comme étant suspects au gouvernement.* Santa-Rosa quitta Napoli le lendemain.

« En partant d'Épidaure le 3 janvier au soir, un *papas* d'un aspect vénérable, mais couvert de haillons, demanda qu'on lui accordât de passer à Égine dans la barque que nous avions frétée. Interrogé par notre interprète, il nous fit répondre qu'il avait quitté la Thessalie, sa terre natale, pour échapper à la persécution des Turcs. Sa femme et cinq enfants étaient réfugiés dans une des îles de l'Archipel. Ils n'avaient tous d'autres moyens de subsistance que les aumônes que le père recueillait dans ses courses, en montrant des reliques aux fidèles. La similitude de position, la femme et les cinq enfants réduits à la misère, émurent Santa-Rosa. Il donna au *papas* ce qu'il avait d'argent sur lui. Le surlendemain, comme nous partions pour Athènes, le *papas* descendait de la ville, comme autrefois les prêtres de Neptune, et de la place où était jadis le temple de ce dieu, il bénissait notre barque.

« Au commencement de mars, Santa-Rosa paraissait avoir renoncé à toute idée de s'établir en Grèce avec sa famille. Toutefois il ne voulait pas partir sans avoir *du moins vu* les ennemis. Un envoyé du comité philhellénique de Londres (M. Whitcombe) arriva alors à Napolie de Romanie, porteur de plaintes de ce comité contre les députés Luriotti et Orlando, qui compromettaient, disait-on, le sort de la Grèce en y envoyant des hommes connus par

leur opposition constante à la sainte-alliance. C'est à l'arrivée de M. Whitcombe que Santa-Rosa dut peut-être d'être réduit à faire la campagne comme *simple soldat*.

« Le 16 mai, lorsque Collegno disait dans la tente du lieutenant d'Ibrahim-Pacha à Modon que Santa-Rosa était dans l'île de Sphactérie quand les Égyptiens l'avaient attaquée, au moment où Soliman-Bey lui répondait que Santa-Rosa n'était point parmi les prisonniers, un vieillard turc à longue barbe d'argent s'approcha de Collegno, et lui dit en français : « Comment, Santa-Rosa était dans l'île de Sphactérie, et je ne l'ai pas su pour lui sauver la vie une seconde fois ! » C'était Schultz, Polonais, colonel en France, à Naples, puis en Piémont en mars 1821, puis en Espagne sous les cortès, puis en Égypte. Il était autrefois arrivé à Savone au moment où des carabiniers royaux avaient arrêté Santa-Rosa. A la tête d'une trentaine d'étudiants armés, il l'avait délivré de sa prison, c'est-à-dire de l'échafaud, et, quatre ans plus tard, il dirigeait en partie l'attaque dans laquelle Santa-Rosa succomba ! »

Quelle tragédie, bon Dieu, dans la fin de cette note ! Quel contraste que celui de Santa-Rosa mourant fidèle à une seule et même cause, et de cet aventurier errant de contrée en contrée, ici sauvant Santa-Rosa, là le massacrant peut-être, changeant de drapeau comme de religion, et, dans cette absence de toute vraie moralité, conservant encore une sorte de générosité naturelle et le respect du soldat pour le courage malheureux !

Un Français, M. Édouard Grasset, attaché au prince Mavrocordato, et qui était venu avec lui pour observer l'état de défense de l'île de Sphactérie, qui venait en ce moment d'être attaquée par les Arabes, rencontra Santa-

ma main ; elle a tracé péniblement chacune de ces lignes : il n'y en a pas une qui ne m'ait déchiré le cœur, et je n'aurais pas souffert davantage si j'eusse, de mes mains, creusé la fosse de Santa-Rosa. Et n'est-ce pas, en effet, ce triste devoir que je viens d'accomplir ? Mon cœur n'est-il pas son vrai tombeau ? Encore quelques jours peut-être, la voix, la seule voix qui disait son nom parmi les hommes et le sauvait de l'oubli, sera muette, et Santa-Rosa sera mort une seconde et dernière fois. Mais qu'importe la gloire et ce bruit misérable que l'on fait en ce monde, si quelque chose de lui subsiste dans un monde meilleur, si l'âme que nous avons aimée respire encore avec ses sentiments, ses pensées sublimes, sous l'œil de celui qui la créa ? Que m'importe à moi-même ma douleur dans cet instant fugitif, si bientôt je dois le revoir pour ne m'en séparer jamais ? O espérance divine, qui me fait battre le cœur au milieu des incertitudes de l'entendement ! ô problême redoutable que nous avons si souvent agité ensemble ! ô abîme couvert de tant de nuages mêlés d'un peu de lumière ! Après tout, mon cher ami, il est une vérité plus éclatante à mes yeux que toutes les lumières, plus certaine que les mathématiques : c'est l'existence de la divine providence. Oui, il y a un Dieu, un Dieu qui est une véritable intelligence, qui, par conséquent, a conscience de lui-même, qui a tout fait et tout ordonné avec poids et mesure, et dont les œuvres sont excellentes, dont les fins sont adorables, alors même qu'elles sont voilées à nos faibles yeux. Ce monde a un auteur parfait, parfaitement sage et bon. L'homme n'est point un orphelin : il a un père dans le ciel. Que fera ce père de son enfant quand celui-ci lui reviendra ? Rien que de bon. Quoi qu'il arrive, tout sera bien. Tout ce qu'il a fait est bien fait ; tout ce qu'il fera je l'accepte d'avance, je le bénis. Oui, telle

est mon inébranlable foi, et cette foi est mon appui, mon asile, ma consolation, ma douceur, dans ce moment formidable.

Adieu, mon cher ami, conservez cet écrit comme un souvenir de moi et de lui. Vous l'avez connu, vous l'avez aimé; parlez souvent de lui avec le petit nombre d'amis qui ont survécu. Songez que c'est à lui que nous devons de nous être connus l'un et l'autre. Je me souviens encore de ce jour où, vers la fin de 1825, vous et Lisio, qui ne m'aviez jamais vu, vous vîntes chez moi me demander pour vous, ses compagnons d'infortune et d'exil, quelque chose du sentiment que j'avais pour lui. Eh bien! c'est moi aujourd'hui qui, en me retirant, viens vous demander de me remplacer auprès de sa mémoire. Gardez-la fidèlement, mes amis, entourez de respect sa femme et ses enfants; guidez ceux-ci dans la route du devoir et de l'honneur : apprenez-leur quel fut leur père; faites-leur lire cet écrit, il est exact et fidèle; il n'y a pas un mot qui ne soit scrupuleusement vrai, pas un mot qui ne soit emprunté aux lettres mêmes de leur père. Ses défauts sont manifestes à côté de ses grandes qualités. L'énergie touche à l'exaltation, et l'exaltation est presque une folie sublime. Il y a du héros de roman dans tout héros véritable, et nos plus grandes qualités ont leur rançon dans leur excès. Sans doute Santa-Rosa fut un homme incomplet, mais Santa-Rosa eut une âme grande et à la fois une âme tendre; vous lui devez une place à part dans votre admiration et dans vos regrets. Adieu.

1er novembre 1838.

FIN.

Rosa dans l'île, le 8 mai, à neuf heures et demie du matin, et eut avec lui une dernière entrevue, dont il m'a communiqué la relation suivante.

Ile de Sphactérie, 8 mai, neuf heures et demie du matin.

SANTA-ROSA. « Tous nos amis du fort se portent bien; je suis venu ici avec le capitaine Simo, parce qu'il faut défendre cette île, d'où dépend le salut de la place. Je me repens bien d'avoir entrepris la vie de pallicare; je croyais savoir le grec, et je n'en comprends pas un mot, la langue du peuple étant tout à fait différente de celle des gens instruits. En outre, le désordre qui règne dans l'armée grecque est affreux et ne laisse rien à espérer. » M. Édouard Grasset lui dit : « Venez à la batterie avec nous. » Santa-Rosa répondit : « Non, je resterai ici; je veux voir les Turcs de plus près. » A ces mots, ils se séparèrent.

Je n'ai pas rencontré un Grec ayant pris part à la campagne de 1825 qui ne m'ait parlé avec admiration de la conduite de Santa-Rosa. Je n'hésitai donc pas à écrire au gouvernement grec, dans la personne du prince Maurocordato, pour demander que le nom de Santa-Rosa fût donné à l'endroit de l'île de Sphactérie où il avait été tué; je demandai, en outre, qu'un tombeau modeste lui fût élevé dans le même lieu, et que le gouvernement me permît de faire élever ce tombeau à mes frais, pour qu'au moins j'eusse la consolation d'avoir rendu ce dernier devoir à l'homme de mon temps que j'avais le plus respecté et chéri. Je n'ai jamais reçu de réponse à cette demande; mais, en même temps que je m'adressais au gouvernement grec, j'eus le bon esprit d'écrire au colonel Fabvier, pour

lui recommander la mémoire de notre ami. Celui-là était fait pour me comprendre. Aussi, dès que l'armée française, commandée par le maréchal Maison, eut délivré le Péloponèse et l'île de Sphactérie de l'invasion égyptienne, le colonel Fabvier s'empressa d'acquitter notre dette commune en élevant à Santa-Rosa, au lieu même où il passe pour avoir été tué, à l'entrée d'une caverne située dans l'île, un monument avec cette inscription : « AU COMTE SANCTORRE DE SANTA-ROSA, TUÉ LE 9 MAI 1825. » Le gouvernement grec n'y prit aucune part; mais le peuple et surtout les soldats français mirent l'empressement le plus vif à seconder le digne colonel dans cet hommage rendu à la mémoire d'un homme de cœur.

Et moi aussi, jaloux de payer ma dette à une mémoire vénérée, n'ayant point d'autre monument à lui élever, j'ai voulu du moins attacher son nom à la partie la moins périssable de mes travaux, en lui dédiant un des volumes de ma traduction de Platon. Qu'il me soit permis de reproduire ici cette dédicace.

A LA MÉMOIRE

DU COMTE

SANCTORRE DE SANTA-ROSA,

NÉ A SAVIGLIANO, LE 18 SEPTEMBRE 1783,
SOLDAT A 11 ANS,
TOUR A TOUR OFFICIER SUPÉRIEUR ET ADMINISTRATEUR
CIVIL ET MILITAIRE,
MINISTRE DE LA GUERRE DANS LES ÉVÉNEMENTS DE 1821;
AUTEUR DE L'ÉCRIT INTITULÉ : DE LA RÉVOLUTION PIÉMONTAISE;
MORT AU CHAMP D'HONNEUR
LE 9 MAI 1825,
DANS L'ILE DE SPHACTÉRIE PRÈS NAVARIN,
EN COMBATTANT POUR L'INDÉPENDANCE DE LA GRÈCE.

L'INFORTUNÉ A ÉCHOUÉ DANS SES PLUS NOBLE DESSEINS.
UN CORPS DE FER, UN ESPRIT DROIT, LE COEUR LE PLUS SENSIBLE,
UNE INÉPUISABLE ÉNERGIE,
L'ASCENDANT DE LA FORCE AVEC LE CHARME DE LA BONTÉ,
LE PLUS PUR ENTHOUSIASME DE LA VERTU
QUI LUI INSPIRAIT TOUR A TOUR UNE AUDACE OU UNE MODÉRATION
A TOUTE ÉPREUVE,
LE DÉDAIN DE LA FORTUNE ET DES JOUISSANCES VULGAIRES,
LA LOYAUTÉ DU CHEVALIER, MÊME DANS L'APPARENCE DE LA RÉVOLTE,
LES TALENTS DE L'ADMINISTRATEUR AVEC L'INTRÉPIDITÉ DU SOLDAT,
LES QUALITÉS LES PLUS OPPOSÉES ET LES PLUS RARES
LUI FURENT DONNÉES EN VAIN.
FAUTE D'UN THÉATRE CONVENABLE,
FAUTE AUSSI D'AVOIR BIEN CONNU SON TEMPS
ET LES HOMMES DE CE TEMPS,
IL A PASSÉ COMME UN PERSONNAGE ROMANESQUE,
QUAND IL Y AVAIT EN LUI UN GUERRIER ET UN HOMME D'ÉTAT.

MAIS NON, IL N'A PAS PRODIGUÉ SA VIE POUR DES CHIMÈRES.
IL A PU SE TROMPER SUR LE TEMPS ET LES MOYENS,
MAIS TOUT CE QU'IL A VOULU S'ACCOMPLIRA.
NON : LA MAISON DE SAVOIE NE SERA POINT INFIDÈLE
A SON HISTOIRE,
ET LA GRÈCE NE RETOMBERA PAS SOUS LE JOUG MUSULMAN.

D'AUTRES ONT EU PLUS D'INFLUENCE
SUR MON ESPRIT ET MES IDÉES.
LUI, M'A MONTRÉ UNE AME HÉROÏQUE ;
C'EST ENCORE A LUI QUE JE DOIS LE PLUS.

JE L'AI VU, ASSAILLI PAR TOUS LES CHAGRINS
QUI PEUVENT ENTRER DANS LE COEUR D'UN HOMME ;
EXILÉ DE SON PAYS,
PROSCRIT, DÉPOUILLÉ, CONDAMNÉ A MORT
PAR CEUX QU'IL AVAIT VOULU SERVIR,
UN INSTANT MÊME MÉCONNU ET CALOMNIÉ PAR LA PLUPART DES SIENS,
SÉPARÉ A JAMAIS DE SA FEMME ET DE SES ENFANTS,
PORTANT LE POIDS DES AFFLICTIONS LES PLUS NOBLES
ET LES PLUS TRISTES,
SANS AVENIR, SANS ASILE, ET PRESQUE SANS PAIN,
TROUVANT LA PERSÉCUTION OU IL ÉTAIT VENU CHERCHER UN ABRI,

ARRÊTÉ, JETÉ DANS LES FERS,
INCERTAIN S'IL NE SERAIT PAS LIVRÉ A SON GOUVERNEMENT,
C'EST-A-DIRE A L'ÉCHAFAUD ;

ET JE L'AI VU NON-SEULEMENT INÉBRANLABLE,
MAIS CALME, JUSTE, INDULGENT,
S'EFFORÇANT DE COMPRENDRE SES ENNEMIS
AU LIEU DE LES HAÏR,
EXCUSANT L'ERREUR, PARDONNANT A LA FAIBLESSE,
S'OUBLIANT LUI-MÊME, NE PENSANT QU'AUX AUTRES,
COMMANDANT LE RESPECT A SES JUGES,
INSPIRANT LE DÉVOUEMENT A SES GEOLIERS ;

ET QUAND IL SOUFFRAIT LE PLUS,
CONVAINCU QU'UNE AME FORTE FAIT SA DESTINÉE,
ET QU'IL N'Y A DE VRAI MALHEUR QUE DANS LE VICE
ET DANS LA FAIBLESSE,
TOUJOURS PRÊT A LA MORT, MAIS CHÉRISSANT LA VIE
PAR RESPECT POUR DIEU ET POUR LA VERTU ;
VOULANT ÊTRE HEUREUX,
ET L'ÉTANT PRESQUE
PAR LA PUISSANCE DE SA VOLONTÉ,
LA VIVACITÉ ET LA SOUPLESSE DE SON IMAGINATION,
ET L'IMMENSE SYMPATHIE DE SON COEUR.
TEL FUT SANTA-ROSA.

Ce 15 août 1827.

Je pose la plume, mon cher ami ; je n'ai fait, vous le voyez, que rassembler des fragments de correspondance, recueillir des renseignements dignes de foi, retracer quelques faits, et exprimer des sentiments que quinze années n'ont point affaiblis et qui sont encore dans mon âme aussi vifs, aussi profonds qu'ils l'ont jamais été. Mais je n'ai plus la force de faire passer dans mes paroles l'énergie de mes sentiments. Ce long récit n'a point l'intérêt que j'aurais voulu lui donner. Mon esprit épuisé ne sert plus ni mon cœur ni ma pensée ; ma plume est aussi faible que

TABLE DES MATIÈRES.